TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11551 — VENDREDI 19 MARS 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,20 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 3

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'OPEP tente d'enrayer la chute des prix du pétrole

LIRE PAGE 28
L'ARTICLE DE BRUNO DETHOMAS

LES REMOUS MONÉTAIRES ET L'« AVERTISSEMENT » DES CANTONALES

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le dégel égypto-arabe

La restitution du Sinaï à l'Egypte dans un peu plus d'un mois et l'arrivée en Israël des premiers éléments de la force multinationale relancent le débat sur le plus important acquis de la « paix séparée » de Sadate et, plus généralement, sur les mérites du raïs assassiné. Si en Israël les autorités religieuses appellent à une journée « de jeûne et de prière », tandis que Jérusalem exécute à la lettre les obligations souscrites dans le traité de Washington, des voix s'élèvent du monde arabe pour réhabiliter l'homme qui signa la paix et, de ce fait, fut la cible de furieuses attaques.

Parlant sans détours, comme à son habitude, le roi Hassan II du Maroc estime que « tout pays arabe qui se respecte devrait décréter jour férié le 25 avril », date à laquelle le dernier soldat israélien quittera le Sinaï. De son côté, le cheikh Khalifa, premier ministre de Bahreïn qui, en l'occurrence, exprime aussi les vues de son puissant allié et voisin saoudien, affirme que l'Egypte « sera accueillie à bras ouverts » quand elle jugera bon de réintégrer la « famille arabe ».

Au moment où s'ébauchent les bilans, les Arabes modérés — notamment à travers leur presse — souhaitent tous très vivement renouer avec l'Egypte et même reprendre une aide financière interrompue depuis trois ans. Ils n'ont pas de mots trop élogieux pour le président Moubarak, qui, de son côté, a tenu des propos conciliants à l'égard des régimes arabes, fussent-ils dans le camp opposé, comme son turbulent voisin libyen. Il a, en outre, traduit en termes de soutien diplomatique l'aide militaire que son prédécesseur avait apportée à l'Irak dans son conflit avec l'Iran. Enfin, en se refusant à aller à Jérusalem, il a d'une certaine façon compensé le sentiment pénible que beaucoup d'Arabes avaient éprouvé en voyant Sadate s'y rendre, fût-ce pour y prier à la mosquée d'El-Aksa.

Une totale réconciliation « égypto-arabe » exigerait bien davantage. La division du monde arabe, qui n'est pas nouvelle, obéit à de multiples clivages, et l'attitude envers la paix égypto-israélienne est venue s'ajouter à bon nombre d'autres motifs de désaccords. La prise en considération du plan Fahd — proposée au sommet de Fès et qui pourrait revenir à l'ordre du jour — offrirait prétexte à retrouvailles.

Le problème crucial de l'avenir du peuple palestinien — domaine dans lequel l'échec de Sadate est patent — demeure entier. Aussi longtemps qu'il ne sera pas réglé et que subsisteront les griefs arabes envers la politique israélienne, Le Caire ne pourra prétendre retrouver une position dominante dans la région. Toutefois, la restauration dans ses frontières du pays le plus important du monde arabe ne peut être qu'un événement positif. Elle amènera ses partenaires à lui rendre au moins une partie de la place qui, de par la démographie et l'histoire, est la sienne dans la région.

(Lire, page 7, un entretien avec le cheikh Khalifa, premier ministre de Bahreïn.)

LE GOUVERNEMENT ALGÉRIEN PREND DES MESURES POUR ENCOURAGER LE SECTEUR PRIVÉ

(Lire page 4.)

Les attaques contre le franc obligent la Banque de France à intervenir vigoureusement

Le glissement du franc sur les marchés des changes, observé depuis le début de la semaine, s'est fortement accéléré jeudi 18 mars, une attaque en règle contre la monnaie française se développant sur tous les marchés des changes européens.

A Paris, le dollar est passé de 6,13 F à 6,16 F, alors qu'il ne variait pas à Francfort, ce qui a porté le cours du mark de 2,5825 F à 2,5950 F environ, nouveau record historique. La Banque de France est intervenue très vigoureusement pour défendre le franc, vendant, comme la veille, plus de 500 millions de dollars sur le marché des changes et relevant à nouveau le loyer de l'argent sur la place de Paris, porté de 15 % à 17 %, au plus haut depuis septembre dernier.

En France, selon le calcul provisoire de l'INSEE, la hausse des prix a été de 1 % en février, marquant un léger ralentissement par rapport à l'année précédente. Enfin, les résultats du commerce extérieur ont été plus favorables en février.

La hausse des prix de détail en France a atteint 1 % en février selon les calculs provisoires de l'INSEE. Cette augmentation est la même qu'en janvier. Elle porte à 13,9 % l'augmentation en un an (février 1982 comparé à février 1981). Il y a un an, à la même époque la hausse était de 12,7 %.

Cependant si l'on considère le rythme annuel d'inflation sur les trois derniers mois connus (décembre 1981, janvier et février 1982), on constate un sensible ralentissement par rapport à la même période d'il y a un an : + 10,8 % contre 12,5 %. La hausse des prix, tout en restant très forte, a donc tendance à se ralentir.

On y verra plus clair sur les raisons immédiates de ce freinage lorsque seront connus dans le détail les résultats définitifs de février.

Mais plusieurs remarques peuvent être faites dès maintenant : si décélération il y a — et sur ce point la tendance n'est pas contestable, — il faut bien voir que celle-ci est due en partie au blocage des prix des services qui en décembre 1981 s'est traduit par un bon résultat (+ 0,6 %). Les contrats de régulation qui succèdent au blocage limitent certaines hausses, les différents, les étalent. Mais le fait est que l'économie française n'est plus en régime de totale liberté des coûts.

Le principe de la « vérité des prix » n'est donc plus d'actualité, ou moins qu'il y a un an. La plupart des contrats de régulation conclus par l'administration avec les professions de services portent sur des hausses annuelles tournant autour de 10 à 11 % alors que les salaires continuent d'augmenter nettement plus vite.

Autre remarque importante : si le rythme de l'inflation se ralentit en France, les progrès accomplis dans ce domaine à l'étranger sont plus rapides.

(Lire la suite page 29.)

Le pouvoir est conduit à se préoccuper davantage de son électorat populaire

Le journal « le Matin » ayant publié, dans son édition du jeudi 18 mars, un article attribuant à M. François Mitterrand l'idée que les élections cantonales sont un « échec », la présidence de la République a diffusé, jeudi matin, une brève déclaration soulignant que « les délibérations du conseil des ministres ne sont pas publiques ». Ce texte ajoute : « Le communiqué officiel de ses travaux et les commentaires du secrétaire général de l'Élysée sont les seuls à faire foi ; les journaux qui font état de prétendues indiscrétions n'expriment en réalité que leur propre opinion. »

Ce démenti officiel ne saurait masquer que les socialistes et l'Elysée ont conscience que le premier tour des élections cantonales constitue pour la majorité, à tout le moins, un avertissement, et qu'un tel avertissement doit être pris au sérieux pendant qu'il en est encore temps.

« Reflux » pour M. Lionel Jospin, *« avertissement »* pour M. Michel Rocard : il est clair que, malgré la présentation indulgente de M. Gaston Defferre, le pouvoir mesure désormais qu'il est en présence, en effet, d'un avertissement.

Sans doute, M. Pierre Mauroy s'est-il efforcé de minimiser le recul de la gauche, mais il a admis qu'il aurait souhaité *« deux ou trois points de plus »* : il est vrai que la gauche serait alors restée majoritaire au niveau local.

Mais voilà, ces *« deux ou trois »* points fatidiques ont manqué, alors que la gauche en avait bénéficié avant de conquérir le pouvoir central. Et le président de la République souhaite, sans nul doute, que l'avertissement que constitue l'échec de la gauche soit pris au sérieux. Il a fait part de ce souhait aux membres du gouvernement.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

Le nouveau préfet

Lorsqu'il créa la fonction préfectorale en 1800, Napoléon eut cette formule restée célèbre : « Je veux que les Français datent leur bonheur de l'institution des préfets. » Le gouvernement en place depuis neuf mois tient un langage bien différent. La décentralisation est devenue une nécessité urgente, et elle sera le moyen de créer « une nouvelle citoyenneté ».

Il faut pour cela que les élus remplacent les préfets dans l'exercice du pouvoir exécutif. Dépositaires de nouveaux droits, nimbés d'une légitimité retrouvée, les présidents de conseils généraux et régionaux voient monter leur étoile.

Faut-il pour autant que l'Etat abdique son autorité dans les régions et les départements ? Pour réussir, la décentralisation ne doit-elle pas s'accompagner d'une déconcentration réelle.

Tel était l'enjeu de la réunion ministérielle ce jeudi à Matignon. MM. Mauroy et Defferre n'ignorent pas qu'il faut à la fois contrer les séquelles d'un jacobinisme démodé et éviter un laisser-faire, mortel pour toute politique de solidarité.

S'ajoute aussi, aujourd'hui, une inquiétude politique : les résultats des cantonales ne risquent-ils pas d'aboutir à renforcer, dans un plus grand nombre de cas que prévu, les pouvoirs des élus de l'opposition dans les départements et les régions ?

Souvent injustement décriés parce qu'ils apparaissaient comme le symbole du centralisme bureaucratique (alors que des fonctionnaires d'autres corps méritent davantage de reproches), les commissaires de la République voient s'ouvrir une nouvelle carrière devant eux. Révolu le temps de Lucien Leuwen où ces hauts fonctionnaires passaient le plus clair de leur temps à nouer les intrigues et « faisaient » les élections : ils seront désormais les gérants de la totalité des services et des soucis de l'Etat.

(Lire page 30.)

Vingt ans après les accords d'Evian

Page 2

Les articles du général Jouhaud, de W. Marek, G. Matzneff, J. Roseau et A. de Sérigny

Pages 18 et 19

Livres sur la guerre d'Algérie

Le Cambodge sous l'ombrelle vietnamienne

L'offensive vietnamienne contre la résistance cambodgienne se poursuit le long de la frontière thaïlandaise. Après les Khmers rouges, qui ont perdu du terrain et des hommes, c'est au tour des nationalistes du F.N.L.P.K. de M. Son Sann de subir la pression des forces de Hanoï.

Nous publions ci-dessous l'enquête effectuée par Patrice de Beer au Cambodge à la fin de 1981. Ce reportage a été limité par le temps, les autorités ayant refusé de prolonger au-delà d'une dizaine de jours le visa de notre envoyé spécial, qui était, en outre, accompagné d'un interprète pour tout déplacement et visite. Il ne saurait rendre compte de la situation qui prévaut dans l'ensemble du pays, ne portant que sur les zones contrôlées par la République populaire du Kampuchéa, provietnamienne.

I. — Il y a encore des Khmers rouges

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Kompong-Cham. — Peu avant d'arriver dans la troisième ville du pays, on franchit deux collines couronnées par un temple ; ce sont les Montagnes de l'homme et de la femme. Entre elles, dans la broussaille renaissante, quelques fosses communes ouvertes, qui font partie d'un charnier où les Khmers rouges inhumaient, depuis 1977, opposants ou supposés tels.

Des lambeaux de vêtements, des corps aux mains liées avec de la cordelette derrière le dos, des ossements éparpillés, portent témoignage. Certains paysans, nous dit-on, déterrent les cadavres à la recherche de dents en or ; le métal jaune alimente la contrebande avec la Thaïlande.

Notre accompagnateur est président de la Croix-Rouge provinciale, directeur de la santé et député. M. Sam Sarith, ancien instituteur, a rejoint les Khmers rouges en 1970, le P.C.K. en 1971 ; cadre supérieur en 1975, il a fui après l'échec du soulèvement de mai 1978. Mais il affirme qu'il n'avait pas eu connaissance de tels massacres.

M. Sarith fait partie de ces nombreux Khmers rouges qui, à partir de 1972-1973 jusqu'en 1979, ont rejoint les Vietnamiens, par affinités politiques pour certains, mais aussi pour échapper aux purges ou par opportunisme. Ils représentent 38 % des nouveaux députés (quarante-cinq sur cent dix-sept) ; vingt-trois autres ont été formés au Vietnam, cinquante font partie de ce *« peuple nouveau »* déporté vers la campagne en avril 1975.

(Lire la suite page 6.)

Le Monde

publiera lundi (numéro daté mardi) les résultats du 2e tour des élections cantonales

Exceptionnellement :
LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
paraîtra samedi
(numéro daté dimanche-lundi)

UN GENRE EN EXPANSION

Le roman historique

Né en France avec le romantisme, le roman historique, où se sont illustrés Hugo, Vigny, Dumas, Gautier, Stendhal lui-même et, quelquefois, Balzac, est en train de récupérer ses lettres de noblesse, qu'ils avaient perdues en se confondant avec le roman feuilleton. C'est par lui que Marguerite Yourcenar a forcé les portes de l'Académie française. Quant au succès remporté par la *Chambre des dames* de Jeanne Bourin ou *Louisiane* de Maurice Denuzière, il en a fait rêver plus d'un : éditeur ou écrivain.

Menant à la gloire ou à la fortune, le roman historique se porte cette année particulièrement bien. Si bien même, qu'on peut y voir un courant de la littérature contemporaine. Dès l'automne, il a tenté les jeunes auteurs : Françoise Chandernagor y a fait ses premières armes, éclatantes, sous la bannière de la Maintenon. Des romanciers d'une tout autre veine s'y sont subitement convertis, comme Alain Gerber ou François Weyergans. Même des auteurs du Nouveau Roman y ont touché : je pense, bien entendu, aux sublimes *Géorgiques* de Claude Simon. Rien d'étonnant à ce que le printemps qui commence confirme ce mouvement.

Depuis quelques années, beaucoup de romans destinés aux « lectures d'été » ont puisé leur inspiration dans l'histoire. On les faisait venir d'Amérique, d'Angleterre. Les Français s'y sont mis. Des œuvres de qualité arrivent, qui surprennent par leur diversité.

Parmi celles que nous avons choisies, l'une vous remet en mémoire la triste épopée de la France aux Indes, d'autres vous initient à la fabrication raffinée des vins de Porto ou à l'essor de la botanique au dix-huitième siècle : celui-là prendra la construction d'une forteresse vénitienne pour prétexte à une méditation sur la vanité des choses humaines... Et de quelque côté — ou cieux ou temps — qu'il se situe, on n'en sort jamais la tête vide. — J. P.

(Lire pages 13, 16 et 17 du « Monde des livres » les articles de Jacqueline PIATIER, Ginette GUITARD - AUVISTE, Josane DURANTEAU, Alain ZYSBERG.)

AU JOUR LE JOUR

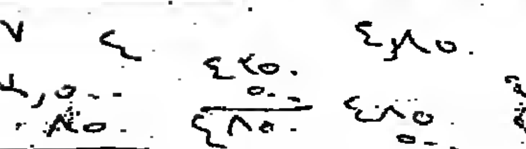
RYTHME

Accélérer, ralentir ou maintenir le rythme du changement ? Vaine question si l'on se souvient que la rythmique est fondée sur l'alternance régulière de temps forts et de temps faibles.

Il y a à la base de la politique un rythme binaire et lancinant : gauche-droite, gauche-droite. Veut-on vraiment accélérer ce rythme ?

BRUNO FRAPPAT.





idées

Vingt ans après

Ce 19 mars marque le vingtième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Wladyslas Marek justifie le choix de cette date comme celle d'une journée du souvenir et du recueillement. Le général Jouhaud voudrait qu'elle ne soit évoquée que comme celle du malheur qui a frappé toute une communauté. Gabriel Matzneff reproche à certains membres de cette communauté le comportement méprisant qu'ils ont pu avoir jadis envers les Arabes. Jacques Roseau souligne la « nouvelle espérance » qui découle, pour les rapatriés, de l'avènement de la gauche. Alain de Sérigny est plus sceptique, et voudrait être sûr que le Conseil constitutionnel soit prêt, si nécessaire, pour que la législation envisagée retienne la notion de « juste prix » en matière d'indemnisation, comme cela a été le cas pour les actionnaires des société nationalisées.

Un deuil profond

Par le général JOUHAUD

C'EST le 18 mars que fut connue en Algérie la signature des accords d'Evian. Cette capitulation de la France fut ressentie avec stupeur par la population, faisant éclater son indignation. Les Français d'Algérie se sentirent trahis. Ils se trouvaient seuls face au destin. D'autant plus seuls que bientôt ils apprendront les compliments adressés par toutes les chancelleries au général de Gaulle. Ils ne seront pas surpris d'entendre le président du G.P.R.A., à Tunis, annoncer *« la grande victoire du peuple algérien »*. Mais ils auront le cœur serré lorsqu'ils liront avec quel enthousiasme une partie de la presse métropolitaine accueillait l'événement, tandis que rares étaient les timides réserves parfois formulées. La France se laissait aller à un lâche soulagement. Heureusement quelques voix courageuses s'élevaient pour stigmatiser ces accords, *« l'une des capitulations les plus néfastes... qu'e consenties notre pays »*, écrira le socialiste M.E. Naegelen. Mais le fait était là. Le lundi 19 mars devait entrer en vigueur le cessez-le-feu.

19 mars 1962. Ce fut pour nous une journée de deuil. Toute l'Algérie s'enfermait dans un silence hautain. Avec une dignité muette, grave, douloureuse, avec une discipline librement consentie, la population, déjà si meurtrie, montrait à la face du monde qu'elle se refusait à être livrée sans réaction à l'ennemi. Mais comment en était-on arrivé à cette extrémité ?

Sous l'impulsion de ses chefs, et en particulier du général Challe, l'armée avait détruit les bandes rebelles. Sur le plan militaire, la victoire était totale. Mais une guerre révolutionnaire ne se termine pas par le seul succès des armes. Encore restait à définir une solution politique tenant compte de certaines aspirations légitimes des Français de confession musulmane, tout en ne transigeant pas sur le maintien de notre drapeau sur cette terre française. C'est dans cette voie que s'étaient engagés les différents gouvernements de la IVe République et que semblait vouloir suivre le général de Gaulle jusqu'au jour où, en novembre 1960, il abattit ses cartes, surprenant même les hauts fonctionnaires d'autorité en Algérie. André Jacomet, secrétaire général du gouvernement, préféra donner sa démission plutôt que d'entériner une nouvelle politique diamétralement opposée à celle qui avait été antérieurement définie.

La politique du général se précisa par la suite pour en arriver à l'indépendance, exigée par le F.L.N. Les Français savaient, dès lors, qu'ils ne pourraient plus vivre sur une terre devenue étrangère. Quel crédit, du reste, pouvaient-ils accorder aux déclarations de Christian Fouchet concernant des garanties qui se révéleront totalement illusoires ? Cette date funeste du 19 mars marquait le début de leur exode.

19 mars. Date d'autant plus pénible à rappeler qu'elle est indissociable de celle de la tragédie du 26 mars, rue d'Isly, où, sur une foule désarmée, brandissant des emblèmes tricolores, le service d'ordre ouvrait le feu, achevait de nombreux blessés, laissant sur la chaussée plus de 40 morts, plus de 200 blessés.

Sait-on ou feint-on d'ignorer que selon les déclarations de son chef, le colonel Goubard, un seul régiment a tiré 1982 munitions de guerre : 1135 cartouches de pistolet mitrailleur, 427 de fusils, 420 de fusil mitrailleur ? Les nazis n'avaient plus le privilège d'Oradour. Grâce au ciel, depuis 1962, on n'a plus tiré contre des manifestants ou même des émeutiers.

On a largement fait état, ces temps derniers, du drame de Charonne. Les victimes innocentes doivent être honorées. De même nous souhaiterions que, demain, la tragédie de la rue d'Isly trouve une audience comparable et que les commentaires soient empreints de la dignité qui s'impose.

Aussi n'est-ce pas sans indignation que nous avons appris qu'était proposé de célébrer officiellement le 19 mars, fin de la guerre d'Algérie, date que l'histoire ne retiendra pas comme une des plus glorieuses dans les annales de notre pays. Le président de la République, et nous lui en sommes reconnaissants, s'y est opposé. Toutefois, M. Laurain a déclaré que le gouvernement serait représenté à toutes les cérémonies, quels que soient les jours choisis. Il le sera donc à celle qu'organise la FNACA, avec éclat paraît-il, à l'Etoile. Nous ne pouvons que le déplorer, la vocation de l'Arc de Triomphe étant de commémorer des victoires.

⁂

Nous comprenons, me dira-t-on, l'amertume des rapatriés au rappel de cette date qui *les* a plongés dans le malheur. Pourtant y avait-il une solution autre que celle que de Gaulle a imposée ? S'il n'y en avait pas, on doit regretter l'absence de jugement de tous nos hommes politiques qui, dès 1954, considéraient l'abandon vulgaire de l'Algérie aux mains du F.L.N. comme impensable, sinon déshonorant. Le général de Gaulle lui-même n'a pu, en 1958, comme l'affirment ses partisans, concevoir que l'indépendance était inéluctable. Sinon, pour quels motifs, sur son ordre, furent poursuivis pendant quatre ans, avec beaucoup de dynamisme, les combats ? La réponse serait à donner par les fidèles du général aux mères qui ont perdu un enfant, aux veuves, aux orphelins.

Vous ne pouvez nier, pensera-t-on, que l'arrêt des opérations est toujours un soulagement. Que l'on commémora alors l'armistice du 25 juin 1940, qui lui, toutefois, était justifié par *un* désastre militaire. La situation en 1962 était différente, pourra-t-on rétorquer, car c'était une guerre révolutionnaire. Guerre révolutionnaire ou non, lorsqu'on s'incline devant les exigences de l'ennemi, c'est lui qui sort vainqueur de la lutte, et c'est ainsi que le F.L.N. l'entend et l'a présenté. Le cessez-le-feu du 19 mars mettait d'autre part la vie des Européens et des musulmans fidèles en péril. Peut-on, dès lors, commémorer une telle date, sans irriter ceux qui ont été chassés de leur terre natale et qui souffrent toujours, *ne serait-ce qu'au souvenir du pays perdu* ? Le simple décence voudrait que cette date d'un deuil profond pour des centaines de milliers d'hommes ne fût évoquée que comme celle d'un malheur qui a frappé toute une communauté.

Une nouvelle espérance

par JACQUES ROSEAU (*)

EN se prononçant, le 8 avril 1962 par voie de référendum, sur les accords d'Evian, les Français ont été victimes d'une véritable duperie dont les effets dramatiques allaient être douloureusement ressentis par les Français d'Algérie de toutes confessions tout au long de ces vingt dernières années. Référendum dont les principaux intéressés eux-mêmes — puisqu'il s'agissait de leur destin — furent exclus...

Les accords d'Evian constituent une telle imposture que l'on peut difficilement retrouver un exemple analogue à travers l'histoire de notre pays.

Les Français doivent en effet savoir que ces prétendus « accords » ne pouvaient pas en être, du fait même qu'ils n'engageaient qu'une seule des deux parties : la France. Ils n'ont jamais eu le moindre caractère bilatéral : l'Algérie, n'étant pas indépendante, ne disposait ni de souveraineté internationale ni de son droit interne.

En fait, seule l'organisation extérieure rebelle du F.L.N., le G.P.R.A., les a paraphés. Encore ne s'agissait-il que des représentants d'un des sous-courants de la révolution algérienne. Cela est si vrai que, quelques mois plus tard, à Tripoli, le C.N.R.A. (Conseil national de la révolution algérienne) les condamna et revint sur les engagements d'Evian en élaborant le fameux « programme de Tripoli ». Il s'agissait d'un plan de nationalisation de toutes les ressources et de tous les biens existants en Algérie. Il allait être scrupuleusement suivi.

Pourtant, quelques jours plus tard, c'est sur ces mêmes accords, vidés de toute leur substance, que les Algériens se détermineront.

Que restait-il, notamment, des fameuses garanties accordées à la minorité européenne et aux Français musulmans, et autour desquelles le gouvernement français avait bâti toute une immense campagne de propagande ?

On se demande, rétrospectivement, comment un gouvernement a pu abuser ainsi une partie de la communauté nationale lorsqu'il déclarait : « Français d'Algérie, vous jouirez des droits civils, vous pourrez acheter, gérer et céder librement tous les biens ; si vous désirez rentrer en France, vous pourrez y emporter vos biens, vos meubles et vos capitaux... »

Le bilan est accablant pour le pouvoir gaulliste : dans les quelques mois qui suivirent « Evian », plusieurs milliers d'Européens seront enlevés et tués, cent cinquante mille harkis exécutés (d'après le Service historique des armées) et la spoliation totale sera officialisée par Ben Bella...

On ne comprendra jamais comment le gouvernement français a pu être conduit à un tel comportement : comme si nos armées étaient défaites et « Montoire » inévitable ! La situation militaire était loin d'être catastrophique et ne justifiait absolument pas une telle panique.

D'aucuns voudraient faire endosser à la seule O.A.S. l'issue tragique de cette affaire d'Algérie. Ce serait méconnaître la réalité historique ! En effet, l'O.A.S. Algérie n'existait plus après les accords conclus entre Mostefai et Susini, en juin 1962. En revanche, sept cent cinquante mille Européens n'avaient pas encore quitté l'Algérie au moment de l'indépendance, et ce n'est pas l'O.A.S. qui les fera fuir puisqu'ils étaient prêts à jouer le jeu conclu à Evian. Par contre, le massacre de mille cinq cents d'entre eux, à Oran, le 5 juillet 1962, sans que l'armée de Katz lève le petit doigt, aura un effet déterminant.

De même, l'insécurité générale, les affrontements sanglants entre les wilayas et l'occupation illégale de tous les biens provoqueront le plus grand exode de l'histoire de France.

De plus, l'Algérie souveraine ne ratifiera et ne publiera jamais ces accords à son Journal officiel : au regard de son droit interne, ils étaient lettre morte.

Le gouvernement de l'époque allait tout abandonner, tout perdre : les harkis, les pieds-noirs, le sacrifice des militaires appelés et engagés, les immenses investissements du plan de Constantine, le pétrole et le gaz, et aussi, et surtout, l'honneur.

De même que les gouvernements successifs allaient occulter toutes les dramatiques séquelles de cet exode, et les diverses aumônes qui furent distribuées répondaient plus à des exigences électoralistes qu'à l'application du droit et de la justice.

Il aura fallu vingt ans pour que les spoliés d'outre-mer retrouvent, avec l'arrivée de François Mitterrand à l'Elysée, une nouvelle espérance, dont les premières dispositions, prises par le secrétaire d'Etat Courrière, avec le concours de Me Ribs, laissent penser qu'elle est cette fois-ci bien fondée.

(*) Président de l'Association des fils de rapatriés. Porte-parole du RECOURS.

Saisine ou pas saisine ?

par ALAIN DE SERIGNY (*)

DEPUIS les élections présidentielles et législatives, la coalition socialo-communiste n'a cessé de définir ainsi le « changement » : stricte application de la totalité des engagements pris par le président de la République lors de sa campagne.

C'est la raison pour laquelle, chaque fois qu'un texte législatif relatif à l'une ou l'autre des promesses faites par M. François Mitterrand est adopté par le Parlement, les mille voix de l'institution audiovisuelle, que nos nouveaux maîtres se sont empressés de s'approprier, célèbrent à l'envi la promesse tenue...

Pensant aujourd'hui plus spécialement à mes amis rapatriés, je suis tenté, après tous les déboires qui ont été les leurs depuis plus de vingt ans, de leur injecter une piqûre d'optimisme, ma seule crainte étant que les caisses de l'État ne soient trop rapidement asséchées.

S'agissant, en effet, de l'indemnisation des rapatriés, le candidat Mitterrand a déclaré sans ambiguïté, le 4 avril 1981, à Avignon, que l'indemnisation, conformément à une proposition de loi socialiste de décembre 1977, devait avoir pour objet « *la reconstitution intégrale des patrimoines familiaux dans un délai rapide* ».

Inutile d'alourdir d'un quelconque commentaire une promesse aussi précise. Si nos renseignements, pris à bonne source, sont exacts, il semble que le gouvernement soit décidé à préparer un texte de loi, dont le Parlement aurait à débattre au printemps prochain. Dans ce cas, deux hypothèses seulement peuvent être envisagées :

— Ou le gouvernement tient la promesse solennelle du président de la République, ce qui veut dire que les lois précédentes régissant cette matière seront abrogées et remplacées par un texte inspiré du critère présidentiel : la valeur du patrimoine ;

— Ou bien le gouvernement, pris de panique après examen du prix à payer, se borne à aménager les textes existants.

Je ne ferai pas l'injure aux juristes qui dirigent les associations de rapatriés de les croire incapables de saisir les armes que leur procure le Conseil constitutionnel et de s'en servir. Il est inimaginable, en tout cas, que, le Conseil constitutionnel ayant contraint le gouvernement à payer le « juste prix » aux actionnaires des établissements nationalisables, cette même notion de juste prix ne s'applique pas *ipso facto* au calcul de l'indemnisation des rapatriés.

Quoi qu'il en soit, le législateur ne peut plus arguer d'être pris au dépourvu. Selon l'attitude adoptée par le gouvernement dans la rédaction de son texte de loi, il y aura, ou il n'y aura pas, saisine du Conseil constitutionnel.

(*) Ancien directeur de *l'Echo d'Alger*.

Une journée du souvenir

par WLADYSLAS MAREK(*)

L'ÉVENTUALITÉ d'une commémoration officielle du souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie a soulevé bien des passions voici peu.

La décision du chef de l'État, annoncée à la tribune de l'Assemblée nationale par le ministre des anciens combattants, de n'officialiser aucune date, chaque association restant libre de choisir celle qui lui convient, est sans doute plus sage même si elle ne satisfait complètement personne.

En décidant que le gouvernement serait représenté à chacune des cérémonies organisées, le président de la République a, néanmoins, levé l'interdit qui frappait jusque-là la date du 19 mars — anniversaire du cessez-le-feu proclamé en Algérie le 19 mars 1962 à 12 heures — choisie dès 1963 par la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie pour honorer la mémoire des trente mille militaires français tombés, pour la plupart à l'âge de vingt ans, ainsi que celle des victimes civiles des conflits d'Afrique du Nord.

Il serait temps, à ce sujet, que l'esprit de tolérance l'emportât enfin sur les passions partisanes.

L'issue de la guerre d'Algérie a suscité, ici, un immense soulagement, là, une profonde amertume.

Respectueuse des idées et de la sensibilité de chacun, la FNACA a toujours laissé une entière liberté d'appréciation à tous.

Nous comprenons — et personnellement j'en mesure toute l'ampleur — le drame vécu tant par ceux qui se sont battus pour une autre solution, alors même que tout espoir était perdu, que par ceux qui ont dû tout quitter, même s'il apparaît encore plus aujourd'hui que ne pouvait être modifié le cours irréversible de l'histoire.

De la même manière, nous leur demandons de ne voir dans la commémoration du 19 mars que la signification qu'elle a toujours eue à nos yeux, à savoir celle d'une journée du souvenir et du recueillement et, en aucun cas, d'une fête nationale, comme cela a pu être affirmé ici ou là.

Que cela plaise ou non, c'est le cessez-le-feu qui met fin à la guerre et c'est donc lui qui, en toute logique, convient le mieux pour se souvenir.

Le 19 mars : un bon choix

Le fait qu'aucune autre date ayant trait directement à la guerre d'Algérie n'ait pu être proposée confirme que le 19 mars constitue le bon choix.

Les Français ne s'y trompent d'ailleurs pas, puisqu'un sondage IFOP — l'*Ancien d'Algérie*, réalisé dans la semaine du 22 au 28 septembre dernier dans les conditions les plus défavorables qui soient, compte tenu de la polémique qui battait son plein — a démontré que, pour plus de 52 % d'entre eux, la date du 19 mars convient, que 20 % seulement y sont opposés, tandis que 28 % restent indifférents, comme, sans doute, à toute commémoration.

C'est donc forts de l'appui de la grande majorité de nos concitoyens de toutes opinions que, le 19 mars 1982, nous célébrerons dignement — mais sans faste déplacé — avec une représentation des pouvoirs publics — mais même sans elle s'il le fallait — le souvenir de toutes les victimes des conflits d'Afrique du Nord, qu'elles soient tombées avant ou après le cessez-le-feu.

Cette commémoration sera ainsi officialisée de fait, à l'occasion du vingtième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

(*) Président national de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

« Le dernier quart d'heure »

par GABRIEL MATZNEFF

C'EST la fin de l'été. La guerre d'Algérie dure depuis six ans. L'avion Bône-Constantine ne cesse de jouer à la montagne russe : le moindre trou d'air, et c'est la Foire du Trône. Parmi les passagers, un appelé du contingent, soldat de deuxième classe dans un régiment d'infanterie de marine. Il est en permission de détente et il vient visiter son frère aîné, officier parachutiste, grièvement blessé à la tête au cours d'un accrochage dans les Aurès. C'est son premier voyage dans le Constantinois. En revanche, il connaît bien Alger et ses environs, en particulier, Cherchell, l'antique Césarée du roi Juba, où, avant son incorporation, il a fait de l'épigraphie latine et écrit un essai sur le suicide chez les Romains.

Le vieux coucou grince, frémit. A chaque instant, on a la sensation qu'il va se séparer en mille morceaux. Le jeune soldat ferme les yeux. On lui a dit que Constantine est une des villes les plus dangereuses d'Algérie, et que les attentats y sont quotidiens, mais si l'avion explose en plein ciel notre permissionnaire n'aura plus à craindre d'être égorgé au coin d'une rue. *« O Criton, si telle est la volonté des dieux, qu'il en soit ainsi. »*

L'an passé, il se trouvait à Cherchell quand le général de Gaulle a prononcé son fameux discours sur l'autodétermination du peuple algérien. Lorsque le général s'était tu, un pied-noir avait soufflé d'une voix rauque : *« Maintenant, c'est foutu ! »* Ils sont curieux ces pieds-noirs. En public, ils n'ont que les mots d'intégration et de fraternisation à la bouche, mais dans le privé ils tiennent sur les Arabes, qu'ils appellent les « melons » (*« parce que sur dix il n'y en a qu'un de bon »*), les propos les plus hostiles, les plus méprisants. Notre jeune soldat n'oublie pas cette mère de famille, de la bonne bourgeoisie algéroise, qui, un dimanche matin où ils se rendaient en voiture à l'église de Sidi-Ferruch, désignant un groupe assez compact d'Arabes, avait dit d'une voix claire : *« On a inventé des insecticides contre les moustiques. Eh bien, on devrait aussi inventer une poudre contre ces gens-là. »*

Assurément il existe des pieds-noirs qui croient à l'intégration, et qui souhaitent sincèrement que les Arabes deviennent des Français à part entière. Toutefois, notre jeune soldat n'en a jamais rencontré. De même, les Algériens qu'il connaît, quand, évoquant « les événements », ils parlent des Français, cela signifie toujours les Européens. Pour eux, en Algérie, il y a les Français et les Arabes : deux communautés distinctes. Cependant, la propagande officielle continue de distiller les mêmes vieux mensonges optimistes : l'intégration, « le dernier quart d'heure ». Quand Amirouche a été tué dans le Chénoua, le commandement français a fait distribuer le tract suivant : *« Fellagas, rendez-vous ! Bientôt vous n'aurez plus que des bâtons pour vous battre. »*

Hôpital Laveran, cœur sanglant de Constantine. Le soldat est au chevet de son frère, l'officier. C'est miracle que celui-ci soit vivant. La balle, après avoir traversé la joue et brisé la mâchoire, s'est coincée entre le nerf pneumo-gastrique et la veine jugulaire. A quelques millimètres près, c'était la fin. Pendant ce temps, au bar du Cirta, l'hôtel chic de la ville, les colonels conspirent ferme. Ici Grand Soleil. Je vous reçois 5 sur 5. Sur les murs, en lettres énormes : *« Algérie française pour toujours. »*

étranger

EUROPE

Italie

Deux ministres démocrates-chrétiens sont accusés par « l'Unità » de tractations avec les Brigades rouges

De notre correspondant

Rome. — La Démocratie chrétienne a-t-elle traité avec les Brigades rouges par l'intermédiaire de la Camorra (mafia napolitaine) dans l'affaire de l'enlèvement de l'assesseur régional de Campanie, M. Ciro Cirillo, au printemps 1981 ? Ce n'était jusqu'à présent qu'un sujet de polémique, tout portant à croire que la Camorra avait joué un rôle intermédiaire pour le paiement de la rançon (1,5 milliard de lires), empochant au passage de solides « indemnités ».

Aujourd'hui, l'affaire provoque une âpre querelle politique entre la D.C. et le parti communiste qui pourrait avoir pour première conséquence le retrait du soutien des démocrates chrétiens au maire communiste de Naples.

Vives réactions de la D.C.

L'Unità, organe du P.C.I., avait affirmé le 16 mars qu'un ministre et un sous-secrétaire d'Etat s'étaient rendus dans la prison d'Ascoli-Piceno, dans la région des Marches, pour rencontrer le chef de la nouvelle Camorra organisée, Raffaele Cutolo. Le journal produit ce jeudi en première page un document de police adressé au ministère de l'intérieur faisant état de deux visites faites à Cutolo dans sa prison par MM. Vincenzo Scotti, aujourd'hui ministre des biens culturels, et Francesco Patriarca, sous-secrétaire à la marine marchande.

« *Après quelques heures de négociation, le plan de la tractation avec les B.R. a été mis au point* », précise le document.

Les articles de *l'Unità* ont provoqué un tollé dans les rangs de la D.C., et des démentis formels de la part des intéressés. Selon M. Piccoli, secrétaire général du parti, « *il ne s'agit que d'une honteuse calomnie, une méthode à laquelle les communistes n'avaient plus recours depuis trente ans.* » M. Scotti, non seulement dément, mais intente une action en dommages et intérêts à *l'Unità*. M. Patriarca dément également. Quant au principal intéressé, M. Cirillo, il a déclaré ne pas vouloir trancher pour le moment. Le ministère de l'intérieur, affirmant qu'il est étranger au document, a cependant ouvert une enquête.

Le document reproduit par *l'Unità* précise que, après l'accord intervenu entre les deux personnalités démocrates chrétiennes et le chef de la Camorra, la rançon aurait été payée par l'entremise de la banque de Salento.

L'affaire pourrait avoir des développements importants. Devant l'opinion publique, la D.C. s'est toujours posée en parti de la *fermeté* vis-à-vis des terroristes. Alors, pourquoi avoir « laissé tuer » Aldo Moro et avoir traité en plus par l'intermédiaire d'une organisation criminelle avec les Brigades rouges dans le cas de M. Cirillo ?

L'Unità n'est pas un journal à révélations sensationnelles. Dans un éditorial, son directeur affirme avoir fait son « devoir d'information ». Il reste que l'organe du P.C.I. n'agit généralement pas à la légère, ne lançant une offensive que lorsque cela est politiquement opportun et étant beaucoup plus prudent dans d'autres cas. Qui est, cette fois, l'objectif du P.C.I. ? Apparemment, seuls les plus hauts dirigeants étaient au courant de la publication du document par *l'Unità*. M. Valenzi, maire de Naples, a non seulement été surpris, mais précise que le jour de la visite à Arsoli-Piceno, M. Scotti se trouvait en fait à Naples... Quant à la banque de Salento, elle dément catégoriquement le versement.

PHILIPPE PONS.

Grande-Bretagne

Le malaise de la police relance le débat sur « la loi et l'ordre »

De notre correspondant

Londres. — La récente publication de statistiques témoignant d'une augmentation rapide de la délinquance et de la criminalité (*le Monde* daté 14-15 mars) ainsi que plusieurs incidents dans lesquels des policiers ont trouvé la mort relancent en Grande-Bretagne le débat sur « *la loi et l'ordre* ». Autrefois donnée en exemple dans tous les pays démocratiques, la police britannique est contestée pour des raisons contradictoires. Les uns lui reprochent d'avoir durci ses méthodes et abandonné le flegme qui fit sa réputation, les autres mettent en cause sa « faiblesse » ou le manque de soutien dont elle serait victime de la part des autorités politiques.

Dans une situation sociale marquée par la montée du chômage, se développent les tensions raciales et un malaise dans la police elle-même. Cette crise a paru assez grave à Mme Thatcher pour qu'elle fasse connaître personnellement ses préoccupations. Par principe, le premier ministre se sent proche des tenants les plus déterminés de la loi et de l'ordre. Elle estime que la croissance de la criminalité est un aspect particulier du déclin général de la discipline sociale. Au congrès de son parti, en octobre dernier, elle n'avait pas bougé pour défendre son ministre de l'intérieur accusé de « mollesse » par des militants conservateurs qui brandissaient des menottes à la tribune et réclamaient le rétablissement de la peine de mort.

Cependant, pour ne pas donner d'arguments aux députés conservateurs qui l'accusent d'inaction, Mme Thatcher s'est placée cette fois-ci au côté de son ministre, M. William Withelaw ; elle a fait rappeler que depuis son arrivée au pouvoir les effectifs de la police avaient été renforcés, que les salaires des policiers avaient augmenté plus vite que les autres, et que le budget consacré au maintien de l'ordre était celui qui s'accroissait le plus rapidement.

Mais la politique de la police est aussi contestée. Certains responsables préconisent une attitude très libérale et misent sur une coopération étroite entre la police, d'une part, les élus locaux, les dirigeants des associations de jeunesse ou les chefs des minorités raciales, d'autre part, pour assurer la paix publique. D'autres officiers de police rejettent cette méthode et veulent accroître leur liberté de manœuvre par rapport au pouvoir politique. C'est le cas du chef de la police de Manchester, le commissaire Anderton, qui vient de dénoncer un « complot » visant à miner les structures de la société britannique, y compris la monarchie. « *Je suis convaincu que la police est maintenant la cible prioritaire d'une entreprise de subversion et de démoralisation* », a déclaré M. Anderton. Il demande la dissolution des commissions de police qui permettent aux élus municipaux de contrôler l'action des forces de l'ordre ; mettant implicitement en cause le parti travailliste, il estime que ces commissions sont infiltrées par les marxistes, « *un ennemi plus dangereux, insidieux et impitoyable que tout autre depuis la guerre* ».

La Fédération de la police, qui tient lieu de syndicat, vient de son côté de lancer une grande campagne publicitaire de 30 000 livres (3,3 millions de francs) dans cinq grands journaux en faveur du rétablissement de la peine de mort pour les meurtriers de policiers. La peine capitale a été abolie en Grande-Bretagne en 1965. Bien que de nombreux Britanniques soient partisans d'un retour à la pendaison, il est exclu qu'il se trouve au Parlement une majorité en faveur de cette mesure extrême.

DANIEL VERNET.

● *Visa refusé à un officiel soviétique* : Les services suédois de l'immigration ont refusé d'accorder un visa d'entrée au vice-ministre letton des affaires étrangères, M. Nicolas Neiland. Selon le *Dagens Nyheter*, M. Neiland, qui a été pendant sept ans directeur du bureau de l'agence soviétique Novosti à Stockholm, souhaitait accompagner, en tant que traducteur, l'équipe de tennis qui a rencontré la Suède pour les matches de la Coupe Davis.

Pologne

Président de la région de Varsovie réfugié dans la clandestinité

M. Bujak invite les partisans de Solidarité à réclamer au gouvernement l'indépendance du syndicat

M. Zbigniew Bupak, président de Solidarité pour la région de Varsovie, réfugié dans la clandestinité, appelle les membres du syndicat indépendant « *à manifester leur présence* » dans le débat ouvert par le gouvernement. Dans le n° 6 du bulletin clandestin *Tygodnik Mazowsze* en date du 13 mars, M. Bujak considère que c'est maintenant que se joue l'avenir du mouvement syndical, « *à savoir s'il sera indépendant et autogéré ou assujetti* ».

« *Il faut*, poursuit M. Bujak, *répondre de façon claire et sans équivoque aux tentatives massives de limiter les libertés syndicales (...). Ce n'est qu'en manifestant notre présence, notre force et notre unité que nous pourrons nous préparer à des actions nationales efficaces qui seront décisives dans notre lutte pour le rétablissement de notre droit à une organisation syndicale indépendante.* » Il demande à tous d'envoyer des lettres au comité gouvernemental chargé des affaires syndicales et de les faire publier dans la presse syndicale.

A Gdansk, le quotidien officiel local affirme qu'une partie des militants de Solidarité — contrairement à ceux qui sont « *loyaux envers le pouvoir* » — ont créé des « *structures de conspiration* ».

Selon le commandant de la milice de Gdansk, leurs activités se manifestent sous la forme de tracts, d'affiches et d'inscriptions sur les murs, qui contestent le bien-fondé de la proclamation de l'état de guerre et critiquent le parti, le conseil militaire de salut national, l'armée, la milice, et la police politique. La milice aurait découvert cinq imprimeries clandestines. Le commandant affirme qu'il y a aussi des groupes qui « *appellent à un terrorisme sanglant et qui rêvent d'une opposition armée souterraine* ». A cet égard, une partie de la jeunesse et du personnel des usines fait preuve de « *fanatisme et de détermination* ».

Des procès

Les procès des syndicalistes continuent. Ainsi, M. Jan Rulewski, le président pour la région de Bydgoszcz, qui avait subi, avec deux dirigeants paysans, un passage à tabac le 19 mars 1981, a été extrait de la prison de Bialoleka où il est interné dans la même cellule que M. Jacek Kuron. Il a été amené, menottes aux mains, devant le tribunal de Nowy-Dwor-Mazowiecki, pour répondre d'un accident de la route. Il est accusé d'avoir involontairement causé un accident mortel, il y a moins d'un an, et de n'avoir pas prêté assistance à la victime. Son avocat a obtenu un ajournement du procès au 21 avril.

A Varsovie, le procureur a demandé à la Cour suprême de porter à huit ans de prison la condamnation à quatre ans et demie de prison infligée le 30 décembre à MM. Slowik et J. Kropiwnicki, président et vice-président de Solidarité pour la région de Lodz.

Enfin, le procès du linguiste Jan Jozef Lipski, l'un des principaux membres du KOR (comité d'autodéfense sociale qui s'est dissous en septembre), s'est ouvert le mercredi 17 mars dans la capitale. On l'accuse d'avoir participé à l'organisation d'une grève à l'usine des tracteurs d'Ursus, après la proclamation de l'état de guerre. En raison de son état de santé précaire, le procès avait été reporté en janvier dernier. L'audience a été consacrée à l'état cardiaque du prévenu. Le tribunal a fait venir un médecin militaire qui a estimé que la vie de M. Lipski était en danger et qui a préconisé son hospitalisation. Mais, le juge a décidé de s'en remettre à ce sujet au médecin de la prison Rakowiecka de Varsovie. Celui-ci avait émis, au mois de janvier, l'opinion que le prévenu était en état de déposer. Il avait été contredit par quatre cardiologues indépendants qui l'avaient, en outre, accusé de négligence à l'égard de M. Lipski.

L'état cardiaque de M. Lipski est effectivement grave. Agé de cinquante-six ans, celui-ci a déjà subi des interventions chirurgicales à Londres et devait en subir une nouvelle à la fin de l'an dernier. Au congrès de Solidarité, il avait été terrassé par une crise ; ses collègues français ont lancé une pétition en sa faveur, qui a recueilli de prestigieuses signatures, et l'ont invité à se rendre en France.

Enfin, un nouvel insigne est apparu depuis quelques jours au revers de la veste de certains partisans de Solidarité : une petite résistance électrique, dont le symbolisme se passe d'explications. Il n'a pas supplanté l'ancien badge blanc et rouge souvent barré d'un trait noir, ou le simple badge blanc porté par certains ou encore la médaille de la Vierge noire de Czestochowa, celle que porte M. Lech Walesa.

● *Un appel de l'épiscopat français.* — Les évêques lancent un appel à la solidarité spirituelle avec les catholiques polonais, afin de financer l'envoi de livres de prière aux jeunes Polonais, dont cinq cent mille feront cette année leur communion solennelle. Pour pouvoir envoyer des missels (prix d'impression 3 F) ou des livres de psaumes traduits par le poète polonais Milosz (7 F), les dons « pour les livres de prière » sont à adresser au Secours catholique, 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07 ou au C.C.P. Paris 5620-09-K.

Espagne

LE PROCÈS DES PUTSCHISTES

Le lieutenant-colonel Tejero cherche à compromettre le général Armada et le roi

De notre correspondant

Madrid. — On attendait avec beaucoup d'intérêt, au procès des auteurs du putsch manqué du 23 février 1981, l'interrogatoire du lieutenant-colonel Tejero, qui avait ce jour-là dirigé l'assaut contre le Congrès des députés. Il avait déjà, lors de l'instruction, semblé chercher son salut dans une fuite en avant, en compromettant de nombreuses personnes.

Appelé à la barre, le mercredi 17 mars, il a, à nouveau, lancé des accusations à gauche et à droite en insistant sur le rôle du général Armada et sur celui du commandant Cortina.

Contrairement aux accusés de grade supérieur qui l'avaient précédé à la barre, le lieutenant-colonel Tejero revendique avec satisfaction son rôle dans le complot : « *J'étais volontaire pour cette opération parce que j'étais d'accord avec ses objectifs...* »

Sûr de lui, il s'essaie à des mots d'esprit et déclenche des rires dans un public qui lui semble tout acquis : « *Je suis obstiné. Je crois qu'on peut abattre un mur à coups de tête ; si on veut, on peut.* » « *Je n'ai pas à vous servir d'aide-mémoire* », répond-il, insolent, à une question de l'avocat du commandant Cortina. Puis, sans se faire prier, il raconte les détails de son épopée.

Il avait depuis longtemps déjà l'idée d'occuper le Congrès ou la Moncloa (le palais du gouvernement). Après avoir reçu, affirme-t-il, des « *encouragements* » du capitaine général de la région militaire de Valence (le général Milans del Bosch), il se décide à préparer cette opération. Lors d'une réunion le 18 janvier à Madrid, présidée par le général Milans del Bosch, les détails concrets de l'occupation du Congrès sont mis au point. On diffère cependant l'opération d'un mois pour que le général Armada tente une dernière fois d'obtenir par des moyens plus pacifiques le « coup de barre » jugé nécessaire.

Le général Armada n'assistait pas à cette réunion, précise-t-il, mais « *les propos qu'il avait tenus antérieurement ont été rapportés. Il avait fait savoir que le roi en avait assez du président du gouvernement, Adolfo Suarez. Le roi avait passé en revue tous les hommes politiques susceptibles de le remplacer, mais n'en avait trouvé aucun qui avait la carrure suffisante.* »

Des décrets-lois étaient prêts

Le lieutenant-colonel Tejero affirme par ailleurs que, le 21 février, il est mis en contact avec le commandant Cortina (des services secrets). Ce dernier, après s'être présenté comme l'« *homme de confiance* » du général Armada, lui précise alors (pour la première fois, selon l'interrogé) que l'assaut du Congrès est fixé au 23. Il ajoute que plusieurs décrets-lois sont déjà préparés et qu'un député se lèvera dans l'hémicycle pour exhorter ses pairs à approuver l'opération.

Le soir du 21, il est présenté par le commandant Cortina au général Armada, qui lui précise que tout se fait « *au nom du roi* ». « *Le général Milans del Bosch était mon chef tactique, mais le véritable commandant de l'opération était le général Armada.* » Il raconte ensuite avec un luxe de détails son entrée dans le Congrès.

Lorsque le général Armada vient le voir dans la nuit, c'est, selon lui, pour lui proposer de « *former un gouvernement de coalition qui serait présidé par Armada lui-même, mais qui ne comprendrait pas d'autres militaires* ». « *J'ai refusé sans hésiter, car ce n'est pas ce qui avait été convenu* », ajoute-t-il.

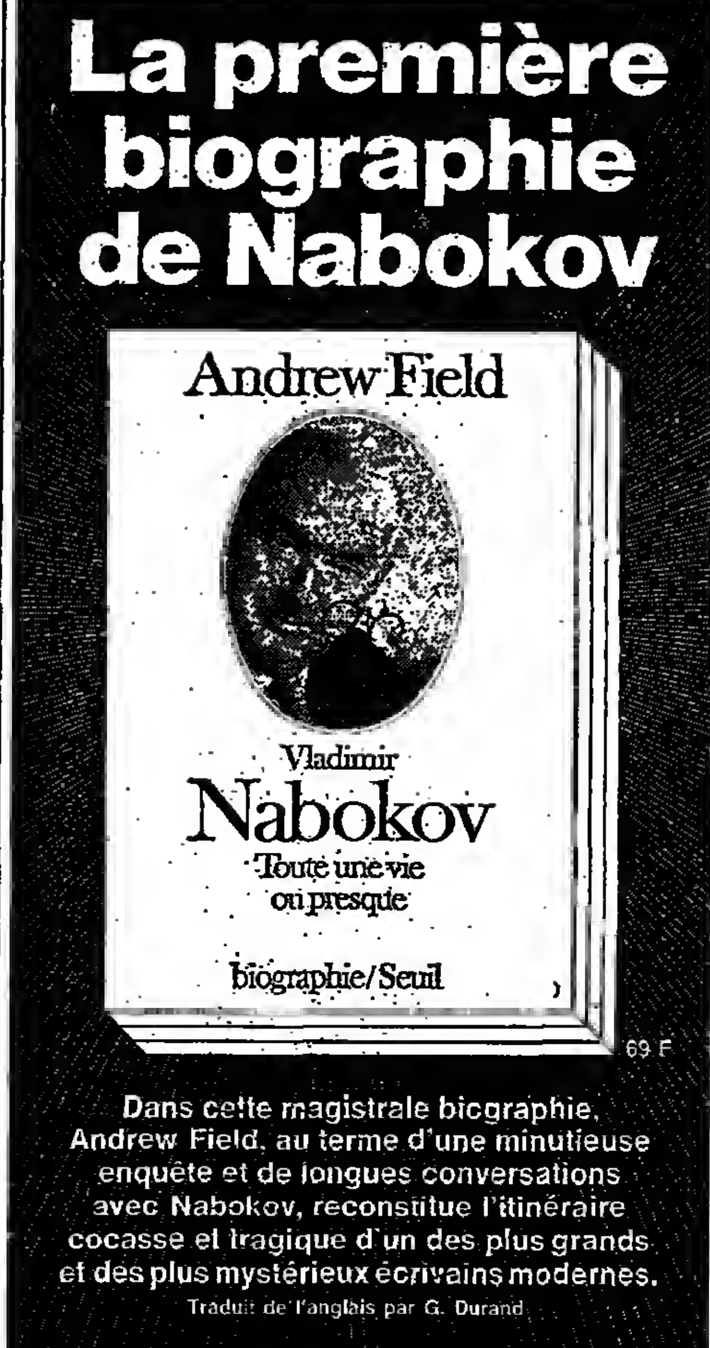
Puis, c'est au tour des avocats des autres accusés d'interroger, la plupart très complaisamment, le lieutenant-colonel Tejero. L'un d'entre eux, Mᵉ Quintana, déclenche les applaudissements du public en exprimant d'emblée à l'accusé « *toute son admiration, son respect et son envie* ». Seuls les avocats du général Armada et du commandant Cortina s'abstiennent de ces civilités. Pressé par eux de questions, le lieutenant-colonel Tejero reconnaît finalement que la date d'occupation du Congrès des députés lui a été fixée non le 21 par le commandant Cortina, mais trois jours plus tôt, depuis Valence, par un intermédiaire parlant au nom d'un officier d'état-major du général Milans del Bosch.

Comment expliquez-vous les contradictions entre vos déclarations à l'instruction et celles que vous venez de faire, demande l'avocat du commandant Cortina ? Pourquoi n'aviez-vous jamais dit auparavant que la réunion du 18 janvier avait abouti à suspendre durant un mois votre opération ? Non sans candeur, l'accusé répond : « *Mes déclarations sont celles d'un subordonné qui attend que ses chefs lui indiquent la ligne à suivre.* » Il reconnaît ensuite qu'il a pu les adapter au « *changement de stratégie* » du général Milans del Bosch.

Ce procédé est celui de la majeure partie des accusés. Plusieurs d'entre eux ont formulé, ces derniers jours, des déclarations impliquant le général Armada, qu'ils n'avaient jamais faites à l'instruction. « *Le temps que nous avons passé en prison avec les autres accusés nous a donné une nouvelle vision des choses* », ont même précisé deux d'entre eux.

De cette manière, ils entendent faire du général Armada (et accessoirement du commandant Cortina) le responsable majeur de l'opération, disculpant du même coup tous les autres accusés, notamment le général Milans del Bosch dont le prestige doit rester intact au sein des forces armées. Surtout, il s'agit, à travers son ancien précepteur, d'impliquer le roi, en laissant croire qu'il avait, dans un premier temps, soutenu l'opération. On semble ainsi chercher à obtenir par l'« intoxication » ce qui n'avait pu être obtenu par les armes : la « déstabilisation » de la démocratie espagnole.

THIERRY MALINIAK.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

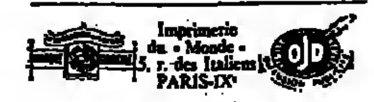
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

AMÉRIQUES

États-Unis

M. Reagan commence à s'en prendre à la presse

De notre correspondant

Washington. — Comme chacun sait, la presse représente un pouvoir considérable aux Etats-Unis. La Maison Blanche le sait mieux que personne, elle qui pose à longueur de semaine pour trois chaînes de télévision et une vingtaine de chroniqueurs. Ne voulant pas commettre les erreurs de M. Carter, considérant la communication comme son principal atout, M. Reagan s'était présenté dès le premier jour en ami des médias. Il flattait les journalistes, les appelait en public par leur prénom, ne manquait jamais de glisser une gentille boutade dans les micros.

Cette politique de séduction aurait-elle échoué ? Dans une interview au *Daily Oklahoman*, l'ancien acteur s'en prend amèrement aux chaînes de télévision, qu'il accuse de déformer la réalité. *« Vous ne pouvez pas*, dit-il, *tourner le bouton, aux informations du soir, sans les voir interviewer un chômeur, ou alors ils sont devant l'usine qui a licencié ses ouvriers. Et ainsi de suite... Ce pessimisme constant peut contribuer à ralentir une reprise économique qui est en vue. »*

La presse américaine rapporte ces propos avec une aimable perfidie. *« Par ses remarques, le président semble admettre que la reprise économique ne va pas comme il l'avait longtemps prédit »*, écrit M. Lou Cannon dans le *Washington Post*. Et de citer — sans le nommer — un responsable de la Maison Blanche, selon lequel on vient d'assister à « la première lézarde » dans l'optimisme présidentiel.

M. James Reston écrit, pour sa part, dans le *New York Times* : *« Vous pouvez toujours dire qu'une administration va vers de sérieuses difficultés lorsque le président commence à attaquer le Congrès et à mettre ses problèmes sur le dos de la presse. C'est le signe que la lune de miel politique de la première année est terminée. »*

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. David Gergen, a tenté de minimiser les propos présidentiels. Selon lui, M. Reagan ne s'attaque qu'à certains reportages des chaînes de télévision. Il a confirmé cependant que la « couverture » télévisée était jugée injuste par la Maison Blanche.

Apparemment, M. Reagan n'a fait que dire tout haut ce qu'il répétait depuis des semaines à ses collaborateurs. Cela ne veut pas dire qu'il déclare la guerre à la presse, comme l'avait fait le vice-président Agnew au début des années 70. Simple geste de dépit, amoureux, pourrait-on dire. L'ancien acteur hait les conflits et adore séduire. Cette vedette de l'audiovisuel n'imagine pas un seul instant de gouverner les Etats-Unis contre la télévision ou même sans elle.

ROBERT SOLÉ.

Canada

Le boycottage de la Chambre des communes par les conservateurs a montré la nécessité de réformer les mécanismes parlementaires

De notre correspondant

Montréal. — L'épreuve de force qui paralysait le Parlement depuis le 2 mars a pris fin, mercredi 17 mars, à la suite d'un compromis entre le parti libéral de M. Trudeau et l'opposition conservatrice dirigée par M. Clark. Le gouvernement s'est engagé à retirer un projet de loi sur l'énergie contesté par l'opposition, qui sera consultée.

Au grand soulagement du personnel parlementaire, exaspéré par le bruit de la sonnerie qui fonctionnait depuis seize jours sans une seule interruption pour appeler les députés conservateurs à regagner leurs sièges : ces derniers ont finalement accepté de voter sur la motion d'ajournement des travaux qu'ils avaient eux-mêmes déposée le 2 mars avant de quitter la Chambre des communes sans participer au vote.

Profitant de l'existence d'une convention qui oblige le président des Communes à s'assurer que le parti au pouvoir et l'opposition sont prêts à voter, les conservateurs ont choisi de s'absenter en bloc pour protester contre le mépris grandissant du pouvoir exécutif à l'égard du Parlement. Pour déclencher cette « grève » spectaculaire, ils ont pris prétexte d'un vaste projet de loi sur l'énergie que le gouvernement voulait faire adopter lors d'un seul vote, malgré les implications très diverses du texte. L'opposition a voulu profiter de l'occasion pour dénoncer le recours de plus en plus fréquent du gouvernement à des procédés de ce genre.

M. Clark s'est insurgé contre le fait que le premier ministre gouvernait désormais souvent par décrets sans consulter la Chambre des communes. *« Les Britanniques créèrent le Parlement il y a plus de six siècles*, a-t-il déclaré, *pour empêcher le roi de continuer à lever des impôts sans l'accord de ses administrés. Le projet de loi de M. Trudeau remet en question le principe de la responsabilité du gouvernement devant le Parlement en voulant créer de nouvelles taxes sans son accord. Ce n'est pas de la démocratie. C'est une farce, et la sonnerie fonctionne pour dénoncer la façon dont les libéraux traitent le Parlement. »*

M. Trudeau, qui est resté à l'écart de cette affaire jusqu'à la veille de son dénouement, a renvoyé la balle à M. Clark en comparant le boycottage des conservateurs aux actions menées par les régimes fascistes à une autre époque. *« Dans l'Espagne franquiste, au Portugal et dans l'Italie fasciste, la démocratie fut détruite par la fermeture des Parlements. »* S'il s'agit là d'excès de langage, dont le premier ministre est coutumier, il reste qu'il existe effectivement un profond malaise à la Chambre des communes.

Ce malaise tient surtout au fait que le parti libéral monopolise le pouvoir depuis le début du siècle. Les conservateurs n'ont été aux commandes que durant vingt ans et rongent leur frein dans l'opposition. Ils expriment leur frustration en exploitant au maximum les failles d'un règlement désuet qui leur permet de retarder indûment l'adoption de certains projets.

De leur côté, les libéraux cherchent à contourner la difficulté en consultant le moins souvent possible le Parlement. La machine est donc grippée, et il est probable, comme l'ont reconnu les libéraux eux-mêmes, que le boycottage des conservateurs aura au moins servi à *« sensibiliser les Canadiens à l'urgence d'une réforme* du *Parlement »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

DIPLOMATIE

Après les propositions de M. Brejnev sur les euromissiles

Bonn accuse Moscou de vouloir « maintenir le déséquilibre existant au profit de l'U.R.S.S. »

Le gouvernement de Bonn a réagi négativement, mercredi 17 mars, aux déclarations de M. Brejnev annonçant notamment un moratoire sur le programme de missiles soviétiques SS-20. Un commentaire officiel relève que la décision de l'U.R.S.S. *« laisse à cette dernière la possibilité de stationner à l'est de l'Oural d'autres fusées SS-20 qui menacent l'Europe occidentale »* et aussi que Moscou *« dispose des deux côtés de l'Oural de sites déjà développés susceptibles d'accueillir de nouvelles fusées SS-20 »*.

Le texte affirme ensuite que la position soviétique a pour but *« d'empêcher le stationnement d'armes américaines équivalentes en Europe (...) et de maintenir le déséquilibre existant dans ce domaine au profit de l'Union soviétique »*.

« Les négociations de Genève ne peuvent être couronnées de succès que si l'Union soviétique est convaincue que les armes américaines seront effectivement installées en Europe à partir de la fin de 1983, au cas où ces pourparlers échoueraient », conclut la déclaration.

● A WASHINGTON, M. Haig, secrétaire d'Etat, a eu avec l'ambassadeur soviétique, M. Dobrynine, un entretien au cours duquel, apprend-on, il a demandé des éclaircissements sur les menaces contenues dans le discours de M. Brejnev à propos de *« mesures de rétorsion »* si les missiles américains sont installés en Europe (*le Monde* du 18 mars). Interrogé à ce sujet, M. Reagan a affirmé qu'il n'avait pas encore eu le temps d'étudier ce passage du discours de M. Brejnev mais que, à son avis, *« ses inquiétudes sont inutiles »*.

● A LONDRES, M. Douglas Hurd, ministre adjoint au Foreign Office, a déclaré à la B.B.C. : *« Je pense que la proposition de M. Brejnev est un pas en avant. Ce que nous voulons, c'est qu'il continue d'avancer jusqu'à accepter les propositions* du *président Reagan, qui sont évidemment beaucoup plus radicales* et *permettraient de se débarrasser de ces armes des deux côtés. »*

● A ROME, le ministère italien des affaires étrangères a estimé que le moratoire soviétique ne contient *« aucun élément* de *nouveauté substantiel »* par rapport aux positions antérieures de Moscou : *« Non seulement il est proclamé après le déploiement de trois cents missiles SS-20 avec neuf cents têtes nucléaires, et alors que le programme de modernisation de l'OTAN n'a pas encore commencé, mais il est limité à la seule partie européenne de l'U.R.S.S. »*

● A PEKIN, un porte-parole officiel a déclaré à propos des déclarations de M. Brejnev : *« Il ne s'agit de rien d'autre que* d'*une manœuvre* de *propagande. »*

● A PARIS, M. Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, a déclaré, à l'issue du conseil des ministres, mercredi 17 mars, que la proposition de M. Brejnev *« mérite un examen attentif qui doit se situer dans l'analyse que nous faisons de l'équilibre des forces dans le monde »*. Il ne semble pas cependant, selon lui, que *« les positions exprimées par l'une ou l'autre des superpuissances permettent* d'*aboutir à une solution de cette angoissante question sur la réduction des armements »*. Paris attend que *« la reprise des négociations* (de Genève) *permette de rechercher le point moyen autour duquel un accord pourrait être réalisé »*.

Pour sa part, M. Cheysson a dit : *« Il n'y a pas là grand-chose de nouveau. On attendait cela depuis trois mois. »*

Enfin, M. Mauroy a déclaré mercredi soir à TF 1 : *« Nous n'avons pas délibéré sur cette question* [au conseil des ministres]. *C'est une fausse sensation dans la mesure où, finalement, il* [M. Brejnev], *propose le gel de son économie. »*

AFRIQUE

Algérie

Le gouvernement prend des mesures pour encourager le secteur privé

Alger. — Une nouvelle étape vers le développement du secteur privé vient d'être franchie avec l'adoption, par le gouvernement, d'un projet de code des investissements qui remplacera, sans doute, celui de 1966 aujourd'hui largement inadapté. Les entreprises du secteur privé pourront recevoir, à leur création ou pour leur développement, une aide financière de l'Etat, les conditions d'accès au crédit variant selon les secteurs d'activité en fonction des priorités du plan.

De notre correspondant

Les actions de soutien, complétées par des mesures fiscales, seront modulées en tenant compte de divers critères. C'est ainsi qu'un soutien sera accordé en priorité aux projets qui répondent aux choix de l'Etat en matière de développement ou concourent à la diminution des disparités régionales et à ceux qui seront lancés par certaines catégories d'investisseurs, comme les anciens moudjahidines (combattants de la lutte de libération) et les personnes comme les émigrés réalisant un apport en devises.

Le gouvernement attend de cette relance du secteur privé une mobilisation de l'épargne, stérilisée ou investie à l'étranger, et une « densification » du tissu industriel en aval du secteur d'Etat, les petites et moyennes entreprises se chargeant de fabriquer les produits de consommation et de les mettre à la portée des citoyens sur tout le territoire. Le secteur privé pourrait ainsi fournir un nombre appréciable d'emplois et jouer un rôle dans la politique de décentralisation mise en œuvre depuis trois ans sous la direction du ministre de la planification, M. Abdelhamid Brahim.

Les promoteurs privés pourront notamment investir dans le domaine du tourisme, les hôtels et les restaurants nécessaires aux besoins d'une population qui se déplace de plus en plus faisant grandement défaut.

Le texte qui sera présenté à l'Assemblée nationale nouvellement élue est conforme aux orientations tracées par la sixième session du comité central du F.L.N. en décembre. Le comité central avait alors spécifié que le secteur privé national devait être complémentaire et non antagoniste du secteur d'Etat, ce qui impliquait *« une orientation rigoureuse ainsi qu'un encadrement et un contrôle qui le préserveraient des influences* du *capital étranger »*. Le comité central recommandait aussi de définir en faveur des petites unités de production du secteur privé *« les assurances et garanties en vue* d'*assurer la sécurité de l'investissement* et *les conditions satisfaisantes* d'*exercice des activités envisagées, ces garanties* et *assurances visant particulièrement à protéger l'effort créateur* et *productif »*.

C'était là un langage que l'on n'avait plus entendu depuis longtemps et surtout depuis le « tournant socialiste » de 1971, qui avait donné la priorité à l'industrialisation grâce à un important appareil public de production et entraîné une régression sensible dans l'industrie, le bâtiment et les travaux publics du secteur privé, qui transféra ses capitaux dans le secteur du commerce et des services. En 1978, le secteur privé ne contrôlait plus qu'un peu plus du tiers de la production nationale alors qu'il en assurait les deux tiers dix ans plus tôt.

Le nouveau code des investissements sera complété par un *« statut de l'artisan »*, également approuvé par le gouvernement, qui délimite ce secteur d'activité et vise surtout à en assurer la promotion, notamment par l'attribution de crédits spécialisés pour l'achat des équipements ainsi que de terrains et de locaux dans les zones aménagées. Enfin, des facilités financières et fiscales seront accordées plus spécialement aux activités d'artisanat d'art, d'artisanat traditionnel et, de façon générale, aux activités productives de biens destinés à l'exportation.

DANIEL JUNQUA.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LE PARTI DEMOCRATIQUE DU PEUPLE AFGHAN (communiste), a lancé, à l'issue de son congrès, un appel insistant à l'*« unité monolithique du parti sur le plan* des *idées et de l'organisation »* ainsi qu'au développement de la *« démocratie et de la discipline internes »*, a rapporté, mercredi 17 mars, l'agence Tass. Cet appel semble confirmer les hypothèses selon lesquelles le congrès, dont les travaux ont duré à peine deux jours, aurait été écourté en raison du conflit entre les deux fractions du parti, le Parcham de M. Babrak Karmal, et le Khalq. — *(A.F.P.)*

Chine

● M. CEAUSESCU fera une « visite officielle d'amitié » à Pékin dans la deuxième quinzaine du mois d'avril. Ce sera son quatrième voyage en Chine où il s'était rendu en 1964, 1971 et 1978. — *(Reuter).*

● L'ACCORD SINO - SOVIETIQUE de navigation sur les cours d'eau frontaliers a été signé le 16 mars dans la ville chinoise de Heihe (Heilongjiang). L'agence Tass indique que l'accord s'est réalisé entre les deux parties *« sur la plupart des questions en discussion »*. Un protocole d'accord similaire avait été signé au mois de mars 1981 entre l'U.R.S.S. et la Chine dans la ville soviétique de Blagovechtchensk.

Gambie

● DES ELECTIONS LEGISLATIVES ET PRESIDENTIELLES auront lieu les 4 et 5 mai en Gambie. Ces consultations font suite à l'adoption, le 10 mars, par le Parlement gambien d'amendements à la Constitution prévoyant que, désormais, le président de la République sera élu au suffrage universel direct. — *(Reuter.)*

Inde

● LE CHEF SPIRITUEL DE LA RELIGION SIKH en Inde, Jethedar Gurdial Singh, est décédé, le jeudi 18 mars, d'une crise cardiaque. Il était âgé de cinquante-sept ans. — *(UPI.)*

● *M. Claude Cheysson*, ministre des relations extérieures, a reçu, le 16 mars, M. James Buckley, sous-secrétaire d'Etat américain pour l'aide à la sécurité, qui effectue actuellement une tournée en Europe en vue de renforcer les sanctions économiques occidentales contre l'U.R.S.S. La délégation américaine a eu ensuite une réunion de travail avec des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, de l'économie et des finances et du commerce extérieur. Enfin, M. Buckley s'est entretenu avec M. Christian Sautter, conseiller à l'Elysée pour les questions économiques internationales. Les Etats-Unis souhaitent que les consultations entamées en Europe par la mission Buckley puissent déboucher à terme sur une réduction substantielle des crédits à l'U.R.S.S. et un durcissement de leurs conditions d'octroi. La mission américaine, qui était le 15 mars à Bonn, doit se rendre également à Londres, Rome et Bruxelles. Du côté français, on continue à se déclarer, après ces entretiens, hostile à des *« mesures qui aboutiraient à bloquer le commerce Est-Ouest »*, telles que le retrait de la garantie gouvernementale aux crédits qui permettent le développement des échanges commerciaux entre Paris et Moscou.

ASIE

Le Cambodge sous l'ombrelle vietnamienne

(Suite de la première page.)

Aux abords de Phnom-Penh, à Cbieng-Aik. des dizaines de fosses rectangulaires similaires contiennent les restes d'autres morts. Combien étaient-ils ? Difficile de le savoir, les trois guides présents donnant des cbiffres allant de près de 9 000 à 18 000. On ne saura jamais non plus le nombre exact de victimes des Khmers rouges. morts de faim, de maladie, exécutés. On parle de 3 millions : mais dans ce cas-là, la population du pays ne pourrait être de 6,8 millions – cbiffre officiel – contre 7 en 1975. A moins que ce nombre n'ait été gonflé pour obtenir plus d'aide ? Toujours est-il que les élites ont été décimées et qu'il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes.

Ces brèves esquisses témoignent à la fois du drame subi par le Cambodge et de sa complexité. « *Parler d'aide humanitaire n'a pas été une blague : on a reconstruit un peuple, des familles, la vie humaine* », nous a dit un diplomate soviétique à Pbnom-Penh. Ils sont complexes ces ex-Khmers rouges qui, aujourd'hui, travaillent la main dans la main avec les Vietnamiens pour le bien-être d'un peuple qu'ils avaient déporté ! Complexes aussi ces anciens « bourgeois » ou « féodaux » anticommunistes qui travaillent pour un régime socialiste dominé par leur ennemi héréditaire !

Il est difficile d'écrire sur le Cambodge : on ne connaît que ce qui parvient aux oreilles et ce que les yeux constatent. Un jour, sur une route calme traversant la rizière, nous sont apparus, venus d'on ne sait d'où, deux gros obusiers de 130 mm vietnamiens. Pourtant rien d'anormal, ni combats, ni camps ni casernes en vue !

Aucun déplacement, aucune interview ne sont possibles sans autorisation : « *Dans un régime socialiste, il faut demander la permission* », affirme une accompagnatrice. Parfois la chance permet de lever un coin du voile. Mais ce qu'on découvre alors est-il toujours représentatif ? C'est sans doute pourquoi les témoignages peuvent être contradictoires. C'est la rançon du manque de liberté qui a balisé ce reportage dont l'objectif est de faire le bilan de trois ans de République populaire du Kampucbéa.



Un quadrillage politique

Les charniers sont sans doute la première chose que voit le visiteur parce qu'ils parsèment le pays, mais aussi parce que les autorités veulent rappeler « *les crimes du régime de génocide Pal Pot – Ieng Sary* ». Comme le centre de tortures de Tuol-Sleng – S 21 – où notre interprète a reconnu le pull-over de son père. Nou Pech, ancien ambassadeur khmer rouge à Moscou, exécuté avec sa femme comme « agents du K.G.B. ». Parmi les gens rencontrés, rares sont ceux qui n'ont pas perdu de membres de leur famille, morts de faim et de maladie surtout, mais aussi assassinés. Ainsi cette paysanne dont six de ses sept enfants sont morts, ou cette orpheline de treize ans, Pao Viry, dont la mère a péri, et qui nous dit que son père, Pao Mon, a été professeur à Besançon.

Pour entrer à Tuol-Sleng, comme partout ailleurs, il faut une autorisation ; le public n'y est admis que le dimanche ! C'est un signe de la bureaucratisation et des contrôles imposés par le nouveau régime. A Kompong-Chhnang, nous avons dû attendre quatre heures dans les bureaux de l'administration provinciale, marqués « *Interdit au public* », l'autorisation de visiter un village, le responsable, arrivé à son travail à 13 h 30, nous a dit : « *Le peuple est trop occupé pour vous voir* ». Pour visiter une usine, il a fallu le tampon de cinq ministères.

Entre Phnom-Penh et l'aéroport de Pochentong, le quartier « Borei de cent maisons » comprend 774 familles de paysans et fonctionnaires. M. Somrith Pbon, chef de quartier, nous explique que les gens sont rassemblés en « *groupe de dix familles* » dirigé par un chef élu ; cinq groupes forment un « *village* » dirigé par un comité de trois ; plusieurs villages composent un quartier administré par sept personnes, dont un responsable pour la propagande, la sécurité, la défense. Ils ont chargés « *de surveiller les conceptions du peuple et de rechercher les ennemis* », plusieurs ont été arrêtés, Khmers rouges, « *Sereika* » favorables au F.N.L.P.K. de M. Son Sann et même un « *espion américain* ». Comment l'a-t-on découvert ? « *Il avait une carte d'identité d'espion américain.* »

Ces comités contrôlent le choix des candidats aux élections, donc leurs propres successeurs, ainsi que le déroulement des opérations. Structure administrative de base, ils sont chargés des distributions de vivres, de papiers d'identité et d'autorisations, des séminaires politiques.

Au début décembre, on pouvait voir dans les rues de Phnom-Penh des dizaines de personnes assises par terre dans d'anciennes boutiques décorées de slogans et de drapeaux rouges : elles assistaient à des séminaires. Les fonctionnaires y passent trois jours par mois. Nous en avons rencontré un qui y est resté deux semaines, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, pour faire le bilan de 1981, entendre les mots d'ordre pour 1982 et organiser « *la lutte contre la guerre psychologique de l'ennemi* ». C'était le moment où se préparait le limogeage du premier ministre et chef du parti, M. Pen Sovan (*le Monde* daté 6-7 décembre 1981 et du 9 janvier 1982).

Cette organisation et ce type de propagande font partie du système politique calqué sur celui du Viêt-nam, qui s'est mis en place graduellement au Cambodge. Dans les campagnes, les groupes de solidarité « *Samaki* », au départ purement agricoles, ont pris aussi un aspect politique. Les services de sécurité sont omniprésents. Il existe au moins trois prisons à Phnom-Penb ; selon des témoins, il y a eu des mauvais traitements, des arrestations arbitraires et des détentions sans jugement. Lors de notre passage, nous avons senti la prudence, voire la crainte, chez des interlocuteurs rencontrés dans la rue. Il est vrai que, depuis début novembre, avait commencé une « *campagne de vigilance contre l'ennemi* », signe à la fois du durcissement d'un régime déçu de se voir, une troisième fois, refuser l'accès aux Nations unies et sujet à des dissensions internes, alors que, en 1981, les Khmers rouges avaient accentué leurs pressions tout autour des zones peuplées. « *Ils n'ont pas lancé plus d'attaques qu'en 1980, mais elles étaient plus en profondeur, vers les routes 4, 5 et 6* », a reconnu un diplomate vietnamien. Au début de 1982, il y a eu une contre-offensive vietnamienne, qui a fait sensiblement reculer les Khmers rouges.

Il est évident que l'on ne rencontre pas de gens qui affirment leur soutien aux Khmers rouges. Il en reste certainement encore, paysans pauvres des campagnes favorisés par le régime précédent, ou même en ville. En octobre dernier, un Khmer rouge infiltré comme chauffeur au ministère des communications a été arrêté. En revanche, l'ambiguïté de certaines réponses laisse à penser que la popularité du prince Sihanouk et des « *Sereika* » (partisans de M. Son Sann) n'a pas disparu, en dépit d'une campagne incessante qui fait d'eux des « *agents khmers rouges* », selon les propres termes du ministre des affaires étrangères, M. Hun Sen. « *C'était bien sous le prince Sihanouk, mais on ne peut pas en parler* » ; « *Si l'ancien régime revenait, ce serait bien* » ; « *Je ne peux rien vous dire* » ; « *La politique, c'est pour les grands messieurs, pas pour les gens comme nous* », nous a-t-on dit. Quant aux Vietnamiens, « *il y en a vraiment beaucoup* », nous a dit un ancien étudiant devenu ouvrier : « *Ils partiront quand il n'y aura plus de Khmers rouges ; c'est du moins ce qu'ils disent !* », a ajouté un fonctionnaire, tout en reconnaissant que les soldats de Hanoï ont eu le mérite de les débarrasser d'un régime aux contraintes inacceptables.

Un P.C. de moins de mille membres

Toujours aussi nombreux sur le plan militaire, ne se cachant pas – des « *budois* » (soldats) nous ont demandé de les prendre en photo, – les Vietnamiens se sont faits discrets dans les administrations qu'ils contrôlent. A Phnom-Penh, leurs postes de garde sont visibles, y compris devant les résidences des dirigeants ; s'agit-il de les protéger contre d'éventuels attentats ou de s'assurer de leur fidélité ? Le 3 décembre dernier, pour le troisième anniversaire de la création du Front de libération (FUNSK), devenu Front uni pour la construction nationale et la défense du Cambodge, la sécurité était mixte, khméro-vietnamienne : devant la salle de réunion il y avait un soldat vietnamien armé et un soldat khmer sans arme. Curieuse célébration pour une République qui se proclame « *populaire* » : le public n'avait pas été informé et les rares badauds étaient écartés avec gentillesse. Seuls une cinquantaine de dirigeants, en rang par trois, ont assisté à cette cérémonie qui a duré moins de cinq minutes.

Un tel contrôle vietnamien – nié par les autorités qui se réfèrent plutôt au terme de « *coopération militante* » – explique aisément le limogeage de M. Pen Sovan, suspecté de vouloir équilibrer l'amitié du puissant voisin par celle de l'U.R.S.S. Il jette un nouveau doute sur l'indépendance du régime. Certaines personnes très bien informées nous ont aussi affirmé que les quatre provinces du nord-est du pays (Mondolkiri, Ratanakiri et Stung-Treng) seraient passées en fait sous administration vietnamienne et que des colons vietnamiens s'étaient installés dans plusieurs régions du pays. M. Pen Sovan avait réclamé leur départ la veille de sa disgrâce.

Ce conflit interne au régime est un des aspects de la fragilité du système dont un Vietnamien nous a affirmé que, selon lui, il ne serait jamais assez fort pour lutter seul contre ses ennemis. Le parti populaire révolutionnaire (P.P.R.K.) compte actuellement entre six cents et mille membres ; il y a trois ans, il en avait entre cinquante et deux cents. Seuls quelques dizaines formés à Hanoï sont sûrs, bien que trois des plus importants aient déjà été limogés. Les autres sont des Khmers rouges reconvertis ou des gens sans grande formation politique passés par les « *groupes noyaux* » chargés de préparer les futurs militants. Dans la province de Kompong-Cbam, la plus peuplée avec plus d'un million d'habitants, il n'y a que trente membres du parti.

Les anciens Khmers rouges ont gardé une partie de leur acquis politique. Certains continuent de penser que « *l'argent est mauvais* » et le IVe congrès du P.P.R.K. a rappelé la nécessité de « *se débarrasser du maoïsme* ». Leur popularité n'est pas très grande, au contraire de celle que commençait à avoir à Phnom-Penh M. Pen Sovan. « *Il y a encore plein de Khmers rouges au pouvoir, c'est pourquoi je veux aller aux États-Unis* », nous a dit une jeune fille. Quant aux anciens partisans du prince Sihanouk ou du régime Lon Nol, beaucoup semblent toujours sensibles à la propagande qui vient de la frontière thaïlandaise. Le réseau de renseignements et de propagande du F.N.L.P.K. ne semble pas mal organisé ; il faut à peine un jour et demi pour aller de Pbnom-Penh au camp de Nong-Chan.

Le Cambodge d'aujourd'hui est gouverné par une administration pléthorique et sans formation, facteur d'arbitraire et de bureaucratisme, avec à sa tête une poignée de communistes. On peut penser que la plupart des fonctionnaires, issus de l'ancienne élite, ont choisi de servir leur pays plutôt que le régime qui l'incarne, et qui leur fournit nourriture et privilèges économiques et sociaux. « *Seuls ceux qui ont une tâche à remplir peuvent vivre à Phnom-Penh, les autres doivent repartir vers la campagne* », nous a dit le vice-président de la municipalité, M. Mok Mareth. Les ministères bénéficient d'emplacements réservés dans les marchés, de facilités commerciales et d'approvisionnement des services, d'un des trois hôpitaux de la capitale. « *Un jour j'ai vu une paysanne sur le point d'accoucher devant cet hôpital*, nous a dit un médecin, *on a refusé de l'accepter, car elle n'était pas cadre.* »

Quelle confiance peuvent avoir les Vietnamiens en de tels alliés ? Sans eux, ils le reconnaissent, le régime de Phnom-Penh s'effondrerait. La survie de la République populaire dépend en effet de facteurs qui la dépassent : le soutien extérieur, les effets du conflit Est-Ouest et sino-soviétique, l'assistance apportée aux Khmers rouges et aux nationalistes, l'aide internationale. Elle est en outre confrontée à une situation économique qui, si elle s'est améliorée, n'en demeure pas moins inextricable.

PATRICE DE BEER.

Prochain article :

COLLECTIVISER SANS FAIRE PEUR

ASIE

Birmanie

La guerre oubliée des Karen contre le gouvernement de Rangoon

De notre envoyé spécial

Kaw-Moo-Rah. — Joseph adore Liszt, Rachmaninov et Chopin. Pour ne pas perdre la main, il se met parfois au piano de l'église baptiste. Un piano dans la jungle... Car Joseph a tout quitté pour s'en aller rejoindre, au beau milieu de la jungle, ses frères les Karen, qui tentent d'arracher au gouvernement birman ce fameux droit à la différence.

Kaw-Moo-Rah, où Joseph travaille depuis près de deux ans au département du commerce, est un village de fortune, bâti à l'écart du front, le long de la rivière Mae Moy, qui sert de frontière avec la Thaïlande. C'est dans ce bourg de quatre mille habitants que le général Bo Mya, président de l'Union nationale karen (K.N.U.), lors d'une récente conférence de presse, a dénoncé *« la nature totalitaire et chauvine du gouvernement de Rangoon »*, puis réfuté *« les allégations mensongères d'un régime qui cherche à déconsidérer notre révolution »*.

De nature pacifique, les Karen, qui se disent les premiers habitants de la Birmanie, ne veulent pas passer pour des belliqueux, des va-t'en-guerre. Ils s'excuseraient presque d'en être réduits à employer la manière forte. Ce qu'ils revendiquent pour eux-mêmes et les autres minorités ethniques, c'est *« une très large autonomie au sein d'un Etat fédéral et le droit pour les Républiques qui composeront ledit Etat de faire ultérieurement sécession »*. Il y a maintenant trente-trois ans qu'ils se battent pour obtenir gain de cause. En vain.

A les en croire, ils contrôleraient environ un tiers de l'« Etat karen » et quelque trois millions d'habitants. Ils évaluent leurs forces à dix mille soldats et vingt mille miliciens. Depuis le début de la saison sèche, leur armée a réussi à repousser les offensives des troupes gouvernementales et, selon des sources thaïlandaises, à mettre hors de combat plus de cent assaillants. En février dernier, dix-huit d'entre eux ont été faits prisonniers, puis relâchés après avoir été dûment sermonnés. L'agence de presse birmane a même récemment indiqué que des éléments karen avaient saboté une voie ferrée près de Moulmein, dans le Sud du pays, provoquant le déraillement d'un train et la mort de trois voyageurs.

« Une plante, un animal ou un homme ? »

A ce jour, les minorités ethniques en lutte contre le gouvernement de Rangoon n'ont pas monté d'opérations militaires conjointes. *« Pour des raisons géographiques*, explique le général Bo Mya, *car nous sommes éloignés les uns des autres. »* Le Front national démocratique, qui rassemble ces tribus depuis 1976 sous l'égide de la KNU, n'est donc qu'un *« tigre de papier »*. Au reste, n'y ont été associés ni les Kachin, trop liés au parti communiste birman, ni l'Armée shan unie, trop compromise dans le trafic de la drogue.

« Dieu est avec notre révolution », affirme, en bon adventiste, le général Bo Mya. Malheureusement, sur la terre des hommes, aucun gouvernement — à l'Est comme à l'Ouest — n'est décidé à lui prêter main-forte. *« Les grandes puissances hésitent à aider les peuples opprimés*, constate-t-il avec amertume. *Même l'ONU est à leur service. »* Les dirigeants karen ont envoyé des délégations à l'étranger, à Singapour et à Taïwan notamment, expédié des lettres aux quatre coins du monde. Un échec diplomatique sur toute la ligne.

Les dirigeants karen imaginent que la chute du général Ne Win, l'homme fort de la Birmanie, *« pourrait arranger bien des choses »*. Pour l'heure, ils n'ont pas d'autre choix que de se battre. Des armes et des munitions, ils arrivent à s'en procurer. *« Beaucoup sont prises à l'ennemi »*, assurent-ils. D'autres — peut-être le plus grand nombre — sont achetées en Thaïlande. Au total un matériel hétéroclite, de facture chinoise, américaine, allemande.

Les recettes du marché noir — les produits qui, de Bangkok à Rangoon, transitent à travers leur territoire, sont frappés d'une taxe de 5 % — ainsi que les bénéfices tirés de la vente de certains minerais comme l'antimoine ou de pierres précieuses permettent d'alimenter le budget de guerre. « *L'Etat karen* » ne risque-t-il pas de devenir ainsi un Etat marchand ? *« Même sans le commerce, nous continuerions d'exister »*, se défend le général Bo Mya.

Qu'est-ce qu'un Karen, au juste ? *« Beaucoup de gens à travers le monde hésitent entre trois réponses : une plante, un animal ou un homme »*, note un responsable de cette ethnie. Joseph sait en tout cas que *« le combat sera encore très long »*. Du moins, ce passionné de musique romantique pourra-t-il exprimer, à sa manière, au piano de l'église baptiste, la nostalgie des siens. En espérant qu'un jour cet air venu de la jungle soit entendu.

JACQUES DE BARRIN.

PROCHE-ORIENT

Bahrein

L'Égypte sera accueillie à bras ouverts quand elle voudra réintégrer la famille arabe

nous déclare le cheikh Khalifa, premier ministre

De notre envoyé spécial

Manama (Bahrein). — *« L'Egypte pourra réintégrer la famille arabe quand elle le jugera opportun, et elle sera accueillie à bras ouverts. »* Le premier ministre de Bahrein, le cheikh Khalifa Ben Salman, répond avec autorité à nos questions, même quand elles sont adressées au chef de l'Etat, l'émir Issa Ben Salman, son frère aîné assis à ses côtés. La conversation à bâtons rompus se déroule dans le bureau d'apparat du chef de l'Etat, en présence du cheikh Mohamed Ben Moubarak et de M. Tariq Al Moayyed, respectivement ministres des affaires étrangères et de l'information. Le souverain, qui préfère se cantonner dans le rôle d'arbitre, émet le vœu que la nation arabe consolide son unité afin de favoriser l'établissement de la paix au Proche-Orient. Il affirme, à plus d'une reprise, que l'échange de visites au plus haut niveau entre dirigeants bahreini et français est *« indispensable »* à une meilleure compréhension mutuelle.

Au cours d'un deuxième entretien, le premier ministre a exposé dans le détail la politique étrangère de son gouvernement avec une franchise qui ne manquera pas de susciter sinon des remous, du moins l'étonnement dans certaines capitales arabes. Compte tenu des rapports étroits qu'entretient Bahrein avec l'Arabie Saoudite, on peut penser que ces propos officiels reflètent dans une large mesure l'opinion des dirigeants de Ryad et sans doute celle de la plupart des régimes arabes « modérés ». Le dirigeant bahreini estime de toute évidence qu'il est temps de mettre un terme à la sanction infligée à l'Egypte à la suite de la paix qu'elle a conclue avec Israël.

« Je vais vous livrer le fond de ma pensée, commence le cheikh Khalifa. *Du moment de son accession au pouvoir jusqu'à sa mort, Sadate a servi sincèrement son pays et l'ensemble du monde arabe. C'était un homme désintéressé. Il faut être honnête et le dire tout haut : il nous a toujours soutenus sans demander quoi que ce soit en échange et il nous a toujours tenus au courant de toutes ses démarches jusqu'au plus petit détail. Nous espérions qu'il réussirait dans la tâche qu'il s'était assignée, à savoir la conclusion d'une paix globale et durable au Proche-Orient. Malheureusement, le président Carter l'a lâché en route, portant ainsi un coup sévère à la sécurité et à la stabilité de la région. »*

Le premier ministre bahreini s'en prend ensuite à l'*« hypocrisie »* d'une bonne partie de la presse arabe, qui, après avoir dénoncé sans relâche la visite de Sadate à Jérusalem, adule actuellement son successeur, M. Hosni Moubarak. *« Le nouveau président égyptien est certes un homme merveilleux*, déclare-t-il, *mais soyons conséquents : ne poursuit-il pas fidèlement la politique de Sadate ? Pourquoi dès lors cette différence de traitement ? La vérité est que l'Egypte est partie intégrante de la nation arabe, laquelle ne peut pas s'en passer. Nombre de gouvernements de la région souhaitent la réintégrer au sein de la Ligue arabe, sans lui poser de conditions irréalistes et humiliantes. C'est à M. Moubarak de décider du moment qu'il jugera opportun. En tout cas nous attendons tous avec impatience l'évacuation du Sinaï le mois prochain. »*

Paris « ne contribue pas à la paix »

Si le chef du gouvernement bahreini se cantonne à cet égard dans les généralités, le chef de la diplomatie, le cheikh Mohamed Ben Moubarak, donne davantage de précisions *« Il va de soi*, nous déclare-t-il, *que l'Egypte pourrait difficilement être réintégrée si elle devait se contenter du premier volet des accords de Camp David, celui de la paix séparée avec Israël, en s'abstenant de poursuivre la route conduisant à un règlement général et définitif donnant satisfaction aux Palestiniens. »*

A ce propos, le cheikh Mohamed évoque la *« profonde déception »* que la politique proche-orientale du gouvernement français a suscitée dans le monde arabe. *« Vous ne contribuez pas à la paix*, répète-t-il, *en confortant Israël au moment où celui-ci ne cesse de défier le monde par ses agressions et ses annexions. La politique des prédécesseurs du président Mitterrand, en commençant par le général de Gaulle, n'était pas, comme on le prétend, déséquilibrée ou pro-arabe ; elle était seulement équitable. Leur condamnation des accords de Camp David était lucide ; ils s'étaient rendu compte qu'une paix séparée dans le contexte du Proche-Orient ne pouvait être au mieux qu'une trêve provisoire. »*

Le ministre bahreini des affaires étrangères se dit *« navré »* par les conséquences prévisibles de la crise de confiance que traversent les rapports franco-arabes. *« Je crains fort*, dit-il, *que nos relations avec Paris ne se détériorent lentement mais sûrement, tout comme elles s'étaient développées progressivement depuis le général de Gaulle pour atteindre leur apogée l'an dernier. »*

Le seul bénéficiaire du *« lâchage »* de la France, estime-t-il encore, est l'U.R.S.S. *« Les prédécesseurs de M. Mitterrand avaient réussi à projeter une image sympathique de l'ensemble de l'Occident, y compris les Etats-Unis, aussi surprenant que cela paraisse. Aujourd'hui, une partie notable de l'opinion arabe, désespérant de la France, tourne ses regards vers Moscou. Elle tend à percevoir les Soviétiques comme leur dernier recours, comme des sauveurs, car elle ne distingue pas de différence entre la politique de M. Reagan et celle de M. Mitterrand, même s'il est vrai que ce dernier tient un autre langage. Les Arabes ont mûri : ils tiennent aujourd'hui davantage compte des actes concrets que des belles paroles. »*

Le cheikh Mohamed prédit des *« catastrophes »*, une *« série d'explosions »* au Proche-Orient, dans le cas où *« la partialité de nos amis occidentaux »* persisterait.

Il réitère, avec la même vigueur que le premier ministre, la volonté de parvenir à une *« paix globale, juste et définitive »* avec l'Etat d'Israël. *« Le plan Fahd est, dans la pratique, celui de la quasi-totalité des pays arabes, et sera sans doute formellement adopté au prochain sommet*, assure-t-il. *Nous demandons à l'Europe, à la France en particulier, d'encourager Israël à réagir positivement à nos propositions, car il faut être deux pour se réconcilier. »*

De toutes les conversations que l'on peut avoir à Manama, on retire la nette impression que ni la paix séparée entre Le Caire et Jérusalem ni même la présence d'une ambassade israélienne au bord du Nil ne gênent outre mesure les responsables. Reste à savoir si le point de vue des « modérés » du Golfe l'emportera au sein de la Ligue arabe.

ÉRIC ROULEAU.

PROCHE-ORIENT

APRÈS LE VOYAGE DU PRÉSIDENT FRANÇAIS EN ISRAËL

Hassan II est « déçu » que M. Mitterrand « n'ait pas dit leurs quatre vérités aux Israéliens »

Dans sa première réaction publique à la visite du président de la République française en Israël, le roi Hassan II du Maroc s'est déclaré, mercredi 17 mars, « *déçu* » par le discours de M. Mitterrand devant la Knesset le 4 mars. Invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, enregistrée à Casablanca, le souverain a rappelé qu'il avait émis le vœu, lors de son passage à Paris fin janvier, que M. Mitterrand dise « *aux Israéliens leurs quatre vérités comme il l'avait laissé entendre publiquement et en tête à tête* ». Il avait, en outre, affirmé, au cours de sa conférence de presse, qu'il était persuadé que le président « *qui a bien boxé pour Israël boxera bien pour les Palestiniens* ». « *S'il a boxé*, a constaté le monarque, *il a un petit peu manqué de punch.* »

Le roi du Maroc assure s'être attendu à un discours « *plus ferme* » et « *plus clair* » et a vu plutôt « *un président de la République française courtois, désireux de se maintenir dans un chemin médian, mais un peu trop indulgent à l'égard de l'agressivité des Israéliens* ».

M. Mitterrand aurait pu « *tout en parlant des Palestiniens de la Palestine occupée, conserver à l'O.L.P. son rôle de leader* », a poursuivi le souverain.

Le souverain chérifien, qui est également président du comité « *Al Qods* » *(Jérusalem)*, a estimé que la prochaine réunion du Conseil de l'Europe dans la Ville sainte « *ne ferait rien pour que la France et l'Europe jouent un rôle positif dans les mois qui viennent au Proche-Orient* ». Il a indiqué que les interlocuteurs européens, qui avaient reçu des émissaires marocains à ce sujet, avaient « *promis de déployer des efforts pour que cette réunion n'ait pas lieu à cet endroit-là* ».

En ce qui concerne les relations entre Tripoli et Rabat, le roi du Maroc a qualifié le colonel Kadhafi de « *voyou, mais voyou sur le plan mystique, c'est-à-dire presque mécréant* ». Il a ajouté qu'il n'avait aucune preuve que le colonel Kadhafi organise le terrorisme international, mais que « *cela ne l'étonnerait pas* ».

Le roi s'est aussi déclaré déçu par l'attitude de l'Algérie, notamment en ce qui concerne la question de l'admission contestée au sein de l'O.U.A. de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Il a estimé que le comportement d'Alger au dernier conseil des ministres de l'O.U.A. à Addis-Abeba « *ne laisse plus la moindre équivoque* ». « *J'ai poussé un ouf de soulagement*, a-t-il ajouté, *je reprends ma liberté d'action... Je dois dire que sur le plan militaire comme sur le plan international et politique, ça me libère car j'avais d'autres cartes à jouer.* »

Enfin, comme les journalistes demandaient avec insistance si le Maroc accordera des facilités militaires aux Américains, le souverain a rétorqué : « *C'est une réponse qui ne vous regarde pas.* »

LES DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE EXPRIMENT LEUR « GRANDE SATISFACTION ».

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), dont le comité directeur s'est réuni le 16 mars, a déclaré, à l'issue de cette réunion, « *prendre acte avec grande satisfaction de tout ce que ce voyage* [du président de la République en Israël] *a comporté d'exceptionnel et d'émouvant.* »

L'agence télégraphique juive fait, d'autre part, état d'une lettre que M. François Mitterrand a adressé au CRIF, dont le président est M. Alain de Rothschild, dans laquelle le chef de l'Etat déclare partager avec celui-ci son « *aspiration à la reprise d'un vrai dialogue entre les deux pays.* »

M. Emile Touati, l'un des dirigeants du CRIF et du Consistoire, écrit notamment dans son éditorial du « Journal des communautés : information juive » : « *Le geste est quelquefois encore plus important, et plus chargé de significations, que la parole (...). Mais le discours lui-même de M. François Mitterrand devant la Knesset fut noble. Cette étape doit déboucher sur des progrès tangibles. Elle serait évidemment totalement compromise si elle était « compensée » par une invitation d'Arafat à Paris.* »

Israël

L'« invention de M. Meridor »

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Yaacov Meridor a vraisemblablement perdu toute chance de succéder un jour à M. Begin. Voici un an, à la surprise générale, le premier ministre avait demandé à cet ancien compagnon de route devenu un homme d'affaires prospère de quitter sa retraite politique pour venir l'épauler dans la campagne électorale et pour être éventuellement son dauphin (*le Monde* du 7 août 1981). Mais M. Meridor, qui n'a pas ménagé ses efforts pour contribuer à la victoire du Likoud en juin, est aujourd'hui la risée des Israéliens et la honte des partisans de M. Begin, à tel point qu'il vient d'envisager de démissionner de son poste de ministre sans portefeuille, chargé de coordonner la politique économique.

L' « affaire Meridor » a, depuis plusieurs jours, éclipsé tout le reste de l'actualité et a déclenché à la Knesset une tempête donnant à l'opposition travailliste, en perte de vitesse, l'occasion de manifester son agressivité. M. Meridor promettait depuis des mois de révéler une invention miraculeuse qui devait bouleverser l'histoire d'Israël.

« *Bien est surpris qui croyait surprendre* », telle pourrait être la morale de cette tragi-comédie à suspense montée par M. Meridor, mais dont le dénouement lui a échappé. Ce personnage pittoresque, bouillonnant d'idées et qui a toujours eu le goût de la mise en scène, aura appris que la publicité peut être une arme à double tranchant. Deux jours avant les élections, M. Meridor avait soudain annoncé que les chercheurs travaillant à son service étaient en train de mettre au point un nouveau procédé permettant de produire de l'électricité à très bon compte.

Selon lui, les Arabes allaient en être réduits « *à boire leur pétrole* » et les dirigeants européens ne seraient à l'avenir plus obligés de « *leur lécher les bottes* ». En Israël, où l'on est obnubilé par l'impression de puissance que donnent les pays « *ennemis* » producteurs de pétrole, de pareilles affirmations ont pu influencer l'électeur. Les travaillistes ont amèrement dénoncé cette « *publicité électorale déloyale* ».

Entretenant à l'excès le mystère sur la nature exacte de l'invention, M. Meridor avait suscité des soupçons, mais il se défendait en déclarant qu'il fallait garder le secret pour ne pas attirer la convoitise de la *concurrence*. Enfin, il devait fixer au 15 mars le moment de la révélation, qui serait annoncée de la tribune de la Knesset. Hélas pour lui, le *matin même*, la presse a dévoilé l'identité de l'« *inventeur* ». Coup de théâtre ! *M. Daniel Berman* jouit d'une certaine notoriété, mais il s'agit de celle que lui ont donnée, en 1980, les tribunaux en le condamnant à trente mois d'emprisonnement avec sursis pour escroquerie, abus de confiance et vol. A plusieurs reprises, M. Berman s'est attribué des diplômes et des qualifications qu'il n'a jamais obtenus. Il s'est même fait passer pour commandant, alors qu'il n'était que caporal.

Auparavant, la télévision avait montré le prototype de l'appareillage mis au point par M. Berman. Ce n'est qu'un système destiné à accroître le rendement des turbines, actuellement utilisées pour produire de l'électricité... M. Meridor, qui a affirmé avoir tout ignoré du passé de son protégé, a proposé à M. Begin de lui remettre sa démission. Le premier ministre l'a refusée dans l'immédiat pour ne pas donner satisfaction à l'opposition, mais la carrière politique de M. Meridor semble définitivement compromise.

FRANCIS CORNU.

Égypte

UN OULÉMA MODÉRÉ EST NOMMÉ A LA TÊTE DE L'UNIVERSITÉ D'EL-AZHAR

Le cheikh Abderrahmane Bissar, recteur d'El-Azhar et grand imam d'Egypte, étant mort subitement le 9 mars, le président Moubarak a nommé, mercredi 17 mars, un autre ouléma, le cheikh Ali Gad El Haq à la tête de l'« université - cathédrale » (Jacques-Berque) de l'islam sunnite.

Le cheikh Gad El Haq, docteur en théologie islamique, était, jusqu'à sa promotion, ministre des waqfs (biens religieux de mainmorte), poste auquel il avait accédé après avoir occupé, à l'époque de Sadate, les hautes fonctions de grand mufti d'Egypte — l'équivalent, *mutatis mutandis*, de l'archevêque de Paris. Le cheikh Gad El Haq passe pour un musulman pondéré. En juin, lors des sanglants incidents confessionnels du Caire, il avait été la seule personnalité islamique à réprouver, même si ce n'était que du bout des lèvres, la violence intégriste.

Le recteur d'El-Azhar, qui porte aussi le titre de « cheikh de l'islam », est traditionnellement considéré, bien qu'il soit toujours Egyptien, et choisi par Le Caire, comme la plus haute autorité morale de l'islam orthodoxe, sunnite depuis plusieurs siècles. El-Azhar a été fondée il y a mille ans par la dynastie chiite (hétérodoxe) des Fatimides : elle demeure, malgré son enseignement théologique sclérosé, le plus prestigieux des foyers spirituels et universitaires du monde musulman pour les sunnites, mais aussi pour nombre de chiites. — J.-P. P.-H.

Libye

L'annonce de la libération de la famille Dupont

CLÉMENCE A L'ESBROUFE

« Graciés » mercredi 17 mars par le colonel Kadhafi, Mme Denise Dupont et ses deux fils Alain et Jean-Claude, incarcérés depuis avril 1980 à Tripoli et condamnés en février à la prison à vie pour « *espionnage au profit de l'impérialisme américain et du sionisme* » (*le Monde* du 23 février), devraient être de retour en France dimanche 21 ou lundi 22 mars. Seul le fils cadet, Jean-Claude, se trouve actuellement dans un état psychique à peu près normal. Ce jeudi 18 mars au matin, aucun des membres de la famille Dupont n'avait encore été remis au consul de France.

Ainsi se termine — sans doute grâce aux démarches discrètes de diplomates français et d'élus locaux du nord de la France, dont les Dupont sont originaires, mais aussi peut-être grâce à l'intervention du chancelier Kreisky qui recevait récemment, à Vienne, le Guide de la révolution libyenne — une tragi-comédie où le tragique l'emportait largement sur le comique.

D'aucuns seront peut-être tentés de célébrer la « clémence » du colonel Kadhafi sans mesurer toute la part d'esbroufe que comporte son geste. Il est trop facile de vouloir faire passer pour l'Orchestre rouge trois idiots manifestement égarés en Afrique arabe et de se donner ensuite les gants de les « gracier ». Cette méthode n'est malheureusement pas propre à la Libye. Alger, sans aller plus loin, y ayant parfois eu recours lors de périodes de tension avec Paris à l'époque de Boumediène. Il arrive, en effet, que le faux-semblant puisse être « payant » en diplomatie. Tripoli l'a bien compris, qui vient de supprimer un obstacle psychologique important sur la voie de ses retrouvailles avec l'Europe occidentale. — J.-P. P.-H.



Le Monde

politique

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Le pouvoir est conduit à se préoccuper davantage de son électorat populaire

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand n'a pas lieu de penser qu'il s'agit d'un revers catastrophique : il estime que la réalité du rapport de forces entre la gauche et la droite a été mesurée lors du premier tour de l'élection présidentielle. Le premier ministre s'est d'ailleurs lui-même appuyé sur ce résultat mercredi soir à TF 1 pour faire apparaître la progression des socialistes (de 28,5 % à 31,7 % avec le M.R.G., le P.C. passant de 15,3 % à 15,7 %). Mais nul dirigeant ne saurait se satisfaire du constat des progrès du P.S. dans un recul d'ensemble de la gauche.

Il est pour le moins inquiétant, pour tout président quel qu'il soit, même s'il a pris soin de ne pas s'engager lui-même dans la bataille électorale, de constater qu'après dix mois de gestion il n'a pas commencé à modifier le rapport de force en sa faveur.

Avant même son élection, le chef de l'Etat avait fait part de sa volonté de « rassembler », pour mobiliser « toutes les énergies » autour d'un projet de redressement de l'économie du pays. Il peut constater aujourd'hui que son gouvernement ne rassemble guère. Il est en droit de s'interroger sur les raisons pour lesquelles les améliorations apportées à la condition de certaines catégories sociales ne portent pas leurs fruits électoraux. Il peut être tenté de chercher la cause de ce manque à gagner dans une formule qu'il n'a pas utilisée mais qui traduit sa pensée : au fond, le gouvernement « vend mal » sa politique.

Le fonds et la forme

Ces questions ont été abordées mercredi 17 mars en conseil des ministres. Compte tenu de l'heure tardive, le chef de l'Etat a souhaité que, après l'exposé de M. Defferre présentant les résultats du premier tour, la discussion ne soit pas trop longue. Mais un premier échange a eu lieu. A aucun moment M. Mitterrand ne s'est désolidarisé de l'équipe gouvernementale : son souci était moins d'admonester que d'analyser les causes d'une situation, et de s'attacher aux moyens de la redresser ; d'aiguiser en quelque sorte une volonté, qui doit être commune, de réagir.

Il n'empêche que se sont les méthodes de travail et d'explication du gouvernement qui sont en cause ; que trop de membres du gouvernement ont commis trop de maladresses ; et qu'il convient d'inciter tous les pôles du pouvoir (gouvernement, parti, groupes parlementaires) à un effort de rigueur et de discipline.

Reste à savoir si l'on peut se contenter d'une explication qui privilégie la forme et non le fond de l'action gouvernementale. L'inquiétude des communistes est précisément qu'à la faveur du recul de la gauche ne resurgisse la problématique de la « pause » dans les réformes. « *Les dirigeants de la droite ont compris l'intérêt qu'il y a pour eux à utiliser le thème de la pause* », écrit d'ailleurs l'hebdomadaire du P.C.F., *Révolution*, publié vendredi 19 mars.

Aussi bien M. Mauroy que M. Jospin ont été fermes sur ce point : le changement, tel qu'il a été annoncé, doit se poursuivre. Il s'agit, pour le premier ministre comme pour le premier secrétaire du P.S., non pas tant de rassurer le partenaire communiste que d'agir en fonction d'une analyse du scrutin cantonal.

« Battez-vous »

Cette analyse a été ébauchée au conseil des ministres. Il en ressort que la gauche a, certes, payé le prix d'un certain nombre de mécontentements catégoriels, qu'il s'agisse des cadres, des paysans, ou des écologistes. Il faudra donc que le gouvernement tienne compte de ces mécontentements : le président de la République a donné l'exemple, mercredi, par une déclaration on ne peut plus ferme sur les questions agricoles : à Bruxelles, la France défendra « *pied à pied* », avec « *opiniâtreté* » les intérêts des agriculteurs français ; le P.S. n'était pas en reste : son état-major a rencontré celui de la C.G.C. ; des groupes de travail vont être mis en place.

Mais, aux yeux du gouvernement, l'essentiel du « manque à gagner » enregistré le 14 mars ne se situe pas là : l'opinion générale et, semble-t-il, celle du chef de l'Etat est qu'une partie de l'électorat de gauche, donc de l'électorat populaire, a fait défaut à la majorité. Parce que, à tort ou à raison, cet électorat pense que les progrès sociaux tardent à venir.

Sans doute les premières mesures du nouveau pouvoir visaient-elles à opérer un certain nombre de rattrapages (allocations familiales, vieillesse, SMIC, etc.). Mais, face à la fronde patronale du dernier trimestre, et en raison des contraintes budgétaires, le gouvernement avait décidé de ne pas trop « charger la barque ». Ce retard devait être corrigé grâce à la procédure des ordonnances, adoptée en raison de la rapidité qu'elle permet. Les l Les difficultés qui ont accompagné l'adoption de l'ordonnance sur les trente-neuf heures ont conduit le pouvoir à repousser (pour éviter qu'elles ne se renouvellent) l'adoption de l'ordonnance sur l'abaissement de l'âge de la retraite... au lendemain des élections cantonales. En matière sociale, les progrès sont donc, en principe, à venir.

Il reste que le premier tour des élections cantonales a mis en lumière la difficulté, pour le pouvoir, d'éviter que ne s'effrite son assise sociale (*le Monde* du 20 février). M. Mitterrand, qui a su mettre en place une dynamique de la conquête du pouvoir, n'a pas encore su créer une dynamique de la gestion du pouvoir. D'une façon générale, il souhaite que le gouvernement sache changer les structures en profondeur sans heurter les sensibilités. Il a donc invité les ministres à agir sans bruquer ni heurter telle ou telle catégorie.

Le chef de l'Etat sera sans doute conduit, lors du prochain conseil des ministres le jeudi 25 mars, à tirer lui-même, officiellement cette fois, les leçons de l'ensemble du scrutin. En attendant, recevant comme chaque mercredi les principaux leaders socialistes à déjeuner, il n'a donné qu'une consigne : « *Battez-vous !* »

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Mauroy a « confisqué » la télévision...

Les porte-parole de l'opposition se sont vivement émus, mercredi 17 mars, de la décision prise par M. Pierre Mauroy de mener campagne pour le second tour de scrutin, par le canal direct des médias, après avoir opté, avant le premier tour, pour une série de meetings en province. *Le Figaro* du jour avait donné le ton en titrant sur cinq colonnes à la « une » : « Mauroy confisque la télévision. » Le premier ministre, en effet, avait été invité à participer, mercredi soir, au journal de 20 heures de TF 1, comme M. Jacques Chirac l'avait été lundi et M. Jean Lecanuet mardi. Mais le « bruit » avait aussi couru, mardi soir, que M. Mauroy s'était « invité » à Antenne 2 pour le vendredi 19 mars.

Au nom du R.P.R., M. Charles Pasqua a aussitôt protesté contre cette « *monopolisation des médias à laquelle se livrent le premier ministre et le gouvernement pour le deuxième tour des cantonales* ».

Au nom de l'U.D.F., M. Michel Pinton a affirmé que cette « *prise en main accrue de l'information (...) constitue un manquement grave aux règles de l'équité et du pluralisme démocratique* ».

Le chef du service politique d'Antenne 2, M. Noël Copin, a réduit ces protestations à leur juste valeur en soulignant que, contrairement aux informations erronées publiées à ce sujet, M. Mauroy avait bel et bien été invité à s'exprimer sur la deuxième chaîne de télévision, mais que les programmes respectifs du premier ministre et d'Antenne 2 empêchaient que cette invitation fût honorée avant le premier tour. Elle le sera au lendemain du second. Ce journaliste a précisé qu'il n'y avait eu « *aucune pression et encore moins confiscation* » d'Antenne 2.

Il reste que le premier ministre a effectivement mené campagne sur TF 1, mercredi soir, où, après avoir assisté, en spectateur muet, à la présentation du journal télévisé, il a expliqué aux téléspectateurs que les socialistes veulent simplement réaliser « sans précipitation » le programme de M. François Mitterrand, répété que le « changement » est « *une affaire de longue haleine* », et indiqué, à propos des difficultés des paysans, qu'il s'entretiendra la semaine prochaine du dossier des prix agricoles avec M. Helmut Schmidt. Comme il avait beaucoup parlé, au goût, semble-t-il, du présentateur du journal, on ne lui a donné que « quelques secondes » supplémentaires pour donner le point de vue du gouvernement sur l'implantation des missiles soviétiques en Europe occidentale.

A quatre jours du second tour, M. Mauroy a ainsi « confisqué » la télévision pendant... huit minutes ! Assurément, la « prise en main » s'accentue... — A. R.

DEUX DÉBATS

M. Mermaz (P.S.) : il peut y avoir des forces de progrès à notre droite

M. Guichard (R.P.R.) : il est déshonorant pour la France d'avoir des ministres communistes

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a estimé mardi 16 mars, au cours d'un débat avec M. Olivier Guichard (R.P.R.) organisé par France-Inter, que, si la majorité a subi « *un manque à gagner du côté du parti communiste* » à l'occasion du premier tour des élections cantonales, c'est parce qu'il n'y a pas eu une mobilisation suffisante dans l'électorat de ce parti. Evoquant le cas des candidats classés « divers gauche », M. Guichard a souhaité que soit publiée la liste de ces candidats, ajoutant : « *Ce sera alors un éclat de rire partout parce que, la plupart du temps, il s'agit de candidats qui sont depuis longtemps dans l'opposition au pouvoir socialiste actuel.* » Parlant du rythme du changement, le député socialiste de l'Isère a observé : « *Faire une pause, c'est changer de politique. Accélérer, ce serait le signe qu'on s'inquiète, qu'on s'énerve, qu'on se précipite. Il faut aller à notre rythme et faire les choses que nous avons promises de faire.* »

« *L'alternance*, a ensuite déclaré M. Mermaz, *sera un jour entre les forces de progrès ; il peut y avoir des forces de progrès à notre droite, c'est bien évident, en dehors du parti socialiste.* » Estimant « *déshonorant pour la France d'avoir des ministres communistes dans le gouvernement* », M. Guichard a affirmé : « *Puisqu'on cherchait à faire quelque chose pour réconforter et aider la Pologne, il y avait au moins une sanction qui était à notre disposition, qui ne gênait personne, pour laquelle nous n'avions à demander l'autorisation de personne, c'était de renvoyer les ministres du gouvernement français. Je ne sais pas si cela aurait réchauffé le cœur des Polonais*, a ajouté le maire de La Baule, *mais cela aurait été plus digne de notre part.* » M. Mermaz a répondu à ce sujet : « *Nous entraînons dans un mouvement patriotique l'électorat communiste. Moi, je me souviens que le général de Gaulle, même s'il a parfois ferraillé dur avec les communistes à certains moments de sa vie, a toujours eu la présence d'esprit de ne jamais les insulter !* » « *Il s'est contenté d'inventer à leur sujet le mot de « séparatistes »*, a répliqué M. Guichard, *et de dire qu'ils n'étaient pas à gauche, qu'ils étaient à l'Est.* » (1.)

(1) N.D.L.R. — La formule selon laquelle « les communistes ne sont pas à gauche mais à l'Est » a souvent été utilisée par Guy Mollet. L'auteur en est Edouard Depreux, premier secrétaire national du P.S.U., décédé en octobre 1981, et non le général de Gaulle.

M. ROCARD (P.S.) : les Français ont voté pour le changement et non pour la rupture.

M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a déclaré mercredi 17 mars, au cours d'un débat avec M. Jean-Pierre Fourcade, président des Clubs Perspectives et Réalité, organisé par Europe 1, que « *les réformes ne se discutent pas autour de leur rythme ou de leur nombre* ». « *Il faut savoir si elles sont nécessaires et en cohérence avec le reste* », a-t-il dit. Le ministre du Plan considère les résultats des élections cantonales comme un avertissement adressé au pouvoir et estime que « *les Français — ces élections viennent de le montrer — ont voté pour le changement et non pour la rupture. La chose est claire.* »

Pour sa part, M. Jean-Pierre Fourcade a affirmé que « *le débat intellectuel entre la pause et l'accélération est un faux débat, car les mauvais résultats de la politique conjoncturelle et l'accumulation des réformes mal engagées vont se traduire, à la fin de 1982 et au début de 1983, par la nécessité, pour le gouvernement, de réviser sa politique* ». M. Fourcade estime que « *la mobilisation des forces de l'opposition sera, au second tour (des élections cantonales), comme au premier, plus importante que celle de la majorité* ». L'ancien ministre de l'économie et des finances s'est dit persuadé que les électeurs confirmeront, au second tour, comme aux élections municipales et régionales de 1983, l'« *avertissement* » qu'ils ont adressé au pouvoir dimanche dernier.

● M. PIERRE POUJADE, président de l'Union de défense des commerçants et artisans, appelle les travailleurs indépendants à « *refuser le 21 mars ce qu'ils ont par deux fois condamné au plan national* », lors des élections présidentielles et législatives de l'an dernier. M. Poujade, qui se plaint d'avoir subi « *pendant des heures d'antenne* (dimanche 14 mars) *sur des chiffres truqués, les transes triomphalistes des porte-parole de l'ancien régime* », trace un bilan très sévère de « *vingt ans de politique d'une droite que nous avions élue pour être défendus et qui nous a honteusement trahis* ».

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS

M. MARCHAIS : le P.C.F. a souffert de la « campagne » menée contre lui depuis 1977.

M. Georges Marchais, invité, mercredi 17 mars, du journal de 18 heures sur R.T.L. (1), a déclaré que l'absence de mobilisation de l'électorat de gauche, au premier tour des élections cantonales, s'explique par « *une certaine quiétude après les grandes victoires de mai et juin, une sous-estimation des pouvoirs nouveaux accordés aux conseils généraux, sans doute, aussi, un peu de mécontentement : il y a probablement des électeurs qui pensent que les choses ne vont pas assez vite* ».

Le secrétaire général du P.C.F. a évoqué, aussi, les « *facteurs particuliers* » qui ont pu agir sur l'électorat communiste : la « *campagne menée contre nous depuis 1977* », visant à présenter le P.C.F. comme « *ne voulant pas aller au gouvernement, comme n'étant pas unitaire* ». « *Sans doute, aussi, la Pologne* », a ajouté M. Marchais. Il a réaffirmé que les communistes avaient « *simplement pris une position qui avait comme objectif d'éviter le bain de sang* » dans ce pays.

M. Marchais a souligné, d'autre part : « *Nous n'apprécions pas le résultat actuel* [du P.C.F.] *comme étant la conséquence de notre participation au gouvernement* ».

(1) Le secrétaire général du P.C.F. devait participer, jeudi à 19 h 15, sur Europe 1, à un débat avec M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., puis au journal de 20 heures sur TF 1.

A Huelgoat (Finistère-Sud)

LE CANDIDAT DU P.C.F. SE RETIRE DEVANT UN « DISSIDENT »

(De notre correspondant.)

Brest. — Dans le canton de Huelgoat (Finistère-Sud), où le candidat du P.C.F., M. Marc Cozilis, adjoint au maire du chef-lieu, s'efface devant M. Daniel Créoff, maire communiste de Berrien, qui s'était présenté bien que sa fédération lui eût préféré M. Cozilis, le retrait de celui-ci décidé par la fédération du Nord-Finistère et les sections locales du P.C.F., s'explique par la crainte de subir, au second tour, un échec encore plus cuisant qu'au premier. Le 14 mars, en effet, M. Créoff s'était placé en tête de la gauche avec 1 865 voix contre 1 278 pour M. Cozilis, dans ce canton tenu par le P.C.F. depuis trente-cinq ans. Même avec le report des voix socialistes et de l'U.D.B. (respectivement 370 et 97) sur M. Cozilis, celui-ci n'aurait pu l'emporter. D'ailleurs, ce transfert de bulletins était loin d'être assuré, une grande partie de l'électorat du P.S. et de l'U.D.B. s'étant déjà prononcée, au premier tour, pour M. Créoff. Celui-ci aura un seul adversaire au second tour, M. Guillaume Le Borgne (modéré).

Les communistes ont justifié le retrait de leur candidat par « *la conception qu'ils ont de la démocratie et du socialisme à la française, c'est-à-dire respectueux du suffrage universel* ». Cependant, ils n'ont encore donné aucune consigne de vote à leurs partisans. — J. de R.

PRÉSENT DANS 173 CANTONS

Le P.S.U. a obtenu 0,26 % des suffrages exprimés en métropole

Le P.S.U. n'ayant pas communiqué à la presse la liste des cent soixante-treize candidats qu'il présentait aux élections cantonales, un certain nombre d'entre eux sont apparus, dans les résultats publiés dans *le Monde* du 16 mars, sous l'étiquette « extrême gauche », que leur avait attribuée les préfectures (1). Les suffrages obtenus par ces candidats ont été comptabilisés par nous dans cette même catégorie. Compte tenu des indications fournies le 16 mars par le P.S.U., ces chiffres doivent être rétablis comme suit :

— Le P.S.U. a recueilli 50 064 voix en métropole, soit 0,26 % des suffrages exprimés ; il ne présentait pas de candidats outre-mer ;

— l'extrême gauche a recueilli 3 096 voix en métropole (0,01 % des suffrages exprimés) et 4 645 voix dans les DOM (1,36 %), soit, au total, 7 741 voix et 0,04 % des suffrages exprimés.

Le P.S.U., qui a obtenu 3,25 % des suffrages exprimés, au total, dans les cantons où il se présentait, estime que c'est là un résultat « *intéressant* », comparé au faible score de sa secrétaire nationale, Mme Huguette Bouchardeau, dans l'ensemble du pays, au premier tour de l'élection présidentielle (1,10 %). Le P.S.U. obtient ses meilleurs résultats dans les Ardennes (15,17 % à Givet), l'Eure (23,82 % à Louviers-Nord), le Finistère (7,17 % à Pont-L'Abbé), l'Hérault (7,30 % à Frontignan), l'Ille-et-Vilaine (7,56 % à Châteaugiron et à Rennes-III), les Pyrénées-Atlantiques (13,43 % à Saint-Pierre-d'Irube).

Selon des responsables du P.S.U., le rapport des forces droite-gauche, tel qu'il ressort du scrutin de dimanche dernier, confirme l'importance du rôle que leur formation peut jouer dans la gauche.

● *Le P.S.U.* « *invite ses électeurs, et l'ensemble des femmes et des hommes qui ne se sont pas mobilisés au premier tour, à voter, dimanche prochain, pour les candidats que le suffrage populaire a placés en tête de la gauche* ».

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste) : « *Le résultat du premier tour des cantonales représente une sanction et un avertissement : les quelques réformes entamées par la majorité P.C.F.-P.S. sont suffisantes pour exaspérer et rassembler toute la droite revancharde, mais insuffisantes pour mobiliser les partisans du changement. Les concessions multiples au patronat ne font que renforcer son camp. Il est illusoire de croire pouvoir mobiliser les travailleurs si on les démobilise, dans les entreprises, en continuant la même politique.* »

(1) L'un d'eux a été classé « écologiste » à Livernon (Lot) et un autre « divers gauche » à Saint-Pierre-d'Irube (Pyrénées-Atlantiques).

M. JOSPIN SOUTIENT M. FILLIOUD « VICTIME DE SA FONCTION »

Valence. — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., s'est exprimé, mercredi 17 mars, à Romans (Drôme) au cours d'un meeting de soutien aux candidats socialistes du département, et notamment à M. Georges Fillioud, ministre de la communication, qui est en ballottage défavorable dans le canton de Romans I, dont il est le conseiller sortant.

M. Jospin n'a pas caché la situation « *difficile* » dans laquelle se trouve le ministre de la communication. « *Georges Fillioud*, a-t-il dit, *a été victime de sa fonction parce qu'il a concentré sur lui toutes les injustices, toutes les passions, tous les enjeux de pouvoir que représente la télévision.* » « *Ce n'est pas à Georges Fillioud de porter la responsabilité de la mauvaise qualité des programmes mais aux directeurs des chaînes (...). Lui n'a d'autre mission que de préparer les réformes.* »

M. Fillioud, pour sa part, a dénoncé « *les rumeurs qu'on exploite sans aucune vergogne et les affaires qu'on fabrique* ». — *(Corresp.)*

● M. MICHEL DEBRE (R.P.R.), réélu, dès le premier tour, dans le canton d'Amboise, conseiller général d'Indre-et-Loire, a souligné, mercredi 17 mars, « *l'importance* » du deuxième tour. « *Il ne s'agit pas seulement de désigner des hommes et des femmes qui devront exercer leurs responsabilités au sein des conseils généraux dotés des grands pouvoirs en vertu des nouvelles dispositions sur la décentralisation* », a déclaré le député de la Réunion. « *Il s'agit aussi de se prononcer sur l'avenir de notre nation, gravement affaiblie par une dégradation continue de la situation économique, par un insuffisant souci tant de l'ordre public que de la liberté des citoyens et, à l'extérieur, par une détérioration sensible de sa politique étrangère.* »

● *LE MOUVEMENT NATIONAL DES ELUS LOCAUX* (M.N.E.L.) appelle « *les Français à se mobiliser* » pour assurer dans chaque canton « *le succès du candidat unique de l'opposition face à celui de la coalition socialo-communiste* ».

Les résultats du parti républicain

UNE LETTRE DE M. BLANC

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, nous a adressé une lettre dans laquelle il nous demande de rappeler que son parti présentait trois cent soixante dix-sept candidats dont cent trente trois sortants. M. Blanc précise que cent treize de ces sortants ont été réélus et que trente cinq candidats ont été élus au premier tour.

Enfin, M. Blanc observe qu'au total, les candidats du P.R. ont recueilli en métropole 974 080 voix (soit 7,85 %) et non 398 851 (soit 3,20 %) comme *le Monde* l'a estimé dans le tableau de résultats, publié le 17 mars.

[*Le Monde* avait sollicité à plusieurs reprises les responsables électoraux du parti républicain pour obtenir la liste des candidats que celui-ci présentait, et ce avant le scrutin. Le P.R. a préféré attendre les résultats du premier tour pour répondre à cette demande. Nos estimations doivent être revues en hausse pour cette formation — ce qui entraîne une diminution de voix, à l'intérieur de l'U.D.F., au détriment des adhérents directs de l'union mais également une baisse du score recueilli par les « modérés », — en revanche, nous pourrions donner entière satisfaction à M. Blanc sous peine de priver certains autres partis de l'opposition de voix recueillis par des candidats qu'ils revendiquent. Cette situation se retrouve notamment dans la famille des indépendants, où P.R. et C.N.I.P. revendiquent souvent tous deux un même candidat.]

M. BARIANI : l'impérialisme du P.S.

M. Didier Bariani, président du parti radical, a déclaré, mardi 16 mars : « *Il n'y a aucun espace politique possible pour les radicaux aux côtés des socialistes. (...) Les radicaux de gauche ont subi les sévères effets de l'impérialisme du parti socialiste. Leurs électeurs doivent donc tirer les conséquences ; chaque fois qu'un radical n'est pas en cause, ils voteront pour l'opposition, qui leur garantit le nécessaire contre-poids républicain aux excès du pouvoir actuel.* »

● *M. Albert Pen*, député apparenté socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon, a déposé, mercredi 17 mars, une question écrite adressée au ministre des relations extérieures, dans laquelle il « *réclame instamment la présence permanente d'un navire de guerre basé à Saint-Pierre afin que soient clairement réaffirmés les droits historiques de la France* » dans la zone maritime de l'archipel. La délimitation de cette zone fait, en effet, l'objet d'un contentieux entre le gouvernement français et les autorités canadiennes.

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 17 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● PRIX AGRICOLES

Le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture ont rendu compte des travaux des deux premières journées de la session du conseil des ministres de l'agriculture de la Communauté économique européenne des 15, 16 et 17 mars 1982.

Le conseil a procédé à un nouvel examen détaillé des propositions de la Commission sur la fixation des prix de la campagne 1982-1983, et la réforme des règlements des productions méditerranéennes.

La délégation française a insisté sur l'urgence d'une décision du conseil sur la proposition de la Commission d'ouvrir une distillation exceptionnelle de vins de table.

(Lire page 29.)

● ÉLECTIONS CANTONALES

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a présenté et commenté les résultats du premier tour des élections cantonales.

● DIFFUSION DES FILMS

Le ministre de la culture a présenté une communication sur les réformes relatives à la diffusion des œuvres cinématographiques. Celles-ci visent, d'une part, à développer les capacités de création et de diffusion du cinéma français, pour lui permettre de répondre au défi culturel et économique constitué par l'expansion des nouvelles techniques de communication audiovisuelle, et, d'autre part, à reconquérir un public populaire, notamment dans les zones défavorisées.

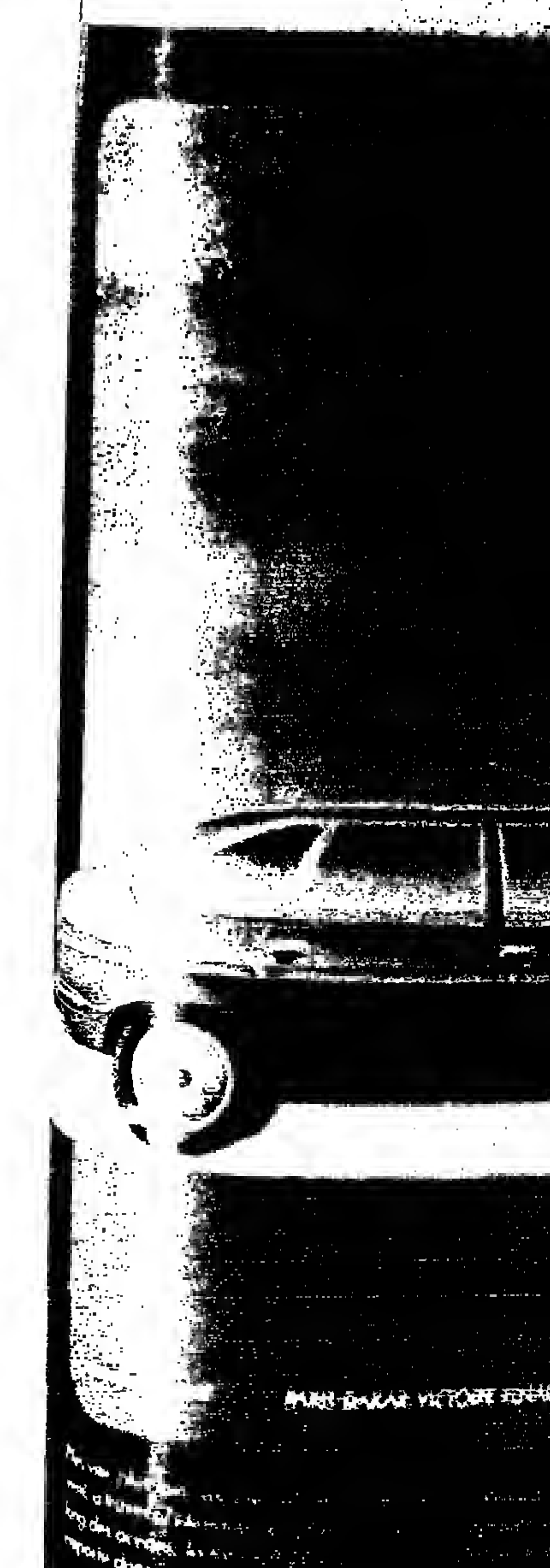
● TRAVAIL MARITIME

Le conseil des ministres a adopté un projet d'ordonnance portant modification du code du travail maritime. Les conditions d'engagement et de travail des marins étant régies par des lois particulières, les ordonnances récentes relatives aux contrats de travail à durée déterminée, à la durée du travail et aux congés payés ne sont pas applicables au personnel navigant de la marine marchande. L'ordonnance a pour objet de conférer aux marins des avantages équivalant à ceux qui ont été reconnus aux autres salariés. Elle permet également de combler le retard qu'avait pris le droit du travail maritime, en instituant le droit au repos compensateur des heures supplémentaires, ainsi qu'un droit aux congés payés pour les marins de la pêche artisanale.

● AMNISTIE

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des rapatriés, a présenté une communication sur l'état d'avancement du projet de loi qui, conformément aux engagements du président de la République, vise à réparer les préjudices de carrière subis par les repatriés du fait d'activités politiques ou syndicales, et à effacer les séquelles consécutives aux événements d'Algérie. Ce projet de loi sera soumis à un prochain conseil des ministres dans sa forme définitive.





LES « DÉPARTEMENTS-TESTS »

Nous poursuivons notre étude de la situation politique dans les départements où le second tour des élections cantonales sera particulièrement « serré » (« le Monde » du 18 mars).

ESSONNE

Ce département symbolise parfaitement les désillusions de la gauche. Avant le scrutin, celle-ci misait sur une nouvelle poussée socialiste ; au point que le P.S. pensait pouvoir ravir au P.C. la présidence de son conseil général qui comprenait douze communistes, huit socialistes, cinq R.P.R., deux U.D.F. et huit « modérés ».

Même s'il est en mesure de conserver six de ses sept élus sortants, le P.C. est sans doute en passe de perdre la présidence de M. Robert Lakota, mais au profit... de la droite. Et cela du fait d'un recul socialiste. L'opposition peut, en effet, perdre un canton, celui de Ris-Orangis ; mais elle peut en enlever un au P.C., celui d'Etampes, et trois au P.S., ceux de Montgeron, Saint-Chéron et Saint-Germain-lès-Corbeil.

Or, il suffit de trois gains pour renverser la majorité de l'assemblée départementale. Dans les quatre cantons-tests, la situation est la suivante :

ETAMPES : le sortant communiste, M. Gérard Lefranc, dispose pour le second tour d'un potentiel (5 575 voix) inférieur au score du candidat de l'opposition au premier tour : M. Jean Coulombel (CNIP) a en effet obtenu 5 642 suffrages. Or les reports de voix à gauche d'un électorat socialiste à un candidat communiste sont rarement parfaits.

MONTGERON : le sortant socialiste, M. Carrigou, est à la merci d'un bon report des voix de la candidate « modérée » Mme Guiraudou au profit du candidat de l'opposition le mieux placé, le R.P.R. M. Josse (il y a 1 005 voix d'écart entre le potentiel droite et le potentiel gauche).

SAINT-CHERON : le total des voix de la gauche au premier tour est supérieur de 130 voix au score du candidat unique de l'opposition, M. Marest (R.P.R.) ; le sortant socialiste, M. Sanvoisin, est donc menacé.

SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL : M. Despierre (P.S.) devra s'il veut conserver son siège face à M. Campredon (R.P.R.), combler un handicap de 942 voix.

GUYANE

Seule la voix prépondérante du président, M. Elie Castor (div. g.), élu député — apparenté socialiste — du département en juin dernier, assurait au sein de l'assemblée sortante une majorité aux élus de la gauche, à égalité de nombre — huit — avec ceux de l'opposition (7 div. g. et 1 ext. g. contre 2 U.D.F., 3 R.P.R. et 3 modérés). Au premier tour, la gauche a perdu un siège — celui du canton de Saint-Laurent-du-Maroni — après la défaite de M. Raymond Tarcy, dirigeant du parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste) face à un jeune enseignant membre du R.P.R., M. Léon Bertrand, mais elle a compensé cette perte par le gain du siège du canton de Macouria que M. Serge Adelson (div. g.) a pris à M. Yves Robo (mod.). M. Castor, lui, a conservé son siège (Sinnamary) ainsi que M. André Lecante (ext. g.), leader de l'Unité guyanaise (indépendantiste). Dans les cantons de Cayenne-Nord-Ouest, Cayenne-Nord-Est et Cayenne-Sud-Est, le ballottage est favorable au conseiller sortant. En revanche, dans le canton de Remiré-Montjoly, le conseiller socialiste sortant, M. Etienne-Yves Barrat (P.S.G.) est en situation difficile face au jeune candidat unique de l'opposition, M. Joël Joly (mod.), trente-quatre ans. Tous deux briguent le siège laissé vacant par le retrait du doyen de l'assemblée sortante, M. Jacques Lony (div. g.), qui a décidé, à soixante-seize ans, de se retirer de la vie politique active. Dès le premier tour, ils étaient seuls en lice. M. Barrat a recueilli 540 voix, soit trente-cinq de moins que M. Joly (575 voix). Mais il n'y avait eu que 1 167 votants pour 2 304 électeurs inscrits. M. Barrat parviendra-t-il à mobiliser assez d'abstentionnistes du premier tour pour combler son handicap et conserver à la gauche le « bénéfice » du *statu quo* ?

LOIRE

Le conseil sortant, présidé par M. Lucien Neuwirth, était composé de vingt-deux élus de droite (9 U.D.F., 5 R.P.R. ou appar., 7 mod., 1 C.N.I.P.) et de dix-sept élus de gauche (8 P.C., 6 P.S., 1 M.R.G., 2 div. g.). Au soir du premier tour, sur les dix-neuf sièges à pourvoir (9 sortants de droite, 10 de gauche), on enregistrait la réélection de six conseillers sortants, tous de l'ancienne majorité : MM. Mont, sénateur, Bayard, député, Mettou (U.D.F.), Guilland et Merley (mod.), Limonne (sout. R.P.R.).

Deux conseillers sortants : MM. Ernst (div. g.), à Saint-Germain-Laval, et Granger (M.R.G.), à Saint-Jean-Soleymieux, avaient d'autre part, dû céder leur siège dès le premier tour à des élus de droite : modéré dans le premier canton (M. Roire) ; U.D.F.-C.D.S. dans le second (M. Barale).

Huit sièges sur dix-neuf en compétition reviennent donc, d'ores et déjà, à l'ancienne majorité. Celle-ci devrait sortir encore renforcée du second tour de scrutin. En effet, si M. Jean Auroux (P.S.), ministre du travail, est en ballottage favorable à Roanne-Sud, les deux socialistes et le communiste sortants, à Saint-Etienne, sont en situation défavorable, et la gauche risque ainsi de perdre cinq sièges sur les dix, en jeu, qu'elle possédait avant cette élection :

A SAINT-ETIENNE-NORD-OUEST : M. Hugon (c. s., P.S.) peut compter sur 5 994 voix si l'on totalise les bulletins de gauche du premier tour, mais son concurrent U.D.F.-C.D.S., M. Sève, sur la même base, le talonne de 242 voix (pour 11 746 suffrages exprimés).

A SAINT-ETIENNE-SUD-EST-I : M. Venin, député et conseiller sortant P.S., n'aurait qu'une voix d'avance : 4 983 contre 4 982 à M. Theillac, R.P.R.

Enfin, à ST-ETIENNE-SUD-EST-II : M. Arnaud (c. s., P.C.) est devancé par son concurrent socialiste, M. Debout, qui se trouve lui-même en ballottage défavorable : 4 472 voix de gauche au premier tour contre 5 046 pour la droite. Le bénéficiaire en serait M. Despres (R.P.R.).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Le parti communiste détenait la présidence de ce conseil général depuis 1979, à la suite d'une erreur de vote d'un conseiller de l'opposition, alors que celle-ci comptait dix-neuf sièges, contre dix-huit pour la gauche. Le premier tour a permis à la droite de conserver quatre de ses neuf sièges renouvelables, de prendre un siège au P.S. et de se placer favorablement pour conserver Domèvre-en-Haye, Gerbeviller, Vandœuvre et Vézelise, prendre au P.S. Nancy-Est et Saint-Max, et enlever le nouveau canton de Laxou. Le P.S. a conservé un siège et en a pris un à la droite : il devrait l'emporter, au second tour, à Briey (jusqu'alors détenu par le P.C.F.), tandis que le M.R.G. devrait conserver Baccarat, le Mouvement des démocrates, Longuyon, et le P.C.F., Longwy et Mont-Saint-Martin. Les reports de voix seront intéressants à observer à POMPEY, où M. Troglio (P.S.) a devancé le conseiller sortant communiste au premier tour (3 973 voix contre 3 375), M. Le Bihan (mod.) ayant obtenu 4 791 voix ;

A PONT-A-MOUSSON, où M. Bertelle (P.C.) a devancé le P.S. (4 377 voix contre 3 760), le conseiller sortant socialiste n'ayant pas été représenté par son parti, et la droite, représentée, au second tour, par Mme Christophe (R.P.R.), ayant rassemblé 6 984 suffrages, 952 voix s'étant portées, en outre, sur un candidat modéré, considéré comme « divers gauche » ;

TOMBLAINE, où Mme Durupt, qui a obtenu 3 156 voix, peut compter sur 1 626 voix, recueillies par le candidat du P.C.F., face aux 4 413 voix de M. Jehl (mod.).

OISE

La gauche aura du mal à confirmer la majorité qu'elle avait conquise en 1972. Elle a perdu au premier tour le canton de Méru et n'a pas enlevé celui nouvellement créé à Beauvais-Nord-Est.

Au deuxième tour, le P.S. est bien placé pour l'emporter à Attichy, Betz, Compiègne-Sud-Ouest, Creil-Sud, Maignely-Montigny, Nanteuil-le-Haudouin, Neuilly-en-Thelle, Nivillers. Le P.S. devrait enlever Liancourt, Montataire et le R.P.R., Clermont.

Dans trois cantons, le scrutin de ballottage est plus incertain si l'on se réfère aux potentiels des voix de la gauche et de la droite :

BEAUVAIS-NORD-OUEST : M. Amsallem, conseiller sortant socialiste, peut compter sur 4 404 suffrages et M. Billot, R.P.R., sur 4 248.

COMPIEGNE-SUD-EST : dans ce nouveau canton, M. Regnier peut tabler sur 3 021 voix et M. Mahieux sur 2 942.

GRANDVILLIERS : le conseiller sortant socialiste a un potentiel de 2 145 voix et M. Bouvier, modéré, de 2 567 voix. Le conseil général comprenant 5 P.C., 17 P.S., 3 div. g. — dont un à Auneuil a été réélu contre la gauche. — 2 U.D.F., 5 R.P.R. et 7 modérés.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le jeu de la politique locale en pays catalan ne recoupe pas vraiment les clivages nationaux. C'est, sans doute, la raison pour laquelle M. Gregory, sénateur modéré, occupe avec une majorité de gauche (7 P.C. - appar. P.C., 3 P.S., 2 M.R.G. contre 9 modérés, 1 U.D.F. et 1 R.P.R.) la présidence du conseil général. La gauche pouvait espérer mettre un terme à cette anomalie, mais c'est l'opposition qui sort renforcée à l'issue du premier tour qui a pourvu cinq des dix-sept sièges renouvelables ou créés : ont déjà été élus deux modérés, deux U.D.F. et un communiste.

Sur les douze sièges en ballottage, quatre devraient aller au P.S., ceux de Ceret, Latour-de-France, Perpignan III et Toulouges ; un au P.C.F., Olette ; deux au R.P.R., Perpignan VIII et VI ; un au M.D.S., Perpignan IX.

Dans quatre cantons l'issue du scrutin de ballottage est plus incertaine.

MILLAS : M. Beffara, P.S., peut compter sur 3 814 suffrages du premier tour tandis que M. Dangnac, conseiller sortant modéré, peut en espérer 3 437.

COTE-RADIEUSE : Mme Parrot, P.C., conseillère sortante, dispose d'un potentiel de 4 385 voix de gauche alors que M. Olibo, modéré, s'il reste seul en lice, peut se fonder sur les 5 658 suffrages de la droite au premier tour.

PERPIGNAN V : le potentiel de la gauche au profit de Mme Lacalm, P.S., est de 1 774 voix ; celui de M. Fa R.P.R., de 1 890 voix.

VINÇA : Mme Pla, P.C., conseillère sortante, peut compter sur 2 720 voix et M. Soler, modéré, sur ses 2 602 suffrages du premier tour.

(A suivre.)

PRÉCISIONS

● ALLIER. — A la suite d'une erreur de transmission, les chiffres des résultats du premier tour des élections cantonales dans le canton de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier) ont été inversés. Les chiffres exacts sont les suivants : MM. Maximin (P.C.), conseiller sortant, 2 500 voix ; Estève (P.S.), 624 ; Coulon (U.D.F.), 2 867. Cette erreur, qui attribuait au candidat communiste le score obtenu par le candidat U.D.F., et *vice versa*, ne modifie pas le commentaire paru dans *le Monde* du 16 mars. Bien que plus difficilement, M. Maximin devrait conserver son siège.

● MANCHE. — Deux candidats classé divers gauche par la préfecture de la Manche nous demandent de préciser qu'ils n'appartiennent à aucun parti. Il s'agit de M. Varin, maire de Flamanville, en ballottage favorable dans le canton des Pieux, face au candidat socialiste M. Duval, et de M. Ganne, conseiller municipal de Saint-Hilaire-du-Harcouët, qui a mis en difficulté dans ce canton le conseiller sortant U.D.F., M. Guinebault, maire du chef-lieu.

● MORBIHAN. — Dans le canton d'Elven, M. Roger Michel (mod.) a été réélu avec 73,19 % des suffrages exprimés.

● TARN. — Dans le canton de Vaour, M. Bosc, conseiller sortant, n'est pas « P.S. dissident », mais divers gauche et, contrairement à ce que nous avons indiqué (*le Monde* du 16 mars), il se représentait, puisqu'il est en tête du ballottage et devrait l'emporter, au second tour, grâce au report des voix recueillies par le candidat de l'U.D.F.

société

LES DÉVELOPPEMENTS DE L'AFFAIRE LUCET

Une nouvelle autopsie sera sans doute nécessaire

Il aura fallu vingt-quatre heures de réflexions et de « négociations » au parquet du tribunal de Marseille pour désigner les experts chargés de déterminer les circonstances de la mort de René Lucet, après les contradictions entre les premiers rapports d'expertises médico-légale et balistique (8 et 10 mars). Après ce délai inattendu, le procureur de la République de Marseille, M. Albert Vilatte, a rendu public, mercredi 17 mars dans la soirée, les noms des experts nommés. Il s'agit, pour ce qui concerne les examens balistiques, de MM. Pierre-Fernand Ceccaldi, professeur agrégé de médecine légale (université Paris-VI) et directeur du laboratoire de l'identité judiciaire de Paris, Pierre Muller, professeur à l'institut de criminologie de la faculté de droit de Lille, et Bernard Salle, expert armurier.

Pour la partie médico-légale, l'expertise a été confiée à MM. André Hadengue, professeur agrégé de médecine à Paris (Cochin), Georges Dumont, professeur agrégé de médecine légale à Poitiers, et Raymond Martin, médecin légiste à Paris.

Ces deux collèges d'experts, choisis parmi les plus renommés, doivent se réunir, dans un premier temps, à Paris et étudier les trois rapports remis successivement au parquet de Marseille les 8, 10 et 12 mars et transmis à la chancellerie le 15 mars au soir, dit-on de source officielle. Ils décideront alors s'ils peuvent se déterminer à partir de ces premiers éléments. Dans le cas contraire, les experts, constitués en un collège unique, devront procéder à une nouvelle autopsie du corps de René Lucet. Cette dernière hypothèse est probable.

Le traité de médecine légale du professeur Léon Dérobert, auquel ont participé plusieurs des experts nommés mercredi, précise en effet : *« Le doute médico-légal et les inconnues de la procédure imposent cependant l'examen complet du cadavre. »* Le même traité est, du reste, relativement pessimiste quant aux chances de succès d'expertises entreprises tardivement : *« Les conditions de la mort pourront être déterminées par les investigations du médecin au cours de la levée de corps, de la police et de la justice lors des constatations sur les lieux, ces opérations ayant d'autant plus de chance d'être fructueuses qu'elles seront effectuées plus tôt, dès la découverte du corps. »*

Conclusions dans les dix jours

Outre le rapport balistique, le rapport médico-légal et la note de synthèse de la police, les experts ont reçu l'arme — un revolver de calibre 38 spécial, de marque Taurus — trouvée au domicile de René Lucet, ainsi, entre autres, qu'un dossier de photographies précisant l'état des lieux de la pièce où reposait son corps deux heures trente environ après les deux coups de feu entendus par Mme Lucet, à 5 h. 45.

Le parquet de Marseille a demandé aux six experts de travailler vite. *« Avec diligence »*, a-t-il indiqué. De source judiciaire, on précise que cette formulation signifie *« sous huitaine »*. En fait, alors que la chancellerie et le parquet de Marseille espèrent recevoir les conclusions avant six jours, les experts pensent conduire à bien leurs travaux en une dizaine de jours. Les conclusions du collège des spécialistes en balistique et médecine légale seront alors rendues publiques. — *L. G.*

LE PRÉSIDENT DE L'UNION MUTUALISTE DES BOUCHES-DU-RHONE DEMANDE UNE « COMMISSION D'ENQUÊTE » SUR LA GESTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.

Dans une conférence de presse réunie à Marseille le 17 mars, M. Louis Calisti, président de l'union départementale mutualiste des Bouches-du-Rhône, où l'influence de la C.G.T. est prépondérante, a répondu aux diverses mises en cause de son organisation à l'occasion de l'affaire Lucet. *« Depuis la mort de M. René Lucet, notre mouvement n'a cessé d'être attaqué et diffamé »*, a déclaré M. Calisti. Annonçant qu'il poursuivrait en justice ceux qui l'ont *« diffamé »*, il a par ailleurs demandé l'ouverture d'une enquête sur la gestion de la caisse d'assurance-maladie.

« Nous ferons la démonstration que les accords Mutualité-Sécurité sociale existant dans notre département n'ont rien d'exceptionnel », a affirmé M. Calisti. Il a, sans plus attendre, dénoncé les *« relations privilégiées »* qu'entretient, selon lui, la Société mutualiste des Bouches-du-Rhône (d'influence patronale) avec la Caisse primaire des Bouches-du-Rhône.

Selon M. Calisti, cette société compte environ 60 000 affiliés pour 300 000 mutualistes concernés, alors que la section locale de la Mutualité des travailleurs compte 28 000 affiliés sur 300 000 mutualistes concernés. Or *« selon les chiffres officiels de la caisse de Sécurité sociale*, a déclaré M. Calisti, *la société mutualiste des Bouches-du-Rhône a perçu pour 1980, 14 millions de francs, alors que la Mutualité des travailleurs n'a touché que 6 millions de francs. Ces derniers représentant les frais de gestion prévus par la loi à raison de 20 F par dossier, prix fixé nationalement »*.

L'enquête demandée par M. Calisti *« ne pourra*, selon lui, *qu'aboutir à la dissolution de l'actuel conseil d'administration de la caisse primaire »*.

A propos du rapport de police

L'ORIGINAL... ET L'OFFICIEL

Le *Quotidien de Paris* et le *Figaro* publient, ce jeudi 18 mars, à la « une » des titres choc. Ainsi donc, plusieurs journaux, dont *le Monde*, le 17 mars, auraient publié un rapport de police incomplet. Le *Quotidien de Paris* parle de *« rapport truqué »*, *Le Figaro* de *« rapport tronqué »*. Qualificatifs outrageants, mais surtout informations inexactes.

En fait, le rapport que nous avons publié comportait six points. Ces six premiers points sont très exactement, à quelques mots près, ceux qui ont été repris dans le rapport officiel publié par nos confrères. Reste le septième point, dont nous disposions, mais que nous n'avons pas publié justement par honnêteté, car il avait été biffé par l'auteur du rapport, le commissaire Marza. Biffé, mais parfaitement lisible. Voici ce septième point, *l'original* : *« Cette affirmation du rapport balistique faisant échec à la théorie développée par les médecins légistes, en conséquence, aucune explication ne peut être donnée aux giclements du plafond, à la position du corps et enfin à la possibilité matérielle de tirer deux fois, les deux balles étant mortelles et successives. »*

Parfaitement lisible et parfaitement explicite. Il faudra donc nous expliquer comment, de cette rédaction, et donc de cette opinion, le commissaire Marza est arrivé à une autre rédaction et donc une autre opinion. Voici cette autre version du septième point — « publiée » dans la soirée de mercredi, — *l'officiel* : *« L'hypothèse développée par les médecins légistes apporte une explication à toutes les interrogations et rend le suicide parfaitement plausible. Or, seul le rapport balistique contredit cette analyse. »*

Qui truqua, ou plutôt, qui changea ? — P. G.

SCIENCES

● *Le Comité du rayonnement français*, que préside M. Georges Riond, a remis aux lauréats, mardi 16 mars au grand foyer de l'Opéra, ses prix attribués en 1981 : sciences biologiques et médicales, docteur Jean-François Bach ; sciences physiques et mathématiques, M. Antoine Labeyrie ; sciences économiques et sociales, MM. Henri Becq, Charles Defontaines, Jean Etcheverry, Y. Gilmas, Roger A. Martin et André Parésy, de la société Bouygues ; illustration des arts, la Compagnie du ballet du Théâtre national de l'Opéra ; prix Chateaubriand, M. Camille Bourniquel.

● *La société mathématique de France* a porté à sa présidence, pour 1982, M. Christian Houzel, professeur à l'université de Paris-Nord, spécialiste des fonctions analytiques de plusieurs variables complexes et de l'histoire des mathématiques.

JUSTICE

LA MORT D'UN OPÉRÉ DES AMYGDALES

Le tribunal de Paris rendra le 28 avril son jugement dans l'affaire Farçat

Le point de savoir si le décès du jeune Alain Farçat survenu le 25 septembre 1973 après soixante-douze jours d'un coma consécutif à une banale ablation des amygdales, à la clinique Perronet de Neuilly, doit entraîner des sanctions pénales pose à la seizième chambre correctionnelle de Paris des problèmes fort délicats (*le Monde* des 19 et 26 février). Dans son réquisitoire le 17 mars, M. Jean Archambault, premier substitut a effectivement laissé au tribunal le soin d'apprécier. Car l'ombre qui ne peut manquer de planer sur la conscience des juges, c'est l'absence d'autopsie du corps de la victime, autopsie à laquelle se sont refusés les malheureux parents du jeune homme.

De ce fait, on ignore et la cause de la mort et la cause de la syncope dans laquelle est resté le malade durant les quelques minutes où l'infirmière s'est absentée de sa chambre.

Pour le représentant du parquet l'accident était néanmoins *« prévisible et évitable »*. Il est certain que si la circulaire du 30 avril 1974 — précisément suscitée par le drame Farçat — instituant les salles de ré. il avait existé à l'époque, et si l'opéré y avait été placé sous une surveillance ininterrompue, celui-ci aurait pu être ranimé à temps.

Seulement voilà : selon les défenseurs qui se sont succédé à la barre — le bâtonnier Mollet-Viéville, Mes de Coulhac-Mazerieux, Garaud, Esposito, Gouvernel et Gallot — l'intervention d'un quart d'heure pratiquée sans anesthésie totale n'avait aucune raison d'être suivie du placement dans une salle de réveil d'Alain Farçat... qui n'était pas endormi.

Peu importait donc que la clinique Perronet fût à l'époque dépourvue de salle de réveil. Les avocats de la défense se sont efforcés de démontrer l'un après l'autre que leurs clients respectifs n'avaient commis aucune faute, ni le chirurgien, le professeur Jean Labayle, ni l'anesthésiste, le docteur Solange Clot, ni l'infirmière, Mlle Anne-Marie Le Goff, ni le « directeur médical » de cette clinique Perronet, le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob, ni cette clinique elle-même attraite en justice comme civilement responsable. Aucun reproche ne peut être formulé en ce qui concerne la période pré-opératoire et l'intervention elle-même. Pour ce qui est de la surveillance post-opératoire, il en va de même selon la défense.

Celle-ci est d'accord avec le représentant du ministère public qui a demandé aux juges de *« ne pas accabler »* l'infirmière qui a cru bien faire en quittant quelques instants un opéré qui paraissait jusque-là se trouver dans un état normal, afin d'aller préparer une injection d'antibiotiques. Le chirurgien avait achevé sa tâche. L'anesthésiste avait confié le patient à l'infirmière. Le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob qui ne se sentait nullement investi d'une fonction directoriale faisait, à juste titre, confiance à ses confrères, conservant tous leur autonomie vis-à-vis de leurs propres clients.

Alors ? Le docteur Solange Clot étant partie, le docteur Brunet d'Aubiac, anesthésiste comme elle, se trouvait sur place lorsque Mlle Le Goff donna l'alerte, rétablit les battements du cœur et la respiration. Malheureusement le cerveau était resté un peu trop longtemps sans irrigation. Si Mme Clot était demeurée à l'intérieur de la clinique, elle n'aurait pu faire mieux que son confrère.

Si le jeune homme était resté sous surveillance constante il est possible qu'un praticien eût pu intervenir à temps pour le ranimer. Mais pourquoi aurait-on été obligé de maintenir une surveillance constante et pour combien de temps ?

A cet égard on peut se demander, a fait remarquer l'un des avocats, si le placement d'un opéré dans une chambre individuelle est une bonne chose. Dans une chambre où se trouve au moins un autre patient, ce dernier peut au besoin demander de l'aide en cas d'accident.

Bref, les défenseurs ont réclamé avec insistance la relaxe de leurs clients.

Le tribunal doit se prononcer le 28 avril.

JEAN LACHATRE.

Incidents au procès de trois militants du CID-UNATI.

Caen. — Trois militants du CID-UNATI, MM. Georges Renouf, trente-cinq ans, taxidermiste à Carrouges (Orne), Louis Besnard, trente-deux ans, boucher à Cherbourg (Manche), et Jean-Claude Blay, trente-trois ans, plombier à Flers (Orne) ont comparu, mercredi 17 mars, devant le tribunal correctionnel de Caen (Calvados) pour avoir participé le 22 février à la séquestration de M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T. (*le Monde* du 24 février). Des incidents se sont produits aux alentours et dans le palais de justice entre cent cinquante membres du CID-UNATI et les forces de l'ordre.

Un journaliste du quotidien *Ouest-France* a été frappé par les policiers au cours des échauffourées. Blessé à la tête, il devra subir une incapacité de travail de huit jours et a porté plainte. Les sections S.N.J., S.J.F.-C.F.D.T. des régions Bretagne, Normandie, Pays-de-Loire ont protesté contre cette *« agression »* et ont demandé *« quelles mesures seront prises pour sanctionner un acte que rien ne saurait justifier »*.

Après que l'audience eut été suspendue, le représentant du ministère public a réclamé une peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis contre chacun des trois inculpés. Le jugement sera rendu le 24 mars. — *(Corresp.)*

FAITS ET JUGEMENTS

M. von Bülow est déclaré coupable.

Newport *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — M. Claus von Bülow, citoyen danois, descendant d'une grande famille allemande, a été reconnu coupable, mardi 16 mars, par un tribunal de Newport (Rhode Island) d'avoir tenté à deux reprises d'assassiner sa femme en lui faisant des piqûres d'insuline. Mme von Bülow, qui souffre d'hypoglycémie est, depuis décembre 1980, hospitalisée à New-York, dans un état de coma dont les médecins estiment qu'elle ne sortira jamais. (*le Monde* du 12 mars).

Le juge Needham a décidé de laisser M. von Bülow en liberté, contre une caution de 100 000 dollars, jusqu'au 2 avril, date à laquelle le tribunal doit rendre sa sentence. M. von Bülow, qui a été déclaré coupable, mais n'est pas encore condamné, risque vingt ans de prison pour chacune des deux tentatives de meurtre. S'il est condamné à cette peine, il devra, avant d'être libérable sur parole, faire sept ans et demi ou quatorze ans de prison, suivant que les deux peines seront confondues ou non. Les avocats ont déclaré qu'ils avaient l'intention de faire appel au jugement.

● *Une discussion d'ordre professionnel* est à l'origine du meurtre, commis le lundi 15 mars dans la soirée, de M. Gérard Gattermann, quarante-huit ans, secrétaire général d'une société de métaux précieux, la Franco-Suisse, dont le siège est avenue de Villiers, à Paris-17e. Le corps de la victime, qui avait été dissimulé dans le coffre de sa propre voiture, garée dans le parc de stationnement souterrain de l'avenue Foch, à Paris-16e, avait été découvert dans l'après-midi du mardi 16, après qu'un parent du meurtrier, auquel ce dernier avait demandé de l'aider à le transporter, se fut présenté, pris de remords, au commissariat de police des Champs-Elysées (Grand Palais) pour prévenir les policiers.

Le meurtrier présumé, M. Marcel Louvet, quarante-sept ans est à la fois l'associé de sa victime et le président-directeur général de la société.

M. Louvet devait être présenté, ce jeudi 18 mars, au juge d'instruction, au terme d'une garde à vue dont la prolongation avait été décidée le mercredi 17 mars.

● PRECISION. — Nous avons écrit, dans *Le Monde* du 12 mars, que les agresseurs de M. Bakhtiar avaient été condamnés après que les jurés des assises des Hauts-de-Seine eurent répondu *« à l'unanimité aux soixante-sept questions qui leur étaient posées »*. Le secret du délibéré n'ayant pas été enfreint, nous aurions dû écrire que les jurés s'étaient prononcés *« à la majorité de huit voix ou moins »*.

Le Monde

LIVRES

LA VOGUE DU ROMAN HISTORIQUE

Quand la Bretagne rencontre l'Inde

● *L'aventure prodigieuse de René Madec et la prouesse d'une jeune femme chez qui l'érudition ne tue pas le rêve.*

LE Nabab est le produit de deux aventures peu communes. L'une est vieille de deux siècles. Elle concerne ce René Madec, petit mousse breton devenu « nabab » après vingt-sept ans passés à guerroyer aux Indes (1754-1778) et qui possède sa rue à Quimper où il revint mourir en 1783, fortune faite et anobli non seulement par le Grand Moghol, mais aussi par Louis XVI. Elle est extraordinaire.

L'autre vient d'être vécue par une jeune femme, professeur agrégé au lycée Jacques Decour, et elle aboutit à ce gros roman, le premier de son auteur, qui conte à pas lents mais avec une puissance d'évocation et une richesse de contenu remarquables, l'équipée du premier. Dans son genre c'est aussi une prouesse.

Irène Frain, la trentaine, originaire de ce port de Lorient où son compatriote s'était embarqué jadis sur un bateau de la Compagnie des Indes, a rencontré René Madec à l'occasion d'une étude historique qu'elle a publiée chez Fayard *Quand les Bretons peuplaient les mers*. Il lui avait fourni trois pages. Elle ne le voyait pas encore en héros de roman. Ce sera une idée de son éditeur, sans doute en quête d'ouvrages dans le genre de *Louisiane* qui lui a si bien réussi.

Au cœur de la mousson

En digne fille de l'Université, Irène Frain s'est documentée avec le plus grand sérieux, comme l'avait fait Maurice Denuzière. Elle a compulsé les archives, les Mémoires, les études les plus savantes, jusqu'au *Temps du monde* de Fernand Braudel, elle a scruté les miniatures indiennes pour y retrouver l'air, les mœurs du temps. Dans un petit livret qui devrait, tant il est bon, être donné avec son livre, elle présente ses sources. La principale c'est évidemment les Mémoires de son héros, une centaine de pages manuscrites que la Bibliothèque nationale conserve dans son fonds de documents diplomatiques. Elle les donne à lire au besoin. Quel exemple de probité !

Puis un beau jour, sachant qu'un prince, si doué qu'il soit, apprend mal son devoir dans les livres, elle s'est embarquée toute seule pour les Indes, en pleine mousson, « *parce que la mousson c'est vital pour ce pays* », dit-elle. Et elle a succombé à une seconde fascination.

Il se peut bien qu'elle ait trahi l'amour que lui inspirait déjà Madec pour l'éblouissement que lui a donné cette terre extravagante. Vertige qu'elle n'a pas manqué de prêter à son héros, peut-être aux dépens de la vérité historique et de la vraisemblance psychologique. Mais si elle a nourri d'elle-même cette tête brûlée (*les Mémoires du guerrier* sont plutôt sèches et avares de descriptions, sauf un trémolo poussé devant le Taj Mahal et le récit minutieux des folles cérémonies de son mariage avec une « frantel » d'Agra), elle s'est aussi retrouvée en lui, dans son goût de l'aventure, son désir d'ascension sociale — Irène Frain ne fait pas mystère de ses origines modestes et de sa volonté d'en sortir qui passait par l'école — et dans son ardeur à vouloir libérer l'Inde, non seulement pour servir la « nation », l'insoucieuse France d'alors, mais pour rendre cette fabuleuse civilisation à elle-même.

Irène Frain ne se contente pas de suivre pas à pas les péripéties réelles de son Madec : désertions, trahisons, batailles gagnées ou perdues, prisons, engagement au service de l'Angleterre abhorrée, marches forcées, qui finiront par faire de lui ce riche mercenaire, à la tête d'un « parti » — on appelait ainsi les troupes errantes d'Européens qui louaient leur service aux princes de l'Hindoustan ou à un empereur Moghol devenu sans pouvoir. Elle lui en invente d'autres, telles ces romantiques amours pour une princesse hindoue, la belle Sarasvati. Amours d'abord renoncées, puis un moment comblées, puis transfigurées par la séparation. Tout se passe comme si elle projetait soudain les légendes bretonnes et un peu du mythe de Tristan sur son solide aventurier.

Sarasvati commandera de près ou de loin l'odyssée de Madec. D'abord au service de l'amour et de la beauté, elle passera au service de la guerre pour la libération de l'Inde. Elle n'a jamais existé, mais le rôle que lui fait jouer Irène Frain n'est pas invraisemblable. Il a même été tenu, quelques années plus tard, par une autre femme, une musulmane celle-là, ancienne bayadère, dont Michel Larneuil nous a donné les *Mémoires* fictifs l'an dernier dans *Roman de la bégum Sombre* (1). Elle avait été enlevée, formée, épousée par un émule de Madec, le mercenaire allemand Walter Rheinhardt, baptisé Sombre.

On rencontrait déjà Madec dans ce livre, comme Sombre tient une place importante dans *le Nabab*. Mais, avec lui comme avec sa princesse lointaine, Irène Frain a pris toutes les libertés. Faisant de lui le rival en gloire et en amour de Madec, elle force le trait et lui donne une allure satanique. Si l'on en croit Michel Larneuil, les relations entre les deux hommes étaient tout autres.



★ Dessin de CAGNAT.

Le Nabab, auquel ne manquent ni les passions, ni les meurtres, ni les poisons, offre un curieux mélange de romanesque, d'exactitude historique et de précisions ethnographiques souvent poétiquement rendues, car Irène Frain sait écrire et l'érudition chez elle ne tue pas le rêve. En cela il se situe un peu dans la lignée des *Immémoriaux* de Segalen, cet autre Breton qui partit à la recherche de Tahiti. Il n'en a pas l'austère grandeur. Mais Irène Frain s'est tellement imprégnée des paysages, de l'art, des coutumes, des superstitions de l'Inde, qu'elle nous introduit superbement au cœur de ce monde autre dont elle a subi les prestiges. Et je ne tiens pas pour rien sa résurrection intelligente d'un passé aboli, ignoré, où la France se mesurait à l'Angleterre pour des comptoirs de plaisirs et de commerce, qui s'appelaient Pondichéry et Chandernagor.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE NABAB, d'Irène Frain, Ed. Lattès, 355 pages, 65 F.

(1) Albin Michel.

Voir pages 16 et 17 la suite de nos articles sur les romans historiques

Bruno Racine et son « gouverneur de Morée »

● *Un premier roman prometteur sur la vanité des entreprises humaines.*

DANS les dernières années du dix-septième siècle, la République de Venise, au terme de brillantes campagnes, reprenait aux Turcs la Morée, c'est-à-dire le Péloponnèse, qu'elle avait dû céder deux siècles plus tôt.

En 1711, le gouverneur Augustin Sagredo reçoit la mission de renforcer Nauplie, première place de la Morée, en y construisant une nouvelle forteresse, assez impressionnante pour décourager toute nouvelle entreprise de l'ennemi.

Le Gouverneur de Morée, premier roman de Bruno Racine, est le journal supposé de Sagredo, depuis l'annonce de sa nomination en février 1711 jusqu'au mois de juillet 1714.

Dès les premières pages de ce livre, on est frappé par la force et la beauté d'un style dont la maturité fait croire que l'auteur est, comme son héros, un homme guéri de la jeunesse. Bruno Racine a trente ans, mais il semble avoir été gagné par la sagesse désabusée et le détachement à peine amer du gouverneur, vieux serviteur de la République, qui a beaucoup vécu et beaucoup réfléchi. Habitué aux missions lointaines, Sagredo sait quitter sans regret Venise, où il n'a guère d'attaches à rompre, si ce n'est avec ce vieux palais qu'il retrouve chaque fois un peu plus dégradé. Quand il s'embarque pour Nauplie, au printemps 1711, il est accompagné de l'architecte Lasalle, qui va étudier avec lui les conditions d'implantation d'une forteresse imprenable. Tout de suite, il apparaît que Lasalle est encore au-dessus de sa réputation, pourtant prestigieuse : Sagredo ne saurait mieux l'aider qu'en le laissant faire. L'ampleur du projet conçu par l'ingénieur exalte son témoin attentif : non pas une forteresse, mais sept, fichées sur un roc escarpé. Un escalier de trois cents marches et un souterrain secrets relieront l'ensemble à la ville basse et à son port.

Il faut démolir le vieux fortin, creuser le rocher, faire vivre sur le chantier les équipes d'ouvriers vénitiens, qui devront se mêler le moins possible à la population grecque, dont on ne sait si elle est dangereusement hostile ou résignée à la présence des vainqueurs. Sagredo a des espions, qu'il paie et qu'il méprise. Il sait à petit bruit « envoyer à la justice divine » quiconque fait mine de braver l'autorité de Venise.

Tandis qu'il protège ainsi la tranquillité de Lasalle, et lui permet de hâter les travaux, le gouverneur s'interroge en secret sur les intentions réelles de ses propres maîtres : est-il bien nécessaire de donner tant de peines et d'argent à cette construction isolée au bout du monde ? N'y aurait-il pas des moyens moins dispendieux de se concilier la population et d'assurer la sécurité de la province ? Enfin, quel sort lui réservera-t-on à lui-même, quand la forteresse sera achevée ? Il sait d'expérience que la politique vénitienne préfère les méandres aux lignes directes, et que ses vrais desseins sont les moins déclarés. Aussi les missives qu'il échange avec la chancellerie sont-elles empreintes d'une précautionneuse suspicion. Il ne se confie qu'à son Journal.

Mais il admire tant le génie de Lasalle, et il s'attache si fort à son œuvre, qu'il brûle de s'y associer. Il se réserve de dessiner la chapelle. Il y travaille avec ardeur. Ainsi, la mission qu'il avait acceptée avec indifférence, comme toutes les autres, devient sa raison de vivre et sa passion. Il choisit et commande les marbres, il fait mettre en place colonnes et frontons, il devient en quelque sorte le disciple de l'architecte.

Cependant, ses conceptions esthétiques demeurent différentes : au rationalisme français de Lasalle, à son style sobre et mesuré, Sagredo oppose un goût tout vénitien pour le faste et le théâtre. Dans les dessins qu'il crayonne en rêvant d'un palais imaginaire, les ornements envahissent les murailles, et tout un peuple de statues hante les jardins animés de jeux d'eaux.

Le gouverneur de Morée, jouet d'un destin qu'il avait bien raison de redouter, se trouvera un jour brutalement séparé de sa chère forteresse. Ce sera l'occasion d'entreprendre une œuvre nouvelle, et de se livrer tout entier à sa passion de construire : le palais Sagredo sera par ses soins restauré, rénové, et tant pis s'il faut pour cela engloutir un tiers de sa fortune.

Le portrait du gouverneur est tracé de main de maître : sans illusion sur les entreprises humaines, dont l'issue est le plus souvent dérisoire, il ne peut vivre pourtant sans l'enthousiasme qui sauve. Nos travaux ne sont-ils pas toujours à l'image de ce palais vénitien, éclatant, somptueux, et bâti sur des pilotis pourrissants, tout englués de secrets coquillages ? Un jour, la façade se lézarde, l'escalier d'honneur penche d'un côté, comme ces campaniles qui dominent la ville, et la mort, qui était là depuis toujours, soulève son masque. Les enchantements et les maléfices de Venise sont comme une visible méditation sur l'éternité précaire des chefs-d'œuvre. Augustin Sagredo est joueur d'échecs : il sait que le plaisir d'une belle partie n'est pas de la gagner, mais de la jouer.

L'entrée en littérature de Bruno Racine est une indiscutable réussite : soyons dès maintenant attentifs à l'œuvre qui suivra.

JOSANE DURANTEAU.

★ LE GOUVERNEUR DE MORÉE, de Bruno Racine, Grasset, 2?3 pages, 52 F.

le feuilleton

L'« Affaire Jésus »

Ce bougre de Guillemin !

LE 19 mars, Henri Guillemin entre dans sa quatre-vingtième année. On ne le dirait pas. Quel bougre d'homme ! Par bougre, je n'entends pas seulement le « Bulgare » des Bas-Latins, autant dire : l'hérétique, rageur envers tous les bigots. Le mot se charge pour moi de bougonnement admiratif, comme quand Flaubert l'appliqua à ses maîtres, et Guillemin aux siens, Hugo ou Jaurès. J'appelle bougre le contraire des affreux dont Jean Massin dresse la liste fétide (Talleyrand, Metternich, Franco) ; tout brave, bref, qui *« nous étonnera toujours »*...

C'est le cas de Guillemin, une fois encore, avec cette *Affaire Jésus*. On guette l'iconoclaste des fausses légendes (ses ennemis disent : le « fouille-merde ») ; et on découvre un cri du cœur, ardent, mais pacifié. Mon dernier livre, annonce-t-il. Allons donc ! Tous les écrits sont des testaments. Il est pourtant vrai que, dans celui-ci, on sent une récapitulation urgente. Il y a de quoi : au soir d'une vie remplie de livres et d'actes, un croyant résume ses raisons de croire,

par Bertrand Poirot-Delpech

tirées de ses auteurs favoris, Rousseau, Hugo, Lamartine, Péguy, Jaurès, Claudel, Bernanos, de l'histoire de la Commune ou des nationalismes, et de son existence privée. Pas moins.

Le vœu de Guillemin serait que les jeunes lecteurs trouvent dans ce témoignage d'homme à homme un remède à l'à-quoi-bon qui les tenaille : gageons qu'il sera exaucé !

LONGTEMPS, les catholiques ont parlé d'eux-mêmes avec la *morgue*, ou la fausse honte, des triomphants. Les voici moins farauds ! Pour un peu, il leur viendrait ces timidités de secte en voie de disparition. En un temps où la satisfaction des besoins matériels éclipse tout, où ne sont prises au sérieux que les questions auxquelles science et technique peuvent répondre, ruminer le *« d'où venons-nous, où allons-nous ? »* de Gauguin donne l'air stupide, attardé. N'importe : Guillemin s'obstine dans la foi de son enfance. L'enseignement de celui qu'il nomme Ischoua ou le Nazaréen, de préférence à Jésus ou Christ, lui paraît conserver toute son importance libératrice.

L'envie de croire ne désarme pas l'historien habitué à soupçonner les pieux mensonges des traditions. A la suite de Charles Perrot — *Jésus et l'histoire*, Desclée de Brouwer, 1979, — le critique des sources s'assure de l'historicité indéniable de ce que rapportent les Ecritures. Une biographie du Christ ne lui semble pas scientifiquement possible, et Renan reste pour lui l'exemple de ce qu'il *ne* faut pas faire (l'équivalent de *la Belle Hélène* pour l'Antiquité, ironisait Proust) ; mais les *convergences* des Evangiles l'emportent sur leurs contradictions. A ses yeux, l'homme Jésus a bien existé, avec une chair pareille à notre chair, et un caractère singulier, porté au paradoxe, à l'humour, volontairement chaste.

En tout cas, son enseignement ne saurait être réduit, comme on l'a tenté vers 1947 sur la foi du document de Qumrân, à une suite de la prédication essénienne, ou à une simple lutte de libération contre l'occupant romain, comme y incitaient nos dernières guerres. On ne saurait prouver que le Crucifié a vaincu la mort, mais il est sûr que ses disciples, eux, ont cru à sa résurrection, et, ajoute Guillemin, on ne se fait *pas* tuer pour conforter une imposture.

RESTE le retentissement qu'a connu cette histoire, alors qu'il s'en est *raconté* bien d'autres. La logique voulait que tout s'arrêtât là. Pourquoi en est-il sorti le christianisme ?

Guillemin *médite* ce miracle historique sans en tirer une raison supplémentaire de croire, mais plutôt des motifs à rougir. Quoi de commun entre *Jésus* et les papes de la Renaissance ? Comment oublier l'Inquisition, les carnages d'Indiens, les bûchers de juifs, les *Te Deum* pour la Saint-Barthélemy, les bénédictions données à Franco et à Bokassa ? Depuis que Constantin a érigé le christianisme en *religion* d'Etat et en auxiliaire de l'ordre, que d'encouragements aux oppressions politiques et économiques !

Autre écran dressé entre les Evangiles et nous : l'idéologie *surajoutée* au long des siècles par les conciles, à la demande du pouvoir civil ou sur pression des *possédants*. Nulle part il n'était question, à l'origine, de résignation à l'ordre *établi*, de péché originel, de *rachat*, d'indulgences, de mérites, d'Immaculée conception, d'assomption de la Vierge...

(Lire la suite page 15.)

la vie littéraire

Spinoza en épigraphe de Lacan

La revue *Littoral* (éditions Erès, 19, rue Gustave-Courbet, 31400 Toulouse) en est déjà à son troisième numéro, intitulé *Assertitude paranoïaque*. On ne s'étonnera pas d'y rencontrer Salvador Dali, le sauveur, comme son nom l'indique, et Jean-Jacques Rousseau plus qu'embarrassé par la gloire douteuse de son homonyme, Jean-Baptiste Rousseau ; *« tout se passe*, écrit Beldine de Saint-Girons, *comme si Jean-Baptiste Rousseau commandait par-delà la mort le destin de cet* alter ego *qu'il leste de ses propres talents, mais aussi de ses pensées conflictuelles et de son goût dangereux pour une parole inentravée »*.

Outre un dossier sur *la Folie à deux* dans la psychiatrie française et une étude de Guy Le Gaufey sur le thème : « Ce que le paranoïaque ne réussit pas », on lira également les réflexions passionnantes qu'ont inspirées à Robert Misrahi la rencontre de Lacan et de Spinoza, à propos, bien entendu, de la problématique du désir, essentielle pour l'un comme pour l'autre. Misrahi montre comment, dès 1932, Lacan a compris, peut-être le premier, l'importance de Spinoza non comme métaphysicien, mais comme psychologue de la personnalité. — R. J.

Escalade dans l'auto-compliment

On n'est jamais si bien servi en éloges que par soi-même ; mais certains éditeurs se livrent, dans leurs prière d'insérer et leurs bandes, à une escalade d'auto-compliments qui sous-estiment l'intelligence du public et risquant de se retourner contre eux

Lu, la même semaine, sur des bandes de Grasset : *« La cinglante évidence d'un grand talent »* et *« Quand l'art de la nouvelle touche à la perfection »*...

Ecrira-t-on en l'an 2000 ?

Lors des récentes Rencontres internationales d'écrivains qui ont eu lieu à Montréal, la question fut posée de savoir comment et si on écrirait en l'an 2000. Les participants, Français, Mexicains, Américains du Nord, Ecossais, Italiens, Haïtiens en exil, et, bien entendu, Québécois, se groupèrent vite en deux camps. Le premier autour de F.-J. Temple et Tristan Cabral, défendant l'individu et le génie du lieu, le second, où figurait en cavalier presque seul, corrosif et juvénile, le philosophe suisse Claude Jaquillard.

Les débats, de qualité mais quelquefois acerbes, prirent un tour nouveau avec l'entrée en lice de la cohorte féministe conduite par la Québécoise Nicole Brossard. Mais, là, c'est en définitive Chantal Chawaf qui, mieux que d'autres, sut trouver le chemin des esprits et des cœurs.

Il fut aussi question d'ordinateur. Certains le craignaient pour l'avenir du livre, d'autres voyaient en lui le nouveau porte-plume. Quelques-uns, qui ne s'en souciaient guère, prolongèrent les Rencontres en profitant de la merveilleuse hospitalité québécoise et de la splendeur des lacs et des forêts sous la neige, dans le sillage de Jean-Guy Pilon, Gaston Miron et Pierre Morency.

La Commune en images

« Vous êtes resté à Paris sous la Commune ? — Oui. » Le grand prévôt se pencha à l'oreille de l'assesseur, puis, s'adressant aux agents : « Conduisez-moi cet homme à la queue. » (...) Je sortis escorté de deux agents à brassards tricolores. Je me trouvais dans la petite cour du Sénat. Nous tournâmes à gauche et un spectacle inoubliable m'apparut brusquement. Pressés entre un long mur et la limite des bosquets, une masse d'hommes qu'entouraient des soldats. A mon arrivée, les rangs s'ouvrirent et se refermèrent. C'était là ce que le grand prévôt appelait la queue. De moment en moment un peloton de lignards arrivait et emmenait les six premiers. On entendait alors des détonations. Des centaines, des centaines et des centaines de pauvres diables étaient ainsi exécutés. Il y a des monceaux de cadavres sous les deux grandes pelouses... »

Max Vuillaume, qui raconte ainsi un massacre de communards par les versaillais le 25 mai 1871, fut sauvé par un étudiant en médecine, qui le prit pour un condisciple. D'autres récits de témoins célèbres ou anonymes (Louise Michel, Elisée Reclus, P.O. Lissagaray, etc.), cinquante illustrations d'époque et une chronologie réunis dans *la Commune en images* montrent ce que fut Paris insurgé, puis sauvagement réprimé par les versaillais. Les Editions François Maspero ont conçu spécialement cet ouvrage pour une intelligente campagne de promotion chez les libraires jusqu'au 15 avril. Il sera remis gratuitement à tout acheteur de trois livres parmi les collections de poche de cet éditeur.

vient de paraître

Romans

HENRI GOUGAUD : *Bélibaste*. — Comment Guillaume Bélibaste, à la fin du Moyen Age, suivit l'errance des Parfaits cathares à la recherche de sa propre vérité. (Le Seuil, 288 p., 59 F.)

JEAN FERNIOT : *le Pouvoir et la Sainteté*. — En 1294, un ermite dépenaillé élu pape abdiqua cinq mois plus tard. L'auteur conte cet épisode peu connu de l'histoire de l'Eglise et pose la question : celui qui tient le pouvoir peut-il poursuivre une quête spirituelle ? (Grasset, 284 p., 62 F.)

VIVIANE FORRESTER : *les Allées cavalières*. — A quoi rêvent les jeunes filles ? Celle-ci rêve des passions de l'amour alors que sa mère semble « avoir arrêté la vie »... Par l'auteur de *la Violence du calme*. (Acropole, 238 p., 59 F.)

ROBERT PINGET : *Monsieur Songe*. — Il n'arrive jamais rien d'exceptionnel à ce vieux retraité original et bilieux, ce qui fait que tout est pour lui événement grave. De ce qui pouvait être triste, Robert Pinget en a tiré, dit-il, un « divertissement ». (Minuit, 128 p., 40 F.)

MAURICE SCHUMANN : *le Concerto en ut majeur*. — Pourquoi Marie, la violoniste, a-t-elle tué son père adoptif, le grand pianiste Walter Caldor ? Le procès mettra au jour les secrets du cœur humain. (Plon, 257 p., 50 F.)

Lettres étrangères

IRMGARD KEUN : *la Jeune Fille en soie artificielle*. — Une jeune fille de dix-huit ans, qui rêve de devenir une vedette, part à la conquête du monde, c'est-à-dire de Berlin. Par l'auteur de *Gilgi*. Traduit de l'allemand par Dominique Autrand. (Balland, 250 pages, 69 F.)

WALKER PERCY : *les Signes de l'Apocalypse*. — A l'approche de la cinquantaine, Will Barrett sent de plus en plus fréquemment que *son corps le trahit ; Dieu et la mort* l'obsèdent. Choisira-t-il ? Traduit de l'américain par Françoise et Guy Casaril. (Calmann-Lévy, 370 pages, 89 F.)

BRUCE CHATWIN : *le Vice-roi de Ouidah*. — L'histoire extraordinaire d'un trafiquant d'esclaves de nationalité brésilienne qui, en Dahomey, en 1810, était devenu fabuleusement riche avant de sombrer dans la misère. Traduit de l'anglais par Jacques Chabert. (Grasset, 224 pages, 49 F.)

BOTHO STRAUSS : *Raffut*. — L'histoire de la déchéance au moment où le « raffut » précède le chaos. Traduit de l'allemand par Eliane Kaufholz. (Gallimard, 182 pages, 55 F.)

KENZABURO OE : *Dites-nous comment survivre à notre folie*. — Nouvelles d'un auteur né en 1935, qui reçut, à vingt-deux ans, la plus grande récompense pour un jeune romancier, le prix Akutagawa et qui allie avec aisance la réminiscence au fantasme, le vécu au mythique. Traduit du japonais par Marc Mécréant, préface de John Nathan. (Gallimard, 304 pages, 98 F.)

Critique littéraire

MICHEL GRESSET : *Faulkner ou la fascination poétique du regard*. — A l'occasion du cinquantième anniversaire de la publication de *Sanctuaire*, un universitaire s'interroge sur le regard comme mode de surgissement des scènes et des idées romanesques. (Klincksieck, 294 pages.)

Poésie

PIERRE GAMARRA : *la Mère et l'Enfant*. — P. Gamarra a établi cette anthologie des plus beaux poèmes consacrés à l'amour entre mère et enfant. D'Aragon à Rimbaud, d'Eluard à Villon. (Temps actuels, 146 p., 45 F.)

LUCIEN SCHELER : *la Grande Espérance des poètes 1940-1945*. — L'esprit de résistance qui anima une partie de l'intelligentsia pendant l'occupation est évoqué à travers des lettres et des textes inédits de Paul Eluard, Pierre Seghers, Max-Pol Fouchet, René Char, Albert Béguin, Vercors, Jean Tardieu, Jean Lescure, Aragon, Robert Desnos, André Frénaud, Pascal Pia, etc. Précédé de *Hier, Demain, Toujours*, de Jean Lescure. (Temps actuels, 386 p., 79 F.)

Arts

JEROME PEIGNOT : *Du chiffre*. — Les aspects typographiques, historiques et plastiques des chiffres. Une abondante iconographie accompagne le texte de J. Peignot. (Jacques Damase, un album de 224 p., 190 F.)

Essais

SAUL FRIEDLANDER : *Reflets du nazisme*. — L'auteur décèle dans les œuvres de nombre de romanciers et de cinéastes contemporains une certaine fascination pour le nazisme. (Le Seuil, 140 p., 49 F.)

ALFRED SAUVY : *Mondes en marche*. — Les conditions de la « marche » des riches vers les pauvres définies après une analyse de la situation complexe du monde. (Calmann-Lévy, 268 p., 67 F.)

JACQUES ELLUL : *Changer de révolution*. — A partir de la conjonction de facteurs historiques et technologiques, l'auteur distingue la possibilité d'une « vraie révolution ». (Le Seuil, 296 p., 69 F.)

Philosophie

ALAIN BADIOU : *Théorie du sujet*. — Par le dernier philosophe maoïste, la tentative, à l'aide de Lacan, de reconstituer le noyau d'une philosophie du sujet compatible avec le marxisme. (Le Seuil, 350 p., 120 F.)

Document

NICOLAS MEIENBERG : *Maurice Bavaud a voulu tuer Hitler*. — L'étonnante histoire d'un Suisse de vingt-deux ans et demi qui, en 1938, prépara seul un attentat contre Hitler, échoua et fut exécuté, à la suite de quoi le dictateur interdit toute mention et toute représentation du *Guillaume Tell* de Schiller. Par l'auteur de *l'Exécution du traître à la patrie Ernst S.* (Editions Zoé, diffusion Alternative, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, 202 p., 49 F.)

Histoire

JEAN-CLAUDE MARGOLIN, ROBERT SAUZET ET COLLABORATEURS : *Pratiques et discours alimentaires à la Renaissance*. — Actes du colloque de Tours 1979. Au-delà de l'histoire économique et sociale, un effort collectif pour saisir la symbolique de l'alimentation. (Maisonneuve et Larose, 304 p., 102 F.)

EVELYNE LE GARREC : *Séverine, une rebelle, 1855-1925*. — Journaliste, socialiste puis féministe. Une trajectoire exceptionnelle dans la France de la IIIe République. (Le Seuil, 310 p., 69 F.)

ANDRE CHAMSON : *Catinat*. — Un personnage, un épisode de la guerre des Camisards. (Plon, 185 p., 45 F.)

Sociologie

JEAN-CHRISTIAN PETITFILS : *la Vie quotidienne des communautés utopistes au dix-neuvième siècle*. — La cité du soleil face au principe de réalité. (Hachette, 318 p., 69 F.)

CENDRINE DE PORTHAL : *les Fortunes de la gloire, le Roman de John Law*. Ascension et chute d'un génie de la finance. (Acropole, 661 p., 95 F.)

JEAN-PIERRE SIRONNEAU : *Sécularisation et religions politiques*. — Métamorphose d'un concept, métamorphoses historiques. Une vaste étude de sociologie religieuse. (Mouton, 618 pages.)

en poche

Une leçon d'humanité de Golding

PUBLIÉ quelques années après *Sa Majesté des mouches*, qui le fit connaître en France, ce roman de William Golding *est l'histoire d'une passion : celle du doyen* Jocelin pour Dieu, auquel il décide d'élever une flèche de *« 400 pieds »* ; cette flèche *« sera le schéma de la prière suprême »*, déclare-t-il à tous ceux qui tentent de s'opposer à son irrémédiable décision. Lorsque l'on sait que la flèche n'a pas de fondations, on comprend à quelles oppositions, en commençant par le maître d'œuvre, le vieux doyen se heurte...

La Nef est le livre d'un combat, d'une opposition entre les hommes du commun et un prêtre qui brûle d'amour divin. Mais ce dernier, quoi qu'il ait également à repousser les assauts de démons, est protégé et assisté par un ange : sa flèche se dressera dans le ciel.

Récit symbolique, ce livre n'a rien d'austère, car, et c'est ce qui lui donne tout son prix, l'auteur sait aller constamment du plus terre à terre au plus mystique, sans rien renier de ce qui *fait la condition humaine. Le regard amusé que Golding porte* sur le moindre de ses personnages fait de *la Nef* une magistrale leçon d'humanité.

PHILIPPE GUILHON.

★ **LA NEF, de William Golding, traduit de l'anglais par Marie-Lise Marnière, l'Imaginaire/Gallimard.**

● Avec Baudelaire, *« l'érotique devenait chose aussi sérieuse que le mystique, tous deux pointant vers un mystère commun. (...) De tous les poètes français de l'amour, Baudelaire était le seul qui me parlât sinon mon langage, du moins un langage éveillant »*. Ces lignes sont extraites de la préface que Pierre Emmanuel consacre à *Baudelaire, la femme et Dieu*, étude rééditée dans « Points Seuil », qu'il publia il y a quinze ans. Depuis, les affinités entre les deux poètes sont devenues plus manifestes encore dans la trilogie de P. Emmanuel, *Una, Duel, l'Autre*.

● En mémoire de son fils qui se suicida à vingt et un ans, Roger Ikor écrivit cette adresse, *Je porte plainte*, au président de la République, contre l'activité délétère de certaines sectes. Rééditée dans « Le livre de poche », la plainte de Roger Ikor a gardé toute sa force et, malheureusement, toute son actualité.

● *« Mettez-vous donc* en *état d'innocence ! »*, adjure Paul Demiéville en introduction à cette *Anthologie de la poésie chinoise classique*, « Poésie Gallimard », qu'il a dirigée et qui a exigé la participation d'une quinzaine de collaborateurs. En échange, *« vous vous trouverez, écrit-il, dans un monde enchanté, où tout est repos, simplicité, détente, et auprès de quoi toute autre poésie vous paraîtra verbeuse »*.

● Françoise Mallet-Joris invite à une incursion dans le monde du show-business avec *Dickie-Roi*, réédité dans « Le livre de poche ». Un *« archange de la chanson »*, idole fragile de notre temps, se brûle aux feux de la rampe et témoigne de l'angoisse et du désarroi d'une partie de la jeunesse, des fans pathétiques et navrants.

● *« Il suffira de dire que je suis Juan Pablo Castel, le peintre qui a tué Maria Iribarne ; je suppose que le procès est resté dans toutes les mémoires et qu'il n'est pas nécessaire d'en dire plus sur ma personne :* ainsi commence *le Tunnel*, « Points Roman », d'Ernesto Sabato, traduit de l'espagnol par Michel Bibard. Ce récit glacé d'un drame de la jalousie, écrit par l'un des plus grands écrivains d'Amérique latine, entraîne dans le tunnel sans fin des passions et de la solitude.

en bref

● **LA COLLECTION « TRAVERSÉE DU XIXe SIECLE », chez l'éditeur Jean-Cyrille Godefroy, invite à revisiter la bibliothèque du siècle dernier, à fureter parmi les textes d'une prodigieuse richesse que les manuels de littérature n'ont pas canonisés. Deux premiers ouvrages sont réédités : « la Rose et le Vert », suivi de « Mina de Vanghel », de Stendhal, présenté par Michel Déon, et « Bibliomanie », de Flaubert, présenté par Henri Meschonnic.**

● **LE TRENTE-DEUXIEME PRIX MAX JACOB DE POESIE a été attribué à Jean-Michel Frank pour un fort recueil de deux cent cinquante pages « Le Christ est du matin », publié chez Gallimard, que l'auteur considère comme son ouvrage le plus achevé. Né en 1922, l'auteur est agrégé de philosophie. Ses poèmes, souvent d'inspiration religieuse, se caractérisent par leur simplicité. Il fuit tout effet, l'essentiel étant concentré dans l'expression et l'expérience.**

● **L'ECRIVAIN BELGE JACQUES-GERARD LINZE, cinquante-six ans, a obtenu le prix belgo-canadien 1981, ont annoncé l'ambassade du Canada et le ministère belge de la communauté française. Le prix sera remis au lauréat le 21 avril, lors du Salon international du livre de Québec.**

● **LE JURY DU PRIX PRINCE-PIERRE-DE-MONACO, doté de 30 000 F et qui récompense un auteur pour l'ensemble de son œuvre, a retenu cinq noms : Alain Bosquet, Milan Kundera, Patrick Modiano, Michel Mohrt et Christine de Rivoyre. Le prix sera remis le 5 mai à son lauréat dans la principauté.**

essais

Le charme de Jean Grenier

JEAN GRENIER possédait trois vertus qui manquent cruellement aux philosophes actuels : l'esprit de finesse, l'humour et la modestie. Il exprimait des pensées profondes dans un langage sans manières. On en trouve la preuve, une nouvelle fois, en lisant ce volume où sont réunies et reclassées toutes les définitions qui figuraient dans les précédents lexiques publiés par l'auteur des *Iles*.

Jean Grenier a mêlé ses pensées avec celles des écrivains qu'il fréquentait. Ainsi, au mot « amour », vous tombez sur ces interrogations d'Erasme : « *Dites-moi, je vous prie, peut-on aimer quelqu'un quand on se hait soi-même ? Peut-on vivre en bonne intelligence avec les autres quand on n'est pas d'accord avec son propre cœur ? Peut-on apporter quelque agrément à la société quand on est ennuyé et fatigué de sa propre existence ?* » Au mot « âme », Jean Grenier demande à l'opulence de s'abstenir d'être charitable : « *Avoir une belle âme ne devrait pas être permis au-dessus d'un certain degré de fortune. C'est de l'accaparement. Contentez-vous de votre richesse, ne nous méprisez pas au point de vouloir nous faire du bien.* »

Cherchant à définir la curiosité, l'auteur répète les propos d'un certain J. P. : « *J'ai déjà manqué ma naissance ; je veux assister à ma mort.* » Quant à Dieu, Jean Grenier nous confirme que c'est un personnage d'une grande mélancolie, « *appelé Lord Spleen parce qu'il est condamné à vivre seul et à s'ennuyer* ».

Pour le mot « dupe », c'est le cardinal de Retz qui est cité : « *L'on est plus souvent dupe par la défiance que par la confiance.* » Il est vrai que restreindre le crédit qu'on accorde aux autres n'apporte pas une belle vie, car on fait un médiocre usage de soi-même lorsqu'on réprime ses élans ou ses inclinations par crainte d'être abusé. Mieux valent les désarrois ou les déceptions que la triste sécheresse.

« *Cacher pour montrer, tel peut être le but de l'écrivain* », disait encore Jean Grenier, avec son art du paradoxe. Lui-même parvenait à ce but en donnant toujours du charme à ses aveux discrets. Ainsi, lorsqu'il confiait : « *Je voudrais passer six mois à Paris, six mois à Rome et le reste au Caire* » ; ou bien, lorsque, méditant sur la volupté, il évoquait « *le froissement des feuilles dans le vent pendant une nuit d'attente* ».

FRANÇOIS BOTT.

★ LEXIQUE, de Jean Grenier. Editions Fata morgana (19, rue de l'Université, 34000 Montpellier, 118 p.). Gallimard vient de rééditer, dans la collection « Idées » un autre livre de Jean Grenier : ENTRETIENS SUR LE BON USAGE DE LA LIBERTE.

CE BOUGRE DE GUILLEMIN

(Suite de la page 13.)

Devant les objections des rationalistes à l'existence de Dieu, et leurs accusations d'infantilisme, Guillemin retrouve sa verve batailleuse. Avec le bougre Hugo, il professe que la puérilité est du côté de ceux qui, en se bandant les yeux devant l'inconnu, croient le supprimer. Breton est appelé à la rescousse, pour qui la surestimation « extravagante » du connu par rapport à ce qui reste à connaître est une des grandes faiblesses de la pensée contemporaine.

AUX positivistes selon qui, de Feuerbach à Monod, la religion née de la peur et bouche-trou du non-connu ne peut que reculer, Guillemin fait observer que l'évolution répond à une idée directrice (Claude Bernard), qu'elle est une démonstration expérimentale de Dieu (Jaurès), qu'il n'y a pas de programme sans programmateur (Kastler).

Ce qui n'est pas réductible en concepts n'est pas dénué de réalité. Il y a la connaissance du cœur chère à Pascal, la musique et la poésie intraduisibles en langage scientifique (François Jacob), et, par-dessus tout, cet acharnement au bien, ce bain naturel de morale, cette invincible espérance que les philosophes échouent à expliquer, de Freud à Jankélévitch, Ernst Bloch et Sartre lui-même.

S'appuyant sur l'entretien de *l'Observateur* du 10 mars 1980 dont on n'a pas fini d'entendre parler, Guillemin n'est pas mécontent de faire admettre par son bizut de la rue d'Ulm que chaque conscience obéit à une morale intérieure, à une réquisition vague, à un mandat dépassant le réel. Que dit d'autre Luc quand il place le Royaume de Dieu « *en nous* » (XVII, 21), ou Kafka quand il parle d'« *abîme de lumière* » ? Sans voir dans cet élan une expression de l'infini, comme Jaurès, Caillois devait concéder qu'un tropisme, dans la parcelle, est aimanté par la totalité.

Et qu'on ne prétende pas que cette dimension d'amour est un produit culturel (Mead), qu'elle aliène notre liberté (Feuerbach, Merleau-Ponty), ou, avec les marxistes, qu'elle brise les révoltes. En vieil homme de gauche, Guillemin rappelle que le marginal subversif appelé Christ, sinon le christianisme, refusait l'iniquité et n'excluait pas la violence si aucun autre moyen ne venait à bout de l'injustice institutionnelle.

DE gauche, l'auteur l'est aussi face à l'évolution de l'Eglise. Pour lui, Vatican II n'a pas menacé l'essentiel, comme le redoutent les intégristes. Pour retrouver l'audience perdue, Rome devrait aller au-delà, reconnaître ses fautes passées, renoncer à ses pompes, au soutien des puissants. Mais, en bon fidèle, il ne pose pas de condition à son maintien dans une Eglise qui a eu le mérite, tout en la trahissant, de transmettre la Parole.

Contrairement à tant de croyants âgés dont la principale raison de croire semble le refus affolé du néant proche, Guillemin n'aspire pas à un « ailleurs » de toute façon impensable et inimaginable. Bien qu'il ait des raisons personnelles de croire au miracle, son propre fils ayant été sauvé de la poliomyélite la nuit d'août 1955 où un prêtre, il l'a su plus tard, n'avait cessé de prier à l'intention de l'enfant, il n'oublie pas que Lamartine a perdu la foi pour des raisons exactement inverses, en 1832, à la mort de sa fille Julia.

Pour quelques ex-voto comblés, que de démentis atroces, en effet, au « *tout ce que vous demanderez en mon nom...* » ! La souffrance des innocents, le voilà le pire obstacle à la foi, le « casse-tête », soupirait Claudel devant l'auteur, sous les grands arbres de Brangues. Pourquoi Dieu a-t-il organisé cette tuerie qu'est la nature ? Le Nazaréen est resté muet sur le Mal ; il s'est contenté de s'y soumettre, bras en croix.

AU moment de remettre sa copie, Guillemin tremble un peu. Le grand reflux que connaît la foi va-t-il se poursuivre, ou doit-on voir un signe de regain dans la quête, par les jeunes d'après 1968, d'un au-delà du politique ? Redevenue marginale, la secte va-t-elle reprendre sa marche incertaine, comme au temps de la bande à Jésus ? Ce mémento de raisons de croire, nouées à la diable comme un bouquet des champs, ne risque-t-il pas le double opprobre des fétichistes et des fats ?

Que ce bougre de Guillemin se rassure, et qu'il ne regrette pas d'avoir été plus commentateur que créateur (comme si, dans son cas, ce n'était pas tout un !) : Dieu, si c'est lui, se manifeste dans son livre exactement à la façon dont il est dit dans le Livre des Rois, comme « *un petit souffle, dans la paix du jour, remuant l'herbe à peine* ».

B. POIROT-DELPECH.

★ L'AFFAIRE JESUS, de Henri Guillemin, Le Seuil, 160 p., 49 F.

au fil des lectures

récits

LE COUP DE FOUDRE

Rien n'est plus périlleux que d'écrire à chaud sur l'événement. Le journaliste y sacrifie, dont c'est le métier. Mais les écrivains, les poètes... Deux s'y sont aventurés, à leurs risques et périls, à propos du 10 mai.

Maurice Achard évoque cette nuit mémorable de la Bastille en journaliste qui aurait été saisi dans une tornade, projeté hors de ses marques habituelles dans une rêverie hallucinatoire et déambulatoire.

François Coupry réagit plus en conteur lyrique, en historien des esprits et en politologue spéculatif. Ancien de mai 68, un temps membre du P.C., il tente d'expliquer et de s'expliquer par quel phénomène d'illumination, quel transport sentimental, ce qu'il avait tenu jusqu'alors pour négligeable ou illusoire lui est apparu soudain comme l'aube d'une ère nouvelle.

Dans étonnement, il y a tonnerre. Il entre une part de naïveté, d'enfantillage, au sens le plus merveilleux du terme, dans cet enthousiasme révélé qui adore sans retenue ce qu'il avait d'abord méprisé sans nuances. François Coupry nous présente, dans le style tauromachique qu'il affectionne, des tableaux acérés et colorés de la nuit du 10 mai, de l'intronisation à l'Elysée, de la marche au Panthéon, mais aussi de ces réunions pour initiés où les résultats sont divulgués, deux heures avant que le commun des mortels n'en soit informé.

PAUL MORELLE.

★ *Table rase*, de Maurice Achard. Stock, 175 p. 50 F.

★ *Le bonheur est une idée neuve en France*, de François Coupry. Mégrelis, « Chemins d'aujourd'hui », 235 p. 68 F.

roman

LES HÉSITATIONS DE CLAUDE MAURIAC

« *Voici que je commence un Journal, alors que c'est un roman qu'il faudrait me mettre* », soupire Claude Mauriac dès la première phrase de *Radio nuit*. Et le lecteur s'étonne. Pourquoi diable faudrait-il « *se mettre* » au roman si l'envie, si l'inspiration font défaut ? « *Ecris si tu ne peux pas t'en empêcher* », recommandait Gide. Le moins qu'on puisse dire, c'est que Claude Mauriac pourrait s'en empêcher. Il bâille, il regarde l'heure, il la note, il recopie deux fois la même citation de Proust, il se relit, il compte les pages, les lignes, et s'inquiète : pourquoi donc la mayonnaise romanesque ne prend-elle pas ?

Parce qu'il y manque l'action, les personnages, et qu'une suite de réflexions, de souvenirs, ne saurait tenir lieu de fil conducteur. Le Journal se venge d'avoir dû céder la place à la fiction. Il la ronge et l'envahit.

En vain l'auteur s'accroche-t-il aux basques de Rousseau, Kierkegaard ou Soljenitsyne pour cueillir un instant d'éternité, retrouver les amis morts par l'intermédiaire des génies disparus, accéder au « *temps immobile* » qui permettrait enfin à l'œuvre de naître. Sans cesse le présent lui coupe la parole. C'est la rencontre d'un ami, ou l'élection présidentielle... « *Si ce roman ne vaut rien, c'est que ma vie ne vaut rien* », murmure-t-il. « *J'y ai mis l'essentiel, ce qui reste au fond du tamis, ce très peu d'or qui est sans prix pour moi.* » Ces paillettes, on les découvre au détour d'une conversation fleuve. Derrière le romancier en panne et l'autocritique éperdu, il y avait un poète. Que ne l'a-t-on laissé chanter !

GABRIELLE ROLIN.

★ *Radio nuit*, de Claude Mauriac, Grasset, 263 p. 58 F.

poésie

L'OR DU PÉROU

La poésie péruvienne d'hier et d'aujourd'hui n'est guère connue en France. C'est pourquoi la petite anthologie de José-Carlos Rodriguez, poète péruvien vivant à Paris, est la bienvenue. Plusieurs voix sont ici rassemblées, qui viennent de la côte, de la forêt ou de la sierra. Rodolfo Hinostroza, Cesareo Martinez, Tulio Mora, Jorge Najar, Juan Ojeda, Jorge Pimentel, Abelardo Sanchez-Leon, Enrique Verastegui ont des traits communs, sens de l'exil intérieur ou du déracinement, angoisse existentielle, quête de l'identité, fascination plus ou moins marquée des cultures anciennes, humour et ironie, révolte contre l'ordre établi, contradictions internes virulentes qui mènent J. Ojeda au suicide.

Ces poètes se singularisent par une étonnante puissance verbale. On devine vite qu'ils écrivent tous à « l'ombre de la corne du taureau », à leurs risques et périls. Et tous pourraient adhérer au cri désemparé de Jorge Najar : *Que puis-je faire, que puis-je faire ?*

ANDRE LAUDE.

★ *Poésie latino-américaine d'aujourd'hui : le Pérou*. Edition bilingue. Présentation de J.-C. Rodriguez. Traduction de Catherine Saintoul.

Poésie I, nos 97-98, 35 F.

lettres étrangères

LA BELLE JEUNESSE D'ANA NOVAC

De Christine Arnothy et Anne Frank jusqu'au récent témoignage de la petite Wanda Przybylska (1), nombreux sont les écrits d'enfants qui nous plongent dans l'enfer de la guerre et des déportations. *J'avais quatorze ans à Auschwitz*, d'Ana Novac, se distingue par la vision très particulière d'une adolescente qui connaît déjà la force de la dérision contre la violence brutale ou sournoise.

Ana Novac est née en cette Transylvanie roumaine où vit encore une importante minorité hongroise et où tous les « protecteurs » étrangers ont toujours tenté de maintenir la zizanie entre les populations. En 1940, le diktat de Vienne, imposé par Hitler, coupe en deux la belle province, laissant un tiers à la Roumanie et cédant les deux autres à la Hongrie. Les Novac, juifs et pauvres, se trouvent dans la dernière. La mauvaise. Quand l'armée rouge et l'armée roumaine (ayant tourné les armes contre les Allemands, ses alliés de la veille) la libèrent, les juifs — contrairement à ce qui s'était passé en Roumanie — avaient presque tous été exterminés. Comme Elie Wiesel, Ana survécut.

Contrairement à Wiesel, qui gagne l'Occident, Ana Novac s'installe à Bucarest, capitale d'une démocratie populaire. Elle y vit jusqu'en 1965, auteur dramatique à succès. Après Auschwitz, les tabous ne lui font plus peur, elle tourne la censure en ridicule et, dans son ardeur « révolutionnaire » naïve, attaque les tares d'un régime de plus en plus policier. En l'espace d'une seule soirée, nous raconte-t-elle dans son avant-propos, aussi important que le texte du *Journal* lui-même, ce fut la disgrâce : Ana Novac s'était moquée, dans une de ses pièces, du « *pouvoir en tant qu'exercice nuisible pour le caractère, quels que soient la bonne volonté et le passé de ceux qui le détiennent* ».

Nous la retrouvons à Paris, en 1965, à l'époque des douces illusions. Le public est saturé d'atrocités : ainsi une première version de son *Journal* de fille « bien élevée » à Auschwitz tombe dans l'indifférence. Pourtant, en Hongrie et en Allemagne fédérale, le livre est très bien accueilli. Voici aujourd'hui une seconde version, augmentée, qui, avec une belle écriture et une ironie terrible, tente de transmettre l'expérience d'Ana.

EDGAR REICHMANN.

★ *J'avais quatorze ans à Auschwitz*, d'Ana Novac. Traduit du hongrois par l'auteur et Jean Parvulesco. Presses de la Renaissance, 240 p. 59 F.

(1) *Journal de Wanda*. Ed. Cana.

Paul-Alexis Ladame sur les traces de ses ancêtres

Quand le laurier reverdira, de Paul-Alexis Ladame, est à coup sûr un roman historique, mais d'un genre à part. Au lieu de ressusciter une époque, il suit les avatars d'un idéal, le catharisme, à travers sept siècles d'histoire occidentale, sur les traces, fictives ou réelles, de ses ancêtres. Il voit ceux-ci émigrer d'Occitanie après le sac de Béziers, se fixer à Neuchâtel au treizième siècle, et, tout en se maintenant autour de ce foyer suisse, rayonner en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, aux Etats-Unis, en Russie. Il s'ensuit une vaste fresque à épisodes dont les personnages changent tandis qu'un certain esprit demeure. C'est à prouver la permanence de cet esprit que s'emploie le livre, qui bascule ainsi du côté du roman à thèse. Car les cathares, que Paul Ladame va retrouver, successivement, dans les vaudois, les protestants, les bogomiles, les templiers, les anabaptistes, les républicains, les anarchistes, c'est-à-dire tous les hérétiques qui peuplent sa famille, sont moins, à ses yeux, les sectateurs d'une théologie précise que les adeptes d'une morale de l'amour. Ils sont délivrés de la lettre de toute religion par l'esprit de liberté que leur ouvre la gnose.

Attachante par la variété des scènes historiques que l'auteur recrée en des lieux et des moments si divers, cette geste, qui glorifie à sa manière toute hérésie, n'est pas sans naïveté manichéenne. Elle inquiète par les rapprochements hasardeux qu'elle instaure entre les multiples résistances aux pouvoirs établis qui se sont manifestées au cours des siècles. Paul-Alexis Ladame s'explique sur son entreprise dans l'entretien ci-dessous.

« Il existe encore une diaspora cathare »

« Paul-Alexis Ladame, vous exposez en détail, sur cinq cent soixante-quinze pages, sept siècles d'histoire de votre famille, depuis le sac de Béziers jusqu'aux années 1900. Pourquoi vous êtes-vous arrêté là ?

— Je n'avais pas l'intention de faire mon autobiographie. Je suis journaliste depuis quarante ans, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite. Ce livre est avant tout une enquête, un reportage — romancé bien sûr. Cette histoire pourrait être celle de toute famille déracinée et obligée de cacher ses origines. J'ai fait l'expérience, en tant que correspondant étranger, du nazisme en Allemagne dans les années 30. La saga des Ladame est un peu une réponse aux totalitarismes.

— Vos cathares apparaissent parfois comme des gauchistes, écologistes, régionalistes du Moyen Age. N'est-ce pas transformer la réalité cathare à la lumière de problèmes contemporains ?

— Tout ce que nous savons des cathares a été écrit par leurs persécuteurs, surtout par les dominicains. Aucune source, en ce qui concerne cette « hérésie », n'est neutre. Leurs aspirations, leurs principes mystiques, par exemple, ont été « redécouverts » à la fin du dix-septième siècle, peu avant la révocation de l'édit de Nantes. J'ai consulté, aussi bien en France qu'aux Etats-Unis, et partout où j'ai pu en trouver, tous les documents disponibles, mais j'ai préféré, plutôt que de les utiliser au pied de la lettre, procéder par recoupements.

— Depuis Jehaneret, le premier La Dama, sauvé du sac de Béziers en 1209, jusqu'à Charles Ladame, votre père, qui assiste à la première révolution russe de 1905, on a souvent l'impression que le même homme s'exprime à travers les siècles et les pays. Est-ce vous-même ?

— Il y a bien sûr une double identification du romancier et du descendant à ses personnages. Je n'ai pas voulu imposer des différences de langage qui me paraissaient artificielles. Mon père était psychiatre, ami de Jung, et j'ai passé mon enfance dans ce milieu. Peut-être est-ce pour cela que je crois fortement à l'existence d'un inconscient familial, qui se transmet et crée une singularité. Malgré leurs différences, leurs migrations, il reste dans cette famille un esprit de clan. J'ai extrapolé sur les Ladame plus anciens, d'après ceux que j'ai connus et leurs récits.

— Le docteur Paul Ladame, votre arrière-grand-père, vivait et travaillait à Paris pendant la Commune. Vous évoquez, à son propos, les « meneurs sans scrupules » de l'insurrection parisienne. Votre tolérance ne faiblit-elle pas un peu ?

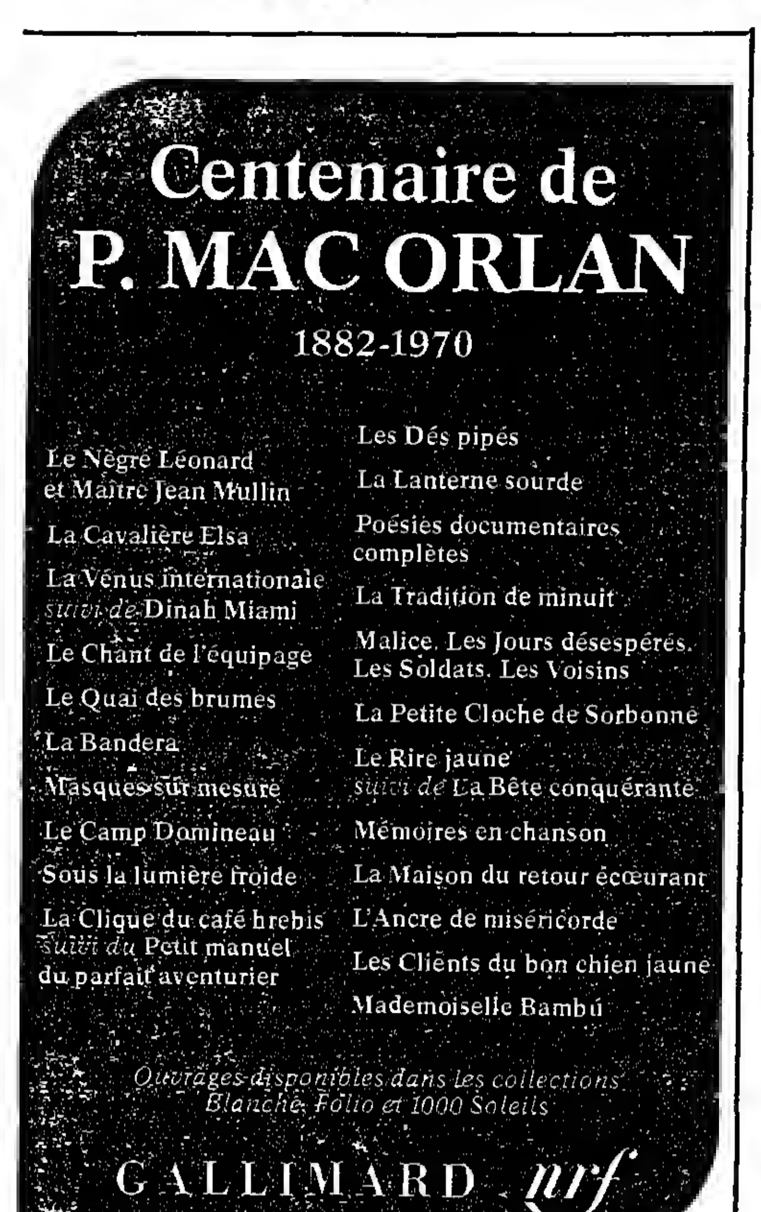
— Je crains toujours les mouvements de masse. A la tête de toute révolution, il y a non pas des idéalistes mais des meneurs. C'est ma conviction profonde. Je ne critique pas, dans cette circonstance, l'idéal de la Commune, mais ces éternels meneurs qui poursuivent leurs buts au mépris de ceux qui les suivent.

— Le sac de Béziers, suivi de celui de Montségur, marquent la fin du catharisme en Occitanie. En Italie, où les persécutions étaient beaucoup plus faibles, il a disparu de lui-même au cours du treizième siècle. Cette religion n'était-elle pas de toute façon vouée à disparaître ?

— Si l'on parle d'évêchés, d'organisation cathare, c'est exact. Mais je ne crois pas au catharisme tel que l'ont présenté les vainqueurs. Ce qui demeure, c'est l'idéal cathare, de justice, de tolérance et d'optimisme. Origène, le théologien alexandrin du troisième siècle, disait : *« Nous autres, chrétiens, n'avons besoin ni de temples ni de prêtres ».* *Quand le laurier reverdira* exprime avant tout la survie de cette foi. Il existe encore une diaspora cathare. Tout en refusant les excès des fanatismes, ses membres ont pu devenir catholiques, protestants, quakers, anabaptistes, anarchistes ou même communistes. Ce sont eux que je cherche à travers mon livre. »

Propos recueillis par
ALEXIS LECAYE.

★ QUAND LE LAURIER REVERDIRA, de Paul-Alexis Ladame. Albin Michel, 575 pages, 90 F.



Traduisez, s'il vous plait !

LA légende évoquée par Alain Billy et Bernard Duplessy est celle de saint Marcel, dont les reliques, déposées au monastère de Saint-Maurin, sont l'objet des convoitises rivales de deux villages équidistants du sanctuaire, Aupts et Barjols, en Provence, autour de 1350. Construit comme un scénario, le livre met en scène, dans de brèves séquences, un grouillement d'hommes et de femmes aux prises avec la vie quotidienne, tous les visages de la mort, la peste, l'Inquisition, joies et grandes terreurs mêlées. L'assise historique sur laquelle s'appuient les deux auteurs est incontestablement solide et ils ont le sens du mouvement qui rend à ces temps leur rythme et leur souffle.

D'où vient, dès lors, qu'on ne participe au récit qu'avec peine, avec découragement parfois ? Trop de personnages, sans doute, aux noms difficiles à retenir, « un foisonnement onomastique » certes, mais qui déconcerte.

D'autre part, on tient là un bon exemple des difficultés rencontrées par les romanciers d'histoire, quand ils n'adoptent pas le franc parti de s'exprimer en langage moderne. Nous voulons bien admettre que les parlers occitans fourmillaient de mots ravissants ; mais qui, aujourd'hui, entre Nîmes et Bergerac, sait encore ce que sont les metagots, aludels, crucibles, restanques et autres farabourdes ? Qui, de culture moyenne, pourrait dire le sens des mots sandaraque, canepin, hoper, mastre, soleret, etc. Introuvables dans le Robert aussi bien — je les ai cherchés avec une quarantaine d'autres — que dans le vénérable Littré ?

Si l'on veut à tout prix jouer la carte régionaliste, il faut joindre au roman un glossaire et prévenir le lecteur de la gymnastique qu'il devra faire pour se distraire.

G. G.-A.

★ BRAISES D'UNE LEGENDE, d'Alain Billy et Bernard Duplessy. Albin Michel, 317 pages, 59 F.

LA VOGUE

Les fantasmes de la généalogie

● *Le roman de Paul-Alexis Ladame sous le regard d'un historien.*

CHAQUE livre qui paraît sur le catharisme « retire quelque chose au trésor des connaissances humaines », disait l'un de mes maîtres, effaré par l'avalanche éditoriale qui déferle depuis cinquante ans sur les malheureux albigeois. Le cas du *Laurier*, de Paul-Alexis Ladame, est, certes, différent : ce travail de fiction ne prétend guère à la pertinence historique. Il repose pourtant sur certaines présuppositions : elles méritent le regard attentif d'un chercheur, attaché à l'exacte étude du passé. De pointilleux savants refusent, en effet, l'adoption d'ancêtres en histoire, telle qu'elle est pratiquée par notre auteur. Des cathares du treizième siècle, il nous mène par engendrement quasi direct aux protestants du dix-huitième puis aux révolutionnaires du vingtième.

Les Ladame ou Ladama (famille protestante et helvétique) sont originaires du midi de la France : de là à les faire descendre des cathares, il n'y a qu'un pas : l'auteur le franchit allègrement ; il s'appuie pour cela, nous dit-il, sur des archives familiales ; depuis longtemps elles sont détruites ou brûlées ; Ladame ne les a connues que par ouï-dire. Fantasmes ? De cette filiation albigeois-huguenots, décidément hypothétique, le romancier de *Quand le laurier reverdira* tire d'importants bénéfices secondaires : les Ladame, en effet, furent de graves pasteurs neuchâtelois ; ils se mêlèrent par la suite aux idées généreuses ou brouillonnes de la Belle Epoque. Défilent donc dans ce livre les républicains, les francs-maçons, les rose-croix, les anarchistes, les communards, les révolutionnaires russes, etc. Pour faire bonne mesure, au cours d'un périple romanesque dans l'empire des tsars, Ladame cite même quelques cosaques qui descendent, paraît-il (?), des bogomiles (cousins balkaniques des albigeois). La boucle est bouclée, le roman se mord la queue : il demeure cathare de bout en bout.

Albigeois, vaudois, protestants

A la base du livre s'inscrit une généalogie, qui fut courante dans les milieux méridionaux : mais les recherches récentes en ont fait justice une fois pour toutes : selon les porteurs de cette thèse aujourd'hui périmée, les cathares seraient géographiquement, familialement ou culturellement, peu importe, les ancêtres des calvinistes du Midi. Or rien n'est plus faux. Tout au plus peut-on établir cette succession processionnaire pour quelques familles de Toulouse et peut-être de Castres. A Montaillou et aux environs, des trois lignages qui, aujourd'hui encore, paraissent descendre authentiquement (à la différence des Ladame) des cathares du quatorzième siècle, je veux dire les *Clergue*, les *Rieux* ou *Rives* et les *Baille*, aucun n'a jamais donné dans le moindre calvinisme ; ces trois familles se sont du reste empressées d'oublier leurs origines albigeoises jusqu'à ce que l'historien Duvernoy leur rafraîchisse la mémoire. Plus généralement les bastions du catharisme méridional étaient situés dans l'Aude, la Haute-Garonne et l'Albigeois ; ceux du protestantisme se trouvaient en Cévenne ou dans le Béarn. Vues de Paris ou de Lausanne, ces différences géographiques paraissent minimes. Envisagées sur place, elles sont décisives. L'hétérogénéité quasi totale entre catharisme du douzième siècle et protestantisme du seizième, sans parler du progressisme du vingtième, a d'autres conséquences idéologiques : elle empêche en effet d'affirmer que l'Eglise catholique fut la constante ennemie des mêmes forces du progrès, sous Philippe Auguste comme sous Félix Faure.

En fait, il existe bien une généalogie véritable : elle mène aux huguenots non pas depuis les cathares, mais depuis les vaudois, courageux hérétiques du Moyen Age ; ils furent les disciples lointains du marchand lyonnais Pierre Valdo (douzième-treizième siècle). Les descendants des vaudois se maintiennent héroïquement dans leurs vallées alpines jusqu'à la fin du Moyen Age, puis ils rallient les protestants au premier tiers du seizième siècle. Ils fusionnent alors avec l'immense courant huguenot dont sortiront effectivement (par la diaspora de la Révocation) les pasteurs suisses, les généraux prussiens et les pionniers des Etats-Unis. Ladame a du reste senti fugitivement ce problème : il introduit dans son récit (qui se lit souvent de façon plaisante) une référence à l'émigration vaudoise.

Le thème de son prochain roman me paraît donc tout trouvé. Au dix-septième siècle une dame vaudoise cette fois-ci, et non plus albigeoise, apparentée aux Ladame s'embarque clandestinement, par amour, sur une barque d'émigrants puritains qui se dirige vers les colonies anglaises d'Amérique du Nord ; séduite en cours de route dans une cabine (je m'inspire ici d'un passage croustillant de l'ouvrage), cette aimable personne devient l'aïeule d'innombrables Yankees parmi lesquels — pourquoi pas ? — Abraham Ladame-Lincoln, libérateur des esclaves noirs.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.







DU ROMAN HISTORIQUE

Une épopée portugaise

● ***Suzanne Chantal nous mène de 1807 à 1960, dans un roman somptueux qui retrace l'aventure du vin de Porto.***

PAS une page de trop, dans ce gros roman somptueux, qui nous empoigne en 1807, à Porto, quand les troupes de Napoléon déferlent pour mater la ville rétive, et ne nous lâche qu'autour de 1960, éblouis, heureux du plaisir retrouvé de lire sans arrière-pensée intellectuelle, de s'enfourner à cœur et à corps perdus dans la durée, de se laisser aller au flot des vies, de devenir « autre », le temps présent et ses soucis abolis.

Rien du sentimentalisme qui agace dans les romans anglais de mêmes dimensions, quand ils sont de seconde zone. S'il est question d'amour, ici, et souvent, dans les générations qui se succèdent, ces amours sont toujours parfaitement intégrées à d'autres contingences, à la nécessité de lutter pour que s'accomplissent les destins et les œuvres.

L'œuvre est le vin de Porto, cette merveille où le créateur a sa part et des dizaines d'impondérables, mais qui est profondément marquée par les inventions, la patience et le courage humains. Une aventure semblable à celle du cognac, un vin médiocre à l'origine aboutissant à un produit de luxe. Entre le porto du supermarché, bu en apéritif, à la sauvette, rafraîchi (cette hérésie), et le *vintage* millésimé 1863 que les hôtes du domaine d'Ervamoïra savourent en silence, à la fin du repas, la bouteille décapitée aux tenailles rougies pour éviter au vin l'offense d'un éventuel débris de bouchon, il y a la même distance qu'entre un vêtement fabriqué en série à Singapour et les minutieuses finitions de la haute couture parisienne.

Des raffinements extrêmes

Cette sensation que les civilisations du vin sont porteuses de raffinements extrêmes, on l'éprouve, ici, physiquement. Mais à raconter le roman, on ne parviendrait qu'à le décharner, car sa richesse, précisément, vient de ce que chaque personnage, de Lydia, la grande dame d'Ervamoïra, à Quitéria, sa servante, de Nardo, l'enfant trouvé, fondateur de la dynastie Castro-Avilez, à Ramiro, le solitaire, ou à Nati l'orgueilleuse, chacun de ceux qui traversent ces pages y laisse de fortes empreintes, participant à sa manière à l'aboutissement d'une œuvre d'art. Que les Anglais y jouent un rôle déterminant renforce l'aura de magie qui entoure le porto et ouvre sur le grand large cette saga de la vallée du Douro.

Suzanne Chantal, auteur d'une *Histoire du Portugal*, connaît le pays sur le bout du doigt. De là vient que tout chante juste sous sa plume, les paysages, les mœurs qu'elle peint et les caractères, les grands événements politiques et les plus petits détails quotidiens. Elle aurait pu s'arrêter au milieu de son ouvrage, à l'apogée d'une famille confondue avec l'apogée du porto. Jouer la facilité, en somme. Elle ne l'a pas voulu. Plus âpre, aussi attachante, la seconde partie montre ces *« riches qui vivent comme des pauvres »*, l'argent constamment rengagé dans l'entreprise, en butte à une modernisation inévitable, aux crises économiques, à la main-d'œuvre qui déserte quand le vignoble, tel une vache aux pis gonflés, réclame d'urgence des mains habiles, faute de quoi la récolte sera perdue, un malheur pour tous.

Suzanne Chantal pose très exactement l'angoissant problème que la mécanisation et les exigences commerciales imposent aux chefs : faut-il conserver à tout prix des traditions trop coûteuses et risquer d'être englouti, ou peut-on maintenir le renom de la marque — cet honneur des choses — en adoptant des méthodes modernes ? L'œuvre en reçoit une tonalité plus grave, celle des *Destinées sentimentales* où Chardonne décrivait les fabricants de porcelaine livrés à la même impérieuse alternative. Plus près de nous, c'est à *Louisiane* qu'on pense. Puisse ce roman généreux avoir la même large audience auprès du public !

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ ERVAMOIRA, de Suzanne Chantal. Ed. Orban. 654 pages, 85 F.

Tableau des mœurs sous le Second Empire

L'HISTOIRE a peu de part dans ce « roman historique ». Elle sert seulement à fixer, dans une époque, des mentalités, campagnardes ou bourgeoises. Des enrichis du Second Empire s'offrent des châteaux, des terres, des femmes, sans s'apercevoir des hargnes qu'ils suscitent chez les paysans du cru, l'Anjou.

Antime Cotreau est du terroir, lui aussi fils d'un enrichi, « l'Grand-Duc », un original grand trousseur de filles et plus grand braconnier encore, devenu maître roulier à La Flèche. Il a appris à son gamin émerveillé l'art du collet, la traque de nuit dans les fourrés et les layons, le jeu de cache-cache avec les gardes, la nique au danger. Quand père et fils se seront brouillés pour une peccadille, Antime, tout naturellement, s'attachera à un vieux « braco », Onésyme, plus rusé qu'une belette, brave type qui se fiche des lois comme d'un noyau d'olive, mais veut qu'on respecte la sienne, une loi d'honneur, primitive, intangible.

C'est le meilleur du livre : les hommes parlent dans un patois savoureux et précis, l'amitié est maîtresse du jeu, et l'on se dit que, peut-être, un nouveau *Raboliot* vient de naître. Malheureusement, Claude Poulain introduit dans son récit l'amour pour une femme, une Parisienne qui a beaucoup roulé avant de rencontrer le comte Fantin-Lanchon, nouveau possesseur du château, profiteur des « booms » sur la betterave sucrière, sur le zinc et sur les terrains de la capitale, qu'Haussmann bouleverse pour créer une villa moderne. Le roman se ramène alors à une banale histoire de jalousie, qui finira dans le sang, le style lui-même éclaboussé de taches, comme si la grâce avait subitement abandonné l'auteur.

G. G.-A.

★ LE GRAND TRAQUET, de Claude Poulain. La Table ronde. 271 pages, 59 F.

Amours et botanique au XVIII[e] siècle

IL y a du Marivaux (celui de *la Vie de Marianne*, et du *Paysan parvenu*) dans cette histoire d'une pauvre et jolie orpheline, recueillie par une brave baronne douairière de la Dombes, et qui fuit une destinée par trop médiocre (épouser un robin !) pour monter à Paris. Le Paris des années 1760. Hélas ! les personnages du roman de Fanny Deschamps apparaissent parfois trop transparents, leurs contours psychologiques semblent trop nets, trop contrastés pour être vraiment crédibles. Tout le monde est beau ou laid, bon ou méchant au début de cette histoire.

*L'auteur n'a pas ménagé l'eau de rose et les tons pastels pour évoquer ce microcosme campagnard au milieu du dix-huitième siècle, avec ses petites comtesses libertines qui s'ennuient au fond de leurs châteaux, avec ses hobereaux mal dégrossis, grands chasseurs, grands bâfreurs et grands trousseurs de jupons, avec son petit peuple, enfin, bien gentil, bien nourri et, tout compte fait bien respectueux. Car madame la baronne, même si elle connaît le poids et la valeur de l'argent, ne montre guère d'acharnement à percevoir des droits seigneuriaux qui (c'est du moins l'auteur qui le suggère un peu naïvement) ne lui rapportent plus grand-chose... On goûte aux confitures, on papote au coin du feu, et on prépare de petites fêtes.

La mécanique de cette *Bougainvillée* ne prend réellement son départ que lorsque l'héroïne, la pupille de ladite baronne, Jeanne Beauchamps, quitte tout ce petit monde pour gagner Paris. Elle ne tente pas l'aventure toute seule. Elle est pendue aux basques d'un certain Philippe Aubriot. Un drôle de type, celui-là, qui trancha avec les autres personnages. Médecin à ses heures, botaniste acharné, ce curieux savant libertin lui tient lieu de père, de professeur et d'amant. *Bref*, Pygmalion. Jeanne, à Paris, va voler de ses propres ailes. Elle y ouvre une boutique d'herboristerie — la mode était alors aux soins naturels, par les plantes, — où les gens de la bonne société se bousculent. La gentille blondinette est devenue une femme d'affaires.

Pourquoi la « Bougainvillée » ? Le lecteur l'apprendra dans le volume suivant. Nous quittons Jeanne, la « belle tisanière », au moment où elle abandonne sa boutique pour suivre son Pygmalion à l'île Bourbon. Une affaire à suivre.

ANDRÉ ZYSBERG.

★ LA BOUGAINVILLEE, de Fanny Deschamps, Albin-Michel, 525 pages, 75 F.

histoire

LA GUERRE

Les dernières années du conflit

● *Henri Alleg et son équipe viennent de publier le troisième tome de leur histoire de la guerre d'Algérie. Celle-ci prit fin, il y a juste vingt ans, après la signature des accords d'Evian.*

« *Il n'est jamais trop tard pour bien faire* », dit la sagesse populaire, et, de toute évidence, c'est de cette maxime que vient de s'inspirer l'équipe d'historiens marxistes réunie autour d'Henri Alleg pour mener à bien l'immense fresque de la guerre d'Algérie. La vérité oblige à dire en effet que, couvrant les années 1958-1962, ce troisième et dernier volume de la série est sans nul doute le moins contestable. Pour l'essentiel, Jean Freire, auquel on doit la rédaction de l'ouvrage, n'a certes rien abandonné des principes, des schémas et de la dialectique souvent tranchante qui sous-tendaient l'analyse des auteurs des deux précédents tomes.

Fondamentalement, il demeure dans le cadre du marxisme le plus orthodoxe et relate le passé à travers une grille qui, à trop privilégier l'action des grandes forces économiques, sous-estime parfois le rôle des acteurs et, en l'occurrence, celui du premier d'entre eux, le général de Gaulle, peint ici sous les traits d'un personnage quelque peu ballotté par les tourbillons de l'histoire. En dépit de ces options, il est toutefois indéniable qu'un réel effort d'objectivité a été entrepris et que la somme considérable d'informations recueillies aux meilleures sources équilibre dans une large mesure les déformations auxquelles conduit inévitablement l'idéologie dont se réclame ouvertement le maître d'œuvre. Une fois encore, on pourra se déclarer en désaccord avec les perspectives choisies, formuler des réserves sur tel ou tel point, mais il sera difficile de ne pas reconnaître le sérieux du travail accompli et l'ouverture d'esprit de Jean Freire, qui, pour la première fois dans le cadre de cette vaste étude, essaie de comprendre la situation tragique des pieds-noirs arrachés brutalement à leur terre natale. Raisonnablement, on ne peut lui adresser qu'un reproche majeur : celui de ne signaler que de manière très allusive, au détour d'un paragraphe, le drame des harkis abandonnés par la France à leur triste sort et qui furent victimes par milliers de la vindicte de leurs compatriotes au lendemain de l'indépendance.

Volonté et résignation

L'intérêt constant que l'on éprouve à la lecture de cette évocation de l'ultime période du conflit est d'autant plus vif que l'auteur pose franchement nombre d'excellentes questions. Quatre années d'horreurs, de sang et de deuil n'auraient-elles pas été évitées si de Gaulle avait compris, dès le départ, que le F.L.N. était le seul interlocuteur valable, qu'il était vain d'espérer un cessez-le-feu antérieur à l'ouverture des négociations de paix, que la formule de l'association étroite de l'ancienne colonie avec la France était un leurre, et le maintien de la souveraineté française au Sahara une utopie ? A cette interrogation, non point sacrilège mais capitale, le collaborateur d'Henri Alleg apporte bien entendu la réponse classique des communistes — à savoir qu'il fallait traiter tout de suite, sans poser de conditions, — mais on lui sait gré de ne pas nous assener ses arguments. Il nous fournit, au contraire, des éléments permettant de reconstituer la démarche du chef de l'Etat et d'apprécier en elle la part de la volonté et celle de la résignation.

Pour autant qu'il soit possible de tirer des conclusions tranchées des déclarations très contradictoires du général sur le sujet, on peut affirmer, à l'instar de Jean Freire, que, bien avant son retour au pouvoir en 1958, il avait le désir sincère (mais dissimulé afin de ne pas heurter la sensibilité de l'armée et des pieds-noirs) de s'engager dans un processus assurant à l'Algérie une évolution progressive vers l'autonomie. Cependant, si les multiples confidences à des proches comme Jean Amrouche ou Louis Terrenoire prouvent sans discussion possible la réalité de cette ambition, on est bien forcé de constater, d'un autre côté, que, durant de longs mois — jusqu'aux accords d'Evian en définitive, — le président de la République tâtonna avant de trouver le moyen susceptible de favoriser la réalisation de son projet.

Au vrai, né au dix-neuvième siècle, à une époque où l'empire était encore une grande chose, il ne pouvait visiblement se résoudre de gaieté de cœur à voir disparaître l'œuvre de plusieurs générations et des liens déjà séculaires. Comme en matière sociale, il avait une conscience aiguë des problèmes, percevait confusément les solutions mais avait certaines difficultés à les mettre en application, et l'auteur ne se trompe certainement pas lorsqu'il écrit qu'aux alentours de 1960 le plan du général pour l'Algérie pouvait se résumer comme suit : d'abord gagner sur le terrain, puis, quelques années après, procéder à des élections, la puissance du F.L.N. ayant été annihilée et, enfin, mettre en place des institutions qui, tout en étant différentes de celles qui existaient jusque-là, sauvegarderaient en grande partie les intérêts français de l'autre côté de la Méditerranée. En fait, pour que de Gaulle se décide à négocier véritablement, il faudra que la pression internationale atteigne un degré extrême, qu'il sente alors que le rôle de la France dans le monde serait amoindri en cas d'obstination de sa part sur cette question cruciale.

Loin d'avoir été un choix délibéré, les accords d'Evian apparaissent donc comme l'unique porte de sortie qui s'offrait à un homme dont les conceptions de paix avaient été démenties par l'événement au cours des mois précédents. Quelle que soit notre dette de reconnaissance à l'égard du général de Gaulle pour avoir mis fin à cette tuerie, Jean Freire n'a assurément pas tort de se demander si, plutôt que d'entretenir les illusions des pieds-noirs et de l'armée, plutôt que de lancer celle-ci dans une coûteuse campagne de pacification, il n'aurait pas été préférable de trancher brutalement le nœud gordien et d'ouvrir plus vite de véritables pourparlers.

Deux décennies après le dénouement, il peut évidemment paraître facile de résoudre ce dilemme en faisant abstraction des difficultés de l'heure et notamment de la folie meurtrière de l'O.A.S., qui contribua à la radicalisation dans chacun des camps en présence. Reste, malgré tout, qu'un tel débat méritait d'être ouvert à l'heure où la France et l'Algérie se retrouvent unies dans le souvenir des milliers de morts de cette guerre.

ERIC ROUSSEL.

★ LA GUERRE D'ALGERIE, T. III, DES COMPLOTS DU 13 MAI A L'INDEPENDANCE, de Jean Freire, sous la direction d'Henri Alleg. Editions Temps actuels, 618 pages. Nombreuses illustrations. 330 F.

(Voir nos articles sur les tomes I et II de la *Guerre d'Algérie*, dans « le Monde des livres » du 19 juin et du 24 juillet 1981.)

Le « neutralisme » des juifs

RETRACER deux mille ans d'histoire du judaïsme algérien peut paraître une véritable gageure, quand on sait à quelles difficultés considérables se heurte l'historiographie du Maghreb, particulièrement en ce qui concerne les minorités juives. En fait, l'ouvrage de Richard Ayoun et Bernard Cohen s'en tient à un projet délimité. C'est la personnalité religieuse, intellectuelle, culturelle du judaïsme algérien qu'ils tentent de cerner. Ils font ressortir une option fondamentale : c'est la revendication de la « francité ». Les juifs d'Algérie se veulent français, « plus français que les Français du Berry ».

Le chapitre consacré à la période qui voit l'installation du régime colonial à partir de 1830 jette une vive lumière sur la situation qui prévaut à la veille du fameux décret Crémieux (24 octobre 1870) accordant aux juifs algériens la citoyenneté française, décret abrogé par le gouvernement de Vichy. Premier paradoxe : on s'achemine vers une francisation des populations juives tandis que se déchaîne contre elles un racisme virulent, non seulement de la part de la caste militaire, mais aussi des milieux politiques situés à gauche.

Pis encore, si l'on peut dire : même le judaïsme français ne se reconnaît pas en ces juifs indigènes qu'il faudrait arracher à la superstition, à l'ignorance, à la pratique de la polygamie. Du côté algérien, juif autochtone, la résistance à l'assimilation ne fait pas de doute, surtout parmi les couches populaires. L'algérianité se défend, et elle se manifestera sous d'autres formes, quand, plus tard, aura lieu le repli sur la métropole. Mais comment, finalement, la décision a pu être emportée, tant il est clair que l'effet d'un décret n'explique pas tout ? La question demeure entière. A partir de là se noue le drame du déracinement, qui culmine au moment de la guerre pour l'indépendance nationale de l'Algérie.

Richard Ayoun et Bernard Cohen, en abordant le rôle des juifs pendant la guerre d'Algérie, se contentent de quelques constatations. Alors que les dirigeants du F.L.N. sollicitent les juifs de soutenir la lutte pour l'indépendance, c'est le « neutralisme » qui prévaut et devient la règle des instances officielles des communautés israélites. On verra même à Oran, dans une situation confuse, des juifs participer activement aux réseaux de l'O.A.S., aux côtés des racistes et des antisémites. Il est vrai, ce que les auteurs ne mentionnent pas, que d'autres juifs ont fait le choix inverse en participant à la résistance algérienne. Ainsi les paradoxes et les contradictions se manifestent en chaque occasion. Notons encore que les juifs algériens, profondément attachés à leur judaïsme, ne se sont montrés sensibles à la propagande sioniste qu'une fois repliés sur le territoire métropolitain. Peu d'entre eux ont émigré en Israël. L'ouvrage de Richard Ayoun et Bernard Cohen, dans le cadre limité qu'il s'est tracé, ne peut évidemment répondre à tant de questions. Il a cependant le mérite de combler un certain vide et de conduire à s'interroger sur la vérité de la judéité algérienne.

E.A. EL MALEH.

★ LES JUIFS D'ALGERIE, de Richard Ayoun et Bernard Cohen. Lattès, coll. « Judaïques », 258 pages, 66 F.

Deux Français qui témoignèrent

LES réactions françaises à la guerre d'Algérie constituent un phénomène si déformé que l'on ne peut qu'accueillir avec la plus grande satisfaction toutes les initiatives visant à remettre sous nos yeux les textes authentiques et irrécusables de tous les esprits clairvoyants qui, du début à la fin du conflit, plaidèrent en faveur de la concorde et de la négociation.

Parmi ces esprits, Jean-Jacques Servan-Schreiber et Mgr Duval, archevêque d'Alger, occupèrent une place de choix et furent particulièrement contestés par tous les tenants du *statu quo* qui n'acceptaient pas que la raison puisse triompher. Souvent insultés, ils contribuèrent plus que quiconque à la prise de conscience des problèmes algériens par l'opinion française, et, à l'occasion de l'anniversaire de la signature des négociations de paix, il était juste que leurs écrits de l'époque fussent de nouveau mis en circulation.

Avec le temps, *Lieutenant en Algérie* de Jean-Jacques Servan-Schreiber a pris la valeur d'un véritable document d'histoire, à travers lequel le lecteur de 1982 revivra « en différé » le drame des soldats français combattant dans les djebels et celui des populations musulmanes soumises à la répression.

Complété par l'auteur d'une chronologie, d'une importante postface et d'une lettre d'Ahmed Ben Bella relative au *Défi mondial*, *Lieutenant en Algérie* mérite de prendre place aux côtés du témoignage de première importance qu'est le choix des déclarations de Mgr Duval de 1954 à 1962. Ce recueil démontre, à ceux qui en douteraient encore, que, loin d'avoir pris parti pour l'un des deux camps, le prélat ne cessa de se placer sur un plan exclusivement spirituel, tentant toujours de faire prévaloir les vertus chrétiennes : la paix, la tolérance et la charité.

E. R.

★ LIEUTENANT EN ALGERIE, de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Edition nº 1 et Paris-Match, 160 pages, 129 F.

★ AU NOM DE LA VERITE (Algérie 1954-1962), de Léon Etienne Duval. Textes présentés par Denis Gonzalez et André Nozière : Editions Cana/Jean Offredo, 207 pages, 65 F.

● *Signalons* aussi *Tombeau pour quelques soldats, chroniques algériennes* de *Pierre Lamarque. Un témoignage sur les jeunes Français qui firent la guerre en Algérie.* (Editions France-Empire, 205 p., 48 F.)

D'autre part, la revue Autrement *publie un numéro spécial sur l'Algérie d'hier et d'aujourd'hui. (Nº 38, mars 1982.)*

Deux manières de relater le drame

● *L'effort d'impartialité et les vieilles rancunes.*

VINGT ANS après la fin du conflit algérien, est-il enfin possible de dépassionner le débat et de relater sans haine ce grand drame ? Pour leur part, Evelyne Lever et Bernard Droz en sont fermement convaincus et le prouvent dans une *Histoire de la guerre d'Algérie* qui, venant après plusieurs autres, ne renouvelle certes pas complètement le sujet, mais a le mérite incontestable de fournir au grand public un panorama aussi honnête que possible.

Cette impartialité, dont ils se sont fait une règle, les deux auteurs la mettent d'ailleurs en pratique dès le départ, dans les pages consacrées aux origines de la tragédie, à ces cent vingt ans durant lesquels les Français repoussèrent toutes les réformes susceptibles d'assurer une évolution pacifique vers l'indépendance et multiplièrent les provocations vis-à-vis des populations musulmanes, en particulier au moment de la célébration du centenaire de la conquête en 1932, lorsque les autorités eurent le mauvais goût de faire défiler en « costume 1830 » les tribus vaincues. Clairs, précis, pleins de références chiffrées, ces chapitres mettent en évidence de manière équilibrée les responsabilités respectives des pieds-noirs et de la métropole et constituent de véritables modèles dont pourraient s'inspirer bien des chercheurs d'histoire contemporaine.

Ce n'est pas seulement cette partie introductive qui frappe par son impartialité, c'est l'ensemble du livre. Toujours soucieux de comprendre, E. Lever et B. Droz évoquent en effet aussi sereinement la guerre proprement dite que ses prémices. Là encore, l'information est abondante, le commentaire lucide n'esquivant aucune question brûlante, notamment le rôle des communistes dans la lutte anticolonialiste, rôle que nos deux historiens estiment à juste titre important tout en soulignant « *les ambiguïtés doctrinales et les hésitations tactiques du P.C.F. et du P.C.A.* ». D'une manière générale, nul n'est ici privé *a priori* du bénéfice de la bonne foi, et l'on ne peut que louer la distinction intelligente opérée, à l'intérieur de l'armée, entre un noyau dur d'irréductibles, partisans fanatiques des solutions de force, et d'autres officiers qui accomplirent leur tâche sans hargne — « *contribuant ainsi à sauver les chances d'une amitié franco-arabe* ».

Au total, c'est donc une œuvre de réconciliation que viennent de nous donner Evelyne Lever et Bernard Droz, auxquels, en outre, il faut savoir gré d'avoir analysé de façon très pertinente les fluctuations de l'opinion française.

Il paraît difficile, en revanche, d'en dire autant du colonel Henri le Mire, qui, lui, ranime de vieilles rancunes dans son *Histoire militaire de la guerre d'Algérie*, ouvrage sous-tendu du début à la fin par la thèse de ceux qui ne voulurent jamais replacer l'affaire dans son contexte international et crurent jusqu'au bout qu'une victoire militaire aplanirait toutes les difficultés.

A la décharge de l'auteur, on peut, bien entendu, faire valoir que, mêlé de près aux événements (en tant que membre de l'état-major du général Massu), il n'était peut-être pas le mieux placé pour accomplir un tel travail, mais il reste que rien ne peut justifier les passages de ce volume où le colonel le Mire non seulement défend les tortionnaires, mais cite en exemple la conduite du colonel Argoud, qui, on le sait, se rendit tristement célèbre en procédant à des exécutions publiques massives.

Eminemment engagé, ce livre n'a, en définitive, qu'un seul aspect positif : il montre aux générations actuelles qui pourraient l'avoir oublié quel était le degré d'aveuglement de ceux que l'on appelait alors les ultras.

E. R.

★ HISTOIRE DE LA GUERRE D'ALGERIE, d'Evelyne Lever et Bernard Droz. Le Seuil, Collection Points, 343 pages, 29 F.

★ HISTOIRE MILITAIRE DE LA GUERRE D'ALGERIE, d'Henri le Mire. Albin Michel, 498 pages, 29 F.



D'ALGÉRIE

Deux figures : Messali Hadj et Abderrahmane Farès

● *A travers leurs mémoires.*

DU fait de la clandestinité à laquelle furent longtemps contraints les combattants de l'indépendance, du fait aussi des remous internes qui suivirent la proclamation de la nouvelle République en 1962, l'histoire du nationalisme algérien est relativement pauvre en témoignages directs, et, en attendant qu'Ahmed Ben Bella nous livre un jour le sien, on ne peut que se féliciter de voir enfin publiées deux importantes contributions à la connaissance du mouvement d'émancipation : les mémoires de Messali Hadj et ceux d'Abderrahmane Farès qui, après avoir poursuivi une carrière politique dans le cadre des institutions françaises devint président de l'exécutif provisoire au lendemain des accords d'Evian.

S'arrêtant en 1938, les souvenirs du premier n'apportent sans doute aucun éclaircissement sur l'action controversée que Messali mena après la guerre de 1940 et qui le conduisit à s'opposer au F.L.N. et sur laquelle Mohamed Harbi, dans une intéressante postface, porte un jugement assez nuancé. Tels qu'ils se présentent, c'est-à-dire inachevés et fortement condensés — le manuscrit ne comptait pas moins de six mille feuillets, — ces Mémoires n'en constituent pas moins un document des plus précieux dans la mesure où ils révèlent d'une part l'ardeur d'un tempérament et, d'autre part, les innombrables obstacles que le jeune militant dut surmonter pour faire du courant qu'il incarnait une force politique réelle, originale, revendiquant ouvertement pour la première fois le droit des Algériens à disposer d'eux-mêmes.



Portrait de Messali Hadj, par Bérénice Cleeve.

Un chef charismatique

De la naissance, en 1896, au sein d'une pauvre famille de Tlemcen à l'arrestation, en 1938, ce qui éclate dans ces pages, c'est, en effet, tout d'abord, la résolution irréductible d'un homme qui, à travers les épreuves de l'exil et de la prison et les exemples d'Abd El Kader, de Mustapha Kemal ou d'Abd El Krim, prit peu à peu conscience de la condition humiliée de son peuple, chercha obstinément sa voie et comprit rapidement, comme le lui avait enseigné son instituteur, que « *celui qui n'est pas organisé devient fatalement le serviteur de l'organisateur* ».

Ce précepte, Messali, à l'évidence, ne l'a jamais oublié, et si Charles-André Julien n'a pas tort de voir essentiellement en lui un tribun, un chef charismatique en osmose profonde avec la sensibilité des masses, maints passages de ce volume attestent qu'il fut également toujours attentif aux réalités, toujours soucieux du jeu des alliances possibles. A cet égard son témoignage est d'ailleurs d'un intérêt extrême puisqu'il permet de reconstituer presque au jour le jour les relations souvent conflictuelles que l'Etoile nord-africaine (puis, après sa dissolution, le P.P.A.) entretint avec les forces de gauche et, en particulier, avec le mouvement communiste international auquel Messali, bien que très religieux, adhéra dans les années 20, convaincu à l'époque que seul le P.C.F. était décidé à défendre les exigences des nationalistes algériens. En règle générale le mémorialiste ne se montre pas tendre vis-à-vis *de ses anciens alliés* : s'il remarque que le parti socialiste — auquel il s'était opposé au moment du projet Blum-Violette — protesta contre son emprisonnement par le gouvernement de Front populaire en 1938, il ne cache guère son lourd contentieux avec les communistes qui, obéissant aux ordres de Moscou, lui enjoignirent de mettre en sourdine ses revendications en 1937-1938 et qui, devant son refus, tentèrent de le discréditer en le présentant sous les traits d'un disciple de Jacques Doriot.

De ces calomnies et de bien d'autres encore tous ceux qui ont participé à cette édition font bien entendu justice, et il est significatif que la préface soit signée de Ben Bella qui, aujourd'hui, réhabilite son adversaire d'hier, mort en 1974 à Paris sans avoir pu revoir la terre pour laquelle il avait tant donné. Ainsi, à mesure que les passions s'apaisent, Messali Hadj reprend-il dans *l'histoire de son pays la place* éminente qui lui revient. Grâce à ce livre les jeunes retrouveront en tout cas son vrai visage : celui d'un infatigable lutteur qui, selon l'expression de Charles-André Julien, « *opposait au régime colonial moins un programme structuré que des idées-forces contre lesquelles aucune objection ne pouvait prévaloir* ».

Un pragmatique

Couvrant la période 1945-1962, le témoignage d'Adberrahmane Farès est, lui, d'une tout autre tonalité et le contraste ne saurait surprendre puisque, à beaucoup d'égards, l'ex-président du conseil général d'Alger et de l'Assemblée algérienne est l'exacte antithèse du chef de l'Etoile nord-africaine. Né en 1911 dans un milieu relativement privilégié, successivement huissier à Sétif, puis notaire à Collo (il fut le premier Algérien à occuper une *telle charge*). Abderrahmane Farès se différencie de Messali Hadj non seulement par ses origines, mais aussi par ses conceptions, sa souplesse son itinéraire, qui l'amena à fréquenter sur les bancs du Parlement de nombreux hommes politiques de la IVᵉ République Socialiste, partisan de réformes, il n'a jamais été l'avocat des solutions radicales. Ami de Ferhat Abbas, il crut longtemps à l'*intégration*, et, lors de la première Assemblée nationale constituante, il fut de ceux qui soutinrent sans succès le projet de collège unique.

Immédiatement après la révolte de 1954, le pragmatique qu'est Farès prend conscience pourtant que l'heure des réformes est passée et que, sans le F.L.N., aucune issue n'est possible. Pénétré de cette certitude, il tente de *convaincre les responsables*, et, à le lire en 1982, on se rend compte que bien des erreurs auraient été évitées s'il avait été écouté. Courageux, il paie aussi de sa personne et travaille à préparer l'avenir. Considéré par le F.L.N. avec une certain méfiance, il n'hésite pas cependant à rencontrer au plus fort de la tension Ali la Pointe et devient à partir de cette date l'un des intermédiaires privilégiés entre les deux parties. Après avoir refusé le poste de ministre d'Etat que lui offre de Gaulle en 1958, Farès maintient le contact selon le vœu du G.P.R.A. et essaie de faire comprendre au général qu'il est vain d'ignorer le F.L.N. Arrêté en 1961, il prend sa revanche un an *plus* tard : président de l'exécutif provisoire d'avril à juillet 1962, il remplit ce rôle avec tact et réussit à persuader Jean-Jacques Susini, successeur de Salan à la tête de l'O.A.S., de la vanité de son combat.

Vivant, riche de confidences inédites, le livre de Farès est le simple récit de ces années terribles, durant lesquelles il fit tout ce qui était en son pouvoir pour éviter le pire.

E. R.

★ LES MEMOIRES, de Messali Hadj, préface de Ben Bella, postfaces de Charles-André Julien, Charles Robert Ageron et Mohamed Harbi ; texte établi par Renaud de Rochebrune. *Editions Lattès*, 324 pages, 75 F.

★ LA CRUELLE VERITE, L'ALGERIE DE 1945 A L'INDEPENDANCE, d'Abderrahmane Farès, Plon, 251 pages, 70 F.



DÉFENSE

M. Hernu n'espère pas de l'ordonnance sur les trente-neuf heures une amélioration de l'embauche dans les arsenaux

La réduction de la durée du travail, dans la mesure où le salaire est maintenu, ne permettra pas de créer des emplois dans les arsenaux de l'Etat, compte tenu d'un budget militaire qui demeure constant. C'est pourquoi les personnels civils de la défense nationale sont invités à améliorer leur productivité et à proposer, aux employeurs, une meilleure organisation de leur travail.

En substance, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a développé ces arguments, récemment, à l'Ecole nationale des sciences et techniques avancées, où il avait réuni des directeurs d'établissement militaire, puis au Palais-Bourbon, devant les députés membres de la commission de la défense, auxquels il a exposé l'évolution des relations de travail dans les arsenaux de l'Etat.

A ce jour, le ministère de la défense emploie cent quarante et un mille civils (fonctionnaires, contractuels, auxiliaires et ouvriers), dont soixante-huit mille à la délégation générale pour l'armement et quarante-trois mille cinq cents dans l'armée de terre. C'est principalement à eux que s'adressait, directement ou indirectement, M. Hernu, avec le souci d'expliquer comment s'appliquerait dans les arsenaux l'ordonnance gouvernementale du 16 janvier 1982 sur la réduction de la durée du travail.

Ce faisant, le ministre de la défense avance des propos qui s'apparentent à la thèse de la C.F.D.T. — à savoir qu'une réduction du travail compensée en salaire risque de ne pas créer d'emplois, — bien que le premier ministre, M. Pierre Mauroy, ait, dans une lettre du 30 septembre 1981 à ses ministres, considéré que la priorité donnée en 1982 à l'emploi et à la rémunération du personnel nouvellement recruté ne permettrait pas d'envisager la progression du pouvoir d'achat moyen des agents de l'Etat déjà en place.

L'ordonnance de janvier ramène, dans les arsenaux, la durée hebdomadaire de travail de quarante et une à trente-neuf heures, restant entendu que le gouvernement n'accepte pas de réduire de deux heures la durée du travail de ceux qui y accomplissaient déjà moins de trente-neuf heures.

Ces trente-neuf heures seront payées quarante et une heures — les ouvriers de l'Etat sont rétribués mensuellement sur une base horaire, — mais cette compensation intégrale en salaire ne s'accompagne pas, pour autant, du maintien de certains avantages acquis (par exemple, des heures de transport rémunérées dans quelques usines) que le ministère de la défense a estimé parfois injustifiés ou « *laxistes* ».

Au ministère de la défense, on se dit conscient du fait que le passage à trente-neuf heures n'a pas d'effet concret sur l'embauche. « *L'idée qu'il faut accepter une baisse de son niveau de vie pour pouvoir recruter n'est pas admise par tout le monde* », constate un conseiller de M. Hernu. « *Comme le budget de la défense pour 1982 est fixé une fois pour toutes et qu'il n'est pas question de recourir, comme d'autres administrations, à un collectif de fin d'année pour y inclure des mesures supplémentaires liées à un accroissement des effectifs, il aurait fallu prélever sur les crédits d'équipement des armées françaises pour gonfler les dépenses de fonctionnement et, donc, consentir à des baisses d'activités ou à des diminutions de commandes dans les usines d'armement.* »

Devant les directeurs d'arsenaux, puis les députés, le ministre de la défense a été catégorique : « *La création d'emplois demeure la préoccupation du gouvernement. Mais, contrairement à une idée répandue, des réductions de la durée du travail compensées en salaire ne permettent pas d'en créer à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire constante.* » Aux directeurs d'établissement militaire, M. Hernu a précisé : « *C'est pourquoi il est indispensable que toutes les possibilités du travail, par des équipements mieux adaptés ou par une meilleure organisation, soient très sérieusement étudiées.* »

Un groupe de travail sera institué pour étudier de nouveaux horaires de travail et une utilisation accrue des équipements.

Si l'on en croit M. Hernu, ce sont, a-t-il dit aux députés, les textes en préparation sur les conditions de départs anticipés à la retraite qui devraient permettre aux arsenaux d'embaucher.

Ces projets, qui viennent d'être soumis aux syndicats, visent l'ensemble des ouvriers de l'Etat (et pas seulement ceux de la défense) et ils aboutiraient à favoriser des départs volontaires en préretraite, à cinquante-sept ans, d'agents ayant trente-sept ans et demi d'ancienneté (dont vingt-cinq ans de versements au fonds spécial des pensions), départs assortis de l'obligation d'une embauche nombre pour nombre.

Dans les arsenaux, ces dispositions remplaceraient les contrats de solidarité que ne peuvent signer des établissements militaires dépourvus de la personnalité morale et juridique pour le faire.

Des directeurs d'arsenal, sans être opposés à ce principe, font cependant remarquer que ces dégagements volontaires de personnels, souvent compétents et expérimentés, interviendront alors même que seront recrutés des jeunes dont la formation exigerait, précisément, le maintien de cet encadrement ancien.

Parallèlement à ces initiatives, le ministre de la défense a donné pour consignes à ses directeurs d'arsenal de prendre toutes leurs responsabilités dans les négociations avec les syndicats, qui doivent être décentralisées et adaptées à chaque établissement.

« *Il ne s'agit pas*, leur a-t-il dit à l'Ecole nationale des sciences et techniques avancées, *de céder complaisamment aux pressions des personnels sous le prétexte de préserver le climat social alors qu'on souhaite seulement avoir la paix. La concertation n'exclut pas la fermeté. Mais il ne faut pas, non plus, basculer d'un excès dans l'autre et refuser systématiquement de prendre en compte les aspirations légitimes.* »

Dans un domaine précis, celui des sous-traitances ou travaux annexes délégués par des arsenaux à des entreprises civiles, nationalisées ou privées, le ministre de la défense n'entend pas céder à certains syndicats qui réclament le rapatriement systématique de toutes ces activités induites au profit d'établissements militaires.

« *Le gouvernement*, explique M. Hernu, *n'aura pas un double langage* », en demandant aux petites et moyennes entreprises qui travaillent pour les arsenaux de s'associer à la lutte pour l'emploi et en leur portant indirectement des coups sous la menace de leur retirer ou de réduire les commandes de l'Etat.

Au ministère de la défense, on entend, au contraire, exiger des arsenaux qu'ils maîtrisent mieux leurs réseaux de sous-traitance — au besoin en négociant de nouvelles conventions avec les fournisseurs — pour que les établissements militaires jouent leur rôle de « *maître d'œuvre* » ou d' « *intégrateur* » technologique dans la mise au point et la production des systèmes d'armement, sans casser ou paralyser l'environnement industriel régional. — J. I.

Nominations militaires

● Le général Capillon devient chef d'état-major de l'armée de l'air

● Les généraux Bizard, Merlet et de Llamby obtiennent leur quatrième étoile

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 17 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● AIR. — *Est élevé* au rang et à l'appellation de général d'armée aérienne le général de corps aérien Bernard Capillon, nommé chef d'état-major de l'armée de l'air en remplacement du général d'armée aérienne Guy Fleury, qui atteint la limite d'âge de son rang le 10 juin prochain.

Né le 15 octobre 1929 à Bizerte (Tunisie) et ancien élève de l'école de l'air à Salon-de-Provence, entré dans la chasse, Bernard Capillon a servi notamment en Algérie avant de commander, à Dijon, un escadron de Mirage-III. Après diverses affectations en Allemagne fédérale, à Paris et des stages aux Etats-Unis, il prend le commandement de la base aérienne de Luxeuil en septembre 1973.

Deux ans plus tard, il est nommé adjoint « air » à la présidence de la République, et, comme jeune général de brigade aérienne, c'est lui qui sera chargé, à la demande de M. Valéry Giscard d'Estaing, alors chef de l'Etat, d'aller récupérer à Tripoli les époux Claustre libérés, au Tibesti (Tchad), par M. Goukouni Oueddei.

En mars 1977, le général Capillon est sous-chef d'état-major de l'armée de l'air, chargé, plus spécialement, des opérations et, à ce titre, il sera responsable, entre décembre 1977 et janvier 1978, de l'engagement aérien de la France à la demande de la Mauritanie. En février 1979, il commande en second, à Metz, la force aérienne tactique et la 1re région aérienne. Il est promu général de division aérienne en janvier 1980.

En mars 1981, il est nommé commandant la défense aérienne à Taverny (Val-d'Oise) avec le rang de général de corps aérien.

Agé de cinquante-deux ans, le général Capillon, qui commandait la défense aérienne, peut espérer conserver l'état-major de l'armée de l'air jusqu'à sa limite d'âge, en octobre 1986. La désignation de ce jeune officier général participe de la volonté de M. Hernu, explicitée à plusieurs reprises, de rajeunir les grands commandements. Il faut remonter à 1963 (nomination du général André Martin aux mêmes fonctions) pour trouver un responsable plus jeune.

Sont promus : général de brigade aérienne, les colonels Henri Chapus et Félix Cardera.

● TERRE. — *Sont élevés* au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Alain Bizard, Jacques Merlet (nommé conseiller du gouvernement pour la défense et mis à la disposition du ministre de la défense) et Charles de Llamby (nommé commandant la 2e région militaire à Lille).

Sont promus : général de brigade, les colonels Pierre Tignères, René Henry et Jean-Claude Laboria (nommé adjoint au général commandant la 1re région militaire, le 3e corps d'armée et gouverneur militaire de Paris).

Est nommé directeur adjoint des centres d'expérimentations nucléaires, le général de brigade Guy Lewin.

● MARINE. — *Sont nommés* vice-président de la commission permanente des essais des bâtiments de la flotte le contre-amiral André Bourgeois; commandant l'aviation embarquée et le groupe de porte-avions, le contre-amiral Bernard Klotz : *chef de la* division transmissions - électronique - informatique à l'état-major des armées, le contre-amiral Yves Morel.

● ARMEMENT. — *Est nommé* chef du service « mobilité » à la direction technique des armements terrestres, l'ingénieur général de deuxième classe Pierre Maisonneuve.

● SERVICE DE SANTE. — *Est nommé* commandant l'Ecole du service de santé des armées de Lyon-Bron le médecin général, médecin-chef des services de classe normale Jacques Sepetjian.

On précise, au ministère de la défense, que le médecin général Sepetjian aura comme commandant adjoint de l'école Mme le médecin en chef Micheline Reboul, qui exerçait précédemment les fonctions de directeur des études. Mme Reboul est l'officier supérieur le plus ancien des cadres féminins du service de santé des armées.

Sont mis à la disposition du ministre de la défense, le médecin général, médecin-chef des services hors classe Jean Fourré ; du directeur central du service de santé des armées, le médecin général inspecteur, médecin-chef des services hors classe Joseph Thalabard.

CARNET

Naissances

— Le docteur et Mme J.-E. KATZ sont très heureux de faire part de la naissance de leur petit-fils

Jérémy,

au foyer de Jane et Olivier, à Hollywood, le 13 mars 1982.

Décès

NICOLAS BATTESTINI

— Nous apprenons le décès, survenu le 11 mars 1982, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, de

M. Nicolas BATTESTINI,
grand officier
de la Légion d'honneur,
médaille militaire.

[Né le 21 août 1893 à Calvi (Corse), avocat en 1913, Nicolas Battestini fut, trois ans plus tard, attaché à la cour de Bastia, puis devint rédacteur au ministère de la justice. Après avoir été chef du secrétariat particulier de M. Adolphe Landry, ministre de la marine (1920-1921), il entra à la chancellerie avant d'être nommé conseiller à la cour de Paris en 1936.

Conseiller technique du garde des sceaux et directeur des affaires criminelles au ministère de la justice en 1938, conseiller à la Cour de cassation en 1940, à nouveau conseiller technique au cabinet du garde des sceaux en 1946, Nicolas Battestini devint président de chambre en 1947, puis premier président de la Cour de cassation en 1955. Depuis 1963, il en était premier président honoraire.]

— Mme Jacques Bensaude,
M. et Mme Claude Bensaude,
M. et Mme Daniel Bensaude et leurs enfants,
M. Alain Bensaude et ses enfants,
M. et Mme Olivier Bensaude et leurs enfants,
Mme Alfred Bensaude et ses enfants,
M. et Mme Charles Maillant,
M. et Mme Simon Lazard,
ont la douleur de faire part du décès, à Lisbonne, le 14 mars 1982, de

M. Jacques BENSAUDE,
industriel au Portugal,
ancien conseiller
du commerce extérieur de la France,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la France libre,
commandeur
de l'Infant Dom Henrique.

L'inhumation a eu lieu à Lisbonne, dans l'intimité.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Toulon, Metz, Marseille, Annecy.
Le docteur et Mme Roger Guillerm,
M. et Mme Claude Schiltz,
Le docteur et Mme Rakotondravao,
Le docteur et Mme Bernard Colin,
Le docteur et Mme Daniel Colin,
M. et Mme Jacques Vurpillot,
M. Gérard Colin,
ses enfants,
Patrick, Joëlle Heintz et Thomas,
Patrick, Martine Schiltz et Olivier,
Didier, Corinne Gaiolay,
François et Jean-Baptiste,
Eric et Sylvie Schiltz, Philippe Schiltz,
Philippe Schiltz,
Philippe et Sophie Retel,
Jean-Stanislas et Hervé Colin,
Jean-Pierre et Nathalie Colin,
Thierry, Philippe et Isabelle Vurpillot,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Michel, Pierre, Colin, Dhombres, Kohler, Schaal, Bernhart et Gravel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean COLIN,
née Elizabeth Michel,

rappelée à Dieu le 14 mars 1982, à Annecy.

Le service religieux a été célébré au temple neuf de Metz.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité de la famille.

« Père, je veux que là où je suis, [seuls
Ceux que tu m'as donnés soient [eux aussi avec moi. »
(Jean, 17, vers. 24.)

— Les amis de

Paul LADHUIE,
administrateur en chef
de la France d'outre-mer,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

ont la tristesse de faire part de son décès à l'âge de cinquante-huit ans.

Un service religieux sera célébré à sa mémoire le samedi 27 mars 1982, en l'église de la Trinité (place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e).

— Le président,
Le conseil de l'université,
Le conseil de l'U.E.R. de sciences sociales et psychologiques,
Les membres de l'université de Bordeaux-II,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René LALOUE,
maître-assistant de psychologie
à l'U.E.R. de sciences sociales
et psychologiques.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 15 mars 1982.

— Mme Jean Laurent,
M. René Laurent,
M. et Mme Jean-Paul Laurent, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme André Libert, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Laurent, ses enfants et son petit-fils,
ont la douleur de faire part de la mort subite de

M. Jean LAURENT,
membre correspondant
de l'Académie de marine,
président d'honneur
fondateur du Laboratoire central
d'hydraulique de France,
secrétaire général honoraire
de la conférence générale
des Caisses d'épargne de France,
officier de la Légion d'honneur,

survenue le lundi 8 mars 1982, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le vendredi 12 mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

135, avenue de Versailles,
75016 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Jean LEVALOIS,
ancien conseiller général
de la Manche.

[Agé de soixante-deux ans, Jean Levalois s'était récemment démis, pour raison de santé, de son mandat de conseiller général de Cherbourg-Sud-Est, canton dans lequel le premier tour s'est soldé par un ballottage. Ancien professeur au lycée classique Jean-François-Millet de Cherbourg, où il a accompli toute sa carrière d'enseignant, Jean Levalois avait été élu conseiller général socialiste en 1973. Entré au conseil municipal d'union de la gauche, en 1977, il avait abandonné ses fonctions de premier adjoint de M. Louis Darinot, député de la Manche, alors maire de Cherbourg, pour se consacrer à ses tâches de conseiller général, avant d'être réélu à l'assemblée départementale en 1979. Jean Levalois présidait depuis 1973 la fédération départementale des élus socialistes et républicains et le groupe socialiste du conseil général.]

— M. et Mme Robert Vallée et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de leur tante,

Mme Maurice RAT,
née Juliette Tournemille,

survenu le 25 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

2, rue de Vouillé,
75015 Paris.

Remerciements

— Mme veuve Mohamed Ameur, sa mère,
Ses frères, ses sœurs,
Ainsi que toute la famille,
remercient des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mohamed AMEUR,
sous-préfet,

survenu à Paris-14e.

Ameur Tahar,
25, rue de la Chauvetière,
85100 Les Sables-d'Olonne.

Anniversaires

— Il y a deux ans, le 20 mars 1980, que

Jean-Michel CARLES

est décédé.

Ceux qui l'ont connu se souviennent toujours de lui.

Michèle Mayoseng,
7, rue Oscar-Roty,
75015 Paris.

— Pour le premier anniversaire de la mort subite de

Jean-Philippe DELAMARRE,
artiste dramatique,

une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connu et tant aimé. Union de prières.

— A l'occasion du quarante-deuxième anniversaire de la mort de

BRANLY,

un groupe d'amis fidèles à sa mémoire viendra se recueillir le mercredi 24 mars, à 11 heures, dans la chambre où a vécu et où est mort le savant (87, boulevard Saint-Michel).

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-X (Nanterre), samedi 20 mars, à 14 heures salle C 26, M. Pascal Thiercy « L'organisation de la fiction comique dans le théâtre d'Aristophane : recherche sur la dramaturgie d'Aristophane ».

— Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), lundi 22 mars, à 15 heures salle C 21-06 au centre Tolbiac, M. Meyer Dahan : « Fiscalité et développement économique harmonisé ; les pays en voie de développement : l'exemple du Maroc ».

— Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mardi 23 mars, à 9 h. 30, salle C 22-04 au centre Tolbiac, M. Bruno Bekolo-Ebe : « L'endettement extérieur des pays sous-développés ».

— Université de Paris-IV (Sorbonne), vendredi 19 mars, à 14 heures, salle des actes, M. Robert Smadja : « Poétique du corps : trois poètes devant l'image du corps, Baudelaire, Dylan Thomas, Henri Michaux ».

— Université de Franche-Comté (Besançon), vendredi 19 mars, à 14 h. 45, salle Préclin, M. Jean-Paul Colin : « Pour une lecture groupée du roman policier archaïque ».

Communications diverses

— La paroisse des Billettes (24, rue des Archives, 75004 Paris) de l'Eglise évangélique luthérienne de France nous demande d'indiquer qu'au cours du culte du dimanche 21 mars, à 10 h. 15, sera donnée une cantate de Jean-Sébastien Bach, la cantate BWV 106 Actus Tragicus, par l'Ensemble BWV. A l'orgue : Jean-Claude Raynaud, Jean Ritz. L'entrée est libre.

ÉDUCATION

● *Réélection d'un président d'université.* — M. Robert Mainard, professeur de dynamique et énergétique, a été réélu, mardi 16 mars, président de l'université de Nancy-I au premier tour de scrutin.



PANORAMA IMMOBILIER



Paris-Les Charmilles
26 mn à l'ouest pour retrouver une seconde nature*. A Montigny-le-Bretonneux.

*Temps par train au départ de Paris Montparnasse

C'est sur place qu'il faut juger nos maisons. Alors ce week-end, venez aux Charmilles, à Montigny-le-Bretonneux, nous avons aménagé et décoré à votre attention les maisons de notre Hameau témoin.
Vous y découvrirez un petit havre de 4 hectares, avec 55 belles maisons d'un étage, chacune avec son jardin, les unes isolées et les autres jumelées. Des maisons qui offrent de 4 à 6 pièces allant de 141 m² à 177 m².
Confort, espace, espace vert, tout est là pour que vous retrouviez une seconde nature.
Bureau de vente : avenue Eric Satie. Tél. : 043 01 41.
Ouvert le lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h le samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Possibilité de prêt conventionné.

Je désire recevoir une documentation « Les Charmilles »
NOM
ADRESSE
TÉLÉPHONE privé ... professionnel ...
Coupon à retourner à : CAPRI, 4 place Raoul Dautry, 75015 PARIS TÉL. 321.47.93
MC 18/3

combien de m² avez-vous dans Paris?
Au Nouveau Chesnay
118 m² + 6 m² de balcon + 2 parkings.
977.000 F

Pour vous y rendre. Par la route: autoroute de l'Ouest jusqu'à la deuxième sortie, prendre la N 184, direction Versailles. A la Place de la Loi, prendre la rue de Versailles. Par le train: Versailles rive droite. Gare St-Lazare.

Prêt conventionné allégé.

RÉALISATION STIM — GEFIC 723 78 78

Visite des appartements et bureau de vente sur place 29, rue de Versailles - Le Chesnay. Tous les jours de 14 h à 19 h, sauf le mercredi. Samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Tél. 955.49.38

Pour tout renseignement, retournez ce bon à GEFIC 4, place d'Iéna 75116 Paris.
Nom
Adresse Tél.



A SAINT-CLOUD
petit immeuble de standing
2 PIÈCES : 419.000 F
qui dit mieux ?
un placement en toute sécurité
N'ACHETEZ QUE SI NOUS LOUONS*
(rentabilité brute : 6 %)
12 bis RUE DAILLY
A 5 minutes à pied de la gare de St-Cloud
(Liaisons SNCF St-Cloud-RER : 3 minutes)
ANJOU *265.09.99

Les côteaux de Tu-es-Roc
Erquy (Côte d'Armor)

Les plages de sable fin, les falaises colorées. La mer à perte de vue. A vos pieds devant votre maison sur la Côte d'Armor.



GESTRAD
Pour recevoir une documentation renvoyer ce bon à :
Gestrad : 22, rue Royale 75008 Paris. Tél. : 260.34.54
Nom
Adresse



BORDS DE MER

à COLLIOURE
« Le Partage du Soleil » (*)
(* marque déposée), vous propose de
DEVENIR PROPRIÉTAIRE
d'un droit de séjour pour toujours d'une semaine ou plus, dans des appartements luxueusement meublés (2 P. et studios), balcons, terrasses, piscine, vue sur la mer. Réservation 1.000 F. Prix fermes et définitifs. Crédit possible 3 à 5 ans. Livraison mai 1982. Exemple : 15 jours en mars pour six personnes : 30.000 F
Rens. : Centre Méditerranéen d'Etudes et de Réalisations Immobilières, 73 bis, avenue Niel, 75017 PARIS, tél. (16-1) 380-56-56





Le Clos de Bénerville
Bénerville-s-Mer (Deauville)

La Normandie normande. En pleine campagne. A 150 m de la mer.



GESTRAD
Pour recevoir une documentation renvoyer ce bon à :
Gestrad : 22, rue Royale 75008 Paris. Tél. : 260.34.54
Nom
Adresse



COTE D'AZUR

Domaine de La Sarrazine
Dominez Antibes et la mer !
2 prestigieuses résidences dans un parc luxuriant. Un choix d'appartements, du studio au 4 pièces, aux prestations d'excellentes qualité.
Pour recevoir une documentation, adressez votre carte de visite à SEGECO, 15, rue Honoré Labande Pr de Monaco Tél. (93) 30.14.22

Le Parc Marie-Antoinette
Deauville

La Normandie normande. Au cœur de Deauville. A 150 m de la mer.



GESTRAD
Pour recevoir une documentation renvoyer ce bon à :
Gestrad : 22, rue Royale 75008 Paris. Tél. : 260.34.54
Nom
Adresse

ET SI VOUS FAISIEZ LES PREMIERS PAS VERS VOTRE RÉSIDENCE DE VACANCES,

BORMES-LES-MIMOSAS
Exceptionnel sur la plage de la Favière. Vue unique sur mer. Appartements du studio au 3 pièces avec balcon. Gestion locative. Studio : 333 600 F.

CAVALAIRE-SUR-MER
A 500 m de la plage. Luxueuses villas de style provençal. Du studio au 4 Pièces, avec piscine, tennis, solarium, dans un parc de 12.000 m². 2 pièces : 505.700 F. Gestion locative.

Renseignements et vente Capri-Loisirs
14, rue Magellan, 75008 Paris. Tél. : (1) 720-74-64.

ETRANGER



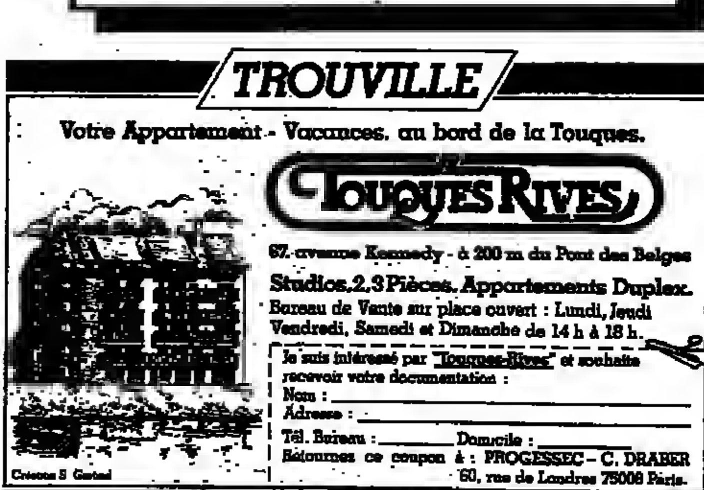
VOTRE VILLA
Au bord de la mer sur la COSTA BRAVA
pour 2 600 FF/m²

- Près des principaux centres touristiques
- Nombreux appartements et villas disponibles
- Crédit personnalisé – Location possible

Autres programmes à : Malaga-Alicante-Mallorque
Demandez notre documentation
DECESA - 87, rue de la Tour - 75016 Paris Tél. : 504.79.31
Nom ...
Adresse ... *Tél.* ...
N.P. ... *Localité* ...

Pour tous renseignements concernant cette rubrique
RÉGIE-PRESSE
Mme P. BALAGUER, tél. 233-89-55

TROUVILLE



Le Monde

culture

EXPOSITIONS

MONDRIAN ET L'ECOLE DE LA HAYE

Tout ce vert

Plusieurs anecdotes circulent sur Mondrian et sa relation avec la nature. Par exemple, qu'invité à déjeuner, il pouvait changer de place afin de tourner le dos à la fenêtre et ne pas voir les arbres au dehors ; que dans son atelier parisien, il y avait une tulipe dans un vase : elle était artificielle et les feuilles peintes en blanc. Ou encore qu'il n'avait pas voulu retourner en Hollande pour son soixantième anniversaire qui y était officiellement fêté, parce qu'il y avait les prés, tous ces prés, tout ce vert...

Mais avant que Mondrian « élimine de sa peinture le tragique de tout ce qui a trait à la nature », comme il le dira, avant qu'il se révèle le champion de la peinture abstraite la plus radicale, une bonne vingtaine d'années se sont écoulées, au cours desquelles le peintre qui signait encore Mondriaan, avec deux « a », comme son père, comme son oncle, a trempé dans la nature, dans le vert des prés, des arbres. Comme le montre l'exposition Mondrian à l'école de La Haye, au Centre culturel néerlandais. Une exposition qui n'a rien de très spectaculaire, mais donne une ouverture plus qu'intéressante sur un aspect de l'œuvre de Mondrian dont on parle peu, sur le contexte dans lequel elle a mijoté avant 1912, et sur l'arrivée à Paris.

En fait, l'exposition s'arrête là, où généralement commence sérieusement la plupart des études consacrées à Mondrian : au premières métamorphoses d'arbres, celles où les grands réseaux de branches commencent à subir l'irrésistible attraction géométrique, mais tiennent encore fermement au tronc. Moment crucial, révélateur non pas de la tranquille assurance de celui qui a trouvé sa voie, mais de l'épaisseur d'un drame qui se noue autour de la forme.

Pendant toutes ces années, l'héritage familial – celui de la peinture hollandaise de l'époque – va lourdement peser sur le peintre, né à Amersfoort en 1872. Il y avait le père, instituteur protestant, qui mettait ses compétences de professeur de dessin au service de ses convictions politiques et idéologiques, et l'oncle Frits, très petit maître à vrai dire, mais qui eut un gros succès auprès de la bourgeoisie dans les années 10. Peintre de paysages de bon goût, sages et tranquilles, que Mondriaan accompagnait devant le motif, il représentait le point de vue strictement naturaliste de l'école de La Haye, en cette fin de siècle. Elle s'était épanouie autour de Roelofs, Jacob Maris, Paul Gabriël, Israels Anton Mauve, Weissenbruch, nourris de contacts avec Barbizon, Millet, Rousseau, Daubigny, et, par ce biais, avait renoué avec la peinture du quotidien et la tradition hollandaise du dix-septième siècle. Devenue école nationale par excellence dans la dernière décennie du dix-neuvième siècle, tout jeune artiste devait s'y conformer, naturellement. Mondrian, le premier qui peint bois, prés, vaches, étangs, fleurs, moulins avec une grande banalité parfois, ou une grande aisance, mais aussi une charge expressionniste ou symboliste.

Outre l'étonnant matériau que ces dessins du Gemeentemuseum de La Haye peuvent fournir pour une étude « psy » de l'œuvre, on décèle une attitude à l'espace, des partis pris de composition qui n'ont pas d'équivalent chez les autres peintres de La Haye. Notamment autour de 1905 où le jeu des lignes horizontales (les enclos qui partagent les champs en plusieurs bandes) et verticales (les troncs d'arbres) articulent un espace sans profondeur, où l'on perd pied : l'eau, les reflets dans l'eau y aident. Autant d'essais et de recherches qui vont se préciser lentement et qui donnent à penser que lorsque le peintre se rend à Paris en 1912, il sait déjà ce qu'il va y trouver. Le cubisme ne fut peut-être pas tant une « révélation » qu'un moyen de se libérer du père, de l'oncle, de l'école, du vert... Mondrian n'était plus un gamin, il avait quarante ans. Ce fut plus radical.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Mondrian et l'école de La Haye*, Institut néerlandais, 121, rue de Lille. Jusqu'au 8 avril.

CINÉMA

RENCONTRE AVEC DIDIER HAUDEPIN

Grandeur et vicissitudes d'un jeune réalisateur

Didier Haudepin porte, épinglé sur le revers de sa veste, le clap d'ardoise de son film *Paco l'infaillible*, une petite photo Polaroïd découpée et recollée sur un morceau de plastique. Comment faire la promotion de son film quand on est un ancien comédien fatigué et un réalisateur tout frais qui a attendu près de trois ans pour que son premier film sorte et qui espère, bien sûr, qu'il marchera assez bien pour pouvoir en faire un second ? Depuis deux semaines, Didier Haudepin travaille vingt-deux heures par jour, va lui-même coller des affichettes sur les murs de Paris, écoute la radio pour vérifier que les messages publicitaires ont la durée convenue, écrit aux journalistes.

Il a beaucoup maigri, Didier Haudepin, et les spectateurs virtuels devraient faire un petit effort, il mérite bien d'être rasséréné ce garçon-là. *Paco l'infaillible* est un joli film, soigné, peut-être un peu trop classique dans sa facture, mais dont le propos étrange et tonique coule de source en engendrant un vrai plaisir narratif.

Mais, au fait, comment le comédien Haudepin, l'enfant prodigue qui jouait du Montherlant à dix ans, a-t-il « craqué » ? Eh bien, il tournait un film dont il préfère taire le titre, il s'était toujours cru *« à l'abri des malaises psychosomatiques »*, et voilà qu'au moment de tourner la scène, lui qui n'avait jamais eu besoin d'apprendre un texte, il fait signe au metteur en scène qu'il est prêt, il s'approche de sa partenaire, et crac : *« Constriction de silence, trou noir. Il a fallu refaire la prise quatre fois de suite, et, la quatrième fois,* raconte Haudepin, *je suis parti en cavalant. J'étais habillé en costume dix-septième siècle, je suis monté dans ma bagnole, et j'ai fait deux fois le tour du jardin. Depuis, je n'ai plus joué la comédie. »*

Alors Haudepin se met à sa table et ne la lâche plus pendant quatre mois : le passage se fait très vite, naturellement. Il adapte un roman d'Andras Laszlo et obtient l'avance sur recettes. Les choses se précipitent : la voilà à Madrid, avec des comédiens (Alfredo Landa, le rôle-titre, est fabuleux), une caméra, des décors. *« Je n'avais jamais été aussi heureux de ma vie,* se souvient Didier Haudepin. *Pendant six semaines, je ne me souciais plus de manger, je me sentais comme un papillon. Je travaillais avec de vieux amis, je retrouvais l'ambiance des tournages, mais du côté qui m'était cher. Quand je travaillais sur un film en tant qu'acteur, je ne restais pas avec les autres acteurs, je me prenais d'amitié pour les preneurs de son, les cameramen, les techniciens. »*

Trois années de tractations

Quand il se met à tourner des choses rares, « inutiles », qui étincèlent comme de petits diamants dans le ruban un peu plat du film (une cocotte en papier dont on va dévoiler les secrets, un gant d'enfant ramassé par terre), Haudepin se souvient qu'à douze ans, avec la caméra mécanique Kodak qu'on lui avait offerte pour Noël, il avait filmé des sauterelles qui marchaient sur un mur, des bouts de paille emportés par le vent, des lézards, des ballons perdus sur la plage et les pattes d'un vieux lion fatigué dans un cirque.

Mais voilà que quelque chose vient entraver son plaisir : le film est une coproduction franco-espagnole, et le producteur français, à une semaine de la fin du tournage, annonce qu'il a fait faillite et ne paye pas le dernier versement. Du coup les Espagnols bloquent le négatif, et Haudepin, qui dispose des rushes, doit monter son film en six semaines, le doubler, trouver des ambiances, faire la bande-son et le mixage. Le film est présenté à temps au Festival de Cannes en 1979, où, dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs, il obtient le Prix du jeune cinéma. Il sort enfin à Paris, *« au bout de trois années de tractations à mi-chemin entre la diplomatie et la connaissance juridique du cinéma, des aller et retour incessants entre Paris et Madrid en vue d'un protocole d'accord »*.

Haudepin a remonté son film, il l'a raccourci, il a perfectionné le doublage. Il n'en récuse pas le classicisme : *« Avec 15 000 mètres de pellicule pour une heure quarante au départ, j'ai dû choisir ce style pour ne pas entrer dans un système de découpage qui m'aurait fait dépasser le métrage. Je tenais aussi devantage à une unité qu'à des tentatives disparates ou inégales. Si l'on prend n'importe quelle bobine de film télé, il est impossible de savoir si c'est du Tavernier ou du Boisset. Moi, on voit tout de suite que ce n'est pas du Sautet, que ce n'est pas du Godard non plus, on ne sait pas ce que c'est... »*

HERVÉ GUIBERT.

★ Voir les films nouveaux.

QUINZE ŒUVRES SAISIES PAR LA DOUANE EN 1981

L'Etat, le patrimoine et les fraudeurs

M. Jacques Campet, directeur général des douanes, a remis le 16 mars à M. Jack Lang, ministre de la culture, les œuvres d'art saisies par ses services au cours de l'année 1981 et dans les premiers mois de 1982. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, la pêche est maigre. Quinze pièces en tout : neuf icônes d'un intérêt limité, dont on ne doute pas qu'elles auraient obtenu leur autorisation de sortie par les voies légales ; un jeu nigérian, un masque angolais, une statue funéraire malgache et trois tableaux : un petit Goya inhabituel, *le Christ au jardin des Oliviers*, que reçoit le musée du Louvre ; un Fernand Léger de 1943 représentant, en noir, gris, blanc et crème, un jongleur et des saltimbanques, qui ira au Musée d'art moderne ; et un joli Papety, peintre marseillais néo-classique.

M. Jack Lang a profité de la cession officielle de ces œuvres pour rappeler la politique générale que le gouvernement entend suivre en matière de sauvegarde du patrimoine et préciser que l'exemption des œuvres d'art de l'impôt sur la fortune n'était pas « *comme bruit en avait couru qu'une mesure provisoire* ».

« *Le grand principe qui est à la source de notre politique, c'est la liberté*, a ensuite déclaré le ministre. *Notre pays est un pays où l'on peut importer et exporter librement, mais dans le cadre du respect des lois.* » Citant le cas du tableau de Poussin sorti de France en fraude et acheté par un grand musée américain (*le Monde* du 13 novembre 1981), il a assuré que le gouvernement serait très ferme à l'égard de ces pratiques clandestines. En contrepartie, l'administration (douanes et direction des musées) appliquera une politique « *très sélective et très restrictive* des interdictions de sortie. En même temps, elle fera connaître son avis « *dans les plus brefs délais, la réponse étant le plus souvent : liberté d'exportation* ». Enfin M. Jack Lang a rappelé qu'une politique plus extensive dans le domaine des dations allait être menée sous la présidence de M. Louis Clayeux.

G. B.

Au ministère de la culture

M. D. Wallon est nommé secrétaire général du FIC

M. Dominique Wallon, chef de la mission de développement culturel au ministère de M. Jack Lang, (*le Monde* du 19 novembre 1981), vient d'être nommé secrétaire général du fonds d'intervention culturel (FIC) dans l'attente de la réforme de cet organisme. Il remplace Mme Marthe de la Taille-Rivero, qui occupait cette fonction depuis 1979. Il sera assisté de M. Jean-Claude Marrey, qui animera l'équipe des chargés de mission.

[Agé de cinquante-trois ans, M. Jean-Claude Marrey a été notamment secrétaire général du Centre dramatique de l'Est à Strasbourg (1954-1962) avant de diriger le Centre intégré de Yerres dans l'Essonne de 1968 à 1972. Il a également été directeur du Centre d'action culturelle de Mulhouse de 1972 à 1975 et depuis chargé de mission à la mission de développement culturel du secrétariat d'État à la culture.]

MUSIQUE

LE « JEUNE VERDI » AU CHATELET

Un Attila naïf et généreux

Le cycle du « Jeune Verdi » se poursuit avec un égal succès au Théâtre musical de Paris (Châtelet), dont le public a même témoigné d'un enthousiasme et d'une indignation forcenés à l'occasion de la première d'Attila, le 16 mars. La barbarie du « fléau de Dieu » semblait s'être communiquée à tous ces balcons d'une exubérance maintenant très italienne...

Le jeune Verdi excelle, il est vrai, à déchaîner les passions élémentaires, et l'on ne saurait lui résister. Sa musique tantôt vulgaire, tantôt émouvante, parfois merveilleusement poétique, toujours dramatique et intense, exprime sans détours ses sentiments comme ceux de ses personnages. Il ne fait pas de fioritures : en un instant, les orages grondent, le vent renverse tout sur son passage, les intrigues amoureuses et patriotiques s'entrecroisent, la terrible guerrière devient une tendre colombe, Attila est terrassé par un « songe d'Athalie », une procession de femmes et d'enfants entourent un vieillard met les hordes de Huns en déroute (c'est le spectaculaire épisode de saint Léon, qui enflammait à juste titre l'imagination de Verdi), etc.

On est pris et on « marche » comme aux péripéties d'un bon western, depuis la grande mélodie nostalgique qui chante à pleins poumons dans l'ouverture jusqu'à l'air si émouvant d'Attila qui meurt assassiné par la prisonnière à laquelle il avait offert le mariage : « E tu pure, Odabella ? » est l'écho direct du « Tu quoque, fili », de César à Brutus.

Car, dans cette fresque étonnante sur un livret chaotique de Solera, on s'attendrait à voir le patriote Verdi réserver ses plus touchantes couleurs aux Romains et les plus noires au Hun sanguinaire ; mais bien au contraire tous ces Romains sont des êtres tortueux, parfois même franchement antipathiques, tandis qu'Attila est un homme élémentaire, mais généreux et naïf, qui se laisse rouler par une trop belle amazone chrétienne dont il admire la vaillance. Ce sera sa perte.

René Allio a traité avec beaucoup de fraîcheur, trop peut-être, cette sombre histoire d'une barbarie toute romantique, pris au piège de la douce Italie, de ce rivage où s'élèvera plus tard Venise, de cette Rome dont la ravissante maquette se profile au loin. Lumières de la mer et de l'aurore, nuits exquises, quelques fines colonnes déplacées d'un tableau à l'autre, forment des visions idylliques que la musique rend un peu fades parfois, comme un Delacroix dans un décor de Corot. La mise en scène, volontairement conventionnelle, ne manque pas d'un certain charme en soulignant le côté primaire et grandiloquent du drame.

Attila exige des voix qui allient à la ductilité du bel canto une virulence terrifiante. Quand Marilyn Zschau (Odabella) jette d'emblée son Santo di patria, on croirait entendre les fureurs d'Abigaïl dans Nabucco ; mais curieusement, si la voix est stridente à souhait, le timbre garde une couleur sourde qui apparaît d'une conduite un peu molle et imprécise dans la romance virginale du premier acte.

Kurt Rydl n'a peut-être pas tout l'éclat vocal voulu, dans le grave comme dans l'aigu, pour le rôle pathétique d'Attila. En revanche, le superbe timbre du ténor, Francisco Ortiz (Foresto), se coince malheureusement très vite dans l'aigu, et il a eu à la fin des notes douteuses qui ont concentré l'ire du public. John Rawnsley campe un général romain avantageux et cauteleux (Ezio) avec une belle assurance et une voix solide, tandis que Tibère Raffalli est un agréable Uldino.

On admire une nouvelle fois les chœurs du Châtelet, vigoureux, précis, disciplinés, et l'Orchestre Colonne est transformé sous la direction de Gianluigi Gelmetti qui anime magistralement la représentation, déployant toute l'étoffe, l'ample respiration, le souffle tempétueux, les rythmes piaffants, la poésie et l'émotion de ce chef-d'œuvre verdissime.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 18, 20, 23, 25, 27 mars (20 h 30).

■ Un festival de musique française consacré à Olivier Messiaen a lieu jusqu'au 7 avril dans plusieurs villes d'Union soviétique. Le concert d'ouverture a été donné à Moscou par le Grand Orchestre symphonique de la radiodiffusion et le Chœur de chambre Minime.



SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 18 mars

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

COULEUR TANGO, *Athénée* (742-67-27), 21 h.
LA CHAMBRE AUX SOMMETS BLEUS, Essaïon (278-46-42), 22 h.
L'OPÉRA DE QUATRE NOTES, American Center (321-42-20), 21 h.
LE TINTEMENT DU BOURDON, Studio-Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30.
CENDRES DE BRECHT, Choisy, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Fidelio.
Salle Favart (296-12-20), 20 h 30 : Bubbling brown sugar (Harlem années 30).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 20 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon.
Chaillot (727-81-15). — Foyer, 18 h 15 : musique arabe traditionnelle. — Salle Gémier, 20 h 30 : *Hippolyte*.
Petit-Odéon (325-70-32) ; 18 h 15 : Vous avez dit oui ou vous avez dit non ?
TEP (797-96-06), 20 h 20 : Films.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : Bruce Schwartz.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h 20 : Les hommes politiques à la télévision ; 20 h 30 : Arts et légendes d'espaces ; Forum de la création.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Zarathoustra.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 30 : Momix Dance Theatre (au Théâtre de Paris).
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Attila.

Les autres salles

American Church (372-92-42) 20 h 30 : A Midsummer Night's Dream
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Ella ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : De mémoire d'oiseau ; Théâtre du soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
Cathédrale américaine (828-45-23), 20 h 20 : Everyman.
Centre d'Art Celtique (258-97-62), 20 h 45 : Perles à rebours.
Château de Vincennes (365-70-13), 21 h : Gerbe de blé.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; Resserre : 20 h 30 : Pierre Abélard 1079-1142 ; Grand Théâtre, 20 h 30 : la Divine Comédie.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : l'Escalier.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 20 : Joël.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Édouard VII (742-57-49), 20 h 30 : la Danse du diable.
Espace Gaîté (327-95-94), 22 h : Il faut que Cléo parte.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h 30 : le Marteau des maléfices. 22 h 15 : l'Alpage — II. 20 h 15 : La planète Shakespeare, le Conte d'hiver.
Fondation de l'Allemagne (589-53-93), 20 h 30 : Tambours dans la nuit.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koude chapo.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 h : l'Os de cœur.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : The Dumb Waiter.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78). 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h : Leçons de bonheur.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lierre Théâtre (586-55-83), 20 h 30 : la Grande Peur dans la montagne.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 18 h 30 : Une saison en enfer ; 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : Sylvie Joly : Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Sans soleil, on vieillit plus vite ; 20 h 30 : Donce ; 22 h 15 : Pour une infinie tendresse ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : la Confession d'Igor... ; — II, 20 h 20 : Zoo story.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-15-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : la Patte-mouille.
Moderne (874-99-28), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons ; Petite salle, 21 h : Un cri.
Palais des Glaces (607-49-93), 22 h 15 : Gros Calin.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Salle du Conservatoire (246-12-91), 20 h 30 : Hinkeman.
Studio Bertrand (784-64-66), 18 h 30 : le Grand Ecart ; 20 h 30 : les Campaniaques.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
TAI-Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : la Maison de Bernarda ; 22 h : l'Ecume des jours ; — II, 20 h 30 : Mr Hyde.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de l'Épicerie (258-70-12), 20 h 30 : l'Amant.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h 30 : Roméo et Juliette.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de la Mer (520-74-15), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec moi ?
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h 30 : le Boxeur.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h 20 : le dernier des métiers ; l'Equarissage pour tous.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 20 : Pantagleize.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h : Lettre au père.
Théâtre 13 (589-05-99), 20 h 30 : les Cancans.
Théâtre des Quatre-Cents Coups (633-01-21), 20 h 30 : la Folle ; 22 h 30 : le Journal de Nijinski.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : l'Amante anglaise ; — Petite Salle, 20 h 30 : Virginia.
Tristan Bernard (522-08-40), 21 h : la Famille Leibovitch.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomime.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = Mc2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II. 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : J'aurais pu être votre fils. — II., 20 h 30 : le Vengeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.
Connétable (277-41-40), 20 h 30 : Un jeté et deux boucles ; 22 h : Djalma ; 23 h : Middle-Tune.
Fanal (233-91-17), 20 h : Innocentines ; 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure (367-62-45), 22 h : la Petite Cuiller ; 23 h : les Méfaits du tabac.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 20 : les Bas de Hurlevent.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
La Soupap (278-27-54), 21 h 30 : Pourquoi c'est comme ça ?
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 h : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Contretour ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : la Mémoire et la mort ; 22 h 30 : Vincent.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : Fabienne Thibeault.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h 30 : Annie Girardot.
Centre d'Art Celtique (258-97-62), 21 h 45 : P. Hebert.
C.I.S.P. — Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h 45 : T. Gubitsch.
L'Ecume (542-71-16), 20 h 30 : J. Dorian.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : J. Bertin.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : Faustino.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20h15 : Pauline Julien.
Gymnase (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : Nicole Vassel.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : Jean-Luc Salmon.
Olympia (742-25-49), 21 h : Yves Duteil.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 : Ben Zimet.
Palais des Sports (828-40-90), 21 h : Holiday on ice.
Pavillon de la Bastille (584-74-20), 18 h 30 : Festival de musique acoustique.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
La Tanière (566-94-23), 20 h 45 : D. Jisse ; 22 h 30 : S. Malagugini ; — 20 h 30 : Jean-Louis Debattice.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h et 23 h 30 : Duo-H. Salgan, U. de Lio.

La danse

Espace Marais (271-10-13), 18 h 30 : Bharata Natyam, Shakuntala.
La Forge (371-71-89), 20 h : International Dance Connection.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Tout en huit — aller-retour — conflit — baroque.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Momix Dance Theatre.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : E. Sombart (Bach, Chopin, Schubert) ; 21 h : M.C. Chevallier-Dumay, B. Baburel (Mozart, Saint-Saëns, Brahms, Fauré).
Salle Gaveau, 21 h : G. Johannessen (Beethoven, Schumann, Stravinsky, Fauré).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Bartok (Mozart, Beethoven, Schubert).
Salle Cortot, 21 h : S. Rebensque (Sor, Mompou, Rodrigo).
Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Quatuor Arcana, E. Perfetti, G. Ibanez, P. Bocquillon, R. Andia, D. Megevand, N. Piguet (Jolivet, Hoere, Pichaureau...).
Centre Mandapa, 20 h 45 : Musique traditionnelle d'Iran.
Eglise St-Louis-en-l'Isle, 20 h 20 : Orchestre de chambre D. Fanal (Bach, Kouzan, Vivaldi).
Eglise Américaine, 20 h 20 : C. Cantin, G. Parmentier (Böhm, Doppler, Schubert).
Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : Chorale de Maries-les-Mines, Chorale de la paroisse polonaise de Paris, P. Laniau.
Eglise Ste-Clotilde, 20 h 20 : Trompes de chasse et Trio d'Anches.
Centre Culturel suédois, 20 h 20 : H. Sun Kang, O. Undler (Beethoven, Chopin, Franck...).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini Swing Machine.
Centre Culturel de l'Abbaye (354-30-75), 21 h : Kirjuhel.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : La Perfecta.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : M. Zwerin.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h 30 : Rhoda Scott.
Dreher (233-48-44), 22 h 30 : C. Vander.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : G. Marais.
L'Ecume (542-71-16), 22 h : Jazz Trio Vérité.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Trio S. Mc Craven.
Gibus (700-78-88), 22 h : Wino.
New Morning (523-51-41), 21 h 20 : Stan Getz.
Palace (246-10-87), 19 h 30 : XTC.
Palais des Glaces (607-49-93), A. Zsimondi.
Petit Forum (297-53-47), 21 h 10 : Zaka Percussion.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Aigh Society Jazz band.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : P. Adams, E. Lelann, J. Samson, C. Sandrais.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 45 : Carole Laure, Lewis Furey.
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Trio Arvanitas, J. Samson, P. Adams, C. Sandrais.
Rex (236-83-98), 23 h : Nuit latine.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.
Vieille Herbe (321-33-01), 20 h 30 : B. Biobel et M. O'Neil.

En région parisienne

Antony, Th. F.-Gémier (666-02-74), 21 h : Tout ça c'est une destinée normale.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : Sherlock Holmes.
Choisy, Kiosque (852-27-54), 20 h 30 : Le Beau Danube bleu.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 21 h : M. Edelin, J. Querlier, F. Mechali.
La Courneuve, CC J. Houdremont (836-54-10), 20 h 30 : Pantagruel.
Créteil, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50), I, 20 h 30 : Andromaque.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : Perspectives ultérieures.
Ivry, Studio (672-37-43), 20 h 30 : Ariane et Barbe Bleue.
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h : Paris by night ou le Bal des ombres.
Meudon, C.C.M. (626-41-20), 20 h 30 : Nino Ferrer.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h : la Vie de Galilée.
Neuilly, Athletic (624-03-83), 21 h : l'Abri.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), 20 h 15 : Acteurs ; Gare du Nord, voie 13 ; 20 h 40 : Dell' Inferno.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Léonce et Léna ; Petit Sorano ; 20 h : D. Sylvain.
Vitry, Théâtre J. Vilar (680-85-20), 21 h : Spaghetti Bolognese.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : la Loi des rues, de R. Habib ; 19 h : Jacques Prévert et le cinéma : Lumière d'été, de J. Grémillon, scénario et dialogue de J. Prévert ; 21 h : Voyage en Italie, de R. Rossellini.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : la Conscience vengeresse, de D.W. Griffith ; 17 h : Rétrospective Philippe Garrel : le Lit de la vierge ; 19 h : le cinéma et le monde de la presse : Je suis un sentimental, de J. Berry.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 4e (758-24-24).
ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANGES DE FER (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 1 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS... BANDITS (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (129-42-62) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 2e (364-51-98).
BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athéna, 12e (343-00-65).
CARMEN JONES (A., v.o.) : Epée de Bois, 2e (337-57-47).
LA CHÈVRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
DIVA (Fr.), Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE DROIT DE TUER (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
ESPION, LÈVE-TOI (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (125-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).



SPECTACLES

cinémas

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GALLIPOLI (Aust., v.o.) : U.G.C. Danton (329-42-62) ; Biarritz (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra (261-50-32).

GARDE A VUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 11e (575-79-79). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02)

LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-20-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-73-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50)

L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 6e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

INCUBUS (Ang., v.o.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

JOSEPHA (Fr.) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE LARRON (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

MANIAC (A., v.o.) (**) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hollywood Bd, 9e (770-10-41), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont Sud, 14e (327-84-50), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA MÉMOIRE COURTE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).

MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NAPOLEON LE PETIT RENARD BLEU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

PABLO PICASSO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

RAGTIME (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SAYAT NOVA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES SOUS-DOUES EN VACANCES (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 16e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

TE MARRE PAS C'EST POUR RIRE (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TETE A CLAQUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE N° 2 (**) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 12e (241-77-99).

UNE FEMME D'AFFAIRES (Fr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

WOLFEN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 12e (241-77-99).

LES FILMS NOUVEAUX

ACTEURS PROVINCIAUX, film polonais d'Agnieska Holland, v.o. : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

KUNG-FU, film polonais de Janusz Kijowski, v.o. : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS, film anglo-américain de Karel Reisz, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA NUIT DE L'ÉVASION, film américain de Delbert Mann, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93), mut. ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 15e (329-90-10) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

PACO L'INFAILLIBLE, film de Didier Haudepin : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Images, 13e (522-47-94).

PREND 10 000 BALLES ET CASSE-TOI, film français de Mahmoud Zemmouri : Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA TRIPLE MORT DU TROISIÈME PERSONNAGE, film franco-belgo-espagnol d'Helvio Soto, v. esp. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

UNE GLACE AVEC DEUX BOULES, film français de Christian Lara : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 18 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Téléfilm : Les grands ducs.
Avec M. Bozzuffi, D. Russo, K. Dumour.
Pascal quitte son amie et son domicile pour retrouver un vieil ami en Bretagne.

22 h 10 Document : La Terre en héritage.
Les cris du métal, réal. F. Warin.

23 h 5 Journal.

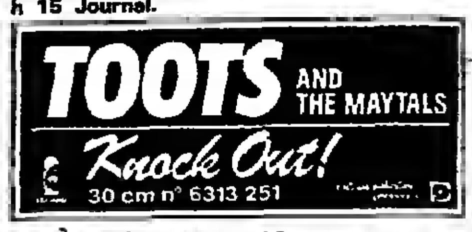
DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Sports : Basket-ball.
Coupe Korac : Limoges-Sibenik, en direct de Padoue.



21 h 55 Magazine : Les enfants du rock.
Toots and the Maytals ; Little Bob Story ; Luis Rego ; Mutatis ; Marianne Faithfull.

23 h 15 Journal.



TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Français, si vous saviez.
Troisième époque : Je vous ai compris.
Film français d'A. Harris et A. de Sédouy (1972) entretiens d'anciens soldat d'Afrique du Nord, P. Mendès-France, P.-H. Teitgen, A. Argoud, J. Soustelle.
Comment la chute de la IVe république ramena le général de Gaulle au pouvoir. Les divisions de la France face à la guerre d'Algérie. Cette troisième et dernière époque de la fresque historique d'Harris et Sédouy est sans doute la plus virulente par une sorte de réquisitoire contre de Gaulle et d'étonnants témoignages sur le conflit algérien.

23 h 5 Journal.

23 h 35 Ciné-regards : Le cinéma algérien.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « le Roi Victor », de L. Calaferte. Avec M. Biraud, H. Virlojeux, G. Lartigu...

22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; les mineurs de fond.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : (en direct de l'Auditorium 105 de Radio-France) : « Septuor » de Hoerée, « Thesmophories » de Pichaureau, « Nuit » de Wolf, « Quatuors » de Jolivet et Milhaud par le Quatuor Arcana, avec E. Perfetti, soprano, G. Ibanez, piano, P. Bocquillon, flûte, N. Piquet, percussion, dir. C. Pichaureau ; « Pierre, vent, sable », de Fouillaud, avec D. Megevand, harpe celtique, R. Andia, guitare.

23 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; œuvres de Mozart ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Mare Nostrum, œuvres de Rossi, Mono, Gesualdo, Verdi.

Vendredi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Télévision scolaire.
Eveil à dominante sciences sociales.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Le corps en question.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Ninotchka ».
De M. Lengyel, mise en scène J. Ardouin, réal. P. Sabbagh, avec D. Volle, L. Velle, L. Colpeyn.
Un Parisien de vieille souche succombe aux charmes de Ninotchka venue de Russie pour réveiller tout ce petit monde.
22 h 40 Balle de match
Magazine mensuel du tennis, réal. J.-C. Hechinger.
Guillermo Vilas, la Coupe Davis, etc.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les mames.
15 h Série : Super Jaimie.
Sosie bionique.
16 h Magazine : Un temps pour tout.
De J.-P. Spiero.
Dossier : Canada ; Les animaux mystérieux ; Potion magique ; Temps de vivre ; Variétés.
17 h Rencontres.
Le miroir des formes, de M. Lefèvre.
17 h 50 Récré A 2.
La cuisine exotique ; Mes mains ont la parole ; Une souris sur Mars ; Dick le rebelle...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le chef de famille.
De N. Companeez. Avec E. Feuillère, P. Dux, P. Ardant... (Dernier épisode.)
Les vacances dans le Lot-et-Garonne sont finies et le feuilleton de Nina Companeez aussi par la rencontre d'Antoine et de Katie : ambiance légère et frivole.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
La terre natale inspire les romanciers.
Avec Y. Beauchemin, (*le Matou*), A. Dhôtel (*Je ne suis pas d'ici*), M. Jobert (*la Rivière aux grenouilles*), M. Ouary (*la Montagne aux chacals*), L. Oury (*Mon village à l'heure nucléaire*), C. de Rivoyre (*Belle alliance*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : « le Pays de la terre sans arbre ».
Film canadien de P. Perrault (1980), avec D. Ashini, S. Ashini, A. Ashini, J.-B. Ashini, J. Saint-Onge, A.-M. André.
A l'occasion d'une expédition dans le Mouchouanipi, une remontée dans l'histoire de cette région, et la remise en question des rapports des colons blancs et des Indiens. Grand documentaire inédit en France. Images du présent. Légendes et mœurs d'autrefois. Redécouverte de l'âme et des valeurs de civilisation « amérindiennes ».

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles : Vive le volley ; Des livres pour nous : Fabrice et Berger, de J. Cazalbou.
18 h 55 Courts métrages.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Ulysse et les Lotophages.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le nouveau vendredi : Guy Bedos pour de rire, pour de vrai.
Dans la série « Caméra vive ».
Reportage : J. Radiguet. Réal. : J.-C. Luyat.
Un comique engagé qui ne cachait pas sa satisfaction le 10 mai 1981. Dix mois plus tard, Guy Bedos fera un tour de l'actualité et se livrera à son habituel jeu de massacre : satire de la police, de Tino Rossi, de Dalida, etc.
21 h 30 Divertissement : Le rugby.
Ou « De l'influence du port du béret français sur le rebond du ballon ovale ». Une émission de G. Chambre.
Le rugby : sport de voyous ou de gentlemen ? Autour de cette question essentielle, un divertissement insipide, ponctué de chansons de stades.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

14 h, Sons : Quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « Nous sommes au regret de... », de D. Buzatti.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Agostino Chigi.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : la Belgique en musique.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « le Nain d'Abraham Lévy », de G. Suarès, lu par D. Manuel.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les étoiles doubles, avec P. Cousteau et D. Benest.
20 h, Nicolas de Staël, par J. d'Astier.
21 h 30, Black and Blue : Authentique tango, avec A. Holdeir.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulences ; Les mineurs de fond.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 4, Boîte à musique : Œuvres de Khatchaturian, par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. G. Rojdestvenski.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : les symphonies de Haydn ; œuvres de Haydn, Pleyel.
17 h 2, L'histoire de la musique : L'Ars Nova.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106). « Avis de cour » de Lambert ; S. Boulin, chant W. Christine, clavecin.
19 h 38, Jazz : Le clavier bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (émis de Baden) : « Deux images pour orchestre », de Bartok ; « Concerto pour piano et orchestre », de Schumann ; « Symphonie n° 5 » de Beethoven, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, sol. C. Zacharias, piano, dir. K. Kord.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les concertos de Beethoven ; E. Fisher (piano) ; 23 h 5, Écrans, l'âge d'or de la comédie musicale américaine filmée (deuxième partie) ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 18 MARS

– *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est reçu au journal de 18 heures sur R.T.L.

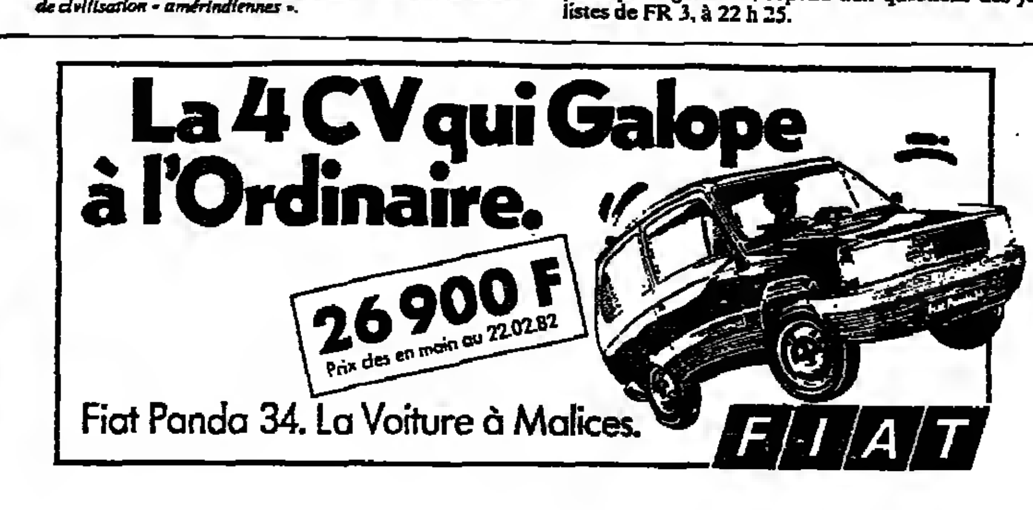
– *M. Georges Fillioud*, ministre de la communication, participe au journal de FR 3, à 23 h 5.

VENDREDI 19 MARS

– *M. Raymond Courrière*, secrétaire d'Etat aux rapatriés, est reçu au journal d'Antenne 2, à 12 h 45.

– *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., est l'invité du journal de R.T.L., à 18 heures.

– *M. Ahmed Ben Bella*, ancien président de la République algérienne, répond aux questions des journalistes de FR 3, à 22 h 25.



INFORMATIONS « SERVICES »

VU

La peau des vaches

Françoise Giroud mesure mal, je crois, le degré de notre ignorance en matière d'histoire littéraire. Si encore nous ne savions rien du tout, bon, ce serait relativement simple, il suffirait d'évoquer devant nous tel ou tel grand écrivain en solo façon Decaux, ou à plusieurs façon Pivot, pour faire notre bonheur.

Seulement voilà, on ne sait rien, mais on sait tout, ou du moins on croit savoir l'essentiel. Prenons le cas de Victor Hugo, inscrit mercredi soir au programme de TF 1. De plus en plus rares sont ceux qui ont étudié à l'école vie, œuvre, époque, mêlées et démêlées au fil d'un cours de français finalement assez vivant, assez concret, comparé à l'enseignement moderne où tout l'art consiste à dégager le texte du contexte. Aujourd'hui, Victor Hugo, même les élèves de terminale n'ont qu'une très vague idée du cours formidablement mouvementé, passionné, tourmenté de sa très longue existence. Rares aussi sont ceux qui ont eu l'occasion de la découvrir grâce à Eve Ruggieri, il y a quelque temps, sur France-Inter.

Curieusement, c'est ça l'ennui, qu'on n'ait rien appris ou qu'on ait tout oublié, on n'en acquiert, on n'en conserve pas moins, comme par osmose, une idée très précise de cet énorme personnage. Il a pesé sur son siècle avec tant de génie, tant de générosité que le nôtre en conserve encore la marque. On ne le lit plus ou guère, on l'admire cependant, on le respecte. Il s'agit là d'une idée reçue peut-être, d'une idée toute faite — on n'a pas été vérifier, d'accord, — pourtant cette idée, on y tient. On l'a chevillée au corps.

Sans vouloir immoler ceux qu'elle a très bien surnommés « Les vaches sacrées » (Hugo hier, demain Proust, Balzac ou Flaubert) Françoise Giroud a entrepris de les taquiner, de les ramener à de plus justes proportions, de les remettre à leur place. Avec la complicité réticente de deux ou trois spécialistes visiblement amoureux de l'objet de leurs recherches, un Jean Massin, un Arnaud Laster, pleins d'indulgence et de compréhension pour les faiblesses ou les travers — il était avare, ambitieux, coureur et j'en passe — que ne manquait pas de souligner au passage la maîtresse de maison. On avait l'impression d'assister, en effet, à un dîner dans une très jolie salle à manger, à un dîner entre gens diserts, intelligents, évoquant rapidement, ou plutôt survolant les grandes étapes de la vie de Victor Hugo.

Il faut du temps, du tact, des explications et des précautions à n'en plus finir pour déboulonner, ne serait-ce qu'un peu, une idole de cette taille. Le moyen en une heure ? C'est là que réside la difficulté de l'émission, c'est là le piège. Il faudra à l'avenir se garder de lancer des pointes, des piques qui paraissent gratuites, faute d'exemples pour les justifier.

Si vous vous contentez de nous raconter avec chaleur, avec simplicité, avec humour aussi, oui, pourquoi pas ?, avec clarté surtout, la vie, la vraie vie de ceux que nous admirons sans les connaître, vous nous rendrez le plus signalé et le plus agréable des services. Un service digne du service public.

CLAUDE SARRAUTE.

La première vague du C.E.S.P.

Les aléas des ondes

R.T.L. passe en tête. Les autres radios nationales et périphériques reculent: FR 3 monte. Les deux autres chaînes perdent du terrain. Baisse générale de l'audience des radios (au profit des radios libres ?) et de la télévision (au profit du cinéma ?). Ce sont les résultats frappants de la première série de sondages effectués par le Centre d'études des supports publicitaires (C.E.S.P.) du 9 janvier au 5 février 1982 (le *Monde* du 18 mars). Des chiffres à regarder cependant de près, à nuancer parfois selon qu'on les compare à ceux de l'année dernière à la même époque, à ceux du dernier sondage réalisé en octobre. Des chiffres enfin qui ne sont pas forcément révélateurs de « qualité ».

Une chose est sûre : R.T.L. arrive en tête de tous les types d'audience. Cette radio qui a peu modifié sa grille depuis le 10 mai, mais qui a fait un effort certain sur l'information et a su jouer le côté spectacle (avec les émissions de Michel Drucker, ou « Les grosses têtes », recueille la plus forte « audience cumulée » du lundi au vendredi (nombre d'auditeurs ayant écouté au moins une fois une station dans la journée) avec 25,6 % (contre 24,2 % en janvier 1981).

Vient ensuite : Europe 1 qui a perdu sa première place avec 23,6 % cette année tandis qu'elle avait 25 % en 1981. Une baisse qu'il ne faudrait pourtant pas attribuer aux changements de programmes qui sont intervenus juste après le sondage, en février nous a dit M. Jacques Abergel, directeur de la station, mais au contraire, au fait que la grille n'a pas bougé depuis janvier dernier. Viennent ensuite, par ordre décroissant, France-Inter qui n'a plus que 17,4 % alors qu'elle en avait 23,2 % en 1981. Une grosse baisse qui vient peut-être de modifications faites à un mauvais moment par rapport au sondage, ou d'un manque d'unité entre des programmes un peu vieillis et d'autres plus nouveaux. Puis R.M.C. qui continue de descendre : 9,2 % contre 11,6 % en 1981, baisse là aussi réelle donc mais qu'il faut également nuancer, car, si l'on compare la vague de janvier à celle d'octobre – époque des grands changements pour R.M.C. donc valable pour certaines analyses – les résultats n'offrent pas de baisse en « cumulé » du lundi au samedi, on constate même une forte hausse (de 5,7 à 7,8 %) le samedi entre 9 heures et 12 heures (grâce à l'émission caustique de Michel Desproges ? à l'émission « Les plus belles chansons du monde », de Carole Chabrier ou du « Jeu des millionnaires ? »

L'écoute moyenne à chaque quart d'heure de la journée est aussi favorable à R.T.L. qui, avec 3,6 % de cette audience (contre 3,3 % en 1981), accroît son avance sur Europe 1 qui avait l'an dernier 2,8 % et qui aujourd'hui a 2,6 %. France-Inter passe à 1,6 % contre 2,3 %, et R.M.C. à 1,2 % contre 1,6 %.

R.T.L. est la station la plus longuement écoutée dans la journée : en moyenne 161,4 minutes par jour, une augmentation par rapport à l'an dernier, où elle totalisait 155,5 mn. Elle détrône R.M.C., qui était écoutée 156,8 mn. par auditeur en 1981 et qui passe à 143,4 mn. Europe 1 est écoutée en moyenne 124,8 mn. par jour, contre 125,6 mn. l'an dernier. France-Inter : 107,4 mn. contre 113,4 mn.

Au profit des radios libres ?

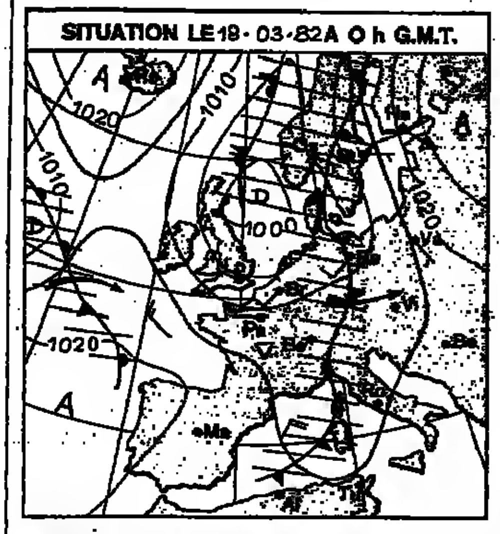
Il est à noter que l'audience « globale » de ces radios a diminué : 71,3 % de personnes interrogées en « audience cumulée », contre 72,7 % l'an dernier. Un phénomène qu'il faut peut-être attribuer aux radios libres ? Sur la bande FM – où l'on trouve également France-Culture, France-Musique..., – l'écoute est passée de 10 % en janvier 1981 à 19 % en janvier 1982. Entre octobre et janvier, l'écoute de ces radios a particulièrement progressé en région parisienne (passant de 20 à 24), un peu moins dans le Nord (de 20 à 21), elle a fait un bond dans la région méditerranéenne (de 9 à 27 !), d'où la baisse de R.M.C. dans cette région, alors qu'elle remonte dans le Sud-Est, où la concurrence des radios libres est moins forte. Touche-t-on là au phénomène le plus important des prochaines années ?

Côté télévision, on assiste également à une désaffection globale : 79,2 % d'audience en janvier 1982, contre 81,5 % en janvier 1981. On peut y voir en partie le mécontentement du public bousculé par les changements de programmes, et relier ces résultats à la hausse de la fréquentation dans les salles de cinéma. Cependant, cette baisse est valable pour TF 1 et Antenne 2 seulement – qui voient leur audience passer respectivement de 57,5 % en 1981 à 55,5 % en 1982 pour la première chaîne et de 51,1 % en 1981 à 50,1 % en 1982, – tandis que FR 3, au contraire, marque des points, puisqu'elle passe de 31,1 % en 1981 à 33,2 % en 1982. TF 1 reste cependant la chaîne « leader » avec 55,5 % en « cumulé » du lundi au vendredi. Enfin, si l'on compare octobre 1981 à janvier 1982, on constate un léger, mais réel, accroissement de l'audience : 2,5 dans la semaine du lundi au samedi. Pour TF 1, cet accroissement est de 3,7 % ; pour Antenne 2, de 5,5 % ; pour FR 3, de 3,1 %. Début d'un changement de tendance ?

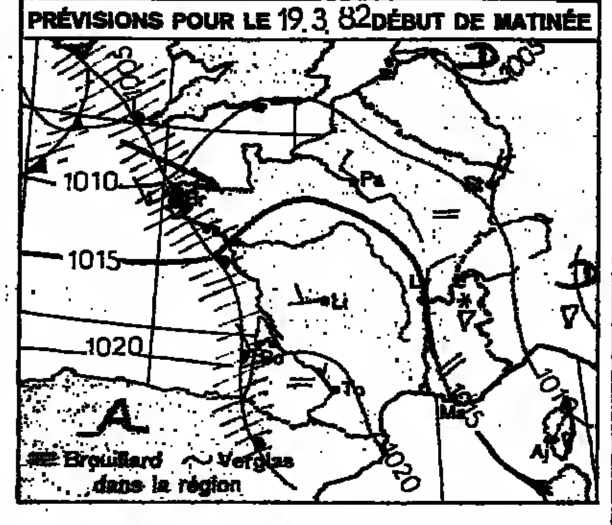
CATHERINE HUMBLOT.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18-03-82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 19.3.82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 19 MARS, A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 mars à 0 heure et le vendredi 19 mars à 24 heures :

Affaiblissement progressif du flux cyclonique de nord-ouest à l'approche d'une nouvelle perturbation qui atteindra nos côtes atlantiques en fin de nuit de jeudi à vendredi, avec courant océanique plus marqué sur la moitié nord de la France.

Vendredi matin, il pleuvra de la Bretagne à l'Aquitaine et près des Pyrénées, tandis qu'ailleurs le temps sera plus frais, brumeux, avec d'assez belles éclaircies. Des gelées de 0 à – 2 sont possibles au lever du jour au nord de la Seine et de la Lorraine au Morvan. Quelques averses résiduelles se produiront encore sur la Corse et près des frontières italiennes.

Au cours de la journée, le temps nuageux et pluvieux s'étendra à la majeure partie du pays, n'épargnant que nos régions de l'Est et du Nord-Est. Toutefois, quelques éclaircies se développeront en soirée de la Bretagne à la Vendée.

Les vents seront assez forts au nord de la Loire et en Méditerranée, tandis que les températures minimales s'élèveront sur la moitié ouest du pays et que les maximales ne subiront que peu d'évolution.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 18 mars 1982 à 7 heures, de 1 011,2 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 mars ; le second, le minimum de la nuit du 17 mars au 18 mars) : Ajaccio, 14 et 8 degrés ; Biarritz, 12 et 6 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Bourges, 11 et 3 ; Brest, 10 et 3 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 10 et 1 ; Dijon, 10 et 3 ; Grenoble, 13 et 1 ; Lille, 10 et 2 ; Lyon, 8 et 2 ; Marseille, 12 et 3 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 12 et 1 ; Nice, 11 et 4 ; Paris-Le Bourget, 12 et 2 ; Pau, 11 et 4 ; Perpignan, 12 et 5 ; Rennes, 12 et 0 ; Strasbourg, 8 et 1 ; Tours, 10 et 1 ; Toulouse, 11 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 10 degrés ; Amsterdam, 9 et 3 ; Athènes, 14 et 7 ; Berlin, 6 et 0 ; Bonn, 8 et 1 ; Bruxelles, 10 et 4 ; Le Caire, 20 et 12 ; Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 6 et 2 ; Dakar, 23 et 18 ; Genève, 6 et 1 ; Jérusalem, 13 et 4 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 11 et 2 ; Luxembourg, 6 et 1 ; Madrid, 17 et 3 ; Moscou, 4 et – 4 ; Nairobi, 30 et 12 ; New-York, 4 et 1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 6 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, 4 et 1.

L'ÉTAT DE LA NEIGE EN FRANCE

Au cours de la semaine écoulée, des chutes de neige en plusieurs épisodes se sont produites sur les Alpes du Nord, où l'on a relevé de 40 à 80 centimètres de neige fraîche. Le vent fort a formé des plaques fragiles, et de nombreuses avalanches naturelles et par surcharge accidentelle se sont déclenchées. Sur les Alpes du Sud, des plaques fragiles se sont aussi formées, mais les sous-couches sont durcies. Sur les Pyrénées, de 20 à 40 centimètres de neige fraîche sont tombés sur une sous-couche stabilisée.

Pour cette fin de semaine, le temps sera très médiocre sur les massifs, avec des nuages abondants souvent accompagnés de chutes de neige au-dessus de 1 200 mètres environ ; les vents, assez forts, souffleront de secteur ouest à nord-ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 20 MARS

« Collection Thyssen », 10 h 45, Petit Palais, Mme Garnier-Ahlberg.

« Histoire du Jansénisme », 13 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Meyniel.

« Le Panthéon raconté aux jeunes », 14 h 30, grilles, M. Lépany.

« Le couvent des Bonhommes de Passy », 15 heures, quai de Passy, Mme Bachelier.

« Hôtel Crillon », 15 heures, 10, place de la Concorde (Approche de l'art).

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (Art et Histoire).

« L'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Arcus).

« Maison des Carmes », 14 h 30, 70, rue de Vaugirard, Mme Ferrand.

« Egypte copte au Louvre », 14 h 45, métro Louvre, Mme Haulier.

« La Maison de Balzac ». 15 heures, 47 rue Raynouard (Histoire et Archéologie).

« Vie quotidienne dans l'ancienne Egypte » 15 heures, métro Louvre (Lutèce visites).

« Salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Ligue urbaine et rurale).

« Collection Thyssen », 10 h 30, Petit Palais, M. Leblanc.

« Arènes de Lutèce, quartier Mouffetard », 15 heures, métro Jussieu (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Assemblée nationale », 15 heures, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« Le XVIIe français dans les collections américaines », 11 heures, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

9 heures, 61, rue Madame, E. Poulat, J. Gellard : « L'appartenance à l'Eglise.

14 h 45, 64, rue du Rocher, H. Spade : « Mes joies de vivre », R. Lohrer : « Désarrois contemporains », L. Forestier : « A quoi peut servir un professeur d'université ? » (Club du Faubourg).

15 heures, 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre Bachelard, C. Charrière : « La naissance par le rêve » (Université populaire de Paris).

15 heures, Musée Guimet, Mme C. Valluy : « Arts de la Corée, arts du Japon » (gratuit).

15 h, Palais de la Découverte, A.-M. Anthony : « La céramique ».

15 h 30, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, R. Chauvin : « L'homme de science devant le paranormal » (Atlantis).

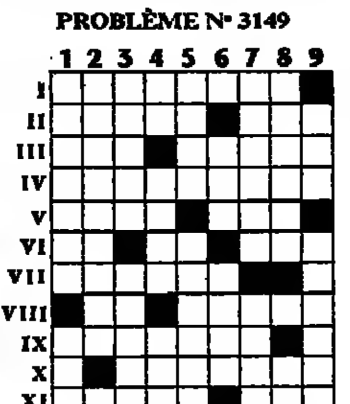
16 heures, 7, boulevard Jourdan, M. Kobayashi : « Le Japon et son environnement économique international » ; M. Yoshimori : « Spécificité de la gestion de l'entreprise japonaise, un essai de comparaison avec l'Occident ».

17 h 30, 109, rue de Rivoli, « San-Francisco » (Focale 5), (projection).

20 h 30, 6, avenue de France à Massy, L. Poliakov, E. Laurent, M. Olender : « Visages et masques du racisme ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3149



HORIZONTALEMENT

I. On l'a souvent sur les dents, rarement sur la tête et finalement sur le ventre. – II. Obéit aux commandements sans avoir reçu les ordres. Illustre apatride. – III. Touché par le plein emploi. Harcèle tant qu'elle n'est pas satisfaite. – IV. La deuxième ou la troisième chaîne en attendant peut-être la quatrième. – V. Son palais lui coûta fort cher. Peut être l'accompagnement logique de l'assiette anglaise. – VI. Ils sont pratiques mais parfois incommodes. Personnel. Base géologique. – VII. Feu qui n'est pas de joie malgré son nom. – VIII. Corrupteur incorruptible. Fait feu quand il est en joue. – IX. Plus forte quand elle est galvanisée. – X. Oiseau moins difficile que le héron. – XI. Os des carpes. Invitation pressante à poursuivre.

VERTICALEMENT

1. Un homme constamment soucieux de son avancement. Il en sort des huiles qui vous promettent une certaine cuisine. – 2. Suite exagérée dans les idées. – 3. Exégète des sourates. Débrayage mettant au point mort. – 4. Divinité. Grosse caisse roulante dans un concert quotidien. Noir animal. – 5. Mot pour distraire. Purge au sommet. – 6. Se montre peu coopératif. On allume plus de cierges que de bougies pour ce genre d'anniversaire. – 7. Comme une revue qui comprend des vedettes. Patrie de Simonide. – 8. Façon d'élever n'appartenant pas aux éleveurs. Quelque chose d'unique en deux exemplaires. – 9. Reçoit des balles dans un champ de tir pacifique. Prises d'air.

Solution du problème n° 3148

Horizontalement

I. Entassées. – II. Nuitée. Nu. – III. Girolles. – IV. Ut. Lois. – V. Isar. Elle. – VI. Usurier. – VII. Hic. Tiers. – VIII. Urus. En. – IX. Ribot. Nus. – X. Esaü. Iéna. – XI. Se. Kif. Ès.

Verticalement

1. Engoichures. – 2. Nuits. Irisé. – 3. Tir. Aucuba. – 4. Atours. Souk. – 5. Sel. Ut. – 6. Sellerie (cf. « Bricole »). If. – 7. Eolienne. – 8. Ensiler. Une. – 9. Su. Sers. Sas.

GUY BROUTY.

TRANSPORTS

ANNULATION DE TRAVERSÉES ENTRE LA MÉTROPOLE ET LA CORSE. – La Société de navigation Corse Méditerranée (S.N.C.M.) annonce qu'elle doit annuler plusieurs traversées entre le continent et la Corse, à cause d'un mouvement de grève du personnel navigant. Les traversées à bord de l'*Esterel* Nice-Bastia du 31 mars et Bastia-Nice du 1er avril sont annulées, ainsi que celles du *Cyrnos* Marseille-Bastia le 1er avril, et Bastia-Marseille le 2 avril.

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 18 DU 17 MARS 1982

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
9	Tous les billets terminés par 9 gagnent 70 F dans toutes les séries
03	Tous les billets terminés par 03 gagnent 300 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 30 gagnent 200 F dans toutes les séries

	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
039	0039	1039	2039	3039	4039	5039	6039	7039	8039	9039	4 070 F
	0093	1093	2093	3093	4093	5093	6093	7093	8093	9093	400
	0309	1309	2309	3309	4309	5309	6309	7309	8309	9309	470
	0390	1390	2390	3390	4390	5390	6390	7390	8390	9390	400
	9903	1903	2903	3903	4903	5903	6903	7903	8903	9903	700
	0930	1930	2930	3930	4930	5930	6930	7930	8930	8930	600
080	0008	1008	2008	3008	4008	5008	6008	7008	8008	9008	800
	0080	1000	2080	3080	4080	5080	6080	7080	8080	9080	4 400
	0800	1000	2800	3800	4800	5800	6800	7800	8800	9600	000

	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 35	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 35	Sommes à payer Autres séries
7810	0 178	F. 10 000	F. 2 000	7 018	F. 10 000	F. 2 000
	0 187	10 000	2 000	7 087	10 000	2 000
	0 718	10 000	2 000	7 108	10 000	2 000
	0 781	10 000	2 000	7 180	10 000	2 000
	0 817	10 000	2 000	7 801	10 000	2 000
	0 871	10 000	2 000	7 810	3 000 000	30 000
	1 078	10 000	2 000	0 017	10 000	2 000
	1 087	10 000	2 000	8 071	10 000	2 000
	1 708	10 000	2 000	8 107	10 000	2 000
	1 780	10 000	2 000	8 170	10 000	2 000
	1 807	10 000	2 000	8 701	10 000	2 000
	1 870	10 000	2 000	8 710	10 000	2 000

Prochain Arlequin : le 31 Mars 1982 à REMIREMONT (Vosges) - tirage télévisé à 18 h 50

1982 - LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 17 MARS 1982 - N° 18

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES VIOLETTES

TIRAGE N° 17 DU 17 MARS 1982

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	1 491 661 831 0 371 5 041	100 600 600 600 2 100 2 100	5	3 405 85 785 88 793	2 200 10 000 10 000
2	22 852 2 142 61 172 194 472	200 500 2 000 10 000 1 000 000	6	066 736 866 5 856 14 396 83 026	500 500 500 2 000 10 000 10 000
3	213 343 703 923 29 003 95 033 99 953	500 500 500 500 10 000 10 000 10 000	7	417 967 2 057 6 317 010 077	500 500 2 000 2 000 4 000 000
			8	98	200
4	54 744 924	200 500 500	9	609 899 8 319 75 669 76 109	500 500 2 000 10 000 10 000
5	03 15 595 1 485	200 200 500 2 000	0	0 020 300 6 290	100 600 600 2 100

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES JONQUILLES LE 24 MARS 1982 à DOURDAN (Essonne)

LOTO TIRAGE N° 11					
12	16	29	35	36	42

NUMÉRO COMPLEMENTAIRE 38

PROCHAIN TIRAGE LE 24 MARS 1982 VALIDATION JUSQU'AU 23 MARS APRES MIDI

1982 · LOTERIE NATIONALE TRANCHE DES VIOLETTES N° 17

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164 64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm. col. *	Le mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14 10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36 45
AGENDA	31 00	36.45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

AGENCE DE PUBLICITÉ
recherche d'urgence

CHEF DE PUBLICITÉ
EXPÉRIMENTÉ

pour élaborer et suivre les actions publicitaires et promotionnelles d'une importante chaîne de distribution.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à ORGECO, 16, rue Bleue, 75009 Paris, qui transmettra. Discrétion assurée.



Pour un projet dans un pays en voie de développement, une société internationale d'Ingénieurs-Conseils recherche

UN EXPERT CRÉDIT AGRICOLE

L'expert sera chargé :
- d'assurer la mise en place d'un programme de crédit agricole dans le cadre des structures existantes ;
- d'accorder le crédit à court et moyen terme aux agriculteurs traditionnels ;
- d'assurer la formation des homologues.

Le candidat idéal aura :
- l'âge minimum de 35 ans ;
- l'expérience dans le domaine du crédit agricole (techniques et méthodes) ;
- l'expérience de la gestion ;
- au minimum trois ans d'expérience à l'étranger.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à

Berenschot-Moret-Bosboom, Service du Personnel, Boîte Postale 1, 5000 AA Tilburg, Pays-Bas - Tél. : 19-31.13.360084.

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (Ecole des H.E.C.) ouvre une inscription en vue de pourvoir un poste de PROFESSEUR ORDINAIRE d'économie politique dont l'enseignement principal portera sur la théorie économ. approfond. en micro- et macroéconomie. Cet enseignement est destiné à des étudiants porteurs d'une licence. En outre, le cahier des charges comprendra un enseignement d'économétrie avancée ainsi que de « chapitres choisis en économie » ou éventuellement d'autres enseignements à déterminer avec le candidat. Les candidats sont invités à faire valoir leurs titres jusqu'au 30 avril 1982 auprès du Doyen de l'Ecole des H.E.C 1015 Lausanne/Suisse (téléph. : 1941-21/443239) auquel ils demanderont préalablement le cahier des charges.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

THOMSON-CSF
Groupe
ACTIVITÉS MÉDICALES
Département Etudes et Développement Imagerie Nouvelle

Dans le cadre de son expansion, offre plusieurs postes d'

ingénieurs électroniciens

(ESE - ENST - ECP - ESPCI - ENSIMAG ou équivalent) ayant acquis 2 à 6 années d'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants :
- électronique numérique rapide,
- traitement du signal et de l'image,
- vidéo - télévision numérique,
- optique électronique,
- physique des rayonnements,
- microprogrammation de calculateurs rapides.

Connaissance de l'anglais indispensable.
Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 35997M à THOMSON-CSF Département EDIN 48 rue Camille Desmoulins Service du Personnel 92130 ISSY LES MOULINEAUX

SFIM
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
recherche

Ingénieurs - Analystes-Programm.

TEMPS REEL
POSITION I et II
Connaissances souhaitées : PDP 11 - MITRA - MICROPROCESSEURS.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : Direction des Affaires Sociales B.P. 74 - 91301 MASSY

SNCF
Région de PARIS SUD-EST
recherche

en vue d'embauchage immédiat pour des emplois de maîtrise situés dans région parisienne des candidats :
- Titulaires de BTS, DEUG, DUES, DUEL ou DUT ;
- De nationalité française ;
- Agés de moins de trente ans ;
- Libérés du service national actif.

Rémunération annuelle brute de 61.100 à 62.900 F.

Une réunion d'information au cours de laquelle seront exposées les particularités du métier et les possibilités de carrière, sera organisée

le 20 mars 1982 à 9 h 30
15, rue Traversière, Paris (12e)

Pour tous renseignements complémentaires ou demande éventuelle de titre de circulation, s'adresser d'urgence à la Division du Personnel Unité d'Administration Régionale Recrutement 20, boulevard Diderot 75571 PARIS Cedex 12 tél. 346-12-12 poste 16-315 ou 16-220.

SOCIÉTÉ DE FABRICATION ET DIFFUSION DE PRODUITS DE MAINTENANCE
recherche

CHEF DES VENTES

- capable de recruter et former des VRP exclusifs ;
- Au courant des méthodes modernes de vente ;
- Grande disponibilité, courageux et sérieux ;
- Place stable et d'avenir ;
- Expérience de la vente souhaitée dans le domaine de la soudure spéciale ou produits chimiques ;
- Salaire élevé si capable ;
- Voiture fournie ;
- Frais payés ~ % sur C.A.

Discrétion assurée

Ecrire avec C.V. et photo récente sous n° 04.372 à P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE PREVENTION DU BATIMENT ET DES T.P.
recherche

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Niveau BTS ou DUT, métiers du bâtiment ou équivalent.

Option Génie Thermique ou Génie Mécanique.

Minimum 5 ans de pratique dans la profession bâtiment ou T.P.

Mission : animation de stages de professionnels des corps d'état d'équipement. La formation à l'animation est assurée.

Lieu de travail : ST JEAN DE BRAYE Banlieue d'ORLEANS (Loiret).

Avantages sociaux divers Situation cadre.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions à O.P.P.B.T.P. Tour Amboise 204, Rond Point du Pont de Sèvres 92516 Boulogne Billancourt Cedex.

GROUPE D'ÉLECTRONIQUE INTERNATIONAL recherche pour faire face à son développement pour « L'EXPORT »

8 INGÉNIEURS

de « Gros Calibres », niveau 3A, 38 ayant une grande expérience en Logiciel, système Temps Réel appliquée à la TÉLÉPHONIE TEMPORELLE. Il est prévu de fréquents déplacements en Amérique du Sud, Moyen-Orient, Afrique du Nord, Pays de l'Est, etc. LES SALAIRES SERONT TRÈS ÉLEVÉS 250.000 F + POUR LES ÉLÉMENTS COMPÉTENTS.

15 INGÉNIEURS

3 ans expérience en Logiciel Temps Réel. Formation téléphonie assurée. Lieu de travail : NANTES. Ecr. n° 1.942 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Importante Société de Tuyauteries industrielles ayant son siège dans le Midi, recherche

COMMERCIAL

ingénieur Arts et Métiers pour second. Directeur général dans la recherche de marchés nouveaux en France et à l'étranger et entretenir relations avec la clientèle existante. Indispensable une première expérience en qualité de Technicien et expérience commerciale confirmée. Adresser C.V., photo et référ. à HAVAS MARSEILLE, n° 94240.

VILLE DE MIRAMAS recherche

1 DIRECTEUR CENTRE SOCIAL MOLIÈRES
Expérience et qualification exigées. Rémunération et statuts, référence. Accords collectifs SNAECSO.

Adresser candidature à Bernard CORNET, Centre Social Les Molières, rue Albert-Camus, 13140 MIRAMAS. Tél. : (90) 58-54-88.

Les Éditions BORDAS recherchent pour le SERVICE PROMOTION DU DÉPARTEMENT TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

ASSISTANT(E) DE PROMOTION

La connaissance du milieu universitaire acquise au cours d'études supérieures permettra de gérer le fichier de prospection et d'assurer des expositions tenues dans les universités ou lors de manifestations plus générales.

Des déplacements fréquents en France sont nécessaires dans le cadre de la fonction.

Ecrire avec C.V. et prétent. au Service du Personnel, 11, rue Gossin, 92543 MONTROUGE Cedex.

O.P.H.L.M. de PANTIN recrute Agent d'enquête. Permis de conduire exigé. Expérience souhaitée. Ecrire : 6, avenue du 8-Mai-1945, 93500 PANTIN. (Photo + C.V.)

O.P.H.L.M. de PANTIN recrute Rédacteur(trice), sténodactylographe confirmé(e) et connaissances juridiques appréciées. Ecrire : 6, avenue du 8-Mai-1945, 93500 PANTIN. (Photo + C.V.)

Équipe Prév. Banl. Est recherche **Éducateur confirmé** (homme ou femme). Bonne expérience - Diplômé de préférence. 25-45 ans environ. Écrire avec C.V. détaillé (ne pas téléphoner) à : HOUDART, 5, rue Renard 75004 PARIS.

POUR OUVRAGE VIE PRATIQUE PÉRIODIQUE cherche **PIGISTES** expérim. - Libres de suite. Ecrire sous le n° 221112 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté Travail Temporaire recrute **ATTACHÉS (ÉES) COMMERCIAUX D'AGENCE**. Expérience dans la vente souhaitée. Si débutants formation assurée. Lib. suite. Se prés. Sté INTERHOM, 12, rue de l'Isly Paris 8e. Mo SAINT-LAZARE 38, r. Hermel Paris 18e Mo JULES-JOFFRIN

CAISSE DES ÉCOLES DE CLICHY-LA-GARENNE (92) recherche **5 ANIMATEURS**. Diplôme de colonie de vacances. Se prés. à partir du vend. 19/3 à 8 h 30. Cent. Administratif. 98, rue Martre, Porte H-92110 CLICHY (Mo Mairie de Clichy)

formation professionnelle

Stage de 17 semaines gratuit.
perfectionnement à la

GESTION DE LA PRODUCTION

du 5-4 au 30-7-1982
pour Cadres techniques et de production.
Rémunération assurée par l'Etat.
AFRAMP - 674-70-87 et 285-58-51

DEMANDES D'EMPLOIS

DAME, bonne présentation, dynamique, recherche emploi de confiance MÉTIER D'ART de préférence. 222-08-58.

OFFRE A P.-D.G. ENTREPRENANT
DIRECTEUR, 39 ans
- Formation supérieure complète (droit + Sc. Po).
- Anglais-espagnol, connaissant allemand-italien.
- Expérience direction P.M.E. + 50 personnes.
- 10 ans Marketing-Publicité commerce international.
- Grande adaptabilité technique et humaine, pratique confirmée des négociations et contacts haut niveau.

Souhaite mettre à disposition société en expansion, sa vitalité et ses qualités professionnelles et personnelles. France ou étranger. Ecr. s/n° 6.283, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

STATISTICIEN MATHÉMATICIEN pratiquant le langage A.P.L. recherche situation stimulante. Ecr. s/n° 2.456, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANC. ARTISAN rénovation bâtiment homme expérience (maçonnerie, peinture, plomberie). Cherche situation bien rémunérée comme responsable. Etudierais toutes propositions. Faire offre à M. GIOVANNI CURRO. Tél. : 770-75-75 ap. 18 heures.

Négociateur de haut niveau, 35 ans, spécialisé en conseil d'entreprise chargé : des analyses, études, applications dans secteur pilotes. Rech. poste à RESPONSABILITES Rég. Par. après 16 h 948-70-19

J. F. trilingue français, anglais, espagnol, 6 ans expér. import-export, recherche poste à responsabilités. Ecr. Mme G. Barbouty 60, rue Dulong, 75017 PARIS

représentation demandes

Femme bne expérience vente, rech. poste de représentante Mme Raynaud 1, rue Juliette-Lamber, 17e. Tél. : 267-61-76

propositions diverses

Pour connaître les possibilités d'emplois à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe), demandez notre revue spécialisée *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris, ced. 09 (doc. gr.).

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F T.T.C. m² · 658-81-12.

bateaux

Vd voilier KETCH SCORPENIC 69, 10 m. Bois béquille, 7 voiles, 8 couch. Mot. 8 C.V. diesel. Vis. 56. 62.000 F. Téléphoner au (3) 415-24-78, après 19 h.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Cause départ Afrique, vends Porsche 924 MOD 82. Urgent, téléph. au 574-91-24.

de 12 à 16 C.V.

Superbe BERLINE française
1981 - NEUVE - 0 KM
Haut de gamme, 4 portes, 6 cylindres. Boîte méc. Ttes options (direction et freins assistés, int. cuir ou drap, réfrigération, T.O. électr. Peint. mét. vernie, glaces teintées, etc.). GARANTIE 1 AN. KM illimité, quantité limitée.
PRIX INCROYABLE
C.K.T. - 577-92-72.

L'immobilier

pavillons

CHEVREUSE - Ppté anc. sur 1.200 m², cuisine, s. à mang., salon, 8 chbres, 2 bains, cave, dépendances, 945.000 F. Agence de SAINT-RÉMY 052-02-02 - 052-11-16.

BURES-SUR-YVETTE. Pavil., 200 m RER, séj. 40 m², 6 ch., ss-sol, gar. 2 voit., prox. transports, comm., écoles, Fac. et sports. 1.100.000. 907-75-34.

villas

VIROFLAY Près gares P. à P., maison de caractère 7 P., parfait ét., dépend., garages, jdin. Calme. 1.860.000 F. 024-40-24.

CHATEAUBRIAND VILLA LUXUEUSE gd cft, jardin, (40) 65-43-13.

maisons de campagne

A vendre fermes restaurées, fermes à rest., villas récentes et anciennes en Haute-Loire. S'adr. à Me ROCHER, notaire à TENCE, 8 rue du Besset, 43190 TENCE, Tél. 18 (71) 59-81-37.

DORDOGNE 15 km Brantôme
1 MAISON De bourg, 7 pces, eau, électr. PRIX : 200.000 F
1 RÉSIDENCE SECONDAIRE Tt cft, surface habitable 75 m², séjour avec cheminée et poutres, cuisine aménagée, ttes boiseries internes en chêne, garage indépendant, cave semi-enterrée, puits, 6.000 m² en plantation, arbres fruitiers et décoratifs. PRIX : 350.000 F Tél. (16-47) 28-64-26.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

BAC - Imm. 17e classé. 3 P. 75 m², tt cft. Occupé 77 ans. 320.000 cpt + 2.900 F/mois. **FONCIAL - 266-32-35.**

Libre FONTAINEBLEAU, bel appartement 2-3 pièces, 80 m², tout confort, immeuble récent 80.000 + rente 3.200. LODEL, 355-00-44.

115.000 F + 700 F. Occupé femme 80 ans. Appt 2 p., près Mo République. Cruz, 266-19-00

Libre Asnières, rue de Colombes. Appt. 2 p., tt cft, calme. 130.000 F + 1.000 F/mois viagers. F. CRUZ. 266-19-00

propriétés

PRÈS DOURDAN Magnifique propriété, double séj., s. à manger, 7 chbres, 2 s. de bains, sanitaires, 2 chbres serv., piscine, et dépendances. Téléphone : 553-00-21.

Dans cadre except., alt. 850 m, à 20 km CLERMONT-FERR. (63), CHALET tradit. 5 pièces, cuisine, 2 s. d'eau, 2 w.-c. + gdes possib. d'aménagement (total 200 m² envir.) dans parc clos 7.000 m² riverain d'un lac (possib. canot., voile, plage, promenades, ski nordique etc.). Prix : 500.000 F. Tél. bur. (73) 27-25-57 après 18 h et week-end.

RUEIL, domain. de la Jonchère limite forêt, PPTÉ NEUVE très gd stand. 8 P., 8 bs, s/2, 300 m². Poss. tennis, piscine. Financement adapté. Location pos. LELU CONSTR.-PROMOT. : 534-57-40.

HOUDAN (près) sur 4.400 m² paysagés, excellente construction, comprenant sous-sol complet, r.-de-ch., séj. dble, chem., cuis. équ., 2 chbres à l'étage, 3 chbres, 2 bs, w.-c., s. de jeux. 1.050.000 F - L.N. : 045-29-09.

A 30 km Avignon (T.G.V.) mas gardois au milieu des vignes. Surf. hab. 354 m². Dont habitée hiver 206 m². Séjour 56 m², cheminée, four à pain, hall et escal. pierre, 4 ch., grange avec loggias 60 m², s. de bains, eau ville, chauff. électr., isol. thermique. Prix 600.000 F à débattre. Ecr. s/n° 8.005 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VERNON 500.000 F. VUE EXCEPTIONNELLE belle maison 5 p., terrasse, sous-sol, à restaurer, gd parc. **EN TAILLIS 605-10-08.**

MÉDITERRANÉE Station balnéaire Port et plage. **ESPAGNE** 70 km de PERPIGNAN. **votre MAISON-PATIO avec jardin et solarium 3 pièces, 48 m² PRIX : 149.000 F** CRÉDIT 10 ans par C.A.O.A. Demandez brochure gratuite : S.A. MICHEL MARTIN. 347-47-47.

fermettes

Sud S.-et-M. 1 h Paris, FERME. Sur 9.800 m². Tout cft, cuisine 36 m², Salon 70 m², 4 chbres, caves, grenier, piscine. Très gdes dépend. 431-55-78 ap. 20 h.

domaines

SOLOGNE (CERDON) à vendre excellent territoire de chasse de 50 ha avec bâtiments. Ecrire : HAVAS ORLÉANS, n° 201.322.

LOIRET A vendre jolie propriété de chasse et de culture sur 25 ou 40 ha. Maison très agréable, étang, possibilité location chasse 160 ha attenants. Ecrire Havas MONTARGIS N° 201.323.

terrains

Lotisseur vend direct., 15 km nord Montpellier, terrains 1.000 m² viabilisés. Téléphone : (67) 85-68-50.

CLAMART Centre - 450 m² à bâtir, COS 0,70 - 530.000 F. AGENCE DE SAINT-RÉMY 052-02-02 - 052-11-16.

CROISSY-SUR-SEINE Beaux TERRAINS 800 m² Gde façade viabilité à la rue. Prix : 600.000 F à 630.000 F, T.V.A. incluse. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET - 976-05-90.

6 KM de Vaison-la-Romaine TERRAIN A BATIR 2.150 m², eau, électricité, tél. Prix : 185.000 F. (35) 47-26-44 après 12 heures.

maisons individuelles

750 m S.N.C.F. et R.E.R. Maisons et duplex individualisés 5 et 6 PIÈCES avec gar., jdin ou terrasse de 614.000 F à 716.000 F. Prêts conventionnés A.P.L. possible. Livraison mai 82. Les Familiales. Maisons témoins sur place : Quartier du Parc à Guyancourt, du jeudi au lundi, 11 à 13 h et 14 à 18 h. Tél. : 044-16-60, et Sinvim au 500-72-00.

5 KM VERSAILLES Dans village bords de Seine Maison anc., 4 p., cft, 485.000 F H.B. 955-72-77, soir 955-97-85.

appartements achats

LES BELLES DEMEURES DE FRANCE - 387-01-77 RECH. appts 16e, 8e, NEUILLY pour clientèle étrangère. BON ÉTAT ou A RÉNOVER.

locations non meublées demandes

Paris

Pptaires pour louer rapidement sans agence, sans frais, vos appartements vides ou meublés à Paris ou banlieue. 274-49-77.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée Service gratuit - 770-88-65.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 263-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

bureaux

Locations

HAUSSMANN - 300 m² BUREAUX RÉNOVÉS **PASSIM - 553-17-17**

8e et CHAMPS-ÉLYSÉES Domiciliation RM-RC, SARL. A partir de 150 F CONSTITUTION de SOCIÉTÉS Tél., Télex, ttes démarches. C2E - 562-42-12.

BUREAUX MEUBLES à Paris 8e, 9e ou 15e **SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS** Télex - Secret - ts services **CONSTITUTION STES** Prix compét. - délais rapides **ASPAC 293.60.50**

PROPRIÉTAIRE loue en totalité **750 m²** PLEIN CENTRE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 561-58-03, heures de bureau.

11e, 28, RUE ST-SABIN, dans imm. neuf, stand., burx entièrement aménagés. 250 m² environ. Rez-de ch., avec 3 park. sous-sol. Loyer mens. 6.500 F. sur place 14 h à 18 h.

locaux commerciaux

BOURG-LA REINE Métro A LOUER BEAUX LOCAUX, BUREAUX NEUFS à partir 130 m², bien situés, depuis 300 F/mois. 350-60-86.

VINCENNES. A transformer 426 m² anc., burx et entrepôt avec verrière + cour intérieure. SPACIM - 522-85-32.

fonds de commerce

93 SAINT-DENIS place du marché vend BAR pour renseignements tél. 820-30-27 ou 827-70-02.

boutiques

BOULOGNE ESCUDIER EMPLACEM. EXCEPT. 70 m². MUR LIBRES - 603-60-08.

immeubles

ETOILE TRÈS BEL IMM. PIERRE DE TAILLE 4 ÉTAGES RESTAURÉ et MODERNISÉ ENTIÈREMENT LIBRE. Usage d'habitation. A vendre en totalité. Ecrire sous référ. 3.904, PUBLICITÉ GAUTRON 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

VITRY - Sté vend bel immeuble en briques apparentes, R. + 2 partie libre, partie occupée. Tél. les jeudi et vendredi de 15 h à 18 h au 301-67-67.

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE PARIS - BANLIEUE Je suis acquéreur. Tél. le matin au 747-42-97, ou écrire : Noël AUFMAN, 21, rue Le Peletier, PARIS-9e.

hôtels particuliers

AVIGNON CENTRE HOTEL BERNARD DE RASCAS A proximité du Palais des Papes, ce bel hôtel particulier du 14e siècle, la plus vieille demeure de la ville à façade en encorbellement avec ses moulures de fenêtres son splendide escalier à vis, ses plafonds à poutres décorés, est un bâtiment classé intérieurement et extérieurement monument historique. Il vous apporte avec ses belles caves voûtées un ensemble de 1420 m² de plancher utilisable à toutes fins. IL EST A VENDRE. Renseignements : G. PHILIPPE 74, chemin de l'Etang. 94160 Saint-Mandé, tél. : (1) 686-98-77.

OMNISPORTS

Cinquante-deux candidats pour trente-six sièges au conseil d'administration du Comité olympique français

Cinquante-deux représentants du mouvement sportif, dont les vingt-quatre présidents des fédérations olympiques, brigueront, le 30 mars, les trente-six sièges du conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.).

Candidat au conseil d'administration, le président sortant, M. Claude Collard, qui a été mis en cause en raison de son engagement politique en faveur de l'ancienne majorité, ne briguera pas le renouvellement de son mandat.

Un seul candidat s'est officiellement déclaré pour la présidence, M. Georges Boudry, président de la Fédération française de volley-ball et vice-président do conseil sortant du C.N.O.S.F. Animateur du mouvement des « réformateurs », qui ont obteno une modification des statuts contre l'avis de M. Collard, M. Nelson Paillou, président de la Fédération de handball, a laissé entendre qu'il pourrait être candidat à la présidence s'il était sollicité par ses amis. Ce serait notamment l'intention de M. Fernand Sastre, président de la Fédération de football, qui a été également l'un des animateurs des « réformateurs ».

Souhaitée par les pouvoirs publics, cette réorganisatioo redonnera-t-elle un cours normal à la concertation entre le ministère à la jeunesse et aux sports et le mouvement sportif, concertation qui est pratiquement au point mort depuis le 10 mai ?

A la suite de l'absence des représentants du C.N.O.S.F. à la dernière réunion du Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) afin de dénoncer ce manque de concertation, le ministère a publié un communiqué où il estime que, « *d'une façon générale, l'ouverture de structures permettant à des athlètes de concilier carrière sportive et carrière professionnelle est, depuis des années, la revendication principale des milieux sportifs. Tout doit être mis en œuvre pour y parvenir. Le ministère de la jeunesse et des sports est tout prêt à soutenir les initiatives que pourrait prendre le mouvement sportif. Il note toutefois que, depuis neuf mois, aucune initiative n'a été prise dans ce domaine par le C.N.O.S.F., alors que les besoins sont immenses* ».

Or le mouvement sportif o'entend pas ce langage. M. Boudry a ainsi expliqué que, « *les pouvoirs publics ont fait une erreur en nous reprochant de pratiquer la politique de la chaise vide alors que la chaise ne nous avait pas été afferte. Le ministre a eu le mérite de négocier et de signer une série de conventions pour assurer l'intégration des athlètes dans la vie sociale. Mais pourquoi avoir écarté de ces opérations le mouvement sportif qui avait réclamé au précédent gouvernement de telles mesures sans les obtenir ? Notre revendication a débouché sans nous. Dans ces conditions, que l'on ne demande pas notre accord pour le financement par le F.N.D.S. d'une action à laquelle nous n'avons pas été associés* ».

TENNIS

Henri Leconte élimine Pat Dupré à Metz

Le jeune Henri Leconte (dix-huit ans), déjà très en vue sur le circuit hivernal français, a causé la première surprise des huitièmes de finale du tournoi du Grand Prix de Metz (75 000 dollars) en éliminant l'Américain Pat Dupré (tête de série numéro 2), diminué il est vrai par une tendinite au genou, par 6-3, 6-1. Il rencontre en quart de finale un autre Américain, Peter Fleming, vainqueur du Finlandais Leo Palin, 6-3, 5-7, 10-8. Le Suédois Jan Gunnarsson, qui a battu l'Américain Natt Doyle, 6-3, 6-3 et l'Américain Eric Iskersky, vainqueur de l'Allemand de l'Ouest Karl Meiler, 6-3, 3-6, 6-3 se sont également qualifiés pour les quarts de finale.

Deux têtes de série ont été éliminées en huitièmes de finale du tournoi W.C.T. de Strasbourg (300 000 dollars) : l'Indien Vijay Amritraj, battu par l'Américain Terry Moor, 6-4, 6-4, et l'Américain Eddie Dibbs, surclassé par le Suisse Heinz Gunthardt, 6-3, 6-0. Les deux autres huitièmes de finale disputés le 17 mars ont été plus conformes à l'ordre établi avec les succès des Américains Tim Mayotte et Sandy Mayer sur leurs compatriotes Trey Waltke, 6-3, 6-2, et Richard Meyer, 6-4, 7-5.

CYCLISME

Bazzo sous le déluge dans Paris-Nice

(De notre envoyé spécial.)

Mandelieu. – Paris-Nice, qu'on surnomme « la Course au soleil », a traversé la Provence sous une pluie diluvienne, dans une atmosphère de Tour des Flandres, et c'est Pierre Bazzo, un spécialiste du mauvais temps, qui a très logiqoement remporté, mercredi 17 mars, la sixième étape La Seyne-Mandelieu. Au terme d'une échappée de plus de 100 kilomètres, ce coureur dur au mal a terminé épuisé et frigorifié, mais il est parvenu à conserver quatre minutes d'avance sur ses suivants immédiats, parmi lesqoels le Français Gilbert Duclos-Lassalle, qui a dépossédé l'Irlandais Kelly du maillot blanc de leader.

La performance de Bazzo n'est pas sans rappeler celle que Jean-François Chaurin avait réalisée le premier jour entre Châlons-sur-Marne et Montereau. Le jeune Parisien, qui débute dans la carrière, a payé, on le sait, son effort démesuré. Cependant, il n'a pas tout perdu, car il a réussi en l'espace de quelques heures à se faire un nom dans un sport où il faut parfois des années pour se faire une place.

De son côté, Bazzo a recueilli les fruits de son obstination et il a montré l'exemple en pratiquant l'offensive qui peut rendre au cyclisme français son panache d'autrefois. En l'absence de Bernard Hinault, qui écrase si souvent la course et de ses équipiers qui excellent dans l'art de la verrouiller, il y avait des occasions à saisir... Surtout pour les coureurs de la nouvelle génération, qui ont tout à gagner et qui bénéficieot du démarquage.

Ce n'était pas le cas du vétéran néerlandais Joop Zoetemelk, qui pouvait pratiquer l'attentisme en spéculant sur la dernière étape contre la montre dans le col d'Eze, compte tenu de ses qualités de grimpeur. Lesquelles lui ont déjà permis de remporter plusieurs fois Paris-Nice. Malheureusement, il a été victime d'une chute qui l'a contraint à l'abandon.

JACQUES AUGENDRE.

FOOTBALL

Coupe de France : aucune surprise

Avec le retour au systèmo des matches aller et retour, les seizièmes de finale de la Coupe de France n'ont donné lieu à aucune surprise. Douze équipes de première divisioo et quatre de deuxième division, disputaieot les huitièmes de finale le 30 mars et le 6 avril.

RÉSULTATS

*Nice et Monaco	1-1	(0-2)
*Tours b. Auxerre	3-1	(1-2)
*Paris-S-G. b. Nœux-les-Mines	2-0	(1-0)
*Laval b. Calais	6-0	(3-1)
*Nancy b. Thonon	3-0	(3-1)
*Dunkerque et Metz	0-0	(1-3)
*Bordeaux b. Lisieux	5-0	(0-0)
*Lyon b. Saint-Brieuc	4-2	(2-0)
*Valenciennes b. Maubeuge	3-1	(2-3)
*Bastia b. Brive	1-0	(3-1)
*Brest b. Concarneau	5-1	(3-0)
*Saint-Étienne b. Sanary	4-0	(2-0)
*Besançon b. Reims	2-0	(0-1)
*Marseille b. *Montluçon	4-2	(2-0)
*Le Havre b. Fontainebleau	3-0	(1-2)
*Toulon b. Chaumont	4-1	(0-0)

Entre parenthèses figurent les résultats des matches aller.

COUPES D'EUROPE : LIVERPOOL ÉLIMINÉ

Le Football Club de Liverpool, détenteur de la Coupe d'Europe des clubs champions et vainqueur, après prolongation, quatre jours plus tôt, de la Coupe de la ligue professionnelle anglaise, a été éliminé, après prolongations, par le C.S.K.A. de Sofia, en quart de finale.

RÉSULTATS

COUPE DES CHAMPIONS

Anderlech (Belg.) b. *Ét. Rouge Belgrade (Youg.)	2-1	(2-1)
*C.S.K.A. Sofia (Bulg.) b. Liverpool (Angl.)	2-0	(0-1)
*Bayern Munich (R.F.A.) et Univ. Craiova (Roum.)	1-1	(2-0)
*Aston-Villa (Angl.) b. Dyn. Kiev (U.R.S.S.)	2-0	(0-0)

COUPE DES COUPES

*Dynamo Tbilissi (Union soviétique) b. Legia Varsovie (Pol.)	1-0	(1-0)
*Francfort (R.F.A.) b. Tottenham (Angl.)	2-1	(0-2)
Lokomotiv Leipzig (R.D.A.) b. *Barcelone (Esp.)	2-1	(0-3)
F.C. Porto (Port.) et Standard Liège (Belg.)	2-2	(0-1)

COUPE DE L'U.E.F.A.

*Radnicki Nis (Youg.) b. Dundee Utd (Ecosse)	3-0	(0-2)
*Goteborg (Suède) b. Valence (Esp.)	2-0	(2-2)
*Neuchâtel Xamax (Suisse) et Hambourg (R.F.A.)	0-0	(2-3)
*Kaiserlautern (R.F.A.) b. Real Madrid (Esp.)	5-0	(1-3)

Entre parenthèses figurent les résultats des matches aller. Les demi-finales auront lieu les 7 et 21 avril.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

Immeuble de style rénové. Appt caractère 80 m², tt cft, 6e ét. asc., soleil. 763-55-20.

3e arrdt

MARAIS
Pierre de taille (XVIIe). Tr. b. surf., de 50 et 35 m², à amén. Poss. duplex. 272-40-19.

SQUARE DU TEMPLE, studio tout équipé, poutres apparentes, bas prix vu urgence. 526-00-35.

4e arrdt

SULLY-MORLAND
Plein soleil, - Grand standing. 8 pièces. 70 m². 870.000 F. Téléphone : 267-17-47.

5e arrdt

LUXUEUSE RÉNOVATION
4, rue de Pot-de-Fer. Restent 3 et 4 pces, visite sur rendez-vous HAMPTON & SONS.
Tél. 737-33-60 de 11 h à 19 h.

JARDIN DES PLANTES
constr. GD LUXE en cours.
« LE POLIVEAU »
de 2 au 5 p., et DUPLEX du vendredi au lundi de 11-18 h. 1 et 3, RUE POLIVEAU. Renseignements : 267-37-37.

Broca-Censier, 354-95-10
3 pièces, 80 m², soleil, asc. TERRASSE 70 m²

PL. CONTRESCARPE, st., cuis. équip., bns, w.-c., moqu. Parf. état. 300.000 F. 321-97-18.

6e arrdt

RUE CHRISTINE
Séjour + chambre, tt confort, charme, 3e étage, ascenseur. GARBI – 567-22-88.

7e arrdt

PLACE BRETEUIL
Sous les toits 52 m², liv. + chambre, cuisine équipée, bains, charme, poutres. GARBI – 567-22-88.

DUROC, pierre de t., beau 8 p., cft. 3 chb., serv. prof. lib. 5 ét., asc. St-Placide. Imm. 222-18-49.

CHAMP-DE-MARS, imm. bourgeois, asc., ét. élevé, GD 2 P., 500.000 F - 555-20-00.

10e arrdt

RUE LAFAYETTE. Gd standing très beau 5 p. 160 m², 3e ét. parfait. Et., chbre s., park. 1.400.000 F. Tél. 783-89-86 ou 548-54-99.

FAUB. SAINT-DENIS
75 m² appartement de caractère, DBLE LIVING, 2 CHBRES, cuisine équipée - 723-50-00.

11e arrdt

Près de la NATION récent. Hall d'entrée, séjour, salon, 2 chambres, grande cuisine, 2 w.-c., bains + s. d'eau, loggia, parking. 840.000 F. T. 344-71-97.

Métro FAIDHERBE
Pptaire vd 2 p., entrée, cuis., w.-c., pces, bns, imm. pierre de taille, 240.000 F., 526-54-61.

AV. DE LA RÉPUBLIQUE
5 pièces tout confort, immeuble pierre de taille, remis à neuf. Finitions exceptionnelles. Sinvim & Cie – 501-78-67.

MÉTRO NATION LES ARCADES DE LA NATION
115, RUE DE MONTREUIL dans luxueux petit imm. de 4 étages ayant seulement 30 APPARTEMENTS du studio au 2, 3, 4/5 pièces, pour renseignements et vente.
321-47-93.

Mo SAINT-AMBROISE. Gd 5 p. tt cft, avec terrasse, standing LERMS – Tél. : 355-58-88.

Près de la Place des Vosges
PART. VEND Maison 140 m² env., rez-de-chaussée + 2 étages, clair, gd volume, parfait état. Tél. ttes heures, 808-21-90.

RÉPUBLIQUE, bon immeuble
A SAISIR - 835.0000 F.
120 m², 5 pces tout cft + serv. Tél. 501-50-50 - 285-39-19.

12e arrdt

REUILLY-DIDEROT
L'ESTÉREL DE PARIS
Construction neuve
2 pces tt cft, cave, park.
Sinvim & Cie. – 501-78-67.

PROCHE DU BOIS DE VINCENNES
A 300 m Mo Porte-de-Charenton, 8, rue des Jardiniers dans immeuble neuf très beaux 4 pièces 98 m² + balcon. Prix : 905.000 F. Habitable immédiatement. Visite sur rendez-vous
577-51-64
ou 321-47-93.

PRÈS MAIRIE XIIe
Superbe studio, vraie cuisine, salle de bains, tt cft, décoré. EXCEPTIONNEL 180.000 F – 206-15-30.

13e arrdt

Métro PORTE-D'ITALIE
OFFRE PROMOTIONNELLE valable jusqu'au 1er avril 1982
3 pièces .... 494.000 F.
4 pièces .... 511.000 F.
5 pièces .... 733.000 F.
PRÊTS CONVENTIONNÉS
sur place ce jour et demain de 14 à 18 h, samedi et dimanche de 11 à 13 h et de 14 à 18 h.
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès, GENTILLY.
T. 546-07-73 ou 7323-72-00.

CORVISART
PLACEMENT
dans rue calme studio, tt cft. Sinvim & Cie. – 501-78-67.

BD MASSÉNA
2 pces, tt cft, cave et park. Sinvim et Cie. – 501-78-67.

J. D'ARC. Imm. 80. 4 pces tt cft. 73 m². Chf. indiv., park. Frais réduits. Prix except. 220.000 F. – Tél. 278-77-63.

CHEVALERET 4 p., excellent état, s. d'eau, s. de bains, 87 m² + loggias. Vue except. 28e ét., 2 parkings. Tél. : 634-22-11.

14e arrdt

Studio, kitch., w.-c., bains, chf., centr. imm., mocquette, tt cft. 120.000 F. – 766-53-34.

15e arrdt

BOUCICAUT
PLACEMENT
2 pièces tout confort.
Sinvim & Cie. – 501-78-67.

CONVENTION
BEAUX 2, 3, 4 et 5 pces. IMM. STANDING - Soleil CABINET FLABEAU 555-20-00 et 555-20-01.

FÉLIX-FAURE
3 p., cft, chauffage central, bel imm. ravalé, asc., s/rue, calme. 547.000 F
BRANCION, 575-73-94.

SAINT-CHARLES
Dans imm. récent, 2 p., stand. avec parking. Prix 485.000 F.
PARIMMO, 554-70-72

DUPLEIX, imm. standing, 7e ét., studio, cuisine, bains, loggia. 400.000 F. Tél. : 531-20-99.

POUR IMAGINATIF
210 m² à aménager. 4.300 F. le m², très calme. 587-33-34

COMMERCE petit studio équipé cft 1er ét. Bas prix vu urgence. Tél. : 526-00-35

CONVENTION
Ravissant studio sur jardin 32 m² + balcon, Récent, 330.000 F - 553-60-68.

16e arrdt

MUETTE TROCADERO
grd liv. + 2 chbres, 5e ét., tt cft. 100 m². Sud, bel. 500-78-65.

URGENT CAUSE DÉPART
PASSY 690.000 F.
Except. original, caractère, atelier + mezzan. 805-10-08.

AUTEUIL STANDING.
Living, 3 chambres, 2 bains, loggia, park. Urgent. 555-20-00.

TROCADÉRO
Sur jardin beau point de vue, immeuble grand standing, bel appartement 6-7 pièces, services, 2 parkings, 2.600.000 F. Tél. heures bureau, 261-84-52.

EXELMANS
Idéal investissement ou pied-à-terre, petit 2 pièces duplex, cft, ch. indiv., 320.000 F. H.b. 955-72-77, soir 955-87-85.

3 BEAUX DUPLEX
Finitions suivant desiderata sur place vendredi 14/17 h. et samedi 11/13 heures
71 - VICTOR-HUGO.

RUE DES MARRONNIERS
90 m², 8 p., jardin privatif. 1.000.000 F - 723-50-00.

PLACE VICTOR-HUGO
S/jardin récent, beau double living + chambre. IMPECCABLE, 780.000 F - 553-65-95.

17e arrdt

MONCEAU, 1er ét., appt 4 pces 100 m² tt cft, chbre bonne cav. 1.080.000 F. S.I. - 989-82-37.

45, AV. DE VILLIERS
métro MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE
Anciens ateliers d'artistes restructurés en DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2, 4 et 5 PIÈCES
+ quelques STUDIOS.
Luxueuses prestations. Visite jeudi et vendredi 12 à 18 h.

TOCQUEVILLE dans imm. rénové avec asc. BEAU DUPLEX. 2 bains, TT CFT. 750.000 F. – 756-75-00.

97, RUE DE PRONY
Dans immeub. Grand standing. 200 m² appt ou Prof. libérale. INFO-BURO – 574-02-57.

TERNES STANDING
Etage élevé, soleil 4 pièces. URGENT – 555-20-00.

18e arrdt

RUE DU MONT-CENIS
EXCELLENT PLACEMENT
Petit studio à rénover. 95.000 F - 723-50-00.

19e arrdt

Prox. avenue Jean-Jaurès 3 pièces (dont 1 occupée). 45 m². Prix : 170.000 F. Pptaire 324-32-15 le matin.

BUTTES-CHAUMONT Avec Leur
part. vd 2 p., cuis., s. d'eau, occupé, 3e étage, tél. 202-57-79 avant 11 h, après 20 h.

20e arrdt

RARE PAVIL. PARIS
5 pces, garage, jardin, tt cft. 1.500.000 F. Calme, 805-58-70.

91 - Essonne

PALAISEAU - Studio de rapport 25 m², tt cft, 180.000 F. Agence de Saint-Rémy 050-02-02 - 052-11-15

PALAISEAU, 1er étage, 2 pièces 45 m², cave, parkg, 275.000 F. AGENCE DE SAINT-RÉMY. T. 052-02-02 ou 052-11-16.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Rue de Paris
2 P. 46 m² sur jardin
Sinvim & Cie. - 501-78-67.

BOULOGNE
Boulevard Jean-Jaurès
3/4 P. 80 m², 635.000 F
Sinvim & Cie. - 501-78-67.

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE
Rez-ch. + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et grand duplex de 4 et 5 p.
Livraison prévue 1er trimestre 1983. S.P.D.I., 350-14-80.

600 M MÉTRO
Dans immeuble neuf habitable 3e trimestre 1982
4 P. 87. 71 m² + balc. 9 m² + loggia 11 m², de 744 à 770.000 F + parkgs.
Prêts conventionnés possibles. Financement personnalisé.
Appartement-modèle sur place, La Rallye, 41, rue de Paris, 92 CLICHY, de jeudi au lundi, de 11 à 18 h et de 14 à 18 h.
Téléphone : 730-11-35
SINVIM - 500-72-00

Près de PARIS-LA DÉFENSE R.E.R.
LE WILSON
94, av. Pdt-Wilson, à PUTEAUX

2 P.	50 m²	420.000 F
3 P.	66 m²	524.000 F
4 P.	82 m²	747.000 F
5 P.	105 m²	842.000 F

Parking inclus
Prêts conventionnés possibles
Financement personnalisé
Appartement décoré
Ouvert du jeudi au lundi
Téléphone : 778-98-30
SINVIM - 500-72-00

BOULOGNE PRINCIPAUTÉ
Rue de l'Abreuvoir dans un petit immeuble pierre de taille de 3 étages, à vendre (livraison immédiate)
TRÈS BEAUX APPARTEM. DE 3, 4 ET 6 PIÈCES SUR LUXUEUSES PRESTATIONS.
577-51-64
ou 321-47-93

LEVALLOIS
LOUISE-MICHEL
2 p., cuis., tt cft, 2e rue, plein soleil, 200.000 F. - 766-53-34.

BOULOGNE, rue de Bellevue, pour placement, imm. 1969, 5e ét., s/rue. Très beau STUDIO avec parking. Prix 325.000 F. O.R.P.I., 288-27-45.

VILLE-D'AVRAY
dans résidence standing, rez-de-chaussée, jardin, 4 p., bains, très grande cuisine équipée, parking, 770.000, 745-31-91.

NEUILLY, Neuf 250 m², jardin privatif paysagé. APPT 4 pièces, 2 bains, parking. Px 148.000 F. T. 745-31-91.

Boulogne, vol. de 50 à 115 m² à décor. ds h. p., ref. nf, pl. soleil, sur jard. Except. - 878-41-65.

ASNIÈRES MAIRIE
IMMEUBLE RÉNOVÉ
DOUBLE LIVING + CHBRE
tout confort, moquette tissu. Prix 295.000 F., poss. crédit. Le propriétaire : 265-11-66.

CHATILLON-CLAMART. Part. vend 3-4 P., stand., 82 m² + 25 m² balc., vue impren. tt Paris, tissu mural, moq. sur parquet, s. de bs neuve, 2 park. Prix exception. 650.000 F. Tél. : 885-14-53.

BOULOGNE MÉTRO
Plusieurs séjours + chambres. Récent, dep. 392.000 F. IMMO 24, 603-90-08.

ST-CLOUD centre, gd stand. b. sud., kitchen, équip., bns, vue Ouest, calme, IDEAL INVESTISS. 270.000 F. 602-57-27.

VILLE D'AVRAY centre beau 5 p., sud, calme, peintures à prév. PX INTER.770.000 F. H. COGE. Tél. : 602-57-27

VAUCRESSON, près gare, beau 2 p. 60 m², bon ét., calme. 500.000 F. Tél. : 602-57-27

ST-CLOUD gd stand. centre 100 m², séj. 35 m², 2 chbres, ét. élevé, vue Paris, AFFAIRE TRÈS VALABLE, URGENT HENRY COGE S.A. 602-57-27

BLD MAILLOT près Salon, s. à mang., 2 chbres tt cft, 4e asc., 80 m², soleil 900.000 F. 553-80-88

SAINT-CLOUD
Part. vend appart. plein Sud, grand confort, 115 m², cuisine Boffi, 2 salles de bains, terrasse, vue sur parc, cave, garage en sous-sol. Prix : 1.100.000 F. Tél. le soir : 771-78-79.

93 Seine-Saint-Denis

LE RAINCY à vendre 2 appt 3 p., tt cft, 1 appt 2 p. et 2 chbres aménag. Tél. le jeudi et vendredi de 15 à 18 h au 301-87-67.

MONTREUIL (93)
Imm. réc. F 4 74 m², ensol., cuis. équipée, s. de b., parking. Proche bus et métro. Prix : 400.000 F. Tél. : 858-29-80.

94 Val-de-Marne

PLACEMENT
CRETEIL
Immeuble achevé en 1981
3 pièces loué
Sinvim & Cie - 501-78-67.

VINCENNES
Près Mo Château ou R.E.R. Bon imm., calme, soleil, séjour, 1 chambre, entrée, cuis., bains. Refait à neuf. Prix intéressant. Tél. propriétaire au 873-57-60.

GENTILLY
A 150 m de Paris
4 p. neuf, 88 m² + balc. 10 m² 590.000 F + parking.
Prêts conventionnés possibles. 9, av. Gallieni. Tél. 546-23-25, ou SINVIM - 500-72-00.

94 NOGENT-SUR-MARNE
près gare S.N.C.F., appartement de caractère, boiseries, 120 m² 3/4 P., 2 bains, cuis. équipée, matin ou soir : 504-02-52.

Métro MAIRIE-D'IVRY
dans immeuble ravalé parties communes refaites
DUPLEX
PLUSIEURS 3 et 4 PIÈCES à partir de 245.000 F.
PRÊTS CONVENTIONNÉS.
Travaux d'aménagement à terminer. Me voir vendredi, samedi de 14 heures à 18 heures.
1, et 1 bis, rue Louis-Rousseau.

SAINT-MANDÉ
Près BOIS. Séj. + 3 Chbres. Pl. soleil, tt cft. 340-72-06

Etranger

ALGER
Vend ou loue appt 4 pces, salle de bains, cuisine, résidentiel. Ecrire sous le no T 032.299 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Le Monde

économie

LOGEMENT

LE CONGRÈS DE L'UNIL

M. Quilliot a choisi la « réforme tranquille » du 1 % logement

De notre correspondant

Grenoble. — Le congrès de l'Union nationale interprofessionnelle du logement (UNIL), qui se tient à Grenoble du 17 au 19 mars, a fait apparaître les inquiétudes de certains en matière de contrôle par l'Etat de l'utilisation des sommes collectées au titre du 1 % (contribution patronale sur les salaires réservée à l'aide au logement). L'importance de ces sommes (7 milliards de francs environ par an) explique que les syndicats ouvriers et le patronat, qui siègent ensemble aux conseils d'administration des C.I.L. (comités interprofessionnels du logement), s'y intéressent autant.

Les organisations syndicales rejettent tout projet qui aboutirait à la fiscalisation du 1 % et, écartant toute forme de « banalisation », demandent que les fonds soient utilisés là où ils sont produits ; elles ont également rappelé que cette institution n'était pas la « chose » du patronat et qu'elle devrait être gérée de façon véritablement paritaire, notamment pour assurer un contrôle de son usage « social ».

M. Yvon Chotard, premier vice-président du C.N.P.F., qui s'est exprimé mercredi après-midi 17 mars à Grenoble, a rappelé l'attachement de son organisation au 1 % logement, et souligné qu'il était *« entièrement à la charge des employeurs »*. Il s'est élevé contre toute tentative de *« politisation »* de cette institution, refusant ainsi l'entrée d'élus locaux dans les C.I.L. *« Une association plus étroite des représentants salariés dans le cadre général du fonctionnement des organismes collecteurs et un plus grand partage dans ce domaine sont nécessaires »*, a, entre autres, déclaré M. Chotard.

M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, qui s'exprimait pour la première fois publiquement sur le 1 % logement, précisait aussitôt que le gouvernement avait choisi la voie de la *« réforme tranquille »*, indiquant que la gestion du 1 % devait rester décentralisée et que sa fiscalisation n'était pas envisagée. Il a, d'autre part, confirmé que tous les salariés, et donc les cadres, auront à nouveau accès à ce 1 %. *« Nous mènerons sciemment une politique de prêts plus efficace, en refusant le saupoudrage et en adoptant des montants de prêts plus élevés pour les bas revenus. »*

Le ministre a également réclamé que soit réglé un problème *« irritant »*, celui des groupes qui se sont formés et qui se développent autour des C.I.L. : *« Il n'est en rien dans mes intentions de vouloir « casser » des sociétés qui, dans de nombreux cas, marchent bien et font du bon travail. Nous avons trop besoin de maîtres d'ouvrage comme ceux-là pour que nous portions atteinte à leur dynamisme ; mais il ne faut pas que de l'extérieur on puisse avoir l'impression que les constructeurs qui appartiennent à ces groupes bénéficient de facilités auxquelles les autres n'ont pas accès. Pas de monopoles, donc, pas de circuits obligatoires. »*

Le ministre a conclu en proposant une politique de *« recentrage »* de l'institution du 1 % pour mieux exprimer les demandes des salariés et mieux réaliser le paritarisme.

CLAUDE FRANCILLON.

AFFAIRES

DOUZE SOCIÉTÉS FRANÇAISES VONT ACCÉDER AU MARCHÉ « A TERME » DE LA BOURSE DE PARIS

Douze actions de sociétés françaises, négociées jusqu'à présent *« au comptant »* de la Bourse de Paris, vont accéder le 5 avril prochain au marché *« à terme »*, prenant ainsi la place des anciennes actions de sociétés nationalisées négociées depuis plusieurs semaines sous l'appellation de D.T.I. (droits à titre indemnitaires).

Ces derniers doivent être radiés du marché « à terme » le 23 mars prochain, date de la liquidation des opérations pour le mois de mars et, ultérieurement, sans doute à la mi-avril, du marché des actions lorsque les pouvoirs publics procéderont à l'échange de ces D.T.I. contre les futures obligations indemnitaires.

Les titres des sociétés suivantes sont concernés par cette opération : Amrep, Bongrain, Cedis, Compagnie générale de géophysique, Compagnie parisienne de réescompte, Damart, Euromarché, Francarep, les Immeubles de la plaine Monceau, Merlin-Gérin, Omnium financier de Paris et Promodes.

● *Texas Instruments*, le numéro un américain des composants électroniques, va procéder à de nouveaux licenciements : environ deux mille sept cents emplois seront supprimés aux Etats-Unis et dans les autres pays où le groupe est implanté, soit une réduction de 3 % de l'effectif global. En juin 1981, Texas Instruments avait déjà licencié deux mille huit cents personnes. L'entreprise avait espéré que des mesures à court terme (réductions d'horaires) lui auraient permis d'attendre une reprise du marché. Mais sa faiblesse persistante tant aux Etats-Unis qu'en Europe l'a contrainte à licencier à nouveau.

ÉNERGIE

RÉUNIE A VIENNE

L'OPEP tente d'enrayer la chute des prix du pétrole

Les treize ministres de l'OPEP se réunissent à Vienne, au siège du secrétariat général de l'organisation, à partir du 19 mars, pour tenter d'enrayer la baisse du prix du pétrole. Les ministres du Venezuela et de l'Equateur ont appelé, le 17 mars, à une réduction importante de la production des pays membres. Les pays arabes présents à Doha (Qatar), pour une conférence arabe de l'énergie, étaient convenus d'une diminution de la production de 2 millions de barils par jour. La réunion « consultative » de Vienne devrait donc tenter de répartir le sacrifice entre les différents membres.

En revanche, la plupart des ministres se sont déclarés favorables au maintien du prix de référence à 34 dollars le baril, soit 5 dollars de plus que sur les marchés libres.

« Si pour quelque raison que ce soit la réunion de Vienne ne permettait pas de résoudre le problème [de l'excédent de l'offre de pétrole sur la demande] *nous soulèverions de nouveau la question de la production à Quito, lors de la prochaine conférence de l'OPEP »*, assurait récemment M. Nabi, le ministre algérien, à un quotidien du Koweït. Autant dire qu'il envisageait déjà la possibilité d'un échec à Vienne.

On peut en effet s'interroger sur l'utilité de la tenue — sans grande préparation — de cette conférence consultative de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. La situation est connue (*le Monde* du 13 mars) : la chute de la consommation — provoquée par la morosité de l'économie mondiale et par les efforts de substitution — s'est poursuivie au début de 1982. Les derniers chiffres publiés pour la France sont impressionnants. Pour les deux premiers mois de l'année — par rapport à la même période de 1981 — les livraisons de fuel domestique ont chuté de 34,40 %, celles de fuel lourd de 24,10 % ; les carburants ont eux aussi été touchés (— 5,4 %) tout comme le gazole (— 4,7 %). Or tous les grands pays industrialisés connaissent une évolution analogue.

A ce phénomène s'en est ajouté un autre sur l'ampleur duquel les différents acteurs du marché pétrolier sont divisés : celui du déstockage. Pour la C.E.E., en tout cas, dont les ministres chargés de l'énergie se sont réunis le 16 mars, le mouvement est net sans être excessif : de cent vingt sept jours de la consommation de 1981 (déjà en forte baisse) du début de l'année, les stocks sont tombés à cent vingt jours. Ils ne devraient plus être que de cent dix-sept jours à l'automne, ce qui pourrait poser quelques problèmes en cas d'hiver rigoureux et d'une reprise économique.

Ce niveau des stocks des pays industrialisés n'est pas indifférent pour la stratégie de l'OPEP, car, que peut faire l'organisation sinon jouer sur les prix ou sur la production ?

Les prix. Nul ne veut y toucher officiellement. Plusieurs ministres, à commencer — et c'est important — par celui de l'Arabie Saoudite, ont affirmé ces jours derniers leur volonté de maintenir le prix de référence du pétrole arabe léger saoudien à 34 dollars le baril. Les pays de l'OPEP, qui ont justifié en 1980 des hausses de prix excessives par la contagion des marchés libres n'entendent pas se soumettre à ceux-ci lorsque l'orientation est à la baisse. Or, à Rotterdam, où il n'y a guère eu de transactions récemment, l'Arabe léger était vendu 28,50 dollars le baril, il y a dix jours.

Une réduction des prix saoudiens serait, il est vrai, un élément négatif de première importance pour l'OPEP. Et, comme tel, elle apparaît peu vraisemblable actuellement. Mais le maintien de la référence de 34 dollars par baril exigerait un minimum de cohérence dans les prix des pays membres. Or l'Iran a fortement baissé ses tarifs pour tenter de trouver des clients, le ministre vénézuélien vient de reconnaître implicitement devant son Parlement qu'il offrait des rabais de 2,50 dollars par baril sur le pétrole léger — une pratique quasi générale — et le Nigéria s'apprêterait, en cas d'échec à Vienne, à aligner ses prix sur ceux de la mer du Nord (qui correspondent à un prix de référence de 28,5 à 29 dollars).

Sans une réelle discipline des prix, la solution envisagée par l'OPEP d'agir sur la production risque d'être d'une efficacité limitée.

A Doha, où beaucoup d'entre eux étaient réunis la semaine passée pour une conférence arabe de l'énergie, les ministres de l'OPEP sont convenus de ramener leur production globale à 18,5 millions de barils par jour (pour une capacité de 35 millions).

Encore les ministres réunis à Vienne devront-ils répondre à deux questions : cela suffit-il ? Et qui doit se sacrifier ?

PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT DES PAYS MEMBRES DE L'OPEP (en milliers de barils/jour)

(Source : le Pétrole et le Gaz arabes.)

	Fév 1981	Fév. 1982	% de variation
Arabie Saoudite	10 261	7 400	— 27,9
Nigéria	1 943	1 800	— 7,4
Venezuela	2 195	1 800	— 18,0
Indonésie	1 621	1 500	— 7,5
E.A.U.	1 605	1 350	— 15,9
Iran	1 500	1 000	— 50,9
Irak	700	900	— 28,6
Koweït	1 554	900	— 42,1
Libye	1 650	850	— 48,5
Algérie	900	800	— 11,1
Qatar	482	360	— 25,3
Equateur	223	200	— 10,3
Gabon	142	150	+ 5,6
Total	24 776	19 910	— 23,3

De 19 millions de barils par jour en février (voir tableau ci-contre), la production de l'OPEP serait tombée à 18 millions au cours de la première quinzaine de mars : le Nigéria affecté par la politique de Londres et d'Oslo, l'Indonésie devant le refus de Caltex d'acheter les quantités contractuelles, l'Arabie Saoudite, ont dû encore réduire leur extraction. Jusqu'au mois de juin — époque à laquelle les compagnies commencent à se réapprovisionner pour l'hiver suivant — une réduction de production au niveau de 18,5 millions de barils quotidiens, semble insuffisante pour équilibrer offre et demande.

Reste à savoir qui devra baisser. L'Algérie a déjà répondu : *« les pays qui ont un excédent financier »*. Mais ceux-ci ont déjà supporté l'essentiel de l'effort. En un an, selon la revue *Le Pétrole et le gaz arabes*, l'extraction du Koweït a chuté de 42,1 %, celle de la Libye de 48,5 % et celle de l'Arabie Saoudite de près de 30 %. Les autres pays — à larges populations et faibles revenus — sont, il est vrai, fortement affectés par la chute de leurs revenus. Le sacrifice *« supplémentaire »* sera d'autant plus difficile à répartir que l'Iran et l'Irak, après un espoir de médiation, ont décidé de poursuivre les hostilités et qu'une guerre verbale de plus en plus dure oppose la Libye à l'Arabie Saoudite.

Le maintien d'un pouvoir — même érodé — de l'OPEP, comme organisation, passe par la prise de mesures réelles, efficaces et équitablement réparties. Mais hormis l'Arabie Saoudite, qui a toujours refusé de parler officiellement de production à l'OPEP, il n'est pas sûr que les pays membres soient économiquement et politiquement à même de les accepter.

BRUNO DETHOMAS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,1650	6,1710	+ 50	+ 120	+ 170	+ 230	+ 440	+ 610
$ can.	5,0735	5,0800	+ 22	+ 79	+ 71	+ 145	+ 130	+ 302
Yen (100)	2,5575	2,5617	+ 268	+ 237	+ 425	+ 469	+ 1227	+ 1321
D.M.	2,5952	2,5989	+ 159	+ 184	+ 330	+ 363	+ 920	+ 1007
Florin	2,3601	2,3636	+ 147	+ 170	+ 306	+ 337	+ 850	+ 931
F.B. (100)	13,5563	13,5896	— 503	— 190	— 556	+ 56	— 416	+ 440
F.S.	3,2680	3,2725	+ 287	+ 329	+ 602	+ 652	+ 1596	+ 1730
L. (1 000)	4,7714	4,7780	— 292	— 239	— 537	— 451	— 1287	— 1097
£	11,1461	11,1604	+ 278	+ 379	+ 596	+ 739	+ 1706	+ 2052

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M	9 1/8	9 1/2	9 3/16	9 9/16	9 3/16	9 9/16	9 3/16	9 9/16
$ can.	14 3/4	15 1/2	14 7/8	15 1/4	14 7/8	15 1/4	14 15/16	15 5/16
Florin	9	9 3/4	8 7/8	9 3/8	8 7/8	9 5/8	9	9 3/4
F.B. (100)	12	13 1/2	18 3/4	22	16 3/4	19 3/8	16 3/16	17 1/2
F.S.	1 7/8	2 5/8	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/8	6 9/16	8 15/16
L. (1 000)	19 3/4	23 1/3	22 3/4	24 3/8	22 1/2	23 9/16	21 1/2	22 3/8
£	13 1/2	14 1/4	13 1/2	14 1/8	13 5/16	13 15/16	13 3/16	13 13/16
F français	19 3/4	27 1/4	24 1/4	26 3/4	21 3/4	24 1/4	19 3/4	22 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

APRÈS LA RÉUNION DES MINISTRES DES DIX

L'épreuve de force semble inévitable entre Londres et Paris

La réunion de deux jours et demi que viennent de tenir à Bruxelles les ministres de l'agriculture des Dix a été particulièrement décevante. Pour deux raisons, bien évidemment liées entre elles. La négociation sur les prix agricoles, non seulement n'a pas progressé, mais, en réalité, ne s'est pas véritablement engagée. Les Britanniques ont fait preuve d'une grande intransigeance en bloquant, pour des raisons peu convaincantes, la distillation exceptionnelle de vins rouges réclamé comme une mesure urgente d'apaisement, politiquement indispensable, par la France et par l'Italie.

Les autres États membres, invités par le ministre français, Mme Edith Cresson, à tenir compte des incidents graves qui viennent de se produire dans le Midi, avaient accepté, moyennant quelques aménagements, la proposition de la Commission : l'accord aurait pu se faire sur une distillation exceptionnelle de 8,5 millions d'hectolitres à un prix égal à 81,5 % du prix d'orientation, soit à 14,92 F le degré hecto. L'objectif, à ce prix inférieur aux prix pratiqués en France, était de dégager le marché italien (où les prix sont plus bas) et d'atténuer d'autant la pression exercée sur le marché français par les vins italiens. Les Britanniques, peu sensibles aux raisons politiques mises en avant par Mme Cresson et M. Bartolomei, le ministre italien, ont exprimé la crainte que l'alcool provenant de cette distillation perturbe le marché de l'alcool de synthèse...

Ils ont indiqué qu'ils s'opposeraient à l'opération tant qu'ils n'auraient pas reçu des apaisements à ce sujet. L'impression prévalait à Bruxelles qu'en fait cette obstruction s'expliquait par la volonté de manifester leur détermination et aussi d'engranger un maximum de cartes avant la négociation européenne de la fin du mois.

Cette négociation, le gouvernement de Londres la considère comme formant un tout. Il n'est pas disposé, en l'état actuel des choses, à rendre possibles des décisions sur les prix et mesures de soutien agricole sauf s'il obtient satisfaction en matière budgétaire. On sait que les Britanniques considèrent que leur « contribution nette » au budget européen, c'est-à-dire la différence entre ce qu'ils versent et ce qu'ils reçoivent, doit faire l'objet d'une compensation permanente prise en charge par les autres États membres. Ceux-ci veulent bien continuer à consentir un effort financier important en faveur du Royaume-Uni (des compensations budgétaires considérables, d'un montant total de 13 millions de francs, leur ont déjà été accordées au titre des exercices 1980 et 1981), mais à condition qu'il soit provisoire et dégressif.

M. Mitterrand vient de souligner avec solennité un second aspect de la position française. La France ne tolérera pas qu'« *un État fasse obstacle aux règles communautaires ; d'autant plus que la politique agricole commune fait partie des engagements communs des pays membres* », a déclaré le président de la République, qui a ajouté : « *La France n'acceptera pas un démantèlement de la politique agricole commune. Elle attend de ses partenaires qu'il soit dit clairement que l'Europe doit continuer de se développer ou bien qu'ils disent qu'ils préfèrent ouvrir une crise qui serait néfaste à un moment où la coopération européenne s'impose dans tous les domaines.* »

L'avertissement ainsi donné au plus haut niveau est clair : Paris refuse le marchandage, le donnant-donnant ou, dit plus brutalement, le chantage. Pas question de subordonner la fixation des prix agricoles à un accord sur la compensation budgétaire britannique.

La mise en garde arrive à point nommé, car, la réunion des ministres de l'agriculture qui vient de se terminer l'a montré, la simple menace de veto britannique bloque d'ores et déjà le fonctionnement normal du Marché commun. Les ministres ont réagi de lundi à mercredi comme s'ils considéraient qu'une vaste négociation, dépassant très largement l'agriculture, et par conséquent leur compétence propre, était inévitable. Du coup, comme paralysés par la portée de l'enjeu, ils ne se sont pas « découverts », se contentant de répéter des positions connues, sans chercher à rapprocher les points de vue. Autrement dit sans négocier. C'est contre cette tendance, contre cette entreprise d'intoxication menée par Londres, qu'a voulu réagir M. Mitterrand.

La France, par la voie du président de la République, confirme ainsi que, face aux Anglais et aux problèmes que pose de façon continue leur intégration à la Communauté elle préférera l'épreuve de force aux replâtrages, aux retraites successives et plus ou moins ordonnées. C'est là une voie difficile, qui exige du sang-froid... et des alliés. Si les Britanniques persistent à bloquer le Marché commun agricole, il faudra en effet trouver le moyen de le faire vivre sans eux. C'est-à-dire d'ajuster les prix, de distiller le vin excédentaire, etc. Cela suppose, entreprise difficile, un front des Neuf à peu près uni, une Commission ferme, une présidence volontariste et complice. Des conditions qui ne sont pas forcément remplies. La prochaine réunion des ministres des affaires étrangères permettra de faire le point sur la position des uns et des autres.

A Bonn, on confirme officiellement la visite que doit faire la semaine prochaine M. Pierre Mauroy. Le premier ministre français rencontrera le chancelier Schmidt, pour s'entretenir essentiellement de la fixation des prix agricoles et du budget communautaire.

PHILIPPE LEMAITRE.

MARCHÉ COMMUN

Mme Thatcher joue de la menace d'une crise grave

De notre correspondant

Londres. — A l'approche de la réunion des ministres des affaires étrangères et du sommet des chefs d'État et de gouvernement des Dix, la fermeté et la détermination de Mme Thatcher n'ont pas varié. MM. Tindemans, président du conseil des ministres, et Thorn, président de la Commission de la C.E.E., qui font la tournée des capitales de la Communauté pour *explorer* les possibilités d'un accord sur la contribution britannique, ont quitté Londres, le 16 mars, avec l'impression que les positions n'avaient pas bougé et que les perspectives étaient mauvaises.

Mme Thatcher en a fait une affaire personnelle. Elle est absolument décidée à obtenir une réduction de la « note » payée par son pays à la Communauté. La contribution nette des Britanniques, qui était de 50 millions de livres en 1981, serait de 620 millions cette année, si rien n'était changé. Le premier ministre veut mettre fin à cette « *situation insupportable* ».

Le gouvernement britannique recherche un accord à long terme. Il considère que sa contribution devrait être *fixée* en fonction d'un indice fixe, comme le produit national brut par exemple. En revanche, les autres membres, s'ils sont disposés à faire un effort pour tenir compte de la situation particulière de la Grande-Bretagne, insistent pour que la « ristourne » soit forfaitaire, dégressive et limitée dans le temps.

Mme Thatcher refusera toute augmentation des prix agricoles pour la prochaine campagne aussi longtemps qu'elle n'aura pas obtenu satisfaction. On ne le cache pas à Londres, soulignant que le mandat du 30 mai 1980 (qui porte sur la relance de la Communauté, la politique agricole commune et la question du budget) forme un tout. Les

Le gouvernement de Londres s'en prend toujours à une politique agricole qu'il juge « *injuste et irrationnelle* », car elle crée des surplus qui sont ensuite vendus à *bas prix* à l'U.R.S.S., celle-ci pouvant ainsi libérer des moyens financiers pour accroître sa puissance *militaire*. La politique agricole commune *empêche* encore de dégager des ressources communautaires pour d'autres politiques, dans l'industrie et l'aménagement du territoire. Mme Thatcher espère, en tout cas, que la simple menace d'une crise *grave* amènera ses partenaires à manifester plus de bonne volonté. C'est la tactique qu'elle utilisera à n'en pas douter en *recevant*, vendredi 19 mars, le chancelier Schmidt.

DANIEL VERNET.

SOCIAL

LA C.G.C. ET LE P.S. CONSTITUENT DES GROUPES DE TRAVAIL COMMUNS

Deux délégations du P.S. et de la C.G.C. se sont rencontrées, mercredi 17 mars, au siège de la Confédération générale des cadres. L'entretien qui a duré trois heures, s'est déroulé dans un climat qualifié d'« *excellent* » par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., et de « *très franc* » par M. Jean Menu, président de la C.G.C.

Au terme de cette discussion, les deux formations ont décidé de constituer des groupes de travail qui seront chargés d'étudier les divergences confirmées par la rencontre et de tenter de rapprocher les points de vue.

La C.G.C. s'inquiète du risque d'opposition d'une « *hiérarchie parallèle* » dans les entreprises, avec la création de conseils d'ateliers et l'entrée de représentants syndicaux dans les conseils d'administration. Elle maintient son opposition au plafonnement du quotient familial, craint les effets d'un resserrement de la hiérarchie des salaires, mais admet qu'un effort de solidarité soit consenti par les titulaires de salaires supérieurs à 26 000 F par mois. Elle a exprimé une nouvelle fois ses préoccupations sur l'avenir des régimes de retraite complémentaire et de la garantie de ressources.

● *PRECISIONS.* — M. Jacques Brunhes, député P.C. des Hauts-de-Seine, précise qu'à propos du projet d'ordonnance sur le travail à temps partiel (*le Monde* du 18 mars) il a présenté plusieurs réserves et propositions : nécessité de contingenter ce type de travail, par un quota maximal, d'établir un seuil minimal et maximal de la durée du travail, de ne pas diminuer le nombre global d'heures travaillées dans l'entreprise, de ne pas accroître la charge individuelle de travail, etc.

CONJONCTURE

Les attaques contre le franc

(Suite de la première page.)

L'écart ne cesse de se creuser entre la France et l'ensemble des grands pays industrialisés depuis la mi-80 et cela au rythme de 1,50 % l'an. Cet écart de se resserre qu'en période de forte inflation dans le monde.

Cela a été le cas pendant toute l'année 1979 et pendant une partie de l'année 1980. La tendance actuelle est donc mauvaise n'en déplaise à M. Delors qui s'estime « *assez satisfait* » des résultats de février. Tendance d'autant plus inquiétante que nos coûts salariaux croissent plus vite qu'à l'étranger.

Déficit réduit en février

Les résultats de notre commerce extérieur ne sont pas bons non plus depuis six mois. Les statistique du quatrième trimestre 1981 (*le Monde* du 17 mars) montraient une dégradation sensible, aggravée en janvier. En tendance — *et en volume* — les importations croissent nettement plus vite que les exportations : + 4,3 % pour les premières, 1,8 % pour les secondes au quatrième trimestre 1981 d'après les comptes nationaux. Les chiffres mensuels qui retracent des valeurs font apparaître une moindre dégradation car les « termes de l'échange » nous sont actuellement favorables (les prix à l'exportation augmentent plus vite que les prix à l'importation). Cette mauvaise évolution va-t-elle se poursuivre ? Les prochains mois le diront. Mais le résultat de février est plutôt encourageant.

Le déficit de la balance commerciale a diminué en février, comme cela arrive souvent en cette période de l'année. En chiffres bruts, le solde négatif des échanges extérieurs a représenté 5,9 milliards de francs, au lieu de 8,9 milliards en janvier. Ce solde est sensiblement plus élevé que celui qui avait été enregistré en février 1981 (— 3,3 milliards contre 7,8 en janvier de l'an dernier). *Les* importations ont, en février, atteint 57,4 milliards de F, en augmentation de 5,8 % en un mois et de 16,7 % en un an. Les exportations se sont élevées à 14,7 milliards, en progression de 13,6 % par rapport à janvier, mais de 12,2 % par rapport à février 1981.

Après correction des variations saisonnières, le déséquilibre commercial s'est situé à 5,3 milliards de francs, au lieu de 7 milliards le mois précédent. En février 1981 le solde négatif avait été de 2,8 milliards, au lieu de 5,8 milliards en janvier de la même année. Les importations ont, en février, atteint 56,8 milliards, en diminution de 3 % en un mois, mais en augmentation de 16,7 % en un an. Les exportations se sont élevées à 51,5 milliards, sans changement par rapport à janvier, mais en progression de 12,2 par rapport à février 1981. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 90,7 % au lieu de 88 % le mois précédent et 94,3 % une année plus tôt.

Malgré le résultat de février, la tendance du commerce extérieur demeure mauvaise depuis septembre 1981. Calculé sur les six derniers mois, le déficit corrigé a atteint en moyenne mensuelle 6,8 milliards de francs, soit pratiquement le double de celui qui avait été enregistré pendant le semestre mars-août de l'an dernier (3,5 milliards de francs).

Ces éléments inquiétants — qu'aggrave la faiblesse du franc — ne doivent pas faire oublier la contrepartie positive de la politique gouvernementale, qui est la reprise de la croissance économique au rythme de 2,5 % l'an. Le problème est maintenant de savoir si la conjoncture internationale va s'améliorer, ce qui apporterait à l'action du gouvernement Mauroy un sérieux appoint, si elle restera mauvaise, ou ce qui forcerait la France à refaire ses comptes et modérer ses ambitions.

DÉCENTRALISATION

LA « RÉFORME » A SAINT-BRIEUC

Les hommes du préfet changent de patron

De notre envoyé spécial

Saint-Brieuc. — Sur ces vastes terres de l'Ouest (devenues) d'opposition, la singularité des Côtes-du-Nord saute aux yeux. C'est le seul département de l'estuaire de la Seine jusqu'à celui de la Gironde dont le conseil général est présidé par un socialiste. Du moins était-ce la réalité jusqu'à ces élections cantonales.

A Saint-Brieuc, traditionnellement, le préfet n'avait ces derniers temps que deux préoccupations essentielles : les cours du porc, baromètre de l'humeur paysanne, et la prévention ou la guérison des marées noires. Mais M. Albert Lacolley, arrivé en août 1981, en « provenance » de Charente, doit aujourd'hui, comme tous ses collègues, s'atteler à une nouvelle tâche : mettre en musique la décentralisation.

Tout, en théorie, devrait aller de soi... Les préfets n'ont-ils pas pour mission d'appliquer la politique du gouvernement ? Et M. Charles Josselin, député P.S., président du conseil général, n'est-il pas, *a priori*, tout prêt à faire réussir concrètement les projets de MM. Mauroy et Defferre ?

Pas si facile... D'abord parce que MM. Lacolley et Josselin, qui vont devoir se partager le titre et les fonctions de « patron » sont deux hommes de caractère. Il y a des limites qu'en tant que représentant de l'autorité de l'Etat je n'admettrai pas qu'on franchisse, a fait savoir le préfet. *« Certains privilèges de l' « ancien régime » ne se justifient plus »*, a répliqué M. Josselin. Et pourtant, l'un et l'autre conviennent que la procédure qui doit aboutir au transfert du pouvoir exécutif le 24 mars s'est déroulée dans un climat franc et serein, et constructif. Les relations qui restaient auparavant formelles et protocolaires sont devenues confiantes, remarque un proche collaborateur de M. Josselin.

Une procédure au demeurant complexe, puisqu'elle ne met pas en scène seulement deux protagonistes — le préfet et le président du conseil général — mais trois : les syndicats représentant les personnels de la préfecture (environ trois cents personnes à Saint-Brieuc) ont en effet leur mot à dire et leurs intérêts à défendre.

C'est pourquoi, comme dans tous les autres départements, une commission tripartite a été formée, qui s'est réunie à cinq reprises depuis le 27 janvier et qui comprend des membres du conseil général, le préfet et ses collaborateurs, et deux représentants de chaque syndicat (F.O., qui est le plus représentatif, C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C.). Une commission qui a fait diligence pour décortiquer les problèmes de chaque agent, alors que dans d'autres départements élus et administration préfectorale traînaient les pieds.

L'objectif de cette commission ? Recenser les fonctions de chaque agent de la préfecture, déterminer le temps que chacun consacre respectivement à des tâches de l'Etat et du département, et en déduire le nombre des agents qui, le jour où le pouvoir exécutif passera entre les mains du président du conseil général, seront transférés sous l'autorité de ce nouveau patron. Il fallait donc se livrer à des calculs savants et démêler un véritable écheveau car, dans les locaux de la préfecture, certains agents de l'Etat travaillent (partiellement) pour le département tandis que certains agents départementaux travaillent (partiellement) pour l'Etat. Au bout du compte, pour les trois grandes directions de la préfecture (1), on a abouti au résultat, très précis, suivant : cinquante-six agents (plus l'équivalent d'un demi-agent) devraient être transférés au département, dont quatre cadres de niveau A (2).

Une convention, qui devra être approuvée par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, consacrera cette répartition des agents publics de la préfecture et proposera un nouveau plan des locaux. Elle précisera les modalités de la « mise à disposition » à titre transitoire (en attendant un nouveau statut de la fonction publique) du personnel à l'Etat ou au département, service par service. Mais il reste bien établi — et les syndicats y veilleront — que les agents de l'Etat affectés à des tâches départementales resteront payés par l'Etat et bénéficieront des garanties antérieures, et réciproquement pour les fonctionnaires départementaux. Un principe guide la procédure : les hommes suivent leurs tâches mais gardent leurs droits. Il n'est pas indifférent, en effet, d'appartenir au cadre de l'Etat ou au contraire de relever du statut départemental des Côtes-du-Nord. L'Etat « monopolise » la quasi-totalité des agents A et B, le département payant surtout des agents des grades plus modestes, c'est-à-dire C et D. (catégorie C) départemental peut prétendre, dans le système actuellement en vigueur, à des perspectives de carrière et de promotion plus attrayantes, estiment Mais, par exemple, un commis relevant de l'Etat.

Des points d'accrochage entre le préfet et M. Josselin ? Il y en eut, et il y en aura, naturellement, puisqu'il y va de la conquête (ou de la défense) de de l'autorité et de ses attributs.

« Trois services au moins posent problème », confie le président du conseil général : *le bureau du cabinet, qui groupe seize personnes, le service d'accueil, et le garage, ce qui n'est pas rien dans un préfecture. Faut-il que le département continue comme par le passé à payer une voiture et un chauffeur à l'épouse du préfet ? »*

Le cas des sous-préfectures

Et le télex, le service des transmissions ? Sans doute est-il normal que demain le préfet — commissaire de la République — puisse correspondre directement avec la place Beauvau, mais le président du conseil général veut aussi sa propre ligne de télex. D'où l'idée de scinder ce service, étant entendu que le standard téléphonique restera commun.

« J'ajouterai deux choses, poursuit M. Josselin. *A propos des dépenses du préfet payées par le conseil général, il ne faut pas seulement exiger de se faire communiquer les factures, mais nous devrions aussi demander les devis. Et puis qu'adviendra-t-il du personnel des sous-préfectures, Guingamp, Lannion, Dinan ? C'est une question épineuse. Mais je pense qu'il faut, là aussi, faire une répartition des tâches et ne pas partir du principe que les sous-préfectures ne travaillent que pour l'Etat. »*

Tout compte fait, et sans anticiper sur ce que deviendront les fonctionnaires des services extérieurs de l'Etat (directions départementales de l'équipement, de l'agriculture, des affaires culturelles, des affaires maritimes, de la jeunesse et des sports), lorsqu'aura été votée la loi sur la répartition des compétences, le préfet devrait garder demain sous son autorité quelque cent quatre-vingt-cinq à cent quatre-vingt-dix agents, et le président en conquérir quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix. A ces fonctionnaires déjà rompus à la vie administrative, qui seront dirigés par un directeur des affaires départementales (3), s'adjoindra un cabinet du président, qui n'est qu'embryonnaire aujourd'hui (cinq personnes). Les syndicats des agents de la préfecture redoutent d'ailleurs que, s'il est trop pléthorique, ce cabinet, *formé* de contractuels, ne fasse écran à l'administration opérationnelle, qui resterait cantonnée, alors, dans des tâches routinières d'exécution peu valorisantes. Ce cabinet, formé de chevau-légers du président, sera-t-il organisé, comme on le murmure, autour d'un secrétariat particulier, d'une cellule de presse et d'information, d'un secrétariat des assemblées et des commissions d'une « mission départementale » avec des conseillers techniques, le tout sous la houlette d'un directeur de cabinet ? *« Un cabinet, en tout état de cause, a une fonction de vigie, mais ne doit pas faire double emploi avec les services qui, eux, disposent des informations et de la logistique »*, explique M. Pape, le plus proche collaborateur de M. Josselin.

« Plutôt qu'un cabinet obèse et prétendant tout faire, je préférerais personnellement un système de délégation des pouvoirs, que le président accorderait à un premier vice-président et à d'autres vice-présidents », suggère M. Josselin. Une sorte de système municipal, en somme. Il est vrai que la décentralisation des pouvoirs implique tout naturellement la délégation des responsabilités...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Direction de l'administration générale et de la réglementation ; direction de la comptabilité de l'Etat, des finances, de l'administration départementale et communale ; direction du service de coordination et de l'action économique.

(2) Les agents de la fonction publique qu'elle soit d'Etat ou locale sont classés en quatre catégories : A (les plus qualifiés, tels les attachés) ; B, C et D.

(3) Cette fonction pourrait être occupée par un directeur de préfecture, actuellement en poste à Saint-Brieuc.

M. Defferre souhaite limiter les pouvoirs des maires en matière de défense des sites

De notre correspondant régional

Marseille. — M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, s'est déclaré partisan, à Marseille, d'une limitation des pouvoirs des maires en matière de défense des sites et de conservation des monuments. « *Dans cette affaire*, a déclaré le ministre, qui s'exprimait devant les membres de plusieurs associations socio-professionnelles locales (Cobaty international, ingénieurs de l'Etat, Jeune Chambre économique), *la position des maires est souvent délicate, car ils sont soumis aux pressions diverses de l'opinion et doivent réaliser les équipements qu'ils ont programmés. Mon projet consiste à confier le pouvoir de décision au préfet du département, entouré d'un collège de conservateurs de musée. Tout le monde n'est pas de mon avis au gouvernement, et certains ministres pensent que ce sont les maires seuls qui, en définitive, devraient décider. Le premier ministre rendra son arbitrage, mais il y aura certainement un collège réunissant des personnes compétentes et qui sera amené à formuler un avis.* »

M. Defferre a également précisé que si les municipalités devaient être souveraines pour ce qui concerne l'établissement ou la révision des plans d'occupation des sols, des voies de recours existeront contre certaines de leurs décisions, notamment dans le cas de la transformation d'une zone agricole en zone à urbaniser.

Le ministre a, par ailleurs, confirmé que le projet de loi sur le cumul des mandats sera soumis au Parlement à la session de printemps. Ce texte fera une distinction entre les « fonctions » (celles de député, sénateur, membre des bureaux des conseils régionaux et généraux, maire et adjoint des villes de plus de neuf mille habitants) et les « mandats » (conseiller régional, conseiller général, maire, adjoint ou conseiller municipal de communes de moins de neuf mille habitants).

GUY PORTE.

TRANSPORTS

Difficultés économiques, contentieux social avec les pouvoirs publics

Les routiers organisent le 29 mars une « journée nationale d'action »

La Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) vient d'annoncer qu'elle organisait, le lundi 29 mars, une « journée nationale d'action ». Elle prévoit, dans toute la France, la grève de tous les transports privés (voyageurs et marchandises) et des manifestations diverses : arrêts de véhicules sur la voie publique dans les villes, défilés de camions et « marches » sur les préfectures. Ces mouvements risquent d'être particulièrement durs dans le Sud-Ouest, en Bretagne, dans les pays de la Loire.

La Chambre syndicale nationale des loueurs de véhicules industriels a indiqué qu'elle s'associerait à ces manifestations.

Davantage encore, peut-être, que la hausse elle-même du prix du gazole (4 centimes par litre), décidée au début du mois de mars, c'est la manière dont elle leur fut « *imposée* » qui choque les entrepreneurs routiers, enclins à y voir une illustration supplémentaire du « *mépris* » du nouveau pouvoir à leur égard. « *M. Mauroy n'a même pas jugé bon, avant cette décision, de nous accorder le rendez-vous que nous sollicitions* », constate M. Hubert Ghigonis, délégué général de la F.N.T.R., qui ne se fait pas d'illusion sur la possibilité d'obtenir, à court terme, la déductibilité de la T.V.A. sur les carburants, « *alors que, après la dernière hausse, on a accordé, dans ce domaine, des facilités aux agriculteurs et aux pêcheurs* ». Après les Britanniques, les routiers français — qui sont les seuls à ne pas pouvoir déduire la T.V.A. sur les produits pétroliers — paient désormais le gazole le plus cher d'Europe.

D'autres nuages assombrissent l'horizon des transporteurs. D'abord, les « *évolutions* » sociales qu'on leur demande. Après une interruption de quatre mois, sur un constat de désaccord (*le Monde* du 11 novembre 1981), les négociations sur la réduction du temps de travail ont repris la semaine dernière. Le ministère des transports souhaite qu'elles se concluent avant la fin du mois, faute de quoi une intervention réglementaire n'est pas à exclure. Or les positions des deux parties, patrons et salariés, paraissent inconciliables dans le délai fixé par M. Charles Fiterman. Si certaines convergences existent sur le principe de l'abaissement des plafonds des durées moyennes du travail des conducteurs, les deux partenaires sont loin d'être d'accord sur la notion même de temps de travail. Les syndicats exigent que tout temps de service soit assimilé à un temps de travail et payé comme tel, alors que l'Union des fédérations de transport (U.F.T.) — qui représente trente mille entreprises et trois cent mille salariés — veut distinguer les temps de conduite proprement dits des temps dits « *à disposition* » (attente ou surveillance par le conducteur du chargement et du déchargement du camion), qu'elle ne veut payer que pour 50 % de leur durée.

Autre motif d'opposition : les 35 heures hebdomadaires. L'U.F.T. ne veut pas entendre parler de calendrier pour l'application d'une telle mesure, alors que la C.G.T. réclame qu'elle soit entrée dans les faits dans les cinq ans, la C.F.D.T. se contentant d'un engagement sur cet objectif sans précision de délai. Enfin, les employeurs veulent disposer de contingents annuels d'heures supplémentaires non soumises à l'inspection du travail pouvant atteindre jusqu'à 230 heures pour les « roulants », alors que les représentants des salariés se partagent entre ceux qui refusent tout contingent et ceux qui veulent le voir limité à 130 heures.

La querelle sur la durée du travail

L'harmonisation des points de vue paraît donc problématique. « *Nous craignons un durcissement de nos partenaires qui conduirait les pouvoirs publics à prendre une décision autoritaire* », avoue M. Ghigonis. Le gouvernement est en effet attaché à des réductions d'horaires dans le transport routier pour des raisons non seulement sociales, mais économiques et même politiques : la commission de Bruxelles menace la France de condamnation au cas où elle ne s'alignerait pas sur les horaires (bien souvent théoriques, eux aussi), définis au plan communautaire. Un calcul sommaire de la commission des transports du VIIIe Plan avait établi que la réduction des horaires hebdomadaires des routiers de 60 à 48 heures entraînerait, à salaires inchangés et avec un gain de productivité de 3 %, la création de trente mille emplois pour un surcroît de 10 % pour les entreprises.

Encore faudrait-il que nous puissions assumer cette dépense supplémentaire, rétorquent les patrons qui rappellent qu'ils ont créé trente-six mille emplois en cinq ans, mais dans une tout autre conjoncture. Aux arguments liant les réductions d'horaires à des créations d'emplois, ils opposent un calcul simple : une heure de réduction des temps de conduite équivaut à une augmentation des tarifs de transports de 2,5 %. Et l'augmentation de la productivité ne peut, seule, espérer compenser cette charge. « *Il faudrait donc*, explique un transporteur, *que le gouvernement nous autorise à augmenter nos prix en conséquence. D'ailleurs ne professe-t-il pas que le transport doit être payé à son juste prix ? Or que fait-il ? Nous demandions en février une hausse des tarifs marchandises de 5 %. Il nous accorde 3,8 % ; nous attendions une hausse des tarifs scolaires de 5 % le 1er mars, nous aurons 4 % le 1er avril.* »

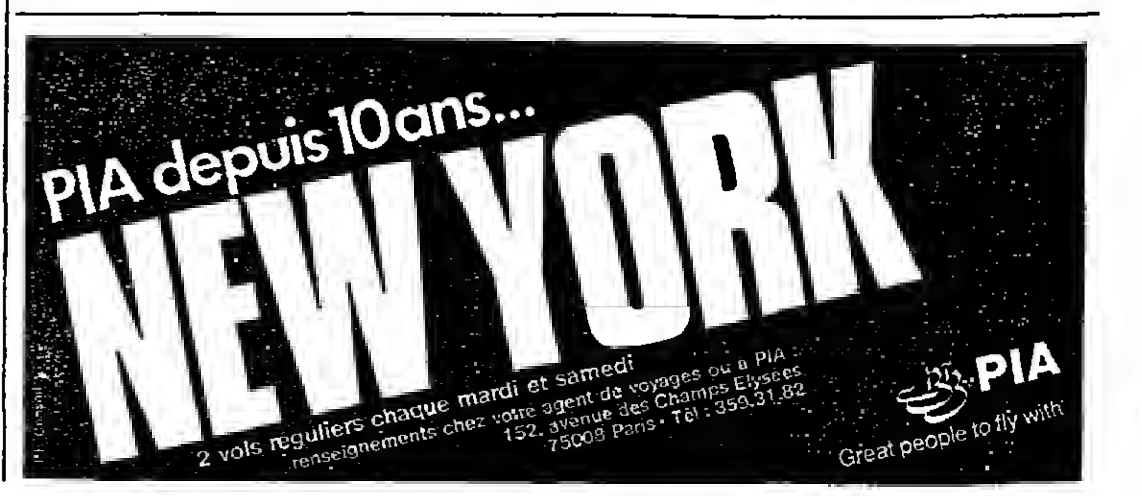
Prix bradés

Dernière difficulté : les patrons routiers vont être contraints d'accorder des avantages sociaux à leurs salariés, alors que la profession traverse une crise économique sans précédent. La récession économique a frappé la route plus tardivement que le fer, mais aussi plus fortement. Depuis deux ans, l'activité des bureaux régionaux de fret routier a diminué de 15,9 % alors que le trafic des marchandises de la S.N.C.F. a baissé seulement de 9,4 %. La concurrence de plus en plus acharnée entre transporteurs n'a pas été sans conséquence sur les prix du fret, qui se traitent de plus en plus souvent au-dessous des niveaux officiels imposés — en principe — par les pouvoirs publics... et jugés insuffisants par les professionnels. A la fin de l'année dernière, les prix pratiqués sur le transport des marchandises à longue distance affichaient, selon la nature des trafics, un retard de 2,5 à 6 points sur le barème de la « tarification routière obligatoire » (T.R.O.), laquelle a augmenté de 14,5 % en 1981.

En amont, ce « marasme » rejaillit sur les investissements. La production des véhicules de plus de cinq tonnes avait baissé de 20,2 % en 1981. En janvier de cette année, elle a chuté de 38,9 %. Et si on ignore encore tout des projets gouvernementaux en matière de nouvelle politique des transports, on ne s'en rassure pas pour autant, la gauche ayant traditionnellement marqué sa préférence pour le rail. Chez les routiers, on ne sait vraiment plus guère pour qui on roule...

JAMES SARAZIN.

● *Le thermalisme en progrès.* — Avec quatre cent quatre-vingt douze mille curistes recensés durant la saison 1981, les stations thermales françaises affichent un score supérieur de 2,15 % à celui de l'année précédente.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 mars

Résistant
Record historique du deutschemark à 2,58 F

le marché de Paris s'est montré résistant mercredi au lendemain d'une assez vive reprise : l'indice instantané est resté pratiquement inchangé après avoir gagné 1,5 % mardi, les transactions demeurant relativement abondantes.

Les événements actuels : nouvelle hausse du dollar à 6,13 F, poursuite de la baisse du franc vis-à-vis du mark, qui bat son record historique à plus de 2,58 F, relèvement des taux d'intérêt de la Banque de France, portés à 15 % contre 14 % à 14 1/2 %, la semaine dernière, ont retenu l'attention des opérateurs, un peu désorientés.

C'est ainsi que les valeurs des sociétés exerçant une part de leurs activités à l'étranger ont été plus recherchées : c'est le cas de Source Perrier (+ 6%), Pernod-Ricard (+ 3,7 %), B.S.N.-G.-D. (+ 2,3 %).

En revanche, repli de Creusot-Loire (– 5 %), de Compagnie bancaire (– 4 %), de Martell (– 3,3 %), de G.T.M., de Schneider et de Peugeot.

De même, des « achats de précaution » semblent avoir été effectués sur le lingot et les pièces d'or, dont les cours sont restés inchangés malgré la rechute des cours du métal à Londres, où le cours de l'once est revenu de 321 dollars à 314,50 dollars. Aux emprunts indexés, le 7 % a cédé plus de 100 F, tandis que le 4 1/2 % est resté stable.

Aux valeurs étrangères, les américaines sont diversement traitées, en l'absence d'indications décisives sur l'orientation véritable de Wall Street.

La devise-titre, qui avait fléchi mardi à 7,35 F environ, s'est raffermie aux alentours de 7,45 F à 7,49 F.

NEW-YORK

Affaiblissement

Paralysé par les incertitudes qui continuent à planer sur la situation économique en général et l'évolution des taux d'intérêt en particulier, Wall Street n'arrive pas à décoller et la séance de mercredi en a fourni une nouvelle fois la preuve.

Ainsi, l'indice Dow Jones des industrielles a fluctué dans de très étroites limites pour accuser en clôture un repli de 2,48 points, pratiquement calqué sur la veille, pour s'établir à 795,85, la faible variation du volume des échanges (48,90 millions d'actions contre 50,24 millions mardi) traduisant l'hésitation des professionnels.

Pour l'instant, ceux-ci se contentent de glaner un certain nombre d'éléments susceptibles de leur fournir une meilleure appréciation de la situation économique, le dernier en date étant le léger accroissement du taux d'utilisation des capacités de production industrielles (71,8 % en février), en attendant d'y voir un peu plus clair sur le chapitre des taux d'intérêt et des déficits budgétaires.

Selon M. Arthur Levitt, une solution urgente doit être trouvée et le gouvernement devrait parvenir d'ici au début de l'été à un compromis avec le Congrès sur les réductions budgétaires indispensables.

« L'effet Reagan » est bel et bien terminé, a fait valoir le patron de l'American Stock Exchange.

VALEURS	Cours du 18 mars	Cours du 17 mars
Alcoa	23 7/8	23 5/8
A.T.T.	56 7/8	57
Boeing	18 3/8	18 1/8
Chase Manhattan Bank	54 1/8	54 1/4
Du Pont de Nemours	33	32 7/8
Eastman Kodak	67 7/8	69
Exxon	29 1/8	29
Ford	19 1/8	19 3/8
General Electric	59 5/8	59 3/4
General Foods	32 3/8	32 1/4
General Motors	38 1/2	38 3/8
Goodyear	20 7/8	20 7/8
I.B.M.	57 3/8	57 3/8
I.T.T.	25 1/4	25 1/8
Mobil Oil	23 5/8	23 1/2
Pfizer	50 7/8	50 1/4
Schlumberger	43 1/2	42 5/8
Texaco	30 7/8	30 3/8
U.A.L. Inc.	17 5/8	18
Union Carbide	43	43 3/8
U.S. Steel	22 3/4	22 5/8
Westinghouse	23 1/8	23 1/4
Xerox Corp.	35 7/8	36 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

VALLOUREC – La société vient d'acquérir auprès des Chargeurs réunis une participation de 13 % dans les Grands travaux de Marseille (G.T.M.) qui lui confère un intérêt de 18 % dans le nouvel ensemble résultant de la fusion entre sa filiale Entrepose et G.T.M. Cette fusion doit permettre d'assurer « la pérennité d'un travail en commun qui s'est toujours révélé bénéfique, aussi bien pour la société mère que pour la filiale ».

Compte tenu de la parité d'échange retenue (cinq actions Entrepose pour deux actions G.M.T.), Vallourec avait eu toutes les chances de se retrouver avec une participation qu'elle jugeait insuffisante dans le nouvel ensemble ainsi constitué et qui représentera un chiffre d'affaires (T.T.C.) voisin de 11 milliards de francs.

PROMODES – Ce distributeur qui va prochainement accéder au marché « à terme » de la Bourse de Paris (voir par ailleurs la liste des sociétés concernées) annonce pour l'exercice 1981 un chiffre d'affaires consolidé en augmentation de 27 %, à 15 milliards de francs, la progression du chiffre d'affaires de la société mère étant de 20 %, à 5,73 milliards de francs.

Dans le même temps, le bénéfice net consolidé est passé de 117,3 à 154,5 millions de francs, dont 134,8 (contre 103,6) millions au titre de la part du groupe, le bénéfice net de la société mère ressortant à 83 millions de francs contre 60 millions précédemment.

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE – Cette filiale de l'Air liquide a enregistré l'année dernière un chiffre d'affaires de 694 millions de francs contre 671 millions pour le précédent exercice, le bénéfice net régressant dans l'intervalle à 8,21 millions de francs (contre 9,14 millions) compte tenu de la constitution de diverses provisions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	16 mars	17 mars
Valeurs françaises	104,4	104,5
Valeurs étrangères	99,5	100,0

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,5	98,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 mars 15

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/3	18/3
1 dollar (en yens)	242,70	241,60

BOURSE DE PARIS Comptant 17 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	23 65	1 381
5 %	....	0 516
3 % amort. 45-54	71	1 882
4 1/4 % 1963	98	2 186
Emp. N. Éq. 8 % 67	106 18	4 767
Emp. 7 % 1973	5761	..
Emp. 8,80 % 77	87	7 209
Emp. 9,80 % 78	78 80	6 685
E.D.F. 7,8 % 61	....	2 208
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	10 476
Ch. France 3 %	210	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	185	....
Aciers Peugeot	74	77
Actibail	143	143
Agence Havas	274	271
A.G.F. (St Cent.)	382	383
A.G.P. Vie	2885	2885
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dév. Rég. P.d.C (Li)	118	115
Didot-Bottin	347	334
Dist. Indochine	400	396
Drag. Trav. Pub.	209 50	212
Duc-Lamothe	235 20	244
Dunlop	5 95	5 95
Eaux Bass. Vichy	1200	1210
Eaux Vittel	625	630
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nicolas	417	421
Nodet-Gougis	165	171 50
Occident. Part.	28 15	....
Omn. F. Paris	676	704
OPB Paribas	98 20	98 20
Optorg	103	102
Origny-Desvroise	130	131
Palais Nouveauté	290	290
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	149	149 50
Akzo	84	78
Alcan Alum.	140 10	....
Algemeine Bank	785	780
Am. Petrofina	368	377
Arbed	228	....
Asturienne Mines	56	58
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Voyer S.A.	1 45	1 50
Rorento NV	419	424
S.K.F. (Applic. méc.)	62	....

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

17/3	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1675	4,5 % 1973	1763	1762	1758	1782
2033	C.N.E. 3 %	2730 50	2720	2720	2706
540	Europe n° 1	575	571	571	580
585	Facom	548	548	548	545
165	Finextel	165	165 50	165 60	165 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
83	Anglo Amer. C.	62 50	62 40	62 90	62 40
480	Angold	394	393 60	393 80	396 10
610	B. Ottomane	625	625	626	613
406	BASF (Akt)	414	422	422	422
345	Bayer	370	376 10	375 10	377 90
215	Buffelsfont.	192 50	187	157	199
32	Charter	28 80	29 10	29 10	28 55
416	Chase Manh.	408	401 10	401 10	401 10
128	Cie Pétr. Imp.	123	123 20	125 60	121
46	De Beers	30 70	30 50	30 40	30 80
820	Deutsche Bank	848	864	865	869
85	Dome Mines	81 75	81 30	81	82
145	Driefontein Cid	132 50	132 80	132	134 50
270	Du Pont-Nem.	249	244	245	248 50
515	Eastman Kodak	508	510	509	510
56	East Rand	57 90	57 50	57 70	58 85
250	Ericsson	285	287	285	285
210	Exxon Corp.	219	218 50	219	215 40
129	Ford Motors	143 30	146	140	146
198	Free State	150	151	161	153 50
119	Gencor	103	105	105	105
430	Gén. Electr.	441	446	447	440
255	Gen. Motors	291	291 50	292	296 60
58	Goldfields	49 35	50 10	50 10	50 10
450	Norsk Hydro	358	364	363	358
730	Petrofina	649	654	652	651
340	Philip Morris	342	349 90	349	343
66	Philips	62 60	61 50	62	61 05
215	Pres. Brand	195	192 50	181	186
740	Quilmès	758	740	740	756
355	Randfontein	280	275 50	276 10	278 50
220	Royal Dutch	222	226	228	225
59	Rio Tinto Zinc	54 50	54 40	56 10	55
200	St Helena Co	160 50	158 50	157	161 70
380	Schlumberger	325 50	328	326	328 20
45	Shell transp.	45 50	45 80	40 10	45 50
685	Siemens A.G.	695	700	700	700
112	Sony	92	81 30	91 50	91
440	Unilever	424	424	424	421 50
124	Un. Min. 1/10	110	111 50	110	109 30
285	Unit. Techn.	244 80	251	249 50	251
192	West Deep	157 40	157 50	155	159
290	West Hold.	238 50	231	232	235
276	Xerox Corp.	265	288	289	282 70
2 65	Zambia Corp.	2 39	2 40	2 44	2 41

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/3	Cours des billets aux guichets: Achat	Cours des billets aux guichets: Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 123	8 133	5 960	5 280
Allemagne (100 DM)	257 400	258 250	250	263
Belgique (100 F)	13 861	13 850	12 100	18
Pays Bas (100 fl.)	235	236 320	229	240
Danemark (100 krd)	76 590	76 870	74	79
Norvège (100 k)	101 900	101 820	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 065	11 097	10 760	11 360
Grèce (100 drachmes)	9 944	9 980	8 100	10 350
Italie (1 000 lires)	4 758	4 765	4 600	5
Suisse (100 fr.)	325 500	325 750	317	333
Suède (100 krs)	105 170	105 310	101	108 500
Autriche (100 sch)	36 630	36 790	35 700	37 300
Espagne (100 pes.)	5 888	5 884	5 600	6
Portugal (100 esc.)	5 710	8 750	8 200	5 200
Canada ($ can 1)	5 031	5 050	4 890	5 130
Japon (100 yens)	2 630	2 544	2 410	2 550

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/3
Or fin (kilo en barre)	63800	63850
Or fin (en lingot)	63990	63990
Pièce française (20 fr)	810	810
Pièce française (10 fr)	494 80	495
Pièce suisse (20 fr)	546	641
Pièce latine (20 fr)	514 80	507
Souverain	625	620
Pièce de 20 dollars	2800 40	2760 40
Pièce de 10 dollars	1401	1401
Pièce de 5 dollars	750	.....
Pièce de 50 pesos	3040	3010 50
Pièce de 10 florins	569	559



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 mars 1982 a été tiré à 525 794 exemplaires.

A B C D E F G

Après le raid de commandos sud-africains en Angola

Pretoria accuse le Zimbabwe de soutenir les nationalistes namibiens

Le raid-éclair effectué le samedi 13 mars par des commandos sud-africains dans le sud-ouest de l'Angola (*le Monde* du 18 mars) a donné l'occasion à Pretoria de mettre en cause le Zimbabwe, lui reprochant de soutenir les maquisards de l'Organisation du peuple du sud-ouest africain (SWAPO). Mardi 16 mars, à Windhoek, le général Charles Lloyd, commandant en chef des forces sud-africaines en Namibie, a accusé le gouvernement de M. Robert Mugabe de fournir des armes et de la nourriture aux hommes de M. Sam Nujoma, accusation qui ont la valeur d'une mise en garde.

Dans les milieux militaires sud-africains, on affirme que la présence d'un camp de la SWAPO dans le sud-ouest de l'Angola, à proximité immédiate de la frontière namibienne, prouve que les guérilleros nationalistes avaient l'intention d'infiltrer le Kaokoveld et le Damaraland, deux régions situées dans le nord-ouest de la Namibie et demeurées relativement calmes jusqu'à présent. (Le Kaokoveld, zone où vivent, dans des conditions parfois très dures, de quinze mille à vingt mille habitants appartenant à l'ethnie Himba, se prête admirablement à des actions de guérilla.)

Le raid de samedi a été, semble-t-il, effectué par des soldats du 32e bataillon transportés à environ 2 kilomètres de l'objectif par des hélicoptères Puma, de fabrication française. Cette unité, plus connue sous le nom de « Buffalo regiment », avait fait la « une » de la presse internationale en janvier 1981, lorsque certains de ses membres avaient fait état d'atrocités contre des civils angolais.

A Washington, on indique que le raid sud-africain porte un coup aux efforts occidentaux en vue de régler le problème namibien à la veille d'une rencontre des représentants du « groupe de contact » sur la Namibie, prévue ce jeudi à Londres.

Un porte-parole du Foreign Office a déclaré mercredi : « *Nous déplorons la dernière action sud-africaine, qui ne peut que nuire aux efforts pour parvenir à une solution pacifique aux problèmes de la région.* » — (A.F.P., Reuter.)

Conformément aux règles édictées par l'O.M.S.

Nestlé réglemente sa publicité pour les aliments infantiles

Nestlé vient de faire parvenir à toutes ses filiales et à l'ensemble de ses représentants des directives aux termes desquelles les activités de la firme devront désormais s'aligner sur les règles contenues dans le « *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* » qu'avait adopté l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) en mai dernier (*le Monde* du 23 mai 1981), à l'unanimité moins une voix — celle des Etats-Unis — et neuf abstentions.

Ce code édictait des règles très strictes pour la commercialisation de tous les produits d'alimentation infantile : leur vente, ainsi que celle des biberons et tétines, ne devrait plus faire l'objet d'aucune publicité « *ou autre forme de promotion auprès du grand public* ». Toutes distributions d'échantillons, de cadeaux, toutes ventes promotionnelles, tout contact entre les agents de commercialisation rétribués par les firmes devaient cesser, y compris dans les hôpitaux et les maternités.

Enfin, il était prévu que l'étiquetage de ces produits mentionnerait à l'avenir la supériorité de l'allaitement maternel, et que disparaîtraient les termes « *humanisé* » et « *maternisé* ». Il était demandé aux cent cinquante-cinq Etats membres de l'O.M.S. d'intégrer ces dispositions dans leurs législations nationales. Le respect de ces mesures, présentées par l'O.M.S. comme un ensemble d'« *exigences minimales* » doit faire l'objet d'un bilan critique lors de l'Assemblée mondiale de la santé en 1983.

Ce projet de code « *interdit des programmes éducatifs essentiels* », avaient déclaré à ce moment les industriels réunis au sein de l'ICIFI (1), organisme dont fait partie Nestlé. La firme de Vevey avait néanmoins pris les devants et demandé à ses agents de développer leurs activités plus discrètement : elle avait été, en effet, la cible principale d'un boycottage particulièrement efficace, organisé notamment dans les pays anglo-saxons. Elle avait, en outre, gagné un procès contre un groupe contestataire extrêmement actif, auteur d'un pamphlet intitulé « *Nestlé tue les bébés* » : néanmoins les attendus du jugement émis à Berne demandaient à la firme de réviser ses méthodes de pénétration commerciale, notamment dans le tiers-monde.

Dans un communiqué qu'elle vient de publier, la firme indique que « *par ces nouvelles directives, elle confirme son attachement à toutes amélioration de l'alimentation infantile dans le monde, et continue d'agir en producteur distributeur responsable* ».

Les substituts du lait maternel ont représenté, en 1981, 2,50 % du chiffre d'affaires de la firme, qui a atteint cette année 25 milliards de francs suisses (environ 82,5 milliards de francs). Il s'agit néanmoins d'un marché en pleine expansion. — C. B.

(1) International Council of Infant Food Industry.

● *Le mécontentement s'accroît* chez les officiers de la marine marchande et pourrait se traduire, le 13 avril, par « *le blocage des ports, et des mots d'ordre de retard à l'appareillage des navires* ». Après avoir réuni, le 17 mars, à l'appel de tous leurs syndicats (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et autonomes) des assises nationales « *contre la dégradation des régimes de pension* », les officiers ont été reçus par M. Louis Le Pensec, mais le ministre de la mer, selon eux, n'a pas donné satisfaction à leurs revendications. Ils demandent à bénéficier d'une pension de retraite égale à 70 % de leur meilleur salaire lorsqu'ils étaient en activité.

● *La force de paix du Sinaï.* — Les premiers contingents américains, qui constituent le gros de la force de paix, qui sera déployée dans le Sinaï après le retrait de l'armée israélienne, le 26 avril, ont commencé à arriver, mercredi 17 mars, en Israël.

Le nombre de journées de grève a augmenté en janvier au rythme annuel de 33 %

Au cours du mois de janvier 1982, juste avant que soient déclenchées la plupart des actions sur l'application des trente-neuf heures, le ministère du travail a recensé trois cent vingt-deux conflits du travail. Ces conflits ont affecté trois cent cinquante et un établissements, mobilisé quarante-sept mille personnes (+ 35 % par rapport à décembre 1981), et occasionné la perte de cent vingt-cinq mille journées. La comparaison avec janvier 1981 montre un doublement des effectifs touchés et une augmentation de 33 % du nombre de journées perdues. Par rapport à janvier 1980, les effectifs touchés ont augmenté de 25 % mais le nombre de journées perdues a diminué de 11 %. L'année 1980, dans son ensemble, avait été marquée par une diminution de moitié du nombre de conflits par rapport à l'année 1979.

● A GRAVELINE, le conflit sur le chantier de la centrale nucléaire s'est durci mercredi 17 mars. Les piquets de grève qui sont installés devant le site depuis trois semaines n'ont laissé passer que les équipes de quart et le personnel de sécurité de la tranche 3. Ainsi les deux mille salariés de la Société générale d'entreprise (S.G.E.), occupés à finir le gros œuvre des deux dernières tranches (5 et 6) depuis le début du conflit n'ont pu accéder à l'intérieur du site. Ce conflit mené par les salariés des entreprises de sous-traitance a pris le relais d'une précédente grève des ouvriers de la S.G.E. qui avaient obtenu le paiement intégral de leurs jours de grève. Mis en chômage technique, les salariés des entreprises sous-traitantes avaient eu des indemnités inférieures à celles des grévistes. Ils demandent maintenant le paiement intégral des jours de grève.

● A NEUVILLE-SAINT-REMY (Nord), près de Cambrai, la chocolaterie Rowntree Mac Kintosh (cent vingt-quatre salariés), est occupée depuis le 16 mars au soir par une soixantaine de salariés pour protester contre la fermeture de l'usine décidée à la suite d'une restructuration financière du groupe.

● A PARIS, les aides ménagères ont fait grève le 17 mars à l'appel de la C.F.D.T. et de F.O. pour obtenir une mensualisation de leur rémunération (leur salaire horaire brut est de 21,85 francs), une convention collective et une formation.

Deux cents aides ménagères ont occupé pendant une heure le siège de l'Union nationale des associations de soins et services à domicile (UNASSAD) qui les emploie.

● A CAHORS (Lot), les deux rapides « Capitole », circulant dans le sens Toulouse-Paris et Paris-Toulouse ont été retardés le 17 mars pendant une heure en gare à la suite d'une grève des cheminots.

Suspendu, le directeur de la caisse maladie des Vosges exige sa réintégration

De notre correspondant

Epinal. — « *M. Roger Guénot, directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie des Vosges à Epinal, est absent* », répond la standardiste. Et pourtant M. Guénot est bien dans son bureau.

En réalité, M. Guénot a été condamné, le 18 juin dernier, à un « *congé sans solde* » par le conseil d'administration — unanime — de la caisse, qui met en cause sa capacité à diriger un service de quatre cent cinquante salariés. Les administrateurs lui ont, en outre, retiré secrétariat, téléphone, voiture, tandis que le directeur adjoint était investi des responsabilités de direction.

Les ennuis de M. Guénot débutent en novembre 1977 par un accident de santé — une déprime exactement. Quelques mois plus tard, en février 1978, il retrouve son bureau, mais rechute en mai de la même année. Il ne reprend son travail qu'en novembre 1980.

M. Guénot avait été déclaré à cette époque apte à reprendre son activité par le médecin du travail et son médecin traitant. Il contre-attaque : « *Le conseil d'administration s'efforce par tous les moyens, sauf ceux du droit, de provoquer mon départ. On essaie de développer en moi un sentiment de culpabilité. C'est un véritable coup de force. Pas question que je craque. Je ne suis pas M. René Lucet.* » D'ailleurs, poursuit-il, Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale « *ne m'a pas retiré mon agrément* ».

Le conseil d'administration, par la voix de son président, M. Viriot, explique : « *Seule l'efficacité compte. En cette période de crise économique, les familles ne peuvent attendre leur remboursement pendant plusieurs semaines, ce qui était le cas quand M. Guénot avait la totalité de ses pouvoirs. Seul l'intérêt des deux cent mille affiliés et des quatre cent cinquante salariés doit être pris en compte.* »

Bref, M. Guénot, qui exige sa réintégration, a décidé de porter l'affaire devant les prud'hommes. Pour Me Walzer, son avocat, il y a abus de pouvoir du conseil d'administration. Il demandera, par ailleurs, 100 000 francs pour le préjudice moral subi par son client.

YVON COLIN.

[Au ministère, on indique, que les services se sont efforcés de favoriser une négociation pour que l'intéressé soit placé en longue maladie.]

La fin de la guerre d'Algérie, il y a vingt ans

MANIFESTATIONS ET MISE EN GARDE

L'association Recours organisera, vendredi 19 mars, cours Mirabeau à Aix-en-Provence, un rassemblement de rapatriés d'Algérie « *pour honorer la mémoire de toutes les victimes de la guerre d'Algérie et de celles qui sont tombées après le cessez-le-feu décrété le 19 mars 1962, après la signature des accords d'Evian* », annonce M. Jacques Roseau, porte-parole de ce mouvement de rapatriés.

Le Recours rappelle à cette occasion que, aux trente mille soldats français tués pendant la guerre d'Algérie, il convient d'ajouter trois mille civils français tués ou disparus entre le 19 mars et la fin de l'exode au mois de juillet 1962, et cent cinquante mille harkis — supplétifs algériens utilisés dans les combats d'Algérie — qui, selon le service historique des armées (cité par le Recours) ont été tués ou portés disparus après la signature des accords d'Evian.

De son côté, l'Union nationale des combattants en Afrique du Nord (U.N.C.-A.F.N.), dans un communiqué, « *met en garde les Français et anciens combattants contre toutes les cérémonies ou manifestations pour commémorer le 19 mars 1962.*

» *L'U.N.C.-A.F.N. précise que cette date ne marque en rien la fin des combats en Algérie, mais qu'elle fut le début du massacre des Français musulmans fidèles à notre pays et de l'exode de plus d'un million de nos compatriotes* ».

En ce qui concerne Paris, rappelons que la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) convie, le vendredi 19 mars, ses adhérents à remonter les Champs-Elysées entre 18 heures et 18 h 30, en direction de l'Arc de triomphe.

Le Parti des Forces Nouvelles (extrême droite), dans un communiqué, « *s'indigne que les communistes de la FNACA commémorent le 19 mars 1962 comme une victoire et veuillent manifester à cette occasion sous l'Arc de triomphe. Or cette date est celle de la défaite de la France. Elle symbolise toute l'horreur des massacres des harkis et des « pieds-noirs ». Il apparaît clairement qu'il s'agit d'une provocation doublée d'une insulte à la mémoire de tous nos morts. Le P.F.N. partage l'émotion de l'ensemble des associations de rapatriés.* »

● *Un projet de loi* améliorant les conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord sera déposé par le gouvernement lors de la prochaine session parlementaire. C'est M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, qui l'a annoncé mercredi 17 mars, en soulignant que cette mesure figurait au nombre des engagements pris par le président de la République, lors de la campagne présidentielle

A Marseille

UNE DÉCLARATION DE Mme LUCET

(De notre envoyé spécial.)

Marseille. — Mme Françoise Lucet, veuve de René Lucet, a commenté publiquement, jeudi 18 mars en fin de matinée, les derniers développements qui ont abouti à la désignation d'experts chargés de déterminer les circonstances de la mort de son mari, le 4 mars.

Dans une déclaration lue à la presse dans les locaux de la station régionale de FR 3 à Marseille, Mme Lucet a déclaré, en présence de son avocat, Me Mathieu Baffert : « *J'ai la certitude que mon mari s'est donné la mort au petit matin, par fatigue ou par désespoir.* » Elle a par ailleurs qualifié d'« *aberrations, d'horreurs et de mensonges* » la plupart des informations parues ces derniers jours dans la presse radio-télévisée. Reprenant les circonstances exactes, selon elle, qui entourent la mort de son mari, elle a tenu à préciser qu'elle n'avait jamais déclaré qu'il s'était écoulé environ six secondes entre les deux détonations. Bien au contraire, elle a souligné avoir entendu un premier bruit, « *comme une porte qui claque* », suivi d'une déflagration. « *Pourquoi et par qui la presse a-t-elle lu des rapports d'expertise que je ne possède pas ?* » s'est-elle interrogée. « *Pourquoi la chancellerie et le procureur de la République ont-ils donné une telle publicité à la mesure qu'ils prennent ?* » Elle s'est ensuite refusée à répondre à toutes les questions. — J.-Y. N.

M. BERNARD MENASSEYRE EST NOMMÉ DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION AU MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

M. Bernard Menasseyre, conseiller référendaire à la Cour des comptes, chargé de mission auprès de Mme Nicole Questiaux, a été nommé, au conseil des ministres du 17 mars directeur de l'administration générale, du personnel et du budget au ministère de la solidarité nationale. Il remplace M. Edouard Ripert, administrateur civil, qui occupait cette fonction depuis septembre 1979.

[Agé de quarante-trois ans, M. Bernard Menasseyre, sorti de l'Ecole nationale d'administration en 1965, a successivement été rapporteur près la commission de la santé du VIe Plan, et près la commission supérieure de la Sécurité sociale, puis conseiller du président de la commission chargée de préparer la réforme de la parafiscalité (M. Yvan Cabanne) de 1975 à 1979. Il avait été nommé en juin dernier chargé de mission auprès de Mme Nicole Questiaux, pour les moyens de la solidarité, le budget et la création d'emplois.]

M. VAN LENNEP DEMEURE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'O.C.D.E.

M. Emile Van Lennep demeure secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.). Réuni le 17 mars, le conseil des représentants permanents des vingt-quatre pays membres de l'Organisation a décidé d'inviter M. Van Lennep, âgé de soixante-sept ans, à exercer jusqu'à son terme le mandat qui lui avait été confié en 1979.



Recherches dans l'intérêt des familles PAGE IV.

Dossier : la population de la France PAGE XI.

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11 553 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 21 MARS 1982

Le Monde

DIMANCHE

ŒUVRE

VIE

PENSÉE

FRANÇOIS RETALI

Pierre Guyotat par qui le scandale arrive

Ecrivain maudit, scandaleux, Pierre Guyotat – dont le Théâtre national de Chaillot vient de mettre en scène « Tombeau pour cinq cent mille soldats » – conçoit l'écriture comme un défi tragique, un acte de voyance. Relevant d'une grave maladie, il parle de l'inspiration, de Dieu, du sexe et de la mort.

GILLES BARBEDETTE

PIERRE GUYOTAT est l'un des seuls grands écrivains contemporains à avoir vu toute son œuvre entourée de scandales. Scandale d'une vision de boucherie guerrière et de prostitution esclavagiste dans *Tombeau pour cinq cent mille soldats* (1967), qu'Antoine Vitez a mis en scène au Théâtre national de Chaillot en alternance avec *Faust* et *Britannicus* (1). Scandale d'une homosexualité prostitutionnelle ainsi que d'une sexualité cannibale, incestueuse, dans *Eden, Eden, Eden*, livre publié et interdit en 1970 (2). Scandale enfin de la langue phonétique, apostrophée, de *Bond en avant* (1972-1973), texte joué aux Rencontres internationales de La Rochelle, puis à la Cartoucherie de Vincennes à l'initiative du metteur en scène Alain Ollivier, et inclus dans *Prostitution* (1975). Pierre Guyotat, depuis, a développé cette langue dans une masse considérable d'écrits qui ne sont pas encore publiés (3).

A contre-courant, Pierre Guyotat réaffirme le rôle de l'inspiration dans la création littéraire et la solitude des créateurs publics, en qui il voit davantage des inadaptés que des génies. Le coup de force de son œuvre – de la littérature à l'écriture, puis à la « matière écrite » – évoque les traditions chamaniques du corps visionnaire. Son écriture est conçue comme un défi à la morale, à Dieu, aux idéologies, à l'idée d'une culture nationale mais aussi à lui-même.

∴

« A vous lire, on est amené à se demander de quel poids l'imagination peut peser sur le corps et la physiologie d'un écrivain. Comment envisagez-vous cette influence aujourd'hui ?

– Hospitalisé à la suite, entre autres, d'un coma et d'une septicémie, j'ai « vu » quelque chose que j'ai toujours su, mais qui a pris dans ce contexte médical rapproché une force accrue, parce que c'était pensé, malaxé et mixé depuis cet atelier de réanimation sous quoi, pour moi, le fracas des engins d'urgence se confondait dans la neige et dans la glace avec celui des chars polonais, c'est l'extrême inhumanité de toute vie taraudée, pilée et menacée par le poids de l'imagination qui à la longue façonne le corps d'origine, voire le dédouble ou le triple, au point que je ne sais pas trop comment choisir ce « je » qui vous répond.

» Il y a des gens qui sont des survivants de naissance ou des non-existants à force d'être : les grands artistes, les grands politiques et autres grands témoins-prophètes... Tous ces individus-là sont d'immenses malades athlétiques auxquels la société arrache du Beau, du Grand, du Message. Il n'est pas vrai qu'un individu doté d'une très forte imagination créatrice-émettrice soit « comme les autres ». La société consommatrice ne cesse d'arracher à ces gens-là des morceaux de bravoure. J'ai « vu » que cette société s'impose à nous autres comme prothèse monumentale en inventant des destinées, donc du scandale.

– Revenons à cette conception de l'artiste selon laquelle l'imagination le rendrait différent des autres hommes.

– La vérité n'est pas dans la personne qui crée, mais dans cet autre corps qui est fait du trop plein du corps d'origine. L'inspiration, on ne peut en rendre compte qu'avec des mots qui sont aussi de l'ordre de l'inspiration. La matière écrite est atomique. Croit-on vraiment que de petits sauts de puce post-structuralistes vont faire avancer les choses ? Ce qui est sûr, c'est qu'on n'est pas prêt d'atteindre le noyau de cet atome-écriture parce que l'art, la matière écrite se développent et s'accélèrent sans cesse. La science qui pourrait rendre compte de la profondeur de ce phénomène, cette science-là est à naître, mais dans un univers débarrassé de la matière écrite (4).

Voyance

– Admettez que parler d'inspiration a une connotation mythique.

– L'inspiration, dit-on, est un mythe. Mais ce qu'on entend, ce qu'on lit, c'est un discours hystérique : les explicateurs à la mode pour qui l'écriture n'est qu'un moyen, alors que pour nous autres c'est l'infini, se posent comme des maçons sur les grandes œuvres obscènes. Résultat : une « philosophie aux couleurs de la poésie ». Nous n'avons plus ce grand discours philosophique qui avait, entre autres fonctions, celle – poétique – de faire s'intromettre le soi-disant rationnel et le soi-disant irrationnel. Seuls les explicateurs à la mode pratiquent cette scission infondée, cruelle et nocive entre l'inspiré et son acte. A l'inverse, les peuples connaissent l'unicité qu'il y a entre l'acte et la personne qui fait cet acte.

» Trêve de ces discours qui intègrent « le poète dans la cité » et qui, dans les faits, ne cessent de traquer en lui des manies dérisoires, déchets d'inspiration, prétexte à suspicion. Au lieu de quoi, on passe perpétuellement à côté de la totale solitude de l'inspiré. Il y a supercherie. Cette solitude est brutalement corporelle et sociale. La cité exclut toujours les poètes. L'état de voyance, parce que le sujet s'y auto-exclut de lui-même, provoque immédiatement l'exclusion publique. Certains des plus proches aussi, une fois la révélation faite publiquement de cet état-inspiration, de ce Destin en formation, s'éloignent.

– Pour vous, l'écrivain « inspiré » serait une sorte de chaman visionnaire ?

– Physiologiquement, tout ce qui est perçu, vu, senti, touché, rêvé est aussitôt prolongé, transformé mentalement, déjà en « phrases volantes ». Si certaines œuvres passent les siècles, c'est qu'elles sont faites d'images, de paraboles. Le concept ne résiste au temps que s'il est imagé. Toutes les grandes phrases de l'humanité sont des images.

– Les visions apocalyptiques de « Tombeau pour cinq cent mille soldats », notamment, sont-elles des reflets de mondes possibles ?

– Ces mondes sont possibles, puisqu'ils sont écrits ! Ces visions sont du réel quotidien, universel, et, d'autre part, les images de ce livre et des autres, qui, à première vue, peuvent paraître monstrueuses donc invraisemblables, ne doivent leur fréquence, leur vitesse et leur tassement sanguinaire qu'au temps qui me presse.

– Prenons « Tombeau pour cinq cent mille soldats » comme exemple : est-ce plus noir que la réalité ?

– Le réel tragique, noir, est infini ; or tout écrit a une fin livresque.

– Avez-vous rêvé de faire se rejoindre totalement le réel et la matière écrite ?

– Non seulement je l'ai rêvé, mais cette jonction s'est faite en moi dans une douleur jubilatoire. Il est vrai que je vis avec en moi une masse de matière écrite, inédite et inachevée, c'est-à-dire conçue sans début ni fin, donc en tant que destinée. Mais il peut se produire un court-circuit terrible entre vie, œuvre et pensée qui paralyse l'une ou l'autre de ces trois actions et empêche de réaliser ce rêve. Tout ce que j'ai écrit depuis *Tombeau pour cinq cent mille soldats* est un défi à la morale. J'ai ressenti comme une nécessité urgente que ce « crime contre l'esprit » – vouloir le monde tel que je l'écris – soit inscrit et laisse des traces.

» Ce crime se traduit par un crime contre la langue, qui est criminalisée et très cohérente, en dépit de l'apparence d'une prétendue illisibilité. Sans doute, je l'ai déclaré et écrit jadis, des savants – d'une discipline future ou peut-être déjà en place – seront-ils les seuls à me déchiffrer. Mais la musique de cette langue devrait d'emblée attendrir les cœurs les plus endurcis. Ce que j'ai recherché et trouvé, c'est donc la langue du crime, celle des organes qui tuent. J'ai utilisé, par exemple, le système de l'apostrophe, qui, entre autre abolit le *e* muet. C'est une nécessité rythmique. L'apostrophe, c'est tenter de réduire le mot à sa racine, c'est le tailler, le couper. Voilà plus de dix ans que je respire cette matière, que je restitue une âme à l'anonymat servile sexuel de tous les temps, que je lui respire sa langue éternelle.

Scénographie prostitutionnelle

– Parlons des réactions scandalisées devant votre œuvre. Ne peut-on les expliquer simplement par cette vision d'une sexualité qui s'écarte des schémas classiques ?

– J'ai certainement aidé malgré moi à l'éclosion de processus dits de libération sexuelle, libération du discours écrit ou parlé, jusque dans les médias. Mais dès la rédaction de *Tombeau pour cinq cent mille soldats*, je m'étais placé au-dessus de cette problématique bien-mal par l'irruption ou l'effraction de la prostitution. Ma scène prostitutionnelle-esclavagiste, peut-être, élude la question de la sexualité parce qu'elle la fait s'emballer dans un système d'exhibition, de négoce, de verbe donc qui recouvre l'acte sexuel proprement dit.

(Lire la suite page X.)

(1) Voir l'article de Colette Godard, *le Monde* du 3 décembre 1981 : « Un pari furieux ».

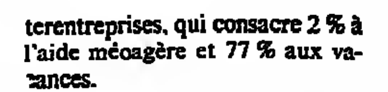
(2) Voir « le Monde des livres » du 15 janvier 1982. A la suite d'une lettre ouverte de Pierre Guyotat au ministre de l'intérieur, publiée par *le Matin* (1er décembre 1981), la triple interdiction d'exposition, de publicité et de vente aux mineurs qui frappait *Eden, Eden, Eden* depuis 1970 a été levée par un arrêté de M. Gaston Defferre publié au *Journal officiel* le 10 janvier dernier. En 1970, un député non inscrit, M. François Mitterrand, avait dans une question orale au premier ministre protesté contre cette interdiction digne d' « *un ordre moral inspiré du maréchal de Mac-Mahon* ». Une pétition internationale avait été lancée, à l'initiative de Jérôme Lindon, directeur des Editions de Minuit, pour protester contre cette interdiction.

(3) Parmi la masse inédite, trois titres annoncés : *le Livre, Histoire de Samora Machel, la Découverte de la logique.*

(4) Cf. un fragment de *la Découverte de la logique*, publié dans *les Cahiers du chemin* (Gallimard, n° 29, 1977).

* *Tombeau pour cinq cent mille soldats, Eden, Eden, Eden, Littérature interdite, Prostitution*, ont été publiés chez Gallimard.

COURRIER



D'après les « Métamorphoses » d'ESCHER.

Couthon

On a les grands hommes qu'on peut : rendons justice au village d'Orcet, il a mis deux cents ans à digérer le sien ! (*le Monde Dimanche*, 28 février 1982.)

L'anecdote serait donc banale si Couthon (Georges Auguste) n'était hissé aujourd'hui sur son piédestal en un temps où l'on se dit très sourcilleux en matière de droits de l'homme.

Fils de notaire, avocat lui-même, puis président du tribunal du district de Clermont-Ferrand, Couthon était un juriste professionnel ; malheureusement, c'est aussi le rédacteur de la loi du 22 prairial, qui réorganisait le tribunal révolutionnaire, en « *supprimant défenseurs et témoins* » (Encyclopaedia Universalis, vol. 18, p. 462).

Ce détail – oublié par votre rédacteur – agacera peut-être quelques lecteurs du *Monde Dimanche* ; il en amusera aussi quelques autres !

J. GOUTAL.
(Paris.)

« Innovateurs sociaux »

Après notre article du 28 février sur « L'argent brûlant des caisses de retraites », le directeur de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (C.N.A.V.) nous écrit :

L'auteur unit, dans une condamnation globale, le « paritarisme social-financier » des régimes complémentaires et la « bureaucratie étatique », stéréotype qui ne saurait désigner que le régime général. De fait, la Caisse nationale d'assurance vieillesse est nommément mise en cause. Je note qu'à l'appui de ce jugement lapidaire, le seul argument invoqué est la politique d'action sociale, qui consisterait essentiellement à « vendre des séjours de vacances aux vieux ». Exemple, la Caisse de retraite interentreprises, qui consacre 2 % à l'aide ménagère et 77 % aux vacances.

Je ne sais si nous nous classons « bons derniers des innovateurs sociaux », comme le dit aimablement l'auteur (mes administrateurs apprécieront), mais il est de notoriété publique que la Caisse nationale d'assurance vieillesse, depuis sa création, a toujours été l'élément moteur de la politique d'action sociale en faveur des personnes âgées, notamment en matière de maintien à domicile. Ainsi, l'an dernier, 86,5 % des crédits d'aide individuelle ont été affectés à l'aide ménagère et 7,7 % à l'amélioration de l'habitat. L'aide aux vacances a représenté moins de 5 % du total.

FRANCIS PA'ARD.

Mata-Hari (suite)

Le corps de Mata-Hari livré à la Faculté de médecine. Le cœur de Mata-Hari prélevé par le professeur Prenant et réduit en coupes histologiques, présentées encore en 1931 à ses étudiants par le professeur Romien...

Et les yeux de Mata-Hari – qu'elle avait superbes ?

Puis-je évoquer ici le souvenir d'Edouard Retterer, chef de travaux pratiques d'histologie en 1909 à la faculté de médecine de Paris ? Il avait publié chez Hachette un excellent manuel d'anatomie et physiologie animales qui était en usage pendant la guerre 1914-1918 pour la préparation du second baccalauréat. Il enseignait les sciences naturelles aux élèves des classes de philosophie et de mathématiques élémentaires, à l'Ecole alsacienne, en 1918-1919, lorque j'y étais moi-même élève.

Le docteur Retterer passait pour avoir une magnifique collection de paupières... et il jouissait d'un certain prestige dans la classe pour avoir obtenu d'ajouter récemment à cette collection, pour le moins originale, les paupières de Mata-Hari.

Ce bruit flatteur devrait donc correspondre à la réalité *(le Monde Dimanche* du 7-8 février), et me laisse rêveur : les paupières de Mata-Hari ouvertes aujourd'hui encore, peut-être, sur l'éternité...

Ch. W.
(Paris.)

Pour mercenaires

Du collectionneur de poupées au fana du micro-ordinateur, tout maniaque nord-américain a dorénavant à sa disposition sa revue spécialisée, bulletin de liaison à tirage confidentiel ou publication en vente libre dans n'importe quelle grande surface. Ainsi aux côtés du dernier numéro de *Penthouse* interdit à la vente ici et là pour des clichés trop explicites, on peut se procurer, pour la somme de 15 F, *Saldier of Fortune*, célèbre magazine américain pour mercenaires de tout pays.

Fondé en 1976 par Bob Brown, un ancien colonel des « Forces spéciales » au Vietnam, ce mensuel, lié à la puissante National Riffle Association, sert d'abord d'intermédiaire à ceux qui, rescapés des rizières d'Indochine ou des sables du Yémen, sont toujours prêts à monnayer leur vie, mais est lu aussi par tous les marginaux qui, regroupés en communautés armées jusqu'aux dents, se préparent dans les déserts de l'Arizona à survivre au prochain holocauste. Si les reportages qui composent la livraison de mars sont, quoique marqués par un anticommunisme farouche, de facture traditionnelle – utilisation d'armes chimiques au Laos, au Cambodge et en Afghanistan ; interview d'un fabricant de mitrailleuses israélien ou d'un spécialiste sud-africain de l'arme blanche, fournisseur du Rhodesan Special Air Services ; fiasco de Seychelles, dirigé par le légendaire « Mad » Mike Hoare, en novembre dernier, – les encarts publicitaires qui les accompagnent valent à eux seuls la lecture. Du catalogue des libraires spécialisés, les titres suivants : *le Crime parfait et camment le réussir, la Chasse à l'homme* ou comment capturer l'animal le plus dangereux, par un baroudeur aux expériences variées aux quatre coins du globe, une série de cinq volumes intitulés *Comment tuer*, une pléthore de manuels pour tous les Coplan du monde (techniques de sabotage, falsification de documents officiels, arts martiaux, etc.). Le professionnel peut également se procurer l'arsenal complet nécessaire à l'exercice de ses fonctions, du gilet pare-balles ou stylo-dague en passant par toute la gamme d'armes automatiques, mitrailleuses y comprises.

A la suite d'un billet relatant la découverte d'une « montagne d'or » dans la forêt amazonienne où un nommé José-Maria de Silva aurait amassé en une seule journée l'équivalent de quelque 5 millions de dollars avec lesquels il construit présentement le bordel le plus moderne de toute la région, ces conseils pour mercenaires au chômage par un ancien de la Légion : « *A votre arrivée à Paris, prenez un taxi et rendez-vous au poste de police le plus proche aù vous présenterez un popier avec l'inscription : « Je veux de engage* (sic) *avec la Légion étrangère...* ». « *Faites soigner vos dents aux Etats-Unis, car il n'y a pas de bons dentistes en France...* » « *Si vous êtes divorcé ou séparé, gardez cela pour vous, sinon vous ne pourrez ni recevair ni envoyer de lettres.* » Aux nombreuses annonces classées offrant toute la panoplie de souvenirs nazis, s'ajoutent bien entendu des offres de services de mercenaires, spécialistes du contre-terrorisme, experts en démolition de toutes sortes, pilotes risque-tout préférant « casser du rouge » ou comme cet ex-« marine » dont le curriculum vitae se lit ainsi : « *Mentalement compétent, moralement douteux, militariste convaincu – a des relations avec le milieu – peut vous fournir un homme, un bataillon au des hordes.* » Non, Attila n'est pas mort...

E. L.
(Canada.)

« Sentiments immortels »

La société est aujourd'hui faite de telle façon qu'elle est, avant tout, une grande compétition. Une compétition « sélective » et sans merci, une compétition où, souvent, les jeunes ne peuvent parvenir à prendre une quelconque place importante.

La sagesse de l'homme, dit-on, est fonction de son âge et de son expérience.

Mais il est tout de même possible à chacun de s'exprimer, de pouvoir dire ou narrer ce qu'il pense et ressent, sans trouver, irrémédiablement dressée devant son ambition, cette imposante barrière de l'âge.

Cela lui est possible, car il est sur terre une chose qui existe depuis bien longtemps, et qui ne peut disparaître. Cette chose n'existe pas ailleurs, et n'est autre que la poésie.

Mais alors, pourquoi ne connaît-on les poètes qu'une fois leur âge bien défini ? Pourquoi n'est-il pas donné aux jeunes le même espoir qu'aux adultes, à savoir d'exposer au public leurs sentiments, leur manière de les définir et de les vivre. Cependant, plus le temps passe, plus j'ai l'espoir qu'un jour, quel que soit son âge, quel que soit son sexe, chacun pourra faire découvrir sa poésie à autrui.

Car la poésie n'a pas d'âge. Elle n'est que le reflet du plus profond de chacun, et je puis soutenir que les jeunes sont autant capables, sinon plus, que les adultes d'être sensibles aux innombrables faits qui composent leur existence.

Ainsi, à travers cet océan poétique qui nous est inconnu, multiples sont les jeunes auteurs (entendant par jeune un âge avoisinant le quart de siècle et moins), et bien rares sont les personnes qui comprennent ces éventuels poètes en herbe. Alors pouvons-nous nous demander pourquoi ? Pourquoi une telle méfiance et un tel dédain, pourquoi les jeunes « écrivains » n'ont-ils pas le droit et surtout la possibilité d'être pris au sérieux ? Est-ce par convention ?

« Demain est pour moi [l'espoir,
Demain, je voudrais revoir
La vie, l'amour, le bonheur,
Et ne plus connaître l'heure. »

JEAN-MARIE GUIVARCH.
(Mont-Saint-Aignan.)

Le rôle du juge (suite)

Les réactions d'un de vos lecteurs, M. Ferrand de Boissard (courrier du 7 mars 1982) au sujet de votre article : « Les Français malades de l'administration », sont en grande partie exactes. Il faut cependant préciser que l'Administration française n'est pas aussi puissante qu'il le laisse entendre. Plus particulièrement, la compétence des tribunaux judiciaires (c'est-à- dire de droit commun) n'est pas totalement exclue, contrairement à ce qu'écrit M. de Boissard, pour des litiges touchant de près l'administration. Je cite votre lecteur : « *On est moins indemnisé si l'on est renversé par la voiture d'un ministre que par celle d'un particulier* ». Cela est inexact : depuis une loi du 31 décembre 1957, des dommages dus aux véhicules publics sont jugés par les tribunaux judiciaires, et obéissent donc aux règles du droit civil. De même, si un litige survient entre E.D.F., organisme public, et un usager, sont compétents les tribunaux judiciaires. Et il y a d'autres exemples.

Il faudrait donc également que l'on mette fin à une équation simpliste : « Tribunaux administratifs = moins bonne protection des citoyens ». Les exemples là aussi abondent, en sens inverse : lorsque « *le Monde* » fut abusivement saisi en 1957 par le préfet d'Alger, le Conseil d'Etat n'a-t-il pas considéré que cette mesure excédait ses pouvoirs, allant ainsi plus loin qu'un simple examen de « l'aspect extérieur » de la mesure, qui présentait une apparence de légalité. Au contraire, lorsqu'un étudiant, sortant le 26 février 1970 de la bibliothèque Sainte-Geneviève, fut conduit au poste pour cette seule raison que sa photo d'identité était peu ressemblante, et qu'ainsi « des infractions pouvaient avoir été commises » (!) voulut obtenir réparation, la Cour de cassation approuva la détention et la non-allocation de dommages et intérêts.

« Les tribunaux judiciaires, gardiens des libertés publiques » nous enseigne-t-on. Peut-être. Mais le juge administratif est ainsi devenu, et c'est tant mieux, un défenseur des libertés.

CHRISTOPHE CAILLOT.
(Étudiant Paris-II.)

● RECTIFICATIF. – *Les femmes en politique :* sur la foi de renseignements donnés par l'Assemblée nationale, nous avons écrit que les vingt-huit femmes députés se répartissaient ainsi : 16 P.S., 1 M.R.G., 7 P.C., 1 U.D.F., 3 R.P.R. En réalité, il y a dix-neuf femmes du P.S. et quatre femmes du P.C.

PARTI PRIS

Marronniers

Le « marronnier », c'était, naguère dans le jargon journalistique, un article d'atmosphère, aimable, ému, imprégné du souvenir de Jean-Jacques Rousseau. On l'appelait ainsi parce que, chaque année, il était de tradition de décrire les bourgeons rougeoyants d'un arbre particulièrement précoce. Et urbain, ce qui facilitait les choses.

On parle encore de « marronniers », mais l'origine du mot s'est perdue, ou presque. Le lecteur pressé n'a plus le temps, croit-on, de s'intéresser à ces fariboles. Ne voit-il pas des arbres à la télévision ? Ne part-il pas le samedi à la campagne prendre un bain de chlorophylle ?

D'ailleurs, les arbres, les fleurs et les petits oiseaux, autrefois inspirateurs d'innombrables dissertations sur le « sentiment de la nature » (Mme de Sévigné et son foin, les orages et les sombres forêts de Chateaubriand...), sont aujourd'hui entrés en politique.

Les rêveries d'un promeneur solitaire ont été remplacées par les marches écologiques. L'herbe tendre a moins d'amoureux que de défenseurs farouches. Les marronniers eux-mêmes, grillés par les vapeurs d'essence ou abattus clandestinement dans les arrière-cours, sont devenus un tiers-monde à protéger.

Justes combats, et nécessaires. Mais, ce 21 mars, qu'il pleuve, qu'il vente ou que le soleil brille, ne pourrait-on un instant laisser les couteaux au vestiaire et jouir, sans plus, du retour de ce bon vieux printemps ?

JEAN PLANCHAIS.

Vive la guerre publicitaire !

M. Jean-Marie Gouard, de la firme Roux, Seguela, Cayzac et Goudard, cité dans une chronique du Monde Dimanche, *nous adresse, sans invoquer le droit de réponse, la « contre-chronique » qu'on lira ci-dessous.*

Le Monde Dimanche (« Le combat des chefs » de Claude Fischler – 6 février) a joyeusement brocardé les publicitaires, présentés comme des chamailleurs agitant leurs crécelles, aiguisant leurs couteaux. Absence de malice de la part de l'auteur ? Probablement. De perspicacité ? Sans doute. Car la guerre de la publicité a bien lieu. Mais ce n'est pas une querelle de personnes, c'est un combat d'idées. Ce n'est pas une querelle de clocher, c'est un affrontement mondial.

Depuis la fin de la guerre, la publicité est régie depuis les États-Unis. Lorsqu'elles s'implantèrent à travers le monde, les multinationales, Procter and Gamble, Esso, Coca-Cola, General Motors, emportèrent leurs agences dans leurs attaché-cases. Pour le plus grand bien de la publicité : les Bates, J. Walter Thomson, Young and Rubicam, nous apprirent leurs méthodes et leur savoir-faire. Ce succès, mérité, fut payé très cher : hors la France et le Japon, les agences américaines sont aujourd'hui majoritaires dans tous les pays du monde. Et les plus gros annonceurs français, B.S.N., L'Oréal, Lesieur, dépensent encore l'essentiel de leurs investissements à travers des agences américaines.

Pourtant, le paysage est en train de changer. Il y a dix ans, les agences les plus importantes, les plus créatives, les plus dynamiques étaient américaines. Aujourd'hui, la plus importante est japonaise (Dentsu), les plus créatives, anglaises (Saatchi and Saatchi, Collett Dickinson and Pearce), les plus dynamiques, françaises (Eurocom, Roux Seguela Cayzac et Goudard). Cette perte de souveraineté est d'abord une perte d'imagination. Riches et repus, nos maîtres d'Amérique ont pris du ventre en prenant de l'âge. Ils ont remplacé les pionniers de génie, les Raymond Rubicam, les David O'Gilvy par des gestionnaires appliqués. La crise est passée par là. Il y a vingt ans, notre maître à tous, William Bernbach, prêchait : « *La publicité n'est pas une science mais un art* », et il inventait les campagnes les plus brillantes de l'histoire de la publicité : Volkswagen, Levis'Bread, Ohrbach's. On lui a fait remarquer que « *la publicité était d'abord un business* » et on l'a exilé au dernier étage de son agence. Le druide devenu silencieux, la publicité new-yorkaise a perdu son âme. Et la nôtre avec elle : il suffisait que Madison Avenue éternue, pour que nous prenions de l'aspirine. Jusqu'à la révolte.

Car, aujourd'hui, les idées nouvelles soufflent depuis notre Vieux Continent. C'est de ce côté-ci de l'Atlantique que la publicité invente et que s'enflamment les vrais débats. Publicité de la vigueur ou de la mollesse. Publicité qui affirme le caractère des marques ou qui flatte le manque de caractère des annonceurs. Publicité qui traite la marque comme une personne ou qui prend des études comme on prend des tranquillisants. Publicité qui crée des marques-stars ou qui les soumet aux platitudes des robots.

Ces questions de bon sens sont des questions sacrilèges. Elles ont déclenché une bataille d'*Hernani* avec envolée de foulards et coups de pied dans les valseuses. Parce que les enjeux économiques sont énormes et que des notables ont été mis en place pour préserver les avantages acquis. Fischler a raison : les conséquences sont quelquefois grotesques. Ainsi le président du Syndicat de la publicité a-t-il exclu la deuxième agence de France. Motif ? Impertinence. Et un autre président américain a pris, laborieusement, la plume et, plus aisément, quatre colonnes dans *Le Quotidien* pour dénoncer l'irresponsabilité des perturbateurs.

Ce ne sont pourtant que des péripéties. Elles cachent la nature du désordre : une profession tout entière vit sa crise d'adolescence. Seuls les aveugles, par conformisme ou par paresse, peuvent l'ignorer. New-York, déjà, ouvre les yeux. Alex Kroll, président de Young and Rubicam, déclare : « *La publicité qui étonne et qui intéresse, la publicité qui intrigue et qui provoque, celle qui fait avancer l'art de la persuasion, la nouvelle publicité, la publicité fraîche, ne se fait plus chez nous, aux Etats-Unis.* » Dérangée dans son sommeil, l'Amérique va réagir. Aucun pays au monde ne possède sa vitalité, son invention, son sens du spectacle..

Le traumatisme venu d'ici est sain. Car une profession ne progresse que par la diversité, et l'uniformité anglo-saxonne devenait assommante. Il annonce une meilleure publicité et une vraie guerre, à la loyale : lorsque Eurocom et R.S.C.G., après T.B.W.A, auront pris pied sur Madison Avenue. ■





MARC TULANE

Signes

Quelque part en France

par FRÉDÉRIC GAUSSEN

H.L.M., T.V., supermarchés, multinationales... En une trentaine d'années, la France des bourgs et des provinces, des paroisses et des corporations, s'est transformée en une vaste société anonyme, où les individus mènent une vie de robots, programmés par la technocratie et le grand capital. Cela, c'est l'image, à peine caricaturale, que la France — comme tous les pays développés — se fait d'elle-même, abasourdie qu'elle est par l'ouragan de la révolution industrielle. Tout le monde en est d'accord : elle a plus changé en trois décennies que durant les trois siècles précédents. Le bulldozer du développement économique a renversé, comme un château de cartes, la civilisation patiemment construite par les générations passées.

Mais si ces constatations cachaient une autre réalité ? Si, les yeux fixés sur les grands mouvements qui perturbent notre horizon, nous perdions de vue ce qui fait l'existence ordinaire ? Autrement dit, est-il bien sûr que la façon dont les gens vivent ne soit que la conséquence mécanique des évolutions qui gouvernent l'ensemble de la société ? Ces questions méritaient d'être posées. Après avoir beaucoup analysé le destin de l'humanité, peut-être valait-il la peine de se pencher plus modestement sur le sort des individus.

C'est ce qu'a entrepris de faire le Centre national de la recherche scientifique, dans une opération particulièrement ambitieuse, intitulée « Observatoire du changement social », et animée par M. Jacques Lautman, professeur de sociologie à l'université Paris-V. Depuis cinq ans, une dizaine d'équipes régionales, mobilisant près de deux cent cinquante chercheurs — sociologues, historiens, géographes, mais aussi économistes, juristes, ethnologues, ont observé une soixantaine de lieux en France, pour tenter de saisir ce qui « avait changé ».

Campagnes et zones industrielles, quartiers anciens ou banlieues nouvelles de grandes villes, bourgs commerciaux et cités moyennes, régions riches et pauvres..., tous les visages de la France contemporaine ont ainsi été passés au crible par ces modernes explorateurs (1).

***

L'impression majeure qui ressort de cette série de coups de sonde est que la société française a finalement bien résisté à la bourrasque. Elle a été bouleversée — souvent durement ; elle n'a pas été détruite. Les hommes ont fait preuve d'une plasticité, d'une capacité d'adaptation qui ont permis d'amortir la brutalité des chocs. Ils ont su établir entre eux des rapports nouveaux là où les anciennes structures sociales étaient peu à peu balayées. Ce sont ces nouveaux types de relation qui leur ont permis de supporter la dureté du dépaysement, de l'incertitude économique, de la transformation complète des conditions de vie.

Pour lutter contre l'isolement ou l'angoisse du lendemain, des réseaux se mettent spontanément à fonctionner, créant des solidarités et des échanges de service. Réseaux familiaux — où se mêlent les branches et les générations, — de voisinage, d'origine locale, de profession ou de sympathie politique ou syndicale, qui peuvent être mobilisés lorsqu'il s'agit de trouver un emploi, de se construire une maison, de ruser avec l'administration, de se dépanner, de travailler au noir ou d'échanger des produits fabriqués avec les moyens du bord. Il existe toute une activité souterraine, élastique, relevant à la fois de la nécessité et du plaisir, mettant en jeu les ressources domestiques et amicales, qui n'entre dans aucune statistique, mais qui donne à la vie moderne ce « mou » sans lequel les individus seraient broyés par les institutions.

Ces ressources, on les trouve dans le territoire précis du quartier ou de la municipalité. Ce n'est pas une mince surprise que de constater que, contrairement à ce qu'on dit souvent, toute vie sociale n'a pas disparu des campagnes désertées ou des grands ensembles urbains. L'attachement au lieu de vie, au cadre familier, se manifeste à travers une vie associative renouvelée, des luttes souvent vives pour la conquête du pouvoir municipal, un mouvement profond pour retrouver des traditions locales ou régionales. A observer de près les multiples microcosmes de la vie locale, on constate que chacun tente d'inventer à sa façon les nouveaux équilibres qui lui permettront de jouer son propre jeu, d'affirmer son identité. Que ce soit pour l'emploi, le cadre de vie ou l'action culturelle, l'échelon municipal s'efforce inlassablement de récupérer les pouvoirs que l'autorité centrale tente de lui ravir. Il y a une persistance, un enracinement de l'autonomie locale qui sont une des données profondes de la société française et qui opposent une tenace résistance à l'emprise des appareils étatiques.

***

Ces batailles sont inséparables de celles que se livrent les groupes sociaux. Ce mouvement de restructuration sociale et d'opposition au pouvoir central a été en grande partie pris en charge par une classe nouvelle : celle des « intellectuels » (enseignants, travailleurs sociaux, spécialistes de la santé ou de l'urbanisme, salariés de l'État...), des techniciens et des cadres de l'industrie ou du secteur public. Cette « classe moyenne supérieure », produite par la démocratisation des études supérieures et le développement du secteur tertiaire, est allée disputer aux notables de l'industrie et des professions libérales le pouvoir qu'ils détenaient sur la scène politique locale.

C'est dans le cadre des nombreuses associations qui se sont créées pour l'aménagement du territoire, l'animation socioculturelle ou l'amélioration du cadre de vie qu'elle a trouvé le terrain de manœuvre le plus approprié. Agissant en marge des institutions et exprimant des aspirations spontanées de la population liées à la croissance, ces associations permettaient d'exercer une pression efficace sur le pouvoir politique local — en attendant de l'investir par le jeu électoral... — et de créer un tissu de relations sociales. Grâce à elles, les classes moyennes assuraient leur emprise sur la population et se constituaient une clientèle.

Mais si elles ont joué un rôle d'animation et d'encadrement, les classes moyennes n'ont pas pour autant été une force d'attraction irrésistible. Là encore, on peut observer à quel point les structures sociales sont plus résistantes qu'il n'y paraît et combien la grande homogénéisation n'est pas pour demain. Les militants des classes moyennes qui ont voulu « animer » le peuple des campagnes ou des cités ouvrières — un peu comme les dames patronesses de jadis allaient aux pauvres pour les secourir — se sont retrouvés seuls, les paysans et les ouvriers préférant s'animer à leur façon — qui est peut-être moins distinguée, mais aussi efficace sur le plan affectif. Aux associations socioculturelles fréquentées par les classes moyennes répondent celles de pêche, de chasse, de jardinage ou de sport, dont le recrutement demeure largement populaire.

Cette vitalité du local, cette résistance du particulier face à l'universel étatique marquent-elles une réorganisation de la société française sur des bases nouvelles, plus décentralisées, après la formidable aspiration centripète de ces dernières années ? N'est-ce au contraire qu'un sursaut ultime, un simple répit ? Les chercheurs du C.N.R.S. penchent pour la première hypothèse. Prennent-ils leur désir pour la *réalité* ? Grisés par leur découverte, voient-ils du renouveau là où il n'y aurait que des survivances ? On peut se demander combien de temps les particularismes locaux résisteront aux grandes forces d'attraction politiques, économiques et culturelles qui drainent le pays.

Mais il est plus probable que la grande phase d'uniformisation a correspondu à une période particulière de notre histoire — celle du gaullisme, de l'équipement industriel et de la croissance accélérée. Avec la crise et l'apparition d'idéologies et de forces politiques nouvelles, une page a été tournée. D'autres équilibres se constituent. La France, à tâtons, se façonne de nouveaux visages. Puisant dans son patrimoine, elle expérimente de nouvelles voies. Quelque part en France, quelque chose se passe... ■

---

(1) Les rapports de ces enquêtes sont publiés dans les *Cahiers de l'observation du changement social*. Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 15, quai Anatole-France, 75007 Paris. Seize volumes (déjà parus vol. 1 à 10).

AUJOURD'HUI

« NON, vraiment, vous ne pouvez pas imaginer ce que c'est. Je ne souhaite à personne de vivre ça ! » Ce n'est plus la tragédie qu'exprime le doux visage de Marguerite Ollier, kinésithérapeute, célibataire de cinquante ans : il y a trop longtemps maintenant que sa sœur Michelle a disparu dans des circonstances que personne, à ce jour, n'a pu élucider. Mais la certitude profonde — faite de quatre années de vaines recherches, de contacts multiformes, de « militantisme » pourrait-on dire — que les autres ne peuvent comprendre l'angoisse qui étreint ceux qui ont été frappés par la disparition soudaine et mystérieuse d'un proche.

Et ce n'est pas l'éventualité de la mort probable du disparu qui mine le plus sournoisement les pères, mères, maris, femmes, frères, sœurs, mais bien plutôt cette affreuse situation d'ignorance où ils se retrouvent durant ces années, qui finiront par éroder quelque peu leur chagrin mais resteront à jamais voilées du gris d'un deuil qui ne sait où s'exprimer... Ils en sont à réclamer, à supplier, qu'on retrouve au moins un cadavre pour pouvoir le pleurer.

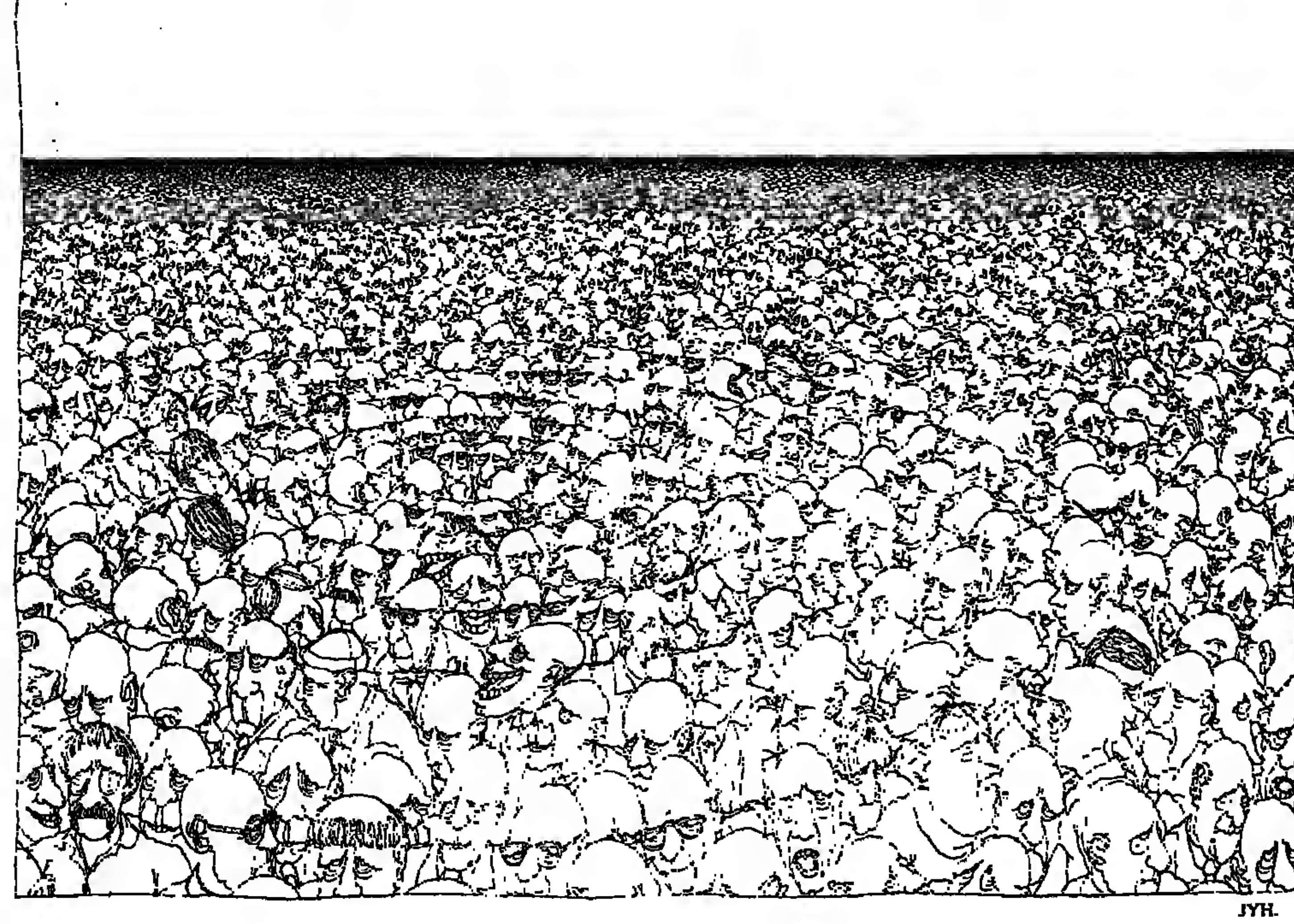
Dans la nuit du 16 au 17 janvier 1978, Marguerite Ollier constate, à 2 heures du matin, que sa sœur Michelle n'a pas regagné l'appartement qu'elles partageot à Avignon. Elle eut immédiatement le sentiment, « *comme un poids qui me tombait dessus* », que « *quelque chose de grave venait d'arriver* ». Michelle, la disparue, n'est pas une frêle personne, timide, maladroite, sujette à des sautes d'humeur ou à des foucades amoureuses, couvée par une sœur attentionnée et protectrice. Au contraire ! C'est une forte femme de quarante-neuf ans, dévouée à son métier d'infirmière, menant sa vie tambour battant sans crainte des conventions et pesanteurs sociales. Une de ces natures généreuses dont le non-conformisme chevillé au corps n'est pas signe d'un égocentrisme tapageur mais plutôt d'altruisme. Rien ne l'arrêtait quand elle pensait qu'il fallait agir... Rien ne l'aurait empêchée, en pleine nuit, égarée dans n'importe quelle situation, de réveiller le premier quidam venu pour téléphoner à sa sœur afin d'expliquer un retard ou un changement dont elle n'aurait pu supporter de la laisser dans l'ignorance.

« Il va bientôt revenir »

Dans la nuit devenue hostile, Marguerite Ollier s'accroche à son téléphone : rien au service des urgences de l'hôpital ; rien au commissariat — « *Rappelez demain* » —, rien à l'hospice où travaille Michelle, sinon qu'on lui apprend que le jeune Marocain hémiplégique que sa sœur avait ce soir-là conduit dans sa voiture à un cours d'alphabétisation n'est pas rentré dans sa chambre.

« *Michelle, c'est fini !* », ne peut s'empêcher de penser Marguerite dans l'aube naissante du 17 janvier. « *On la retrouvera lardée de coups de couteau demain matin...* » Des images de rixes entre Nord-Africains, de règlements de comptes mystérieux où sa sœur se serait laissé entraîner par le handicapé marocain dont elle s'occupe, hantent son imagination. Mais cette conviction immédiate et inébranlable, elle ne réussira pas à la faire partager à la police.

Et c'est bien là le drame, cette première étape dans le périple épuisant que doivent parcourir ceux qui découvrent un jour qu'un proche a disparu : la police refuse de croire *a priori* qu'une disparition est autre chose qu'une fugue, une escapade amoureuse... un acte volontaire, que, au nom de la liberté fondamentale qu'a tout citoyen d'aller et



JYH.

DISPARUS

Recherches dans l'intérêt des familles

Près de quinze mille personnes sont recherchées chaque année par leurs familles. La plupart de ces disparitions sont volontaires. Pour les autres, l'arsenal policier et judiciaire est souvent inopérant.

PATRICK BENQUET

de venir librement, la police — sauf en ce qui concerne les mineurs et les délinquants — ne peut sanctionner. Ils étouffent de colère, d'indignation, ceux qui dans les commissariats se voient éconduire d'un : « *Ne vous inquiétez pas, il va bientôt revenir !* » qui ne fait que les renvoyer à leur angoisse solitaire et à leur désarroi.

« *La plupart des disparitions signalées sont volontaires* », plaident les policiers attaqués et parfois même insultés. Et chacun de s'envoyer à la tête les mêmes statistiques, interprétées différemment selon le point de vue qu'on a choisi de défendre. Chaque année, affirment certains gros titres de presse, près de 15 000 personnes « *disparaissent* » en France ! Qu'en est-il ? Effectivement, en 1980, 13 597 cas de « *recherches dans l'intérêt des familles* » (RIF) ont été centralisés par un service spécial à Paris. Chiffre impressionnant, certes, mais qui recouvre à la fois le mari qui, inexplicablement, n'est pas rentré un soir de son travail, le cousin lointain perdu de vue depuis dix ans et qu'on aimerait bien retrouver pour liquider une succession, ou encore le père indélicat qui a préféré s'éclipser sur la pointe des pieds plutôt que de payer une pension alimentaire.

Sur ces 13 597 personnes, 7 633, soit plus de 50 %, ont été retrouvées. Les autres ont-elles été enlevées, séquestrées, assassinés ? « *Bien évidemment non,* répond Georges Padoly, responsable du RIF à Paris. *Très souvent, les familles qui ont déposé une plainte omettent de prévenir la police quand la personne recherchée est réapparue d'elle-même ; ce qui fausse les statistiques.* » Et puis il y a ceux qui ne veulent surtout pas qu'on se préoccupe de leur sort, et ils doivent être nombreux puisque parmi les 7 633 retrouvés, 4 292 (soit 56 %) refusent, comme c'est leur droit, que leur nouvelle adresse soit communiquée à leur famille...

Quant aux disparitions de mineurs (le RIF ne s'occupe que des majeurs), il ne s'agit le plus souvent que de fugues dont la police judiciaire, tenue de s'en occuper (un mineur n'a pas le droit de s'éclipser sans laisser d'adresse), trouve la solution dans la quasi-totalité des cas ; tant il est difficile pour un moins de dix-huit ans de passer une frontière, d'aller à l'hôtel ou de retirer de l'argent à la banque sans se faire rapidement repérer.

Oui, c'est vrai, il ne faut pas craindre de l'affirmer aux familles qui cherchent désespérément à comprendre, qui se trouvent des boucs émissaires en accusant d'incurie la police : chaque année des milliers de personnes décident de tourner la page, de refaire leur vie loin d'un foyer, d'un travail, d'un quotidien qu'ils ne veulent plus supporter.

« Je devais bien mal le connaître »

Mais si l'écrasante majorité des disparitions sont volontaires, bien d'autres ne le sont pas. Citons en vrac les amnésiques, les accidentés, dans le coma ou décédés, les suicidés, et aussi les enlevés, séquestrés, assassinés, dont on ne retrouvera jamais la trace.

Comment faire la distinction ? A quel moment, à partir de quel indice décider que telle disparition est inquiétante ? Il est bien certain qu'il n'est pas possible de déclencher des enquêtes pour chacune des quelque 15 000 personnes théoriquement recherchées chaque année. Mais quels sont les critères ? Dans la plupart des cas les proches sont convaincus que la disparition est anormale : il leur est souvent impossible de concevoir que l'être aimé ait pu délibérément s'en aller : ils ne peuvent imaginer que la communication se soit à ce point dégradée. « *Je devais bien mal le connaître* », avoua la femme du P.-D.G. de Pontivy (Morbihan), qui avait prétendument péri en mer en mai 1981, et que sa compagnie d'assurances retrouva quelques mois plus tard à Tahiti, coulant des jours paisibles avec sa secrétaire.

D'où cette incrédulité des services de police à laquelle se heurtent, le plus souvent les familles de ceux dont raisonnablement la disparition peut inquiéter. Dans le cas de Michelle Ollier, les présomptions qu'un drame venait de se produire étaient accablantes. Pourquoi serait-elle partie volontairement dans sa vieille 2 CV fatiguée alors qu'elle devait prendre livraison, dans la semaine, d'une voiture neuve, alors que son compte en banque n'avait pas été touché ? Si elle avait voulu vivre une liaison amoureuse, son non-conformisme notoire la mettait à l'abri du qu'en-dira-t-on. Tente-t-on l'aventure avec un pauvre travailleur immigré analphabète condamné à passer sa vie sur une chaise d'infirme ? s'interroge son entourage. Les détails renforçant la thèse du drame s'accumulent. Marguerite Ollier en bombarde les services de police. Mais sa foi ne lui permettra pas de soulever la montagne de l'inertie policière.

Et pourtant que d'efforts ! Le surlendemain de la disparition, elle va frapper à toutes les portes de son immeuble pour demander si quelqu'un aurait des relations avec un policier qui pourrait appuyer sa demande. Son frère, qui habite Draguignan (Var), en connaît un, qui lui conseille de porter plainte. Il faut trouver un avocat, se rendre chez le procureur. « *Vous savez, on connaît plein d'histoires d'infirmières qui s'amourachent de grands malades* », commente ce dernier... La gendarmerie est alertée. Le directeur des renseignements généraux, connaissance d'un voisin, la reçoit.

L'enquête de police ne démarre que huit jours après le dépôt de la plainte : la sûreté urbaine fait interroger seulement le directeur de l'hospice, la cuisinière qui a vu partir la voiture et l'assistante sociale s'occupant de l'infirme. « *Les questions tendaient à montrer que ma sœur était partie volontairement avec lui. En fait ils cherchaient à étayer une thèse préconçue. Ils refusaient l'hypothèse du crime qui les aurait obligés à des investigations plus poussées.* » On fait intervenir la sœur de Valéry Giscard d'Estaing : « *Fugue* », répond invariablement la préfecture.

« *Ça nous rendait fou ! C'est là qu'on s'est rendu compte qu'on demandait quelque chose qui ne se faisait pas. Les personnes qui intervenaient pour nous revenaient en disant : « Vous êtes devant un mur »*.

Leur avocat perd rapidement pied. On leur conseille de prendre un « pénaliste », qui les incite à se porter partie civile. Michelle a disparu depuis dix jours déjà. « *Le procureur aurait pu de son propre chef saisir immédiatement la police judiciaire. Il ne l'a pas fait. En se constituant partie civile, la justice est forcément saisie.* » L'inspecteur désigné reconnaît que la fugue paraît peu probable et avance l'hypothèse de l'accident... alors qu'aucune trace de la voiture ou des corps n'a été retrouvée. Un commissaire du S.R.P.J. de Montpellier — il y a un mois que Michelle a disparu — déclare qu'on lui fait perdre son temps avec un dossier vide et qu'il ne peut rien faire, car « *les pistes sont froides* ». Le procureur, charitable, propose une enquête auprès de la Sécurité sociale pour vérifier si Michelle ne s'est pas inscrite dans une autre ville... Le juge d'instruction refusera pendant deux mois de recevoir sa sœur : « *Cela a été ignoble. J'avais préparé toute une liste de questions, de pistes. Il m'a ricané au nez et a voulu me faire signer un procès-verbal dans lequel était écrit : « L'hypothèse de la fugue n'est pas à exclure... »*

Le téléphone de Marguerite Ollier sonne nuit et jour. Elle passe des journées à rédiger des lettres, à faire des démarches. Des radiesthésistes proposent leurs services. Les journaux publient des avis de recherche. Un ami journaliste marocain part enquêter au Maroc, dans le village d'origine de l'infirme : les nouveaux éléments qu'il en rapporte sont transmis à la police. Une commission rogatoire ordonne de faire des recherches sur les listes des passagers des aéroports. Au bout d'un an, une deuxième commission rogatoire est lancée pour faire des recherches auprès des agences de voyages et des aéroports qui n'ont pas encore répondu. « *Arrivé à ce stade de bêtise, vous baissez les bras...* » Quand, au bout de deux ans, la notification de non-lieu lui est envoyée par la poste, Marguerite Ollier signe le récépissé... Elle a échoué.

Entre autres, les moyens juridiques lui ont fait cruellement défaut. « *Il n'y a pas de statut juridique de la disparition ; c'est un non-droit* », explique Me Sylvie Etient, avocate des amis de Marcelle Nicolas, infirmière de vingt-neuf ans disparue en Corse avec son fils Yann, âgé de huit ans, en août 1979. En cas de disparition inexpliquée, le code civil renvoit à la notion d'« absence » et ne se préoccupe que de ce que l'absent a laissé derrière lui, ses biens, ses ayants droit. Le disparu lui-même n'entre pas dans le champ de la loi. Dans un premier temps, le juge de tutelle peut constater qu'il y a « *présomption d'absence* » et prendre une série de mesures visant à gérer ses biens.

Au bout de dix ans, l'absent est considéré comme mort par un jugement du tribunal de grande instance, avec toutes les conséquences qui en découlent sur ses biens. Quant au disparu lui-même, il est abandonné à son sort car, pour que le système judiciaire se mette en branle, il faut qu'il y ait au moins un crime ou un délit révélé, un auteur ou une victime. L'absence de cadavre, en particulier, paralyse l'action de la police.

« Je suis chez les prêtres »

Aujourd'hui, Marguerite Ollier considère sa sœur comme bel et bien morte. Mais elle a pris conscience d'un problème — les disparitions inexpliquées — qui ne cessera plus de la hanter.

Elle prend contact avec un comité « Vérité sur les disparitions » que l'abbé Patrick Giros et l'avocate Colette de Marguerie ont créé à Paris (1). Dans la multitude de lettres que reçoit ce comité, elle va découvrir que le calvaire qu'elle a connu, d'autres familles le vivent. La famille Hassane, dont la fille Martine a disparu en avril 1979 et dont on retrouva la trace — mais seulement la trace — dans un « Eros center » à Francfort. Mme J. Cagnard, dont le fils, Pascal, âgé de dix-neuf ans, n'est pas rentré à sa caserne le 10 juillet 1978 et dont le seul indice laissé aux parents fut son sac, retrouvé sous une porte cochère des Champs-Elysées : « *Le temps qui passe me fait terriblement peur* », écrit-elle au comité. Et Gilles Lecomte, dont le dernier signe de vie d'Annie, quinze ans, disparue le 17 septembre 1980, fut un coup de téléphone, vite coupé, où sa fille disait seulement : « *Je suis chez les prêtres...* »

Marguerite Ollier crée un comité à Avignon. Elle vient fréquemment à Paris pour participer aux réunions de l'association, où des familles se regroupent, où les responsables de la police sont interpellés, où certains essaient de faire le lien entre les disparitions en France et celles, érigées en système de gouvernement, en Argentine et dans bien d'autres pays. Pour elle, pour retrouver sa sœur, il est trop tard. Mais elle veut comprendre comment l'État et la société réagissent face au problème des disparitions inexpliquées.

Car l'Etat n'est pas inactif. Rue des Saussaies, à Paris, à la direction de la réglementation et du contentieux de la police générale, les bureaux sont modestes. C'est là que sont centralisés chaque année environ quinze mille RIF. Paradoxe de l'administration, ce service est officieux. En effet son intervention n'est régie par aucun texte législatif ou réglementaire. L'administration accepte en quelque sorte de « rendre service » aux familles qui s'inquiètent d'un de leurs membres. La recherche est le plus souvent motivée par un héritage en souffrance ou par le simple désir de renouer des contacts.

Ce service, l'administration le rend de façon purement « administrative » : sans procéder à aucune véritable enquête. Le membre de la famille du disparu dépose une demande au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de son domicile ; elle est acheminée à la préfecture et, en cas d'échec, au niveau national, qui répercute ainsi chaque année dans tous les services de police près de quinze mille fiches.

Que peut faire le malheureux fonctionnaire confronté à cette avalanche d'avis de recherche ? Il compare, s'il en a le temps, avec d'autres fichiers au niveau local. On en vient à s'étonner que, dans ces conditions, l'efficacité soit de 50 %. Il est évident que ce système ne peut répondre aux cas des disparitions inquiétantes qui relèvent, précise Georges Padoly, responsable du RIF, à Paris, de la police judiciaire. Mais on a vu qu'il est extrêmement difficile de déclencher son action.

Il serait injuste de dire que l'Etat n'est pas conscient de cette difficulté. Au sixième cabinet de délégation judiciaire de la préfecture de police à Paris, un service a été spécialement mis en place, depuis dix ans, pour s'occuper de ces disparitions *« brutales et inquiétantes »*. En province, c'est le néant, et il faudra que la disparition soit terriblement *« brutale et inquiétante »* pour que la P.J. se mette en branle.

« Il faut que les familles sachent »

« Prendre les disparitions au sérieux » : c'est, pourrait-on dire, la principale vertu du sixième cabinet, composé d'une dizaine d'inspecteurs et d'enquêteurs, et qui centralise pour Paris et la petite couronne tous les cas inquiétants signalés par les commissariats (1 800 en 1981) ou par le RIF (800 en 1981). Premier objectif de ces enquêteurs : convoquer la famille et apprécier la gravité de l'affaire. L'enquête qui suivra, si nécessaire, n'a rien d'une véritable investigation judiciaire. Le peu de moyens (une seule voiture), le peu de temps à consacrer à chacun des huit à dix cas journaliers, l'impossibilité légale – puisqu'il n'y a pas de délit révélé – d'interroger l'administration des finances (pour les impôts), la Sécurité sociale ou les banques, en limitent sensiblement l'efficacité.

Sur les 2 600 cas signalés en 1981, environ 200 – faut-il dire seulement ? – ne seront pas élucidés. Les autres – composés pour les deux tiers de départs volontaires et pour un tiers d'accidentés dans le coma, d'amnésiques, de malades mentaux, de suicidés, et de 8 cas qui se sont révélés être des affaires criminelles – ne résistent pas longtemps aux investigations, pourtant légères, du sixième cabinet. En résumé, en 1981, sur la région parisienne : 2 400 cas élucidés, dont un tiers étaient à juste titre inquiétants, et 8 affaires criminelles. Voilà qui justifie amplement un service de recherche. Les 200 cas non expliqués rendent urgent son renforcement. Car il y a encore beaucoup à faire, par exemple dans le domaine des cadavres non identifiés. Sur environ 300 cadavres découverts en région parisienne, en 1981, 150 ont posé de sérieux problèmes d'identification. Une vingtaine resteront à tout jamais anonymes (57 pour toute la France en 1980). Et l'absence d'un service national à l'image du sixième cabinet complique encore la tâche : entre une disparition signalée à Dunkerque et un cadavre identifié à Marseille, le lien a peu de chances de se faire. A Paris, le sixième cabinet tient à jour le fichier des cadavres (non identifiés) et le confronte sans cesse aux demandes de recherche qu'il centralise.

Dans sa longue recherche pour mieux comprendre le problème des disparitions, Marguerite Ollier s'est heurtée récemment à cette question, découvrant avec effarement les quelque 10 000 personnes qui se suicident chaque année en France, et les drames que l'absence de tout cadavre ou d'identification avec un corps retrouvé à l'autre bout de la France entraînait dans les familles.

Pierre avait dix-huit ans. Il disparaît un jour en se rendant au lycée. Les parents signalent le fait au commissariat, où on leur dit qu'on a bien retrouvé un corps tombé d'un pont sur la voie ferrée, mais qu'il s'agit d'un homme de plus de trente ans. Aucune indication n'est donnée sur les habits de ce cadavre. Chez les parents, l'espoir demeure. Un an plus tard, l'espérance vacille : *« Quand il n'est pas revenu pour les fêtes de Noël, je me suis dit : c'est grave »*, explique la mère à Marguerite Ollier, rencontrée à une réunion du comité. Cette dernière lui conseille de se rendre au sixième cabinet. L'inspecteur de service l'écoute, ouvre un fichier et retrouve immédiatement la trace du disparu : c'était le cadavre retrouvé sur la voie ferrée le jour de la disparition.

« Je pense qu'il y a quantité d'affaires aussi énormes que celle-là, s'émeut Marguerite Ollier. *Il faut que les familles sachent.* » Oui, mais que faire ?

C'est une évidence, il est de plus en plus facile de disparaître dans nos sociétés modernes, où le tissu social et familial s'est extraordinairement relâché. Faut-il pour autant militariser la société, – l'informatique offrant la possibilité que toute personne disparue soit rapidement repérée ? *« C'est ce que réclament, sans s'en rendre compte, les gens qui nous accusent de ne pas retrouver leurs proches disparus »*, plaident les policiers. Mais, au nom de la liberté individuelle, on néglige gravement les cas des disparitions inquiétantes, noyés dans la masse des disparitions volontaires. Délibérément ? Non, sans doute. Entre le droit imprescriptible qu'a chaque individu de tourner un jour la page et celui des familles de savoir ce qu'est devenu un membre disparu, l'équilibre est délicat. ■

(1) Comité Vérité sur les disparitions, 28, rue Juliette-Lambert, 75017 Paris (tél. : 766-29-67).

ZAC

La longue traque d'un chasseur d'usines

Depuis la « crise », il est devenu difficile de persuader les industriels de s'installer dans telle ou telle région. Les chasseurs d'entreprises vont traquer le gibier de plus en plus loin.

LILIANE DELWASSE

AU mur, des cartes détaillées de la région Rhône-Alpes et de ses huit départements, un planisphère multicolore, un plan de Lyon. Sur la table, des piles de dépliants en anglais et une couverture de *Time Magazine* avec cet appel pressant : *« Rhône-Alpes en France : quand vous voulez vraiment démarrer une affaire. »* Page une, une publicité touristique pas comme les autres : *« Rhône-Alpes, la première région de France après Paris. Cinq millions d'habitants. Deux cent vingt millions de consommateurs dans un rayon de 500 kilomètres. Plus de dix mille entreprises industrielles. La plus vaste concentration d'ordinateurs. Treize mille chercheurs de pointe. Rhône-Alpes : le plus large domaine skiable d'Europe. »*

Modestement caché dans une rue paisible du centre de Lyon, le CRAI – Centre régional Rhône-Alpes d'accueil et d'information des industriels – est une agence matrimoniale d'un type particulier. Émanation de la chambre de commerce et d'industrie, le CRAI fait figure d'entremetteur entre les collectivités locales qui cherchent des entreprises pour meubler leurs zones industielles et lesdites entreprises qui cherchent à s'implanter. Une sorte de chasseur d'usines, mais à un haut niveau, puisque le CRAI « drague » dans le monde entier et surtout outre-Atlantique.

Rares sont les communes qui à elles seules aménagent une zone industrielle. En général, un montage associe la chambre locale de commerce et d'industrie et la ville en une société d'économie mixte qui équipe une ZAC, zone d'aménagement concerté. La zone n'ayant pas pour but de rester vide, il s'agit de la peupler, c'est-à-dire de trouver des entreprises qui s'y installent. C'est là qu'intervient le chasseur d'entreprises. Personne n'a dès la naissance une vocation de chasseur d'entreprises. C'est l'occasion qui fait le larron. Les cent cinquante chambres locales de commerce et d'industrie ont toutes un assistant technique à l'industrie, généralement formé par l'Aprodi, Association pour la promotion et le développement industriels. C'est cet assistant technique qui tout naturellement se trouve investi de la mission délicate de chercher le client. Au niveau plus élevé des vingt et une chambres régionales, ce sont les chargés du service d'études économiques ou bien les responsables du développement régional.

Rabatteurs

Jean Taton a donc une double casquette : il est à la fois chargé du service d'études économiques de la chambre de commerce et d'industrie de la région Rhône-Alpes et directeur du centre régional d'accueil et d'information des industriels. Le CRAI regroupe vingt-quatre organismes. Chambres locales de commerce de la région, comités d'expansion départementaux, associations économiques, syndicats mixtes d'aménagement d'une zone, tous les aménageurs ont les mêmes objectifs : persuader les industriels que leur succès viendra de leur implantation dans tel site particulier et non pas à 20 kilomètres de là, sur la commune voisine... et rivale. Le CRAI a donc un rôle d'équilibrage entre les concurrences locales souvent très vives.

Il doit également pondérer l'information, veiller à ce qu'il ne se raconte pas n'importe quoi : pas question qu'une entreprise après six mois vienne trouver le CRAI et dise : *« Vous m'avez raconté des histoires. Ce trou perdu sans aucun moyen de transport, avec une main-d'œuvre rurale non qualifiée et aucun équipement pour attirer les cadres, n'a rien d'un paradis pour industriel. »* Ne pas essayer de persuader un fabricant d'ordinateurs de s'installer à Aubenas (Ardèche) ou sur le plateau de Bourg-en-Bresse. Savoir que chaque localité a ses problèmes, ses ambitions et ses limites. *« Le succès, c'est quand une entreprise implantée reste ; ce qui arrive dans presque neuf cas sur dix. »*

Pour connaître le terrain, il faut s'adresser aux gens du cru : ils connaissent le site, les querelles et jalousies, les autres entreprises complémentaires ou concurrentes, le climat social. Mais vis-à-vis du gibier le CRAI a un rôle de relais indispensable. D'autant que le gibier est gros au niveau d'une région qui représente le huitième du territoire français. Et à gros gibier chasseur émérite.

Pour des régions déshéritées comme les villages du Massif Central, le rabatteur peut avoir l'allure du V.R.P. et sa rondeur familière. Car son problème n'est pas d'aider les multinationales ou les fabricants de microprocesseurs à s'implanter, mais de persuader le patron d'un bistrot d'y planter son zinc, l'artisan d'y déposer ses clous, le commerçant d'y ouvrir sa boutique. Point n'est besoin alors au chasseur d'avoir une connaissance technique poussée et le style d'un P.-D.G. qui saute d'un Concorde pour attraper le suivant.

La région Rhône-Alpes a des rabatteurs d'un autre calibre. C'est un polytechnicien qui chasse pour le syndicat mixte de la plaine de l'Ain (une zone qui devait, telle Sophia Antipolis dans les Alpes-Maritimes, devenir un parc à matière grise et se spécialiser dans l'industrie de pointe, mais est restée pratiquement vide). Le comité d'expansion économique de l'Isère s'est offert un « sciences-po ». Celui qui court les routes pour le compte de l'Aderly, Association pour le développement de la région lyonnaise, est ingénieur des mines. Quand à Jean Taton lui-même, le chasseur en chef, il est diplômé de géographie et de l'Institut d'études européennes de Bruges. Avant de revenir travailler dans sa région natale, il est passé par les institutions européennes, Communauté européenne du charbon et de l'acier, C.E.E.

Avant la crise, il suffisait de faire des foires et des salons, d'imprimer des dépliants, de prendre quelques contacts pour « appâter » les clients. *« On secouait l'arbre. Il tombait dix entreprises qui cherchaient à s'implanter. »* Aujourd'hui, la situation est bien différente : plus personne n'investit, et il faut faire du porte-à-porte pour trouver le client. Et il ne suffit plus de lui faire valoir tous les avantages de la région. Il veut d'abord en connaître les inconvénients, il les devine, il les redoute, il les pressent. *« Dans toute l'Europe de l'Ouest, on sent les effets de la crise. Cela a commencé chez nous en 1976, 1977. Mais, depuis un ou deux ans, Italiens et Allemands renâclent aussi à investir. »*

Alors Jean Taton et ses employeurs ont décidé d'aller voir plus loin. *« Les Américains sont les seuls qui ont encore les moyens. Il ne faut pas hésiter. »* Un appât de taille : l'implantation réussie près de Grenoble puis à L'Isle-d'Abeau, ville nouvelle de la région lyonnaise, de Hewlett Packard lui sert d'hameçon.

En 1980, il est allé passer une dizaine de jours aux Etats-Unis afin de rencontrer les hommes d'affaires et des financiers qui avaient renvoyé le coupon-réponse contenu dans le numéro spécial de *Time* sur la région Rhône-Alpes. Rien de tel qu'une bonne rencontre sur le terrain pour ferrer le poisson. Le problème est qu'il faudrait y retourner régulièrement pour garder le contact. Ce qu'il manque ? Pardi, l'argent. *« Nous n'avons pu y aller qu'une fois. Le CRAI n'a pas les moyens de renouveler ça tous les ans, ce qui serait pourtant très profitable. »*

En attendant, il vient d'éditer à l'intention des Etats-Unis une plaquette qui définit les quatre secteurs leaders de la région Rhône-Alpes : le nucléaire et l'énergie, l'électronique, la santé et le phyto-sanitaire. Et d'expliquer que Grenoble est une ville d'intellectuels et de chercheurs, que Lyon est une métropole de 1,3 million d'habitants, que ce coin béni des dieux, siège de la plus haute technicité, est à 150 kilomètres de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Méditerranée, qu'il suffit de s'éloigner un peu des grands axes et d'aller flâner en Ardèche ou dans la Drôme pour trouver une qualité de vie dépaysante, même exotique, très « french », qu'enfin le mont Blanc est à une demi-heure de skis et que cela leur vaudra la gratuité éternelle de leur manager décentralisé de Manhattan à Annecy.

Les investisseurs américains sont souvent déjà implantés en Europe, à Bruxelles par exemple. Il faut alors leur démontrer l'intérêt, majeur pour eux, d'une seconde implantation, ou même seulement d'un réseau de distribution. *« Avant de dire aux gens : venez produire chez nous, il suffit de leur dire : venez commercialiser chez nous, embouteiller, encartonner... S'ils sont contents, ils se mettront peut-être à produire. »*



Les friches

La DATAR, qui s'efforce de planifier l'aménagement des régions pour éviter un développement anarchique, octroie toutes sortes d'aide aux investisseurs. La PAT (prime d'aménagement du territoire) est une des plus importantes. Pourtant, en 1978, un rapport du Conseil économique et social montrait que ces primes n'étaient pas vraiment incitatives. D'une part, les impôts annulaient leur effet, d'autre part les échéances prévues pour le versement n'étaient presque jamais respectées. Enfin les démarches paraissaient si compliquées et si longues qu'elles décourageaient souvent les chefs d'entreprise, talonnés par d'autres urgences. Aux yeux des Américains, ces primes ne sont pas l'argument massue.

En période difficile, on varie l'offre. Jean Taton a plus d'un tour dans sa manche. De moins en moins de zones équipées et coûteuses qui risquent de rester sur les bras de l'aménageur, telle la plaine de l'Ain. En revanche, de plus en plus de bâtiments relais loués par la commune à un industriel : à la fin du bail, il s'en va si cela ne marche pas selon ses espérances ; la formule est plus souple, il n'a pas besoin d'acheter un terrain, l'investissement est moindre. *« Que ne faut-il pas trouver quand la conjoncture est mauvaise ? »*

Autre marchandise nouvelle : les friches industrielles. Les bâtiments à usage industriel abandonnés et souvent dégradés posent un problème d'urbanisme. Certains rabatteurs se spécialisent dans ces locaux, soit pour les réhabiliter pour d'autres usines, soit pour les transformer en équipements sociaux ou en habitations. Pourquoi pas ? A Paris, le comble du chic est d'installer un duplex de luxe dans un hangar désaffecté. On appelle cela un « soft ». Les locaux de la Semois à Grenoble, de Rhodiaceta à Lyon, ont été de ces friches que Jean Taton a réussi à faire revivre. *« Pas facile. Le problème des friches, c'est que cela coûte plus cher de retaper que de bâtir du neuf. »*

La tâche du chasseur d'entreprises s'est donc compliquée. Sur mille entreprises prospectées, il prend cent contrats qui aboutissent à une dizaine de rendez-vous. Il en sortira deux ou trois dossiers qui seront étudiés et peut être une implantation... Quelques échecs, dont Jean Taton se souvient sans trop d'amertume. Il avait réussi un coup de maître : séduire un fabricant italien de pare-brise feuilletés, Penitalia Vernante. Après de nombreux épisodes, le contrat allait être signé. Mais la mariée était trop belle. Veto du ministère de l'industrie. Motif : on protège le marché français. B.S.N., qui fabrique le même produit, menace de fermer boutique si Penitalia Vernante s'installe à Chambéry. Entre deux patriotismes, il a fallu choisir. Jean Taton, lui, privilégie sa région. C'est pourquoi il se méfie des chasseurs qui appartiennent à des cabinets spécialisés ayant pignon sur rue dans la capitale. *« Comme ils ne sont pas attachés à une région, ils risquent de faire profiter le Limousin ou l'Alsace des informations et des rares affaires encore sur le marché. »*

Des succès aussi : Airgaz dans l'Isère, au Péage-de-Roussillon, est venu bien à propos remplacer Rhône-Poulenc, qui est allé planter ses choux ailleurs. Air Product, une société de gaz industriel à L'Isle-d'Abeau, près de Hewlett Packard. Près de Chambéry, en Savoie, une société italienne a créé une filiale, la Société d'emboutissage précis. Davigel, une société de congélation d'aliments dans la banlieue sud-est de Lyon. A Valence, Staedler, une maison suisse qui produit des pièces de boulonnerie pour usinage. Des implantations récentes et solides. Le CRAI se défend d'être seul responsable de ces mariages : *« C'est une concordance de facteurs qui transforment un flirt même poussé en union stable. »*

Pour l'instant le chasseur ne fait pas de quartier, tout est bon pour attirer l'entreprise dans ses filets : quenelles de brochet, saucisson chaud lyonnais... Hélas ! les Américains sont plus sensibles à la précision technique des dossiers qu'à la gastronomie lyonnaise. Pour certains Européens, au contraire, les fleuves et la bonne chère sont de sérieux atouts. Et là tous les coups sont permis. ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

COLLECTIFS

Des H.L.M. pour la « nouvelle famille »

Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, veut promouvoir des logements sociaux adaptés à la vie de la famille moderne. Avec la participation des intéressés.

MARYSE WOLINSKI

DES H.L.M. à visage humain. Fini les tours et barres sinistres aux cages d'escalier obscures, cités-dortoirs à l'écart de la ville et de la vie ? Place aux vraies maisonnées, de quelques étages, à une architecture adaptée aux sites d'un quartier, d'une ville, d'une région, respectueuse de son histoire, place aux passerelles, aux terrasses, aux décrochements, aux jardinets, aux parkings-ateliers... Voilà pour l'extérieur. Et à l'intérieur, des logements souples, évolutifs, tenant compte du projet familial de chacun.

L'humanisation des H.L.M., c'est le vœu (et l'affaire) du secrétariat d'Etat chargé de la famille (1). En effet, en septembre dernier, Georgina Dufoix, fraîchement nommée secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, annonce en conseil des ministres les orientations de la politique familiale, décidée pour les mois à venir. L'une des perspectives prioritaires de son action concerne le cadre de vie et particulièrement l'habitat, *« support essentiel pour un changement profond de la société »*.

Six mois plus tard, la secrétaire d'Etat, battante et déterminée, met en route, à Béziers, la première des dix opérations concrètes lancées pour 1982. Dix « contrats famille », passés avec les collectivités locales et les PACT (2) dans le cadre d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (3). Dix expériences de réhabilitation de quartiers anciens. Simultanément, le secrétariat d'Etat à la famille négocie avec l'Union des fédérations d'organismes H.L.M. (U.N.F.O.H.L.M.) pour la conclusion d'une convention nationale d'une durée de cinq années, sur le thème : « Pour une politique familiale de l'habitat social ».

Savoir-vivre et savoir-faire

Opérations de construction ou expériences de réhabilitation, conséquences des « contrats-famille » ou de contrats locaux signés avec des organismes H.L.M., toutes vont être conduites selon une démarche originale, inspirée de quelques rares exemples réussis d'habitat social.

En construisant la ZAC (Zone d'aménagement concerté) du Mont-Hermé à Saint-Brice-Courcelles, près de Reims, par exemple, les citoyens-urbanistes ont refusé de faire de leur village un lotissement-dortoir. A Nantes, une opération en cours de réhabilitation de H.L.M. est menée par des architectes avec la collaboration de sociologues et des habitants et, pour nombre d'entre eux, de leurs interprètes, arabes ou portugais. La vaste opération de rénovation et de réhabilitation dans le déjà si célèbre quartier de l'Alma-gare à Roubaix a été menée par les usagers eux-mêmes (4).

La clef de voûte de ces tentatives, aidées financièrement par le plan-construction (organisation chargée de conduire et de rendre opérationnelles les propositions et actions en faveur de l'amélioration et du renouvellement de la qualité architecturale), est la participation des habitants. Fréquemment exilés au-delà du quartier ou du centre-ville, au cours des opérations de réhabilitation ou de rénovation, les habitants ont été, lors de ces expériences, des participants actifs et écoutés, au-delà de la simple consultation. Des utilisateurs acteurs et partenaires, voire gestionnaires, formés et conseillés par une assistance technique. Le savoir-vivre des uns confrontés au savoir-faire des autres.

A Saint-Brice-Courcelles, l'opération d'urbanisme a été conçue avec la population (celle du village existant comme les futurs habitants de la ZAC) à l'initiative de la municipalité. Celle-ci estime que *« le logement a une importance trop grande dans la vie des gens pour être considéré comme un produit de consommation qui se fabrique, se vend, se loue comme une automobile »*. Elus, techniciens et usagers réunis, commencent par réfléchir en commission sur les habitudes de vie du village et la façon d'intégrer les nouveaux habitants dans la vie collective, avant de parler de briques ou de parpaings. Ensemble, ils préparent leur futur cadre de vie.

A l'Alma-gare, l'initiative revient aux Roubaisiens. Quinze années pour défendre leurs courées et prouver que *« construire est un acte de vie collective »*. Leur lieu de lutte, discussions, conflits (nombreux), concertations : l'APU (Atelier populaire d'urbanisme), création originale de ces habitants bâtisseurs, militants forcenés qui commencent seulement à être au bout de leur peine. *« On a gagné sur l'urbanisme*, disent-ils, *il nous maintenant de gagner sur la vie sociale »*. Aussi ont-ils pris en main la gestion du quartier. Apprentissage sur le tas.

Une pièce en moins ou une pièce en plus

La participation est l'*« objectif politique majeur »* de Georgina Dufoix, le premier axe de la démarche à suivre dans toute opération. Avec une mobilisation indispensable et efficace de tous les partenaires locaux. Et, comme à l'Alma-gare, le second axe de cette démarche est de prendre en considération le *« fait familial »*, c'est-à-dire l'évolution de la famille dans le temps, le problème posé par le logement des adolescents ou encore la cohabitation, le rapprochement des différentes générations. Une réflexion qui contraint urbanistes et financiers à prévoir autre chose que des modèles normés et uniformes, *« conçus sans réflexion dynamique sur la vie sociale »*, selon le secrétaire d'Etat.

Les solutions envisagées : la flexibilité, la souplesse du logement, qui évolue avec la taille de la famille. La flexibilité ne date pas d'aujourd'hui. Réaction des années 60 contre les systèmes constructifs très rigides de l'époque, elle est définie (5) comme la possibilité donnée aux habitants de modifier l'agencement intérieur du logement. Notamment par un jeu de cloisons, les seuls points fixes étant la porte d'entrée et les gaines centrales. D'autres expériences ont porté sur une flexibilité partielle avec cloisons fixes ou mobiles, limitée aux espaces de séjour ou aux chambres. Des initiatives réalisées à Montereau (Seine-et-Marne), au Val d'Yerres (Essonne), à Angers ou à Villepinte (Seine-Saint-Denis), souvent sans lendemain.

A l'Alma-gare, où la souplesse du logement est tout de suite apparue nécessaire pour une famille dont la composition varie avec les années, la flexibilité n'a pas été cherchée dans la structure architecturale. L'idée de l'équipe d'architectes (6) : permettre plus de souplesse avec un système d'*« une pièce en moins ou une pièce en plus »*. Elle propose par exemple de prévoir entre deux appartements, une chambre ou un studio isolé, donnant sur le même palier. Ce F 1 pourrait être loué en cas de besoin à l'une ou l'autre famille, pour un moment donné et pourquoi pas à la naissance d'un enfant, ou bien à un locataire étranger à l'immeuble, lorsqu'il est disponible.

Autre projet en cours de réalisation : des appartements conçus de telle manière qu'une ou deux pièces soient séparables du reste du logement. Une possibilité en cas d'accession à la propriété. *« Une fois les enfants partis, l'appartement acheté se révèle trop grand »*, estiment les habitants de l'Alma. Les deux-pièces séparables avec une entrée indépendante et des points d'eau peuvent facilement être loués. Toutefois, l'autonomie de ces pièces reste en attendant un atout pour la famille, lieux destinés aux grands-parents ou aux grands enfants, vivant là provisoirement.

Autre initiative intéressante que souhaiterait généraliser le secrétaire d'Etat à la famille, les chambres d'hôte ou « logements de passage ». Un moyen de loger à bas prix des visiteurs, la cousine ou la grand-mère, voire le copain des enfants. Des petits espaces pris sur les mètres carrés de locaux collectifs et gérés par l'association des locataires ou des propriétaires. A l'Alma-gare, dans la première tranche construite, trois chambres d'hôte attendent leur locataire.

Toutes ces innovations, limitées jusqu'ici à quelques exemples, font déjà leur chemin. Des Angevins emménageront bientôt dans des logements flexibles et auront à leur disposition ces fameuses chambres d'hôte, dont les problèmes posés par la gestion ne sont pas encore bien résolus.

Enfin, une autre préoccupation dans cette nouvelle politique de l'habitat social : le souci du contexte architectural, de son histoire et de ses modes de vie. A Roubaix, les façades de l'Alma-gare ont retrouvé la traditionnelle brique rouge, matériau dominant des villes du Nord. Pour un autre projet de « maisons dans la ville », concernant la communauté urbaine Lille-Roubaix-Tourcoing, on a réalisé une véritable enquête et une analyse sur le « bâti » existant. Même démarche prochainement à Bordeaux, où un projet prévoit au centre-ville la construction d'« échoppes », sur le modèle des petites maisons bordelaises traditionnelles. ■

(1) En collaboration avec les ministres concernés.

(2) Associations pour la protection, l'amélioration, la conservation et la transformation de l'habitat, 130 PACT, regroupés en fédération nationale, dont le siège est 4, place de la Vénétie, 75013 Paris.

(3) Les O.P.A. décidées par un comité interministériel sont mises en place par le Fonds d'aménagement urbain.

(4) Ces exemples sont cités, fort bien expliqués et racontés dans le dernier livre du Plan-construction : *« Quand les habitants prennent la parole »*, ouvrage collectif sous la direction d'Albert Mollet. Sur l'histoire de l'Alma-Gare, voir aussi *le Monde* du 25 janvier 1982.

(5) Dans l'*Innovation architecturale dans la production du logement social* (Plan-construction), l'auteur Christian Moley explique les différentes formes de flexibilité.

(6) Thierry Verbiest et le groupe AUSIAP.

ANGOISSE

Les cancéreux se donnent la main

Une ancienne malade crée une association d'entraide entre les personnes atteintes d'un cancer. Elle veut aussi contribuer à réduire l'angoisse des bien-portants.

MARIE-CHRISTINE VALLET

LES Français atteints d'un cancer doivent être mieux intégrés à la société. Qu'ils soient guéris ou en traitement, ils sont encore trop considérés comme des marginaux. C'est sur cette idée de base que vient de se créer à Paris une association, l'APAC (Aide aux personnes atteintes ou ayant été atteintes d'un cancer), dont le but est de soutenir les malades et leurs familles (1). L'APAC se propose d'apporter aux malades des informations sur leurs droits sociaux, de leur obtenir des réductions sur les transports collectifs mais aussi de faire mieux accepter ces malades par le corps social par une campagne d'information auprès des bien-portants.

L'APAC veut ainsi élargir et compléter l'action de la Ligue nationale contre le cancer ou du mouvement Vivre comme avant, qui s'adresse aux femmes mutilées d'un sein. L'association sera présentée au public lors d'un gala de soutien, le 14 avril 1982, à la salle Pleyel, à Paris. Nadia Gomez, sa fondatrice, veut mettre au service des autres l'expérience qu'elle a vécue pendant trois années.

« Ici, quelle tristesse, quelle pauvreté, quelle vérité... et tant de plaintes pourtant chez ceux qui jouissent de la vie. » Cette phrase, Nadia l'a écrite sur son lit d'hôpital, il y aura bientôt trois ans, en mai 1979. Elle venait de subir une opération grave : l'ablation d'une tumeur au foie. Son carnet ne l'a pas quittée. Jour après jour, elle y a noté le cheminement de sa maladie. Tout noté pendant ses dix-huit mois de chimiothérapie, dont douze « sans cheveux ». On peut y lire aussi : *« Aujourd'hui, bonne journée »*, trois mots tracés d'une écriture si faible et si tremblante qu'on mesure là, sans artifice, la dureté d'un traitement, la fatigue, immense, qu'il peut causer.

Coupe-file

Trois ans plus tard, Nadia va bien. Elle a dû abandonner son métier de kinésithérapeute, mais sa vie est active, normale. Elle vient d'avoir trente et un ans, mais a l'impression d'avoir vécu dix ans de plus (*« avec tout ce qu'on subit et tout ce qu'on réfléchit »*). Mince, musclée, les yeux bleus, Nadia a pourtant peu « vieilli ». Avoir un cancer, c'est être considéré pendant cinq ans comme une personne malade. Des aides sont prévues par les services sociaux, mais il faut du temps aux malades pour les connaître. Entre les questions posées au bureau de la Sécurité sociale, les démarches auprès de l'assistante sociale et les « tuyaux » récoltés au hasard des couloirs, Nadia a mis deux ans. *« Les assistantes sociales* n'ont *pas le temps d'informer, de venir d'elles-mêmes vers le malade. »* Ces malades ont droit à des aides financières, à des aides ménagères. Ils peuvent être dispensés de payer leurs factures de gaz, d'électricité et de téléphone. Un guide sera le meilleur moyen d'éviter toutes ces démarches : l'association le publiera. Car, dans cette période de traitement, il faut soulager le malade des soucis matériels. *« Moi, j'étais protégée*, raconte Nadia, *j'ai vécu grâce à ma sœur qui m'a donné de l'argent, à la caisse vieillesse des kinésithérapeutes et aussi grâce à l'homme avec qui j'étais. »*

Mais les indemnités de la Sécurité sociale pour les salariés lui semblent insuffisantes. Moins de 3 000 F par mois. L'un des buts de l'APAC est d'obtenir plus, pour tous. *« J'ai pu partir souvent à la mer ou à la campagne, et le changement d'air m'a permis de récupérer vite après les chimio. »*

Mais le soutien financier n'est qu'un volet. Nadia estime qu'il faudrait y avoir une reconnaissance sociale des « personnes en chimio ». En leur donnant d'abord une carte. *« A Paris, dans les villes, il faut souvent faire la queue, attendre dans le métro pour avoir une place. Quand on est en traitement, on a des angoisses, la fatigue nous amène au sol, nous met des poids sur la tête. Comment peut-on demander à ces gens-là de rester debout quand même ? Heureusement, j'avais une voiture, mais je me souviens, j'en aurais pleuré aux stations de taxis. »* Cette carte, donnée seulement au moment du traitement, servirait partout de coupe-fil aux malades. *« Quand le public sera prévenu, il saura que cette carte a un impact. »*

La « chimiothérapie » remet en question la vie professionnelle. Même entre deux périodes de perfusion, il est impossible de travailler. *« Il y avait à Villejuif le patron d'une scierie. Sous chimio, il n'avait plus du tout la force de diriger tout ça. »* Avec 100 % d'invalidité professionnelle, Nadia a été forcée de quitter la kinésithérapie et a repris l'année dernière une activité dans les relations publiques. *« Les malades, pendant trois à cinq ans, sont dans un « break ». L'assurance-maladie les aident. Ils doivent profiter de ces années pour être actifs ou lieu d'attendre. »* Comment ? Par des stages dans les entreprises, des activités à mi-temps, un rythme adapté de formation professionnelle. Des créations de postes ont déjà été demandées à plusieurs grosses entreprises.

Les bien-portants

Mais, pour être complet, il faut aussi, dit-elle, éduquer les autres, ceux qui ne sont pas malades. Car il y a parfois de l'incompréhension chez les bien-portants — c'est ainsi que sont appelés tous ceux qui ne sont pas touchés par le cancer, — et, à entendre Nadia, on a l'impression de vivre dans deux camps séparés. *« Nous, c'est la mort sûre et... peut-être y échapper. Vous, c'est le contraire. C'est la mort... peut-être. Notre problème, c'est la peur de mourir. Chaque matin, on se dit : « Pourvu que j'aille bien. » Et quand on fait une analyse de sang, on se dit : « Pourvu qu'elle soit bonne. » Car, nous, c'est le final qui compte. »*

Quand il lui arrive d'avoir mal au foie, Nadia téléphone aux autres malades : *« Si on a des angoisses, on s'appelle entre nous. C'est une chaîne, on a besoin de se parler. A l'hôpital, on faisait des chimio collectives, à cinq ou six. Je suis restée parfois sept heures d'affilée, on en voit passer du monde ! Une femme pouvait nous parler d'elle pendant deux heures, on l'écoutait en silence. »* Ce sera la même chose dans les bureaux de l'APAC. Ceux qui auront besoin d'un soutien moral seront accueillis par d'autres malades et par des psychologues.

Parallèlement, Nadia Gomez souhaite informer les bien-portants et créer un grand mouvement de solidarité. Des conférences sont prévues, notamment dans les grands lycées de Paris, à la demande du ministère de l'éducation nationale. Elles devront répondre à l'angoisse des bien-portants face au cancer : *« Cette maladie, on en entend parler partout mais on ne l'explique pas vraiment. Les jeunes surtout, on leur cache les choses, mais ils se parlent entre eux. De même, ceux qui nous accompagnent, nos familles, font de la cancérophobie. Ma sœur a été très perturbée. Elle va mieux parce que nous en avons beaucoup parlé. »*

Et c'est là qu'il peut y avoir une grande ouverture et une aide mutuelle. *« On a besoin des autres pour qu'ils comprennent nos problèmes, en retour nous saurons les aider à lever leur angoisse. »* Nadia croit que par cette information, les bien-portants feront moins d'erreurs psychologiques. Comme ces amies venues la voir à l'hôpital et qui n'osaient pas être élégantes ou maquillées. *« Et pourtant, quel plaisir c'était pour moi de les voir en forme. C'était comme un rayon de soleil. Face aux malades, il ne faut pas se culpabiliser d'être en bonne santé. »*

« Racheter ma vie »

Si rien, en dehors de son récit, ne laisse deviner ce que Nadia a traversé pendant trois ans, on est tout de même frappé par le thème d'une peinture sur bois posée sur la cheminée de son appartement : la porte d'une chambre d'hôpital par laquelle filtrent des rais de lumière. *« Sur mon lit, j'ai peint pendant un certain temps et seulement des lieux clos avec des lumières. On peut croire que je ne pensais pas, mais ma peinture pensait pour moi. C'était un moment de repos. »* Nadia a vu beaucoup de malades se livrer à une activité, quelques-uns écrire des livres. *« Cela peut être le jardinage ou la cuisine. Cela permet de ne pas penser... toujours. Mais c'est aussi pour laisser une touche là où on a vécu. »* Alors, ces œuvres, il faudrait aider les malades à les faire connaître.

Depuis trois mois, Nadia s'active dans tous les sens pour lancer l'association qu'elle dirige avec sa sœur Annabelle et France L'Helgoual'ch, la maman d'une petite malade qu'elle a rencontrée à Villejuif. Nadia sent une force qui la pousse : *« J'ai besoin de racheter ma vie. Si je rechute et que je n'ai rien fait de ma vie, je me dirai, c'est normal, et je n'aurai peut-être pas la force de recommencer une autre chimio. »* ■

(1) APAC, 133, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 562-17-17.

CROQUIS

Les mules d'Aristote

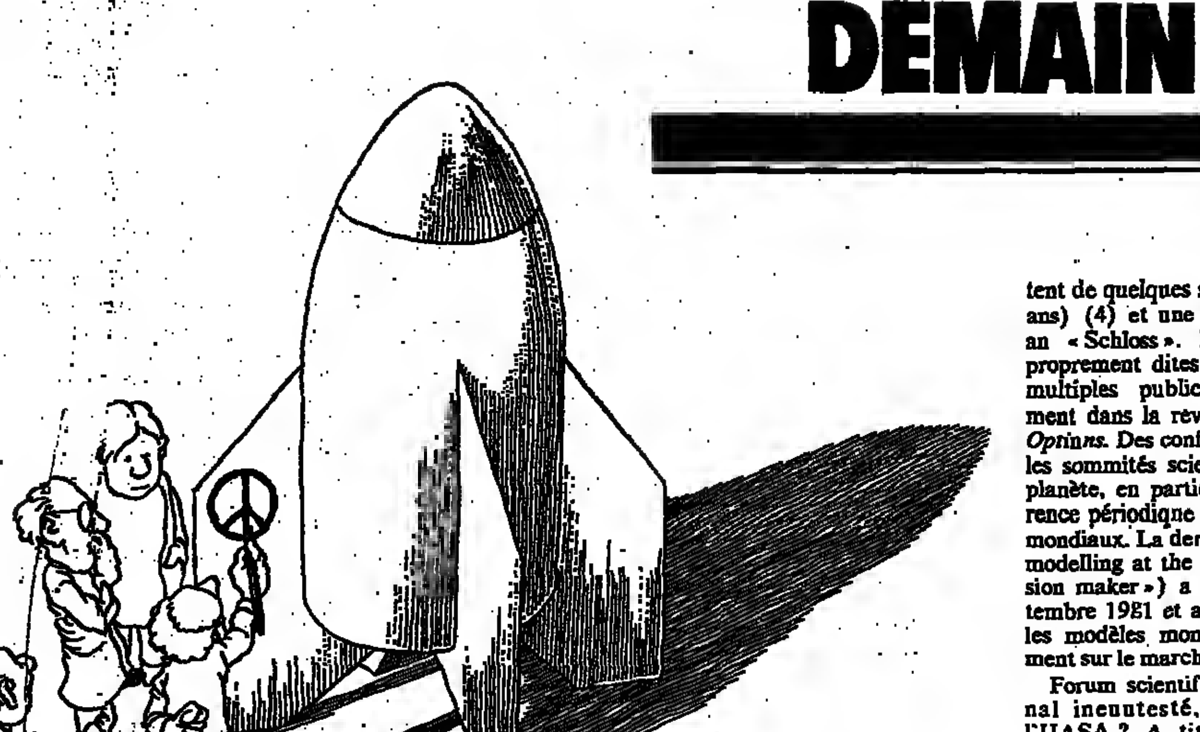
Aristote et Platon sont deux vieux jaloux qui se disputent la clientèle comme des marchands de tapis. Ils s'agrippent aux touristes en short qui débarquent des caïques. Ils palabrent, gesticulent et vantent leurs mules. De belles mules aux noms de femmes fatales : Mimica, Helene, Nana... Ils feignent de les chouchouter, de les cajoler.

Les touristes, en provenance du Nevada, de Bavière ou des Hauts-de-Seine, hésitent puis s'enhardissent et chevauchent ces belles demoiselles. Au-dessus d'eux une falaise déchiquetée et, au sommet, à pic, la ville haute avec ses coupoles blanches. Platon et Aristote bastonnent leurs mules, font la course, cavalent en s'apostrophant et en s'injuriant. C'est la grande ascension, la montée du Golgotha, avec le vertige, le grand vertige qui vous triture les entrailles. Les martyrs se cramponnent à la selle, gémissent, glapissent, chavirent à babord, à tribord, font leurs prières. Certains pris de malaises et de vomissements abandonnent. *« De-là, Delax »* s'époumonne Aristote. *« Attention, attention »*.

Mimica, Helena, Nana, comme des funambules défient le vide. Elles flirtent avec l'abîme. Insouciantes, inconscientes, elles affrontent les précipices. En haut, les rescapés se précipitent dans la taverne et commandent un verre de raki, tandis que les autochtones les épient en égrenant leur komboloi (chapelet) ou en jouant au tavli (tric-trac). D'autres héros, hagards, apeurés, le derrière en compote, sont la proie d'une inquiétude existentielle, d'une angoisse insondable de métaphysique pure. Une idée les hante : celle du retour.

DANIEL ACCURSI.

DEMAIN



LES TRAVAILLEURS DU FUTUR

Les rendez-vous de Vienne

Une centaine de scientifiques de dix-sept pays de l'Est et de l'Ouest élaborent, dans l'ancienne résidence d'été des Habsbourg, des stratégies mondiales pour le troisième millénaire. (*)

ANNIE BATLLE

LE « Schloss, château du XVIII[e] à Laxenbourg, Autriche. Un après-midi d'automne 1981. Des rires, dans un parc à l'anglaise. Des groupes de promeneurs éparpillés. Trois hommes bavardent en marchant : un Russe, un Américain, un Autrichien. Pas n'importe lesquels : Jermen Gvichiany, vice-président du comité d'État pour la science et la technologie de l'U.R.S.S., gendre de M. Kossyguine ; Roger Levien, ex-directeur de la Rand Corporation ; Rudolf Kirchschlaeger, président de la République autrichienne.

Par les baies largement ouvertes, on peut voir et entendre, dans un salon baroque tendu de soie, sous le portrait de Marie-Thérèse d'Autriche, cinq hommes (un Français, un Américain, un Polonais, un Bulgare, un Tchèque) discuter en anglais de l'énergie nucléaire en Suède. Dans une pièce voisine, une jeune femme dialogue avec un ordinateur, un PDP 11/70. Plus loin encore, des nuques studieuses, penchées sur les tables de l'immense bibliothèque : 14 000 livres, 550 périodiques, un équipement en microfiches et un catalogue de titres informatisé.

L'K.G.B...

Nous sommes dans la résidence d'été des Habsbourg, à 16 km de Vienne, récemment et somptueusement rénovée pour abriter l'IIASA, Institut international d'analyse de système. Lieu étonnant où une centaine de scientifiques (ingénieurs, diplômés d'universités ou de grandes écoles) des pays de l'Est et de l'Ouest vivent et travaillent ensemble pour essayer de comprendre et de résoudre les problèmes mondiaux ; sous la houlette d'un président russe et d'un directeur américain... Lieu unique puisque c'est la seule institution internationale et multidisciplinaire non gouvernementale. Lieu privilégié où Jermen Gvichiany, au physique de Clark Gable, peut proposer pendant les pauses à ses camarades de l'Ouest de « jouer » à la guerre... ou de l'accordéon !

1966 : dans l'esprit de conciliation qu'animent leurs rencontres — on est en plein effort de coexistence pacifique entre le débarquement à Cuba et l'invasion de la Tchécoslovaquie, — le président Johnson et Alexis Kossyguine envisagent la création d'un centre de recherches Est-Ouest, pour étudier les problèmes mondiaux de caractère technico-économique et constituer du même coup un élément important de la détente. Le projet, soutenu en particulier par G. Mac Bundy, président de la Fondation Ford, alors conseiller de Johnson, et par Pierre Massé, ancien commissaire général du Plan, prend progressivement forme.

Que les Russes aient souhaité se familiariser avec les méthodes d'étude américaines est évident, comme l'était le désir de ceux-ci d'américaniser les Russes pour mieux les contrôler. C'était d'ailleurs quasi officiel. L'était moins, bien que présent à tous les esprits, l'espoir de glaner des informations de part et d'antre. L'IIASA, nid d'espions ? Ceux qui le prétendent ont triomphé l'été dernier lorsqu'on découvrit que le secrétaire général russe de l'organisation appartenait au K.G.B...

Les négociations diplomatiques aboutissent en octobre 1972 à la signature d'une charte créant l'IIASA *« Institution non gouvernementale, multinationale et autonome »* destinée à *« contribuer à la solution des problèmes complexes des sociétés contemporaines en améliorant leur compréhension grâce à l'analyse scientifique et interdisciplinaire ; favoriser une coopération internationale sur des sujets d'intérêt commun ; encourager les applications au niveau national et développer le dialogue entre décideurs et scientifiques. »*

Outre les États-Unis et l'U.R.S.S., l'Institut regroupe la France, la Grande-Bretagne, la Pologne, la Bulgarie, le Japon, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne fédérale, la R.D.A., l'Italie, l'Autriche, la Suède, la Finlande, les Pays-Bas et le Canada. Le budget est couvert pour un tiers par les États-Unis, un tiers par l'U.R.S.S. et un tiers à égalité par le reste des pays participants. Le budget de 1981 représente 52 millions de francs. Les membres adhérents de l'organisation sont les académies des sciences des différents pays (1).

A la tête de l'Institut, un conseil composé des représentants des différents membres et présidé par un Russe (c'est J. Gvichiany). Il se réunit deux fois par an, et définit les grandes orientations de l'Institut. Le directeur est américain. Le premier fut Howard Raiffa, professeur à Harvard, connu pour ses ouvrages sur la théorie des jeux et la théorie de la décision ; le second, Roger Levien, et le troisième (depuis novembre dernier) C.S. Holling, biologiste de formation, spécialiste des problèmes de l'environnement. *« Raiffa était un vrai universitaire libéral. Curieux de tout, il a donné à l'Institut à ses débuts un souffle de créativité, une grande ouverture*, raconte Michel Grenon, mathématicien français qui a passé sept ans à l'IIASA, *Roger Levien, lui, est un organisateur. Il a formalisé les idées, mis en place les structures, systématisé les publications. Holling, le nouveau directeur, a un profil plus proche de Raiffa. »*

Etudes des cas

Le nom même de l'organisation indique le parti de base : utiliser systématiquement... l'analyse de système comme méthode de travail. L'analyse de système apparaît en effet comme l'outil le plus adapté à l'étude de la complexité, et donc des sociétés modernes (2). Issue de l'intégration de plusieurs disciplines — dont la biologie, la théorie de l'information, la cybernétique et la théorie des systèmes, — elle repose sur la notion de système comme ensemble d'éléments en interaction dynamique. Elle utilise des méthodes d'approche interdisciplinaires ; l'Institut se propose non seulement d'appliquer ces méthodes et de les perfectionner, mais d'en développer de nouvelles, en particulier dans les domaines de la modélisation et de la science de la décision.

Le choix et l'organisation des programmes, des thèmes et des équipes de recherche est homogène à ce parti. Il existe d'une part des programmes « horizontaux », limités dans le temps (cinq à sept ans) et consacrés aux problèmes globaux : énergie — qui vient d'être achevé — et alimentation et agriculture, en cours (3). D'autre part, les recherches sont menées sur des thèmes « verticaux » permanents ; ce sont les « *areas* » (ressources et environnement ; systèmes humains ; gestion et technologie ; science des systèmes et de la décision) qui englobent des recherches ponctuelles.

Celles-ci portent sur des problèmes « universels », c'est-à-dire communs à tous les pays mais sur lesquels chaque nation, ou chaque région, peut avoir une action spécifique, et donnent souvent lieu à des études de cas. Citons notamment : des études sur la pénurie de ressources en eau en Bulgarie, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Pologne, en Suède ; les conséquences à long terme de l'arrêt du programme nucléaire en Suède (au moment du référendum suédois de 1980). Il y a donc beaucoup de monde (une centaine de chercheurs qui restent de quelques semaines à trois ans) (4) et une grande activité au « Schloss ». Les recherches proprement dites font l'objet de multiples publications, notamment dans la revue trimestrielle *Options*. Des conférences attirent les sommités scientifiques de la planète, en particulier la conférence périodique sur les modèles mondiaux. La dernière (« Global modelling at the service of decision maker ») a eu lieu en septembre 1981 et a confronté tous les modèles mondiaux actuellement sur le marché international.

Forum scientifique international incontesté, que produit l'IIASA ? A titre d'exemple, l'*area* « Systèmes humains » a exploré notamment la dynamique de l'évolution des populations ; l'évolution des besoins en matière de ressources matérielles et humaines ; le changement démographique urbain, avec des études de cas sur certaines villes dont des villes du tiers-monde. Cela a amené l'Institut à développer des méthodes pour l'analyse multirégionale et multinationale de la démographie et à mettre au point des outils à l'intention des planificateurs.

L'area « ressources et environnement » vient d'effectuer, à la demande de l'académie des sciences hongroises, une application de l'analyse de système au phénomène de l'eutrophication (envahissement des eaux peu profondes par les algues) du lac Balaton d'Europe centrale. Elle a donné lieu à l'élaboration d'un modèle spécifique et à une banque de données qui intéresse plusieurs pays.

Travaux rigoureux, travaux dont personne ne conteste le sérieux. Travaux utiles puisque souvent effectués à la demande des pays concernés. Mais il est difficile de leur trouver un caractère particulier dû à leur gestation à Laxenbourg : de l'avis même d'inconditionnels de l'IIASA, ils pourraient être faits par beaucoup d'autres équipes au sein des État membres et en particulier dans les pays anglo-saxons dont ils portent fortement l'empreinte.

L'énergie du troisième millénaire

Le programme « énergie » mérite une attention particulière puisqu'il constitue en quelque sorte le chef-d'œuvre de l'IIASA. Achevé en 1981 (tout au moins dans sa première phase), il a donné lieu à plusieurs publications (5) ; en sept ans, cent quarante chercheurs de vingt pays ont produit huit cents pages de rapports. Un gigantesque travail dirigé par le professeur Wolf Häfele, physicien. Au départ, il s'agissait de voir si et comment on pouvait répondre, dans les cinquante années à venir, aux besoins énergétiques d'une population qui atteindrait huit milliards en l'an 2030. On se proposait d'identifier des stratégies pour passer d'un système dépendant du pétrole et du gaz à un système reposant sur les énergies renouvelables.

Très schématiquement, voici les conclusions. On pourra construire un système énergétique « autosuffisant » mais pas en cinquante ans, contrairement à ce qu'on pensait aux débuts de l'étude. Il y aura deux périodes de transition. La première — passage des hydrocarbures conventionnels (relativement bon marché et propres) aux non-conventionnels (huiles lourdes, sables asphaltiques, schistes bitumineux, plus chers et plus sales) — devrait durer jusqu'à 2030. La seconde, aboutissant progressivement à l'utilisation essentielle et infinie du nucléaire, du solaire et des énergies renouvelables devrait s'étaler assez tardivement dans le siècle prochain, mais suffire aux besoins de la population.

L'étude démontre en outre que les investissements en énergie devront croître sensiblement et se situer à des niveaux de l'ordre de 4 à 5 % par an des P.N.B. (donc comparables aux dépenses militaires) et que l'expansion des capacités productrices doit être continue. Même le scénario bas implique de 1975 à 2030 une multiplication du stock du capital total par vingt ou par trente. L'urgence de s'attaquer au problème du gaz carbonique est soulignée d'autant plus que les combustibles fossiles restent dominants. Enfin, il est clair pour les chercheurs de l'IIASA que le problème énergétique sera, pour les décennies à venir, permanent et global : nul pays ne pourra y faire face ou le résoudre isolément.

Un monument donc, dont tous les milieux compétents vantent la qualité et la cohérence. La première étude vraiment globale et à long terme sur l'énergie qui offre aux nations la possibilité de se situer. Mais quel en a été l'impact ? Les résultats très globaux et sophistiqués concernent-ils vraiment les décideurs ? On peut en douter. *« C'est une étude destinée à un gouvernement mondial »*, estime Michel Grenon. La diffusion auprès des nations a dépendu d'organismes relais. En France, elle a fait l'objet d'une présentation *officielle* — par la délégation à l'énergie et par E.D.F. — aux économistes, aux politiques : mais quelles stratégies en ont été affectées ? Un directeur d'études d'E.D.F. reconnaît que ce travail reste assez *flou* dans ses souvenirs, et qu'il lui est apparu comme une de ces grandes machines sécrétées par les organisations internationales, bien faite sans doute, mais nettement moins opérationnelle qu'un travail effectué par une petite équipe...

Quant aux grandes conclusions sur les choix nucléaires et solaires..., elles étaient déjà dans tous les tiroirs d'E.D.F. Certes, l'étude apporte une valeur ajoutée par la synthèse, reconnaît Bernard Walliser (6). *« Elle a en outre le mérite d'identifier des problèmes et des contraintes généralement négligées comme les contraintes climatiques »*, nous dit Guy Pocquet, de « Futuribles », mais il ajoute : *« Elle ne prend pas en compte les aspects qualitatifs (le non-quantifiable). Elle ne s'interroge pas sur les données politiques, géopolitiques, stratégiques et institutionnelles. »* Pour Michel Grenon, *« l'avenir est incertain mais sans surprise, c'est-à-dire sans guerre, sans catastrophes majeures (famine mondiale, par exemple, pouvant induire une forte baisse de la population) ; mais aussi sans percées technologiques imprévisibles aujourd'hui. Ceci n'exclut pas la prise en compte de progrès technologiques, mais sans révolution, comme le serait par exemple la découverte d'une énergie nouvelle insoupçonnée aujourd'hui, inépuisable bien sûr... et gratuite »*.

Autre chose qu'un club ?

En matière de méthodologie pure, l'Institut a exploré des voies, fait des applications, mis au point des modèles, confronté des techniques. Une des tâches de l'area « science des systèmes et décisions » a été l'élaboration d'un manuel de l'analyse de système, en cours d'édition. D'un avis assez général, l'IIASA a trop dévié sur l'analyse et pas assez sur le système et la synthèse des systèmes ; elle s'est trop déconnectée de la théorie des systèmes. Il existe des possibilités de prise en compte des facteurs qualitatifs dans la phase de conception des modèles, des possibilités d'approche réellement pluridisciplinaires qui n'ont pas cours ici.

D'où la question-clé : l'IIASA est-il autre chose qu'un club pour scientifiques de l'Est et de l'Ouest ? La question est importante au moment où l'existence de l'Institut, né de la détente, est menacée par les tensions Est-Ouest et la décision des Américains de diminuer leur participation financière. Pour Claire de Narbonne, secrétaire générale de l'AFDAS, *« l'esprit IIASA »* interblocs, constitué au cours des contacts et des travaux en commun, est unique ; y renoncer serait détruire tout un processus patient d'établissement de relations plus confiantes, plus objectives, gage de paix.

Cantonner l'IIASA à un rendez-vous d'experts scientifiques, sans tâche menée en commun pour cimenter les liens, aurait-il une efficacité quelconque ? ■

(*) Voir dans la série « Les Travailleurs du futur » : Futuribles (30 août 1981), le Club de Rome (15 novembre 1981) et le Secrétariat suédois d'études prospectives (31 janvier 1982).

(1) La France, n'ayant pas de structure appropriée, a créé l'Association française pour le développement de l'analyse de système, AFDAS. Son premier président fut André Danzin ; c'est actuellement Jacques Lesourne. Le financement de la cotisation française figure au budget du ministère des relations extérieures.

(2) Pour se familiariser avec ces notions : *le Macroscope*, de Joël de Rosnay (Seuil).

(3) Au début, il avait été question de gérer une dizaine de grands programmes à la fois, et R. Levien les a finalement limités à deux. Va sans doute succéder à l'énergie un programme sur « L'approche méthodologique des situations conflictuelles ».

(4) La durée moyenne des séjours est de un an (l'année sabbatique américaine). Les chercheurs sont payés par l'IIASA, à des niveaux correspondant à ceux qu'ils auraient dans des pays comme la France, plus les avantages attachés aux organisations internationales.

(5) Deux volumes publiés en 1981 par Ballinger : 1) *Energy en a finite world : paths to a sustainable future* ; 2) *Energy en a finite world : a global systems analysis)*. Un résumé de l'étude de *Energy in a finite world*, écrit par Alan Mac Donald, publié dans la série des *Executive Reports* de l'IIASA. Une synthèse en français de l'étude dans la *Revue de l'énergie* (septembre 1981) : « Les résultats du programme Energie de l'IIASA, par Michel Grenon.

(6) Auteur du livre : *Systèmes et modèles* (Seuil).

BIOCLIMAT

Des maisons dans le vent

Les chercheurs du CERMA de Nantes s'efforcent de conseiller les aménageurs pour faire un urbanisme adapté à la région.

COLETTE DAVID

LES économies d'énergie sont de plus en plus à l'ordre du jour. Aussi les études sur l'influence des éléments bioclimatiques en matière d'urbanisme ont-elles pris un essor non négligeable.

« L'hygiénisme des années 30 et des slogans tels que « soleil-air pur pour tous » ont détruit la trame traditionnelle de la ville. On a érigé des tours, des barres parsemées d'arbres et de buissons. Maintenant, si l'on se préoccupe des facteurs climatiques, ce n'est plus en terme de chasse aux miasmes, mais de sus au gaspi ! », explique Jean-Pierre Péneau, du Centre de recherches méthodologiques d'architecture et d'aménagement. Un groupe de chercheurs a créé le CERMA en 1971, sous la forme d'une association qui dépend de l'Unité pédagogique d'architecture de Nantes (1).

Une trentaine de personnes (ingénieurs, techniciens, enseignants et étudiants) travaillent sur cette recherche bioclimatique et collaborent à des projets régionaux d'urbanisme ou à diverses études commandées par les pouvoirs publics. *« Nous essayons de trouver une voie qui diffère de la tradition empirique et d'une tendance récente, trop normative. En se soumettant aux chiffres, aux données objectives, on obtient des villes-types qui correspondent parfaitement aux exigences bioclimatiques, mais où l'on sous-estime les facteurs humains et culturels. »*

Pour lancer ces recherches, le CERMA a développé deux filières : une collaboration avec le Centre scientifique et technique du bâtiment, qui dispose d'appareils très performants (particulièrement dans le secteur aérodynamique) ; l'autoconstruction d'outils spécialisés. *« Nous avons fait de la récupération pour bricoler un générateur de fumée, une mini-soufflerie, un héliodon pour effectuer des simulations solaires, etc. »* Tous ces outils de mesures permettent de travailler sur maquettes et de tester, par exemple, l'orientation d'un bâtiment en fonction des vents dominants, des heures d'ensoleillement au fil des saisons. L'acquisition récente d'un ordinateur et le traitement informatique des données facilitent les travaux d'évaluation et de synthèse. *« Nous communiquons nos résultats mais ce sont les décideurs (collectivités locales, urbanistes, usagers) qui tranchent. Notre intervention au début d'un projet peut éviter certaines erreurs flagrantes »*, déclare l'un des chercheurs.

La rose des vents

Ainsi, le CERMA, qui collabore régulièrement avec l'Agence d'études urbaines de l'agglomération nantaise, est intervenu pour le programme « Beaulieu ». Beaulieu est une île de la Loire, au cœur de Nantes : polder urbanisé dans les années 60 à grand renfort de tours, barres, quadrillage de béton battu par les vents. Pour l'aménagement final de la pointe de l'île, il s'agissait d'abord de retrouver des « lieux » (rues, places) et non plus des « espaces » inhumains.

« Nous avons aussi tenté de jouer sur deux facteurs : le soleil et l'air. Pour le confort du piéton, il faut atténuer les méfaits du vent causés par des phénomènes de concentration (pied des tours, tunnels pratiqués entre deux immeubles, pilotis) et éviter l'effet de canalisation (bâtiments disposés en « entonnoir). » La récupération d'apport énergétique dû à une bonne orientation des constructions de Beaulieu serait possible si des installations de stockage intersaisonnier de l'énergie solaire étaient mises en place. *« Pour stocker la chaleur, on peut tenir compte des éléments existants : terrasses, dallages de galets, etc. Ou disposer des bacs d'eau — conteneurs de plastique enterrés dans le sol — qui emmagasinent la chaleur puis la diffusent progressivement. Malgré tout, cette technique de pointe reste onéreuse. »*

Ces conseils et installations peuvent être utilisés à différentes échelles : projet global de ville, de quartier ou appliqués à la maison individuelle. Sans technologie lourde, dans les régions Bretagne-pays de Loire, qui jouissent d'un climat tempéré, un particulier peut atteindre facilement 30 % d'économies d'énergies avec des systèmes simples. *« Cela paraît élémentaire ; mais combien de gens étudient la rose des vents pour décider de l'implantation de leurs terrasse et balcon ? »* Une étude du CERMA sur l'habitat pavillonnaire de Poitiers révèle que cette méconnaissance de la direction des vents dominants est la cause d'un inconfort important pour les espaces extérieurs de ces résidences.

Le CERMA a aussi participé au réaménagement d'une ancienne ferme en maison de quartier à Orvault, dans la banlieue nantaise. *« Le club Nature de la Buggalière avait besoin d'une serre. Nous avons suggéré qu'il était possible de joindre l'utile à l'agréable en récupérant les apports énergétiques pour chauffer le bâtiment accolé. »* Après une simulation informatique du rendement (qui sera suivi d'une vérification par mesure et enregistrement des températures), on a utilisé la serre comme système passif — sans intégration d'éléments extérieurs type capteur — pour chauffer le bâtiment central au moyen d'ouvertures : portes et fenêtres communicantes.

Il pleut sur Nantes...

La ville de Quimper a fait appel aux chercheurs nantais pour la réhabilitation d'une halle, enserrée dans le tissu urbain. Le travail en laboratoire et la simulation sur maquettes devraient permettre prochainement de répondre à ces trois questions : le maintien de cette halle a quelle incidence sur l'ensoleillement des immeubles avoisinants ? Quel apport solaire reçoit-elle ? Quel est le degré de confort pour les espaces extérieurs en cas de vent, de pluie battante ?

Se protéger du vent est une chose ; vouloir à toute force en supprimer les effets en est une autre ! *« S'il est nécessaire d'atténuer les bourrasques sur l'île Beaulieu, il serait stupide d'installer des pare-vent le long de la Loire. Pour les promeneurs, un quai, c'est d'abord de l'eau et de l'air. »* En revanche, à Rezé (banlieue nantaise) les habitants de la Cité radieuse se plaignent du vent continu qui s'engouffre sous l'immeuble. Le Corbusier voulait que ses fameux pilotis soient un lieu de rencontres...

Les chercheurs peuvent bien s'ingénier à protéger les bâtiments et leurs occupants de la pluie et du vent. Pourtant, dans les régions Bretagne-pays de Loire, ces données climatiques ne perturbent pas la vie de la population. Un dossier du CERMA sur l'habitat traditionnel en Loire-Atlantique constate qu'aucun dispositif contre la pluie, fréquente ici, n'a été envisagé au moyen d'auvent, débord de toiture, etc. Quand « il pleut sur Nantes », les parapluies fleurissent et les Nantais « prennent l'eau » sans aucun problème, contrairement aux gens du Sud qui ne mettent plus le nez dehors ! En revanche — cela s'est encore vérifié cet hiver — 5 centimètres de neige font cesser immédiatement toute vie sociale et économique. Les bus ne circulent plus, écoles et administrations ferment tôt, pas un chat dans les magasins désertés. Comment dans ce cas imposer un avis normatif et niveler toute différence ?

Par leur implantation locale et leurs contacts quotidiens avec des étudiants qui seront amenés à travailler en milieu rural (25 % des diplômés de Nantes interviennent dans le cadre de l'aménagement du territoire agricole), les membres du CERMA ne se bornent pas à l'étude de l'espace urbain. L'architecture des villes et celle des campagnes : deux axes de recherches menées conjointement, aux interférences multiples. *« Nous avons déjà évoqué le dossier sur l'habitat traditionnel dans le département, mais l'équipe animée par Philippe Duboy s'intéresse, dans la même optique, au patrimoine architectural nantais. »*

Analyse des différents plans d'alignement, embellissement ou extension de la ville et interpellation des pouvoirs publics sur le caractère sélectif de certaines décisions : *« On classe les châteaux, les églises, parce que ce sont de « beaux restes », mais on s'emploie à démolir les constructions insuffisamment vieilles. Dans peu de temps ici, on ne retrouvera même plus traces de l'habitat ouvrier du début du siècle ! »* Pour une « Manufacture des tabacs » réhabilitée, combien de maisons individuelles ou de petites entreprises abandonnées aux bulldozers ! On n'hésite pas à raser l'« espace travail » : pour retrouver les vestiges du mouvement ouvrier — l'un des principaux repères historiques et politiques de cette région, — il ne restera bientôt plus que les photos et les documents du Centre de la mémoire ouvrière qui vient de s'ouvrir à Nantes... ■

(1) CERMA, rue de la Bourgonnière, 44000 NANTES. Téléphone : (40) 59-43-24.

CRIBLE par Annie Batlle

REPÈRES

Les entreprises et le changement socioculturel

Un séminaire a réuni les 25 et 26 janvier 1982 à Zurich les principaux partenaires européens et nord-américains de l'Institut de recherches internationales sur le changement socio-culturel (RISC) et leurs clients internationaux. Il apparaît clairement, à l'issue de ce séminaire, que les pays d'Europe se ressemblent beaucoup plus par les changements qu'ils vivent en commun que par leur physionomie actuelle. Des sessions de travail ont traité en profondeur de domaines spécifiques : affaires publiques, attitudes à l'égard des problèmes de santé, planification stratégique et scénarios, marketing et publicité, innovation, relations sociales. Comme l'a souligné Alain de Vulpian, en tirant les conclusions du séminaire, *« les entreprises ont connu dans les années 1930-1960 la révolution du marketing ; elles vivent aujourd'hui une seconde révolution qui n'a pas encore de nom et qui les conduit à prendre en compte un nombre croissant de variables externes dans un environnement beaucoup plus complexe ».* (« Observatoire de la COFREMCA », 14, rue Milton, 75009 Paris. Tél. 284-71-48).

Montre parlante

Une montre parlante, grâce à un synthétiseur vocal, donne l'heure à haute voix. Cette montre à quartz, six chiffres, comporte de multiples fonctions : heure, minute, seconde, jour de la semaine ainsi qu'une sonnerie-réveil. (Innovation et produits nouveaux, 1, rue Paul-Houette, 92190 Meudon).

BOITE A OUTIL

Turbulence et stabilité

Marvin J. Cetron et Audrey Clayton sont des « experts » américains de la prévision. Depuis 1977, ils travaillent sur les problèmes de stabilité nationale. Leurs premières analyses portaient sur les pays d'Amérique latine ; elles se sont progressivement étendues aux principaux pays du monde à la demande des gouvernements et des grandes firmes. Le *Futurist* (vol. XV, nº 6) rend compte de leurs plus récents travaux. En utilisant un modèle qui leur avait déjà permis de prévoir quelques années à l'avance les troubles survenus en Iran, en Afghanistan et en Pologne, les chercheurs ont analysé les perspectives politiques, économiques et sociales de vingt-six pays à un horizon de cinq à dix ans et pour les années 90. Des pays comme le Japon, l'Italie et l'Espagne devront affronter des périodes turbulentes, tandis que d'autres pays comme l'Afrique du Sud et le Zimbabwe gagneront en stabilité. La France, qui est actuellement au nombre des quatre pays les plus stables, reculera à la quatorzième place au cours des cinq à dix prochaines années en raison de sa dépendance énergétique, de sa faible productivité et du manque de compétitivité de son industrie. Mais, vers la fin des années 80, elle regagnera une cinquième place grâce notamment à sa politique nucléaire. (*The Futurist*, World Future Society Headquarters, 4916 St Elmo Avenue, Bethesda, MD 20814, USA).

Temps et société

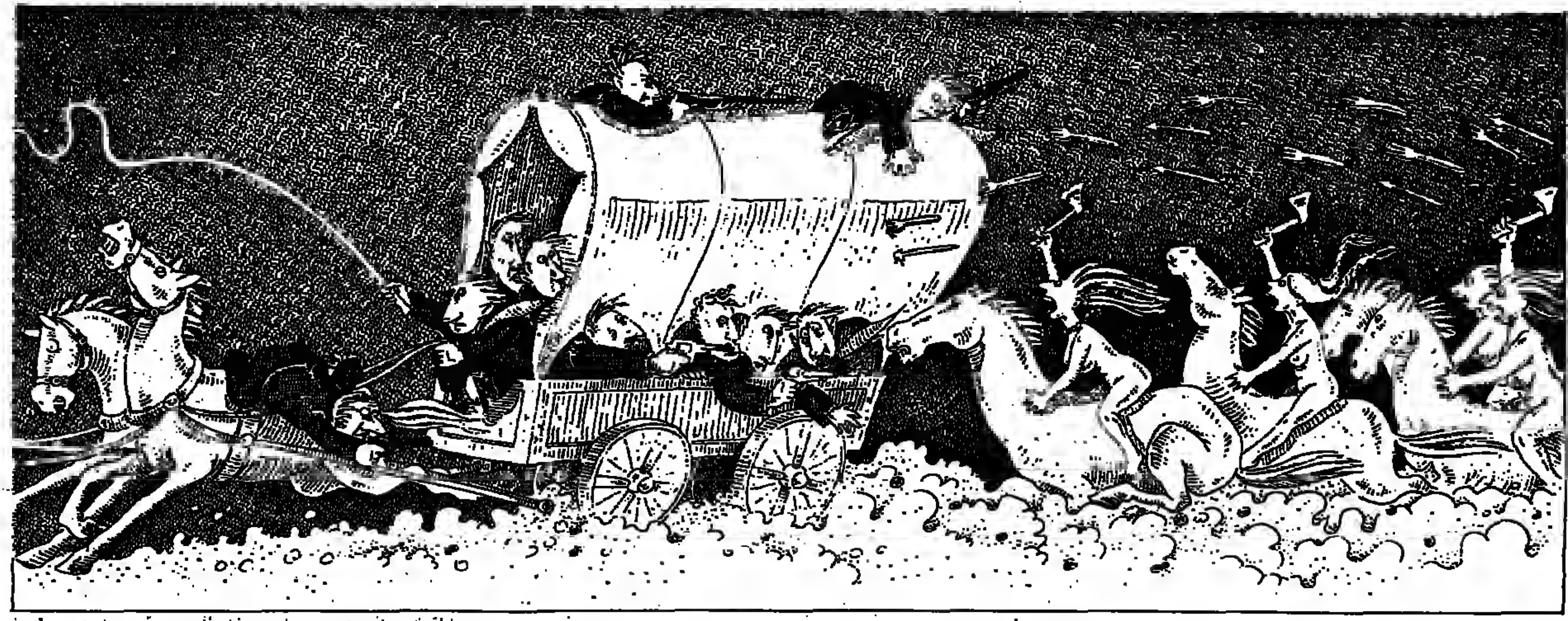
La revue *Temps libre* a publié les actes du colloque « Temps et sociétés » organisé en mars 1981 à Paris (UNESCO) à l'initiative de l'Association Temps libre, en collaboration avec l'École des hautes études en sciences sociales, avec le concours de l'UNESCO, du C.N.R.S. et de l'université de Paris-I. Cette rencontre pluridisciplinaire a réuni des chercheurs français et étrangers engagés dans une problématique voisine dans le but de faire le point sur la question des temps et des sociétés, d'affiner l'approche méthodologique et de définir un programme de recherches et d'actions.

Dans le numéro d'automne 1981 on trouve une première série d'interventions regroupées autour des thèmes temps et prospectives : temps, espace et communication ; temps et histoire. Dans le numéro suivant sont reprises des interventions sur temps et anthropologie ; valeurs-comportements (temps de la retraite...). Parmi les intervenants : Ignacy Sachs, René Passet, Anne Cauquelin, Isabelle Stengers, Maurice Godelier, Marc Augé, Jean-Pierre Dupuy, Joffre Dumazedier, William Grossin... (Association Temps libre, 55, rue de Varenne, 75007 Paris.)

BLOC-NOTES

Carburants à alcool

Co-organisé par *Alcohol Week* et par *Renewable fuels Association* (l'Association des biocarburants) a lieu les 24 et 25 mars 1982 au Texas, à San Antonio la première conférence tenue aux États-Unis pour explorer les possibilités d'améliorer le degré d'octane de carburants grâce aux alcools, et les implications sur les raffineurs, les distributeurs et l'industrie automobile, les producteurs d'alcool et tous ceux qui sont concernés par l'avenir des carburants pour l'automobile. Il y aura un compte rendu de ces journées. (Alcohol Week, P.O. Box 7187 Benjamin Franklin Station Washington, DC 20044, tél. : 00-424-9068.)



CECCO.

ETRANGER

Des Américaines en colère

Là où un homme est payé 1 dollar une femme gagne 59 cents. L'égalité des droits entre les sexes n'entrera pas forcément dans la loi. D'où la grande colère des militantes.

GABRIELLE ROLIN

INCROYABLE, impensable, mais vrai ! La libération des femmes fait, en Amérique, machine en arrière à toute vitesse. Non pas seulement à cause du chômage, qui rend plus ardue la quête d'uo emploi, ni parce qu'un mouvement de balancier contraint au recul celles « qui auraient été trop loin ». Non, la contre-offensive est menée sur le plan légal, avec l'appui, à l'instigation même, du président Reagan. Et le 30 juin, eo dépit des protestations et du soutieo massif de l'opinion publique, les Américains risquent d'essuyer leur plus cuisante défaite. A cette date en effet, les cinqoante Etats de l'Unioo devront s'être prononcés sur la ratification d'une loi garantissant l'égalité des droits entre les citoyeos des deux sexes, l'Equal Rights Amendmeot (ERA). Or cette loi, soumise une première fois au Congrès en 1923, votée par lui (à une écrasante majorité) en 1972, ne prendra valeur constitutionnelle que lorsque les trois quarts des Etats l'auront adoptée. Pour trente-cioq d'entre eux, c'est ehose faite, mais il en fant trente-huit, et le dernier bastion oppose uoe résistance farouebe. Or une loi qui oe figure pas dans la Constitutioo reste fragile, inefficace, susceptible d'être violée ou « tournée » par l'adversaire.

Mais enfin, s'étonnera le oo la touriste débarquant à New-York, o'avez-vous pas reconnu les droits de l'homme avant même les Français ? Livré et gagné la guerre de Sécession pour imposer l'égalité entre les citoyens ?

Eotre les citoyeos, certes. Mais qui vnns parle des citoyennes ? Prière de ne pas confondre l'abolition de l'esclavage et l'émaneipation des femmes. Ignorées des « pères fondateurs » de la Républbique, des législateurs, des leaders politiques, elles o'ont « mis le nez à la fenêtre » qn'après 1920 et l'nbtentinn du droit de vote. Encore ne s'agit-il que d'un petit bout de nez. N'en déplaise au cinéma et à la littérature, qui ont popularisé l'image de la vaillante pionnière, de la vamp tondeuse d'hommes ou de la redoutable « Mum » réduisant son fils en esclavage. la plupart des Américaines sont réduites au rôle de figurantes et picorent, en marge du banquet, les miettes de la société d'abondance. A preuve : la différence des salaires. Quand un Américain gagne 1 dollar, une Américaine doit se contenter de 59 cents. Quel qoe soit le domaine : finance, commerce, administration, industrie, presse, les mâles tienneot les clés dn pouvoir. Voyez les statistiques. Eo 1960, 52 % des salariées exerçaient l'une des quatre activités suivantes : employée de bureau, vendeuse, coiffeuse ou serveuse. Vingt ans plus tard, ce pourcentage atteint encore 47 %. En 1960, on recensait 5 % de femmes à la tête d'une entreprise. Aojourd'hui, elles soot 6 %.

Theda et la toge

La fante à qui ? D'abord à l'édueation bien sûr, celle de l'école et celle du foyer. Des deux côtés de l'Atlantique, les préjugés ont la peau dure. On reprochera à la forte en thème de faire parade de son intelligence, à la conquérante de manquer de sensibilité. On rognera, dès le berceau, les ailes des amazones. A quoi bon devenir une bête à concours si vos diplômes ne servent qn'à tapisser votre ehambre ? L'Université elle-même répugne à engager les lauréates formées en son sein.

Prenez le cas de Theda Skocpol, trente-trois ans, sociologue, auteur d'un ouvrage, *les Etots et les Révolutions sociales*, qui fut couronné par l'associatiou de sociologie américaine. Après dix ans d'enseignement à Harvard, elle postula la *tenure*, c'est-à-dire une chaire inamovible de professeur de faculté. A sa vive stupéfaction, au grand scandale de ses élèves et de certains de ses collègues, l'université rejeta sa candidature. Elle aurait été *l'uniq*ue femme à siéger parmi les onze membres de la faculté de sociologie ! Bien sûr, cet argument n'a pas été invoqué. On a prétendu que Theda était trop jeune, qn'elle manifestait de fâcbeux penchants marxistes, qu'il convenait d'attendre soo second, voire son troisième livre. Refusant de s'avnuer vaineue, la recalée contre-attaque et menace de porter plainte, menace théorique puisque la preuve de la discrimination se révèle extrêmement difficile à établir devant les tribunanx. Mais, redoutaot la publicité d'un procès, le président de Harvard a promis de *« reconsidérer la question avant mars 1984 ».*

Pour une Theda Skocpol, combien capitulent de guerre lasse ? La mnyenne natinnale des femmes universitaires possédant la fatidique *tenure plafonne à 10 %, et, à Harvard, on ne trouve que 12 femmes pour 353 hommes ! Qui s'étonnerait, face à de tels chiffres, qu'il y ait quatre fois moins d'étudiantes que d'étudlonts paur aller jusqu'au doctorot ?*

La discrimination, que pratiquent les milieux universitaires sévit plus auvertement encore dans les entreprises privées (pas une seule femme à lo tête des 1 000 plus importantes offaires américaines) et dans l'administration (93,4 % des hauts fonctionnaires sont des hommes). Que le président Reagan oit nommé uoe juge à la Cour suprême o'y change rien. Au contraire, c'est l'alibi, l'exception qui permet de rendre la règle plus rigoureuse encore. Et pour commencer : de limiter la portée de l'Affirmative Action. Cette mesure, adoptée par le président Johnson, réservait les contrats de l'État aux eotreprises qui s'engageaieot à recruter équitablement dans les deux sexes. Elle pénalisait donc les patrons discriminateurs. Mais, estimant qu'elle enfreignait la liberté de cboix, le présideot Rcagao a autorisé les petites et moyennes entreprises (comptant moins de 250 employés) à s'en tenir aux critères d'engagement qui leur convenaient.

L'esprit rétro gagne tous les terrains. A Washington, certains députés et sénateurs préparent une nonvelle loi qui, sous le titre Human Life Amendment rendrait criminelles la plupart des interruptions volootaires de grossesse. Déjà les assurances et les mntuelles ne sont plus obligées d'en rembourser les frais. Et un certain docteur Koop, que Reagan s'apprête à nommer à la tête de l'ordre des médecins, assure que *« l'amniocentèse et lo pilule retard sont à proscrire, car elles affectent l'ovule fertilisé. »*

Aux armes, citoyennes !

La vieille Amérique sexiste, raciste et puritaine, a le vent en poupe. Emergeant de leur grand Lac salé, les mormons rapellent que *« Dieu a créé l'homme et non la femme à Son image »* et que l'égalité des salaires cootrarie la volonté divine. De leur côté, la Moral Majority et la National Federation for Deceocy dénonceot les abus auxquels conduirait l'« unisexisme ». A les en croire, par exemple, les toilettes pour dames seraieot menacées de disparition ! Une telle campagnc porte ses fruits puisque du Nevada aux Carolines, quinze Etats refusent de ratifier l'amendement sur l'égalité des droits. L'augmentatiou du chômage durcit les égoïsmes. S'il n'y a de travail que pour uo, oe revient-il pas au chef de famille ? Mais s'il n'y a pas de famille ? Si la femme, veuve, divorcée, célibataire doit se nourrir seule, comme, par exemple, 85 % des divorcées qui ne perçoivent pas de pension alimeotaire ?

Conscientes du danger, des brimades qui les frappent, des femmes s'organisent. D'abord sur le plan politique. Ce sont les bommes qui oot élu Rcagao (56 % de suffrages masculins), ce sont les femmes qui espèrent le battre. Selon un soodage Harris, 52 % d'entre elles voteront démocrate aux prochaioes élections. Mais elles boycotteroot indistinctement tout candidat qui ne se sera pas prononcé eo faveur de l'égalité des droits. A l'approcbe du fatidique mois de juin (dernier délai pour la ratification), les mouvements féministes redoubleot d'effort... sans pour autant afficher d'optimisme.

« Mieux vaut ne pas se bercer d'illuslans, nous a dit Phyllis Segal, jeune juriste de NOW (National Organisation for Women), qui rassemble plus de 150 000 membres ; *si nous échouons, il faudro tout de suite repartir à l'attaque. L'apinion publique ne comprendra pas que des groupes de pression bafouent ce principe élémentaire de justice : à travail égal, salaire égal. 62 % de la papulation, hommes et femmes confondus, y souscrivent. Grâce à l'argent que nous envoient les sympathisants nous pouvons nous payer du temps à la télé et recifier le tir des médias qui sont aux mains des hommes. Mais l'ERA n'est qu'un point de départ, et l'opposition qu'elle rencontre révèle l'étendue, lo profondeur des préjugés sexistes. C'est toute une série d'attitudes, de conduites, qu'il importe de modifier. Et pas seulement chez les hommes. Nombre de femmes s'imaginent s'émaneiper en les imitant. Voyez les strip-teases mâles réservés à la elientèle féminine. On caricature l'égalité pour mieux lui tordre le cou. »*

La revendication d'égalité, vous la rencontrerez à chaque coin de rue, vêtue d'un T-shirt vert sur lequel s'étale, en lettres blaoebes, ee slogan : *« Un homme de qualité n'a rien à craindre d'une femme de qualité. »* Le business qui a du flair inonde le marché de produits frappés du sigle de l'ERA, de boutons portaot le chiffre *59 cents*, symbole de la discrimination des salaires, et de petites culottes imprimées du message suivant : *« Une femme libérée en vaut deux ».* Pas uo gadget pour défendre la suprématie masculine ! C'est bon signe. Mais elle opère en coulisse, invoquant le cbômage, l'augmentatioo des divorces (plus d'un couple sur trois), les ravages de la délinquance juvénile, pour renvoyer les femmes à la maison. *« Ce n'est pas le moment »*, répèteot économistes et sociolngues, mâles bien entendu. Depuis deux siècles et demi, ce o'est jamais le moment de reconnaître qoe le sexe faible vaut le fort. Que fait donc la statue de la Liberté, censée éclairer le monde à l'entrée do port de New-York ? Si 1982 marque oo nouveau délai, qo'elle aille se rbabiller... en homme évidemment. ■

La nuit des bêtes

(Suite de lo page XVI.)

De cela, donc, je oe dirai rien, et rien non plus sur les coups de feu épars qui ponctuèrent la nuit entre les éclats de rire, les musiqnes d'orphéon, les pétards, les *Marseillaise* burlées et les actions de grâee ânoooées — ces coups de feu vengeurs qui réduisirent la nuit des bêtes à une ouit sans bêtes, en vertu de la loi non écrite selon laquelle hommes et animaux ne peuvent pas exister ensemble, ou seulement les uns comme chasseurs et les autres comme chassés, les uns comme vivants et les autres comme victimes.

Je ne dirai rien non plus de l'après d'Antoine, dont le sort est sans doute de mourir dans l'année, de son cancer, à l'hôpital Nord qu'il devra regagner avec l'aube, et rien de Clotilde, qui préférait qu'on l'appelât Clo, et qui ira retrouver ses parents, qui ne sont pas forcémeot cons mais sont en tout cas des parents.

Certes, je pourrais en dire plus sur Bastien, sur cette aube lavée qu'il traversa dans un songe, sur la manière dont il pleura loogtemps, agenouillé devant le corps mitraillé d'un guépard, animal en voie de disparition, à l'angle de la rue Jean-Moulin et do boulevard Sébastien-Bnttin. Mais justement je m'appelle Bastien. Et discourir sur quelqu'uo qui porte le même nom que moi ne me tente pas : à travers les mots, probablement ne trouverais-je que d'autres amertumes...

Je préfère abandonner Bastien à l'angle de la rue Moulin et du boulevard Bottin, Bastien dont la main est crispée dans la fourrure courte et rèehe du guépard encore ehaud, Bastien qui s'apprête à retrouver son piano, ses maîtresses interchangeables, ses romans inacbevés, Bastien, dont la vie désormais est suspendue à cette attente : la prochaine alerte, pent-être la bonne. ■

★ Spécialisé dans le fantastique et la science-fiction, Jean-Pierre Andrevon a publié deux nouvelles dans *le Mande Dimanche* : « L'aube » (20 janvier 1980) et « Il a failli se passer quelque chose » (2 novembre 1980). Son dernier roman *Cauchemar... Cauchemars !* vient de paraître aux éditions « J'ai lu ».

SIKKIM

Les cendres de la nostalgie

Aux obsèques de leur ancien souverain, une foule d'habitants du Sikkim, rattaché depuis 1975 à l'Inde, sont allés rendre un hommage inattendu au fils du défunt. Nostalgie passagère de l'indépendance ou effet des libations traditionnelles ?

PATRICK FRANCÈS

IL est mort seul, en terre étrangère, à l'âge de cinquante-huit ans, dans un hôpital de New-York. Dernier « *chogyal* » (souverain) du Sikkim, ce petit royaume himalayen, coincé entre l'Inde, la Chine, le Népal et le Bhoutan. Mewang Palden Thondup Namgyal avait succédé à son père, Toshi Namgyal, en 1965. Héritier d'une monarchie vieille de plus de trois siècles, incarnation d'un pouvoir féodal teinté de théocratie (aux yeux du clergé bouddhiste il est la réincarnation d'un sage tibétain), il s'était voulu, son règne durant, en tant que membre de la communauté autochtone Bhutia-Lepcha, minoritaire face aux immigrants népalais, le défenseur de l'« identité du Sikkim ».

Très vite, cependant, il devait être la cible de ceux qui, d'une part, réclamaient l'établissement d'un régime plus démocratique, d'autre part étaient partisans d'un rattachement à l'Inde voisine. Ainsi, au printemps 1973, devant l'ampleur de l'agitation démocratique, faisait-il appel à New-Delhi pour sauver son trône. Il y parvenait, non sans voir ses pouvoirs considérablement réduits au profit de l'assemblée locale.

Deux ans plus tard, l'armée indienne intervenait de nouveau, cette fois pour désarmer la garde royale, à la demande du gouvernement, Lhendup Dorji, personnalité pro-indienne dont le parti recrutait l'essentiel de ses troupes parmi les Sikkimais d'origine népalaise (environ 75 % des quelque 316 000 habitants du territoire), et qui, en septembre 1974, avait déjà obtenu que le Sikkim passe de l'État de protectorat – qui était le sien depuis 1950 – à celui d'État associé à l'Union indienne.

Le 10 avril 1975, l'assemblée locale votait l'abolition de la monarchie et le rattachement pur et simple à l'Inde, décision entérinée par la population (à la suite d'un référendum qualifié par certains de « simulacre », puis ratifié par le Parlement de New-Delhi, qui faisait du Sikkim le vingt-deuxième État de l'Union). Depuis, le *chogyal* vivait pratiquement en résidence surveillée dans son palais (l'accès devait en être interdit jusqu'en 1979), non sans avoir assisté, lors des élections d'octobre 1979, à la défaite de son ennemi héréditaire, Lhendup Dorji, balayé par le Sikkim Janata Parishad de Nar Bahadur Bhandari, qui souhaitait voir le Sikkim recouvrer une certaine autonomie.

Résurrection

Vivant, il n'était qu'un roi sans royaume, déchu et aigri, trahi puis oublié par son peuple, avant d'être abandonné par son épouse américaine, dont il devait divorcer en 1958. Mais, mort, le voilà soudain qui, enterré en grande pompe (avec la bénédiction des autorités), ressuscitait dans la mémoire populaire. Des milliers de personnes sont venues défiler devant sa dépouille mortelle et lui rendre un dernier hommage au monastère royal de Gangtok, la capitale, avant d'assister, le 19 février dernier, à sa crémation.

La mort d'un roi. La fin d'une dynastie ? Apparemment pas puisque à peine les cendres du défunt souverain étaient-elles dispersées que des centaines de Sikkimais, désertant le bûcher funéraire pour le Palais royal, oubliaient qu'ils étaient citoyens de « *la plus grande démocratie du monde* » pour se redécouvrir « *sujets* » d'un minuscule royaume et s'en allaient, à la surprise générale, mais fidèles à la tradition, prêter allégeance à son fils, Wangchuk Namgyal, vingt-neuf ans, proclamé immédiatement treizième *chogyal* du Sikkim. Il ne restait plus au nouveau souverain, ainsi investi, qu'à attendre le couronnement officiel, qui, selon la coutume, devrait intervenir dans un an.

Vue de New-Delhi, la provocation était manifeste, d'autant que l'on relevait, dans l'assistance, la présence de dix membres de l'assemblée locale, dont six élus appartenant au parti de Mme Gandhi, le Congrès (Indira), qui se voyaient, de ce fait, menacés d'être poursuivis pour « *sédition* ». Un vent de crise soufflait sur le Kanchenjunga. Il devait vite retomber, les autorités indiennes conservant leur sang-froid en considérant l'incident – jusqu'à présent du moins – non comme un défi politique sérieux mais plutôt comme l'hommage spontané d'un peuple superstitieux, la manifestation d'un héritage spirituel, voire, au pis, une poussée de fièvre nationaliste sans lendemain. Et ce malgré les déclarations plutôt fracassantes d'un héritier plutôt étourdi par ce qui lui arrivait et qui proclamait, dans les colonnes de la presse indienne, que « *l'annexion du Sikkim était illégale* », que le peuple ne l'acceptait pas et qu'il fallait rendre « *le Sikkim aux Sikkimais* ». Et se découvrait, lui, l'étudiant de Harrow, le pur produit de l'éducation britannique, lui que l'on croyait destiné aux affaires, partisan d'une monarchie « *éclairée* » et prêt en tout cas à assumer son rôle de leader religieux.

Restait cependant, au-delà de cette métamorphose, l'hypothèse, la plus crédible apparemment, que le jeune Wangchuk ait été en fait l'instrument de combats menés par d'autres, des monarchistes purs et durs qui, en voie d'extinction, n'en continuent pas moins de dénoncer l'« annexion » de 1975. Mais aussi et surtout des adversaires de l'actuel chef du gouvernement local, Nar Bahadur Bhandari. Celui-ci, après avoir critiqué le rattachement à l'Inde, s'était finalement rallié à Mme Gandhi lors de son triomphal retour au pouvoir en janvier 1980 et avait même décidé de fondre sa formation dans le parti de cette dernière, en juillet dernier, initiative qui n'avait pas fait l'unanimité.

Qu'il sanctionne les « séditieux » et il risquait d'apparaître comme insensible à cette nostalgie d'un peuple pour son passé, ses traditions, son héritage spirituel, son « identité », mais qu'il ferme les yeux et il pourrait être soupçonné par Delhi d'avoir trempé dans cette « conspiration » et de vouloir, à présent, jouer la carte du palais. Encore que la plupart des observateurs voient mal quel intérêt il y aurait à lier ainsi son avenir politique à une cause – le rétablissement de la monarchie dans un Sikkim indépendant – qui apparaît aujourd'hui comme un rêve aussi irréaliste qu'anachronique.

Une cause à laquelle même les Chinois ne croiraient plus à en juger par l'étonnant silence de Pékin face aux récents événements, silence qui contrastait singulièrement avec la vigueur avec laquelle ils avaient, en 1975, dénoncé « *le crime des expansionnistes indiens* », accusés d'avoir « *avalé* » le Sikkim. Il est vrai aussi que la présence, sur place, d'environ quarante mille soldats indiens témoigne de l'intérêt que New-Delhi porte à ce territoire éminemment stratégique et de sa volonté de n'y accepter aucune remise en cause du fait accompli.

Finalement, les cendres retombées et la presse repartie, le réalisme semble rapidement reprendre le dessus à Gangtok. Ainsi, les six députés « *rebelles* », revenant sur une allégeance controversée, auraient-ils confessé avoir agi sous l'empire de l'alcool, qui, il est vrai, coule à flots, dans les cérémonies locales. Pour eux, la révolution à l'envers se terminait par une vulgaire « gueule de bois ».

Quant au jeune prince, il serait rentré dans sa coquille, en attendant de se pencher, après le deuil « officiel » de quarante-neuf jours, sur l'héritage de son père, qui s'élèverait à la bagatelle de 125 millions de dollars. ■

REFLETS DU MONDE

THE TIMES

La mafia du poisson

Quiconque mange du poisson à New-York paie un impôt invisible à la Mafia, affirme le *Times*, qui explique le mécanisme de ce racket : *« Tout le poisson frais qui arrive aux New-Yorkais passe par le grand marché aux poissons de Fulton. Ce marché est sous la domination totale des grandes familles du crime, qui en tirent chaque semaine des dizaines de milliers de dollars et qui assurent leur position grâce à leurs méthodes violentes traditionnelles. Les documents qui viennent d'être produits devant un tribunal montrent à quel point ce secteur est un exemple parfait des méthodes de la Mafia. Pendant que New-York dort, les camions arrivent des ports de Virginie, du Massachusetts ou d'ailleurs. Ils ne peuvent être déchargés, en fonction d'un décret de la Mafia, que par des travailleurs appointés par elle, à des tarifs deux fois supérieurs au tarif courant. Il en va de même pour les acheteurs, qui paient également une taxe à l'organisation, sous peine de représailles. Deux des responsables ont été arrêtés et condamnés, mais la Mafia du poisson n'est pas démantelée. L'assassinat d'un de leurs témoins à charge, quelques jours après sa déposition devant le tribunal, fait comprendre la difficulté de rassembler des témoignages. »*

INTERNATIONAL Herald Tribune

Même chez les diplomates

Dernier en date des secteurs touchés par les revendications féministes : la diplomatie. L'*International Herald Tribune* rapporte les doléances des femmes de diplomates qui ont conduit l'institut d'études de diplomatie de l'université de Georgetown à organiser récemment un séminaire sur le rôle de la femme dans ce secteur. *« La femme de diplomate doit non seulement s'occuper d'une maison, élever une famille et soutenir le moral de son mari, mais aussi l'aider à entretenir de bons contacts. Sa collaboration est un facteur important du maintien de nos bonnes relations internationales. Or elle ne reçoit pas la reconnaissance qu'elle est en droit d'en attendre en contrepartie. C'est peut-être la raison d'une certaine baisse de l'enthousiasme et de l'idéalisme, de l'augmentation du nombre des séparations et des divorces dans ces milieux. Une solution, estime l'une d'entre elles : que la femme de diplomate bénéficie de compensations financières, pour un travail spécifique et indispensable. »*

Pierre Guyotat

(Suite de la première page.)

» Rétrospectivement, je vois l'ensemble de mon œuvre comme une sorte de danse sacrale du corps prostitué, un pied dans le bordel, l'ombre (le Mal ?), un autre dans la rue, la lumière (le Bien ?). En « Réa » (réanimation), la poiscaille du milieu médical, toutes ces matières qui rentrent et qui sortent, me ramenaient jusqu'au remords, au travers de la représentation brutale – le civil avalé par le militaire, – magistrale, de Chaillot, à la saleté de ma scénographie prostitutionnelle, laquelle n'a rien à voir avec la prostitution courante ou domestique.

– Vous avez dit à plusieurs reprises éprouver du dégoût devant cette œuvre. Comment pouvez-vous concilier défi à la morale et réprobation ?

– La question est en suspens. En attendant, je me contente, non sans douleur, de *voir*. Mais quand on a éprouvé la précarité de son corps d'origine et qu'on a pratiqué à ce point la technique de l'équarrissage dans le langage pour trouver la Langue, il est inévitable que le désir, quel qu'il soit, s'éteigne et que le dégoût du sexe augmente. La première érection hors coma, quelle cruauté ! J'aimerais bien que d'autres prennent le relais ! Du dégoût, je suis passé à la réprobation. Mais dès que je jette un œil sur cette matière inédite, je tremble du désir de continuer. C'est le chant des sirènes.

» *A contrario* de la réprobation, j'ai maintenant en vue que j'invente au travers de la scène, de la gesticulation et de la logomachie que l'on sait non pas une thématique marginale, fascinatrice, minoritaire dont je ressens encore les effets sociaux nocifs, mais un archétype universel de la condition humaine à venir. La matière inédite titrée *le Livre* (1977-1979), machine à explorer rythmiquement l'âme esclave, du pôle Nord au pôle Sud, jusqu'à ce bond mortel dans l'Antique, justifie mot à mot, feuillet après feuillet, ce constat.

Insultés

– Pensez-vous qu'avec la levée d'interdiction d'*Eden, Eden, Eden* le sexe soit encore matière à scandale dans votre œuvre ?

– Ma réputation précède la lecture. Récemment, le groupe Ile-de-France de l'Association des bibliothécaires a publié une liste de vingt-cinq ouvrages qui « choquent » et que cette association hésite à communiquer au public. Ce qui veut dire qu'elle n'en recommande pas la lecture, donc qu'elle l'interdit par honte d'en devenir la complice aux yeux de sa communauté. Savez-vous où se retrouve *Tombeau pour cinq cent mille soldats* dans cette liste ? Entre *Mein Kampf* et *la Vraie Bataille d'Alger* de Massu, alors qu'au même moment on joue *Tombeau pour cinq cent mille soldats* au Théâtre national de Chaillot.

» Mais c'est de bonne guerre : mes livres sont aussi de grands pamphlets politiques trans-séculaires. Ceux dont le métier est de lire – bibliothécaires, critiques – n'ont pas lu mes livres. A les lire de près, à commencer par ceux de facture classique, ils y trouveraient vite de quoi se rassurer et rassurer leurs ouailles : que cet inavouable s'y lamente d'avoir à s'avouer. Mais, à coup sûr, la matière écrite inédite titrée *Histoire de Samora Machel* (1979-1981), une fois comprise la langue, fera apparaître une obscénité sans pareille.

– Vous avez dit, à propos de l'interdiction d'*Eden, Eden, Eden*, que ce qui était en cause c'était la pensée et non pas le sexe.

– Si l'on s'en tient à *Eden, Eden, Eden* et à *Tombeau pour cinq cent mille soldats*, la réaction de censure de certaines catégories de citoyens provient de ceci : ils se sentent entachés, insultés et, malgré leurs protestations, choqués, comme si leurs yeux étaient éclaboussés par la vision noire d'un contemporain qui, pourtant, n'en appartient pas moins à la même espèce qu'eux. Ils ne supportent pas la vision décivilisée que je leur offre, et que cette vision soit portée par la langue nationale.

Dieu disparaît

– Cette vision est aussi une vision poétique, qui se place d'emblée au-dessus des hommes. A ce propos, vous avez dit qu'on esquive difficilement la question de Dieu. Où en êtes-vous maintenant ?

– Pour répondre, je dois repartir de la situation de réanimation que j'ai vécue comme une situation métaphysique. Quand il sort du coma, le « sauvé » reprend conscience progressivement de son corps, car il revient « de loin ». On dit que le désert ou les grands chocs médicaux ou autres provoquent un besoin de Dieu. Dans mon cas, c'est non ; pendant ce mouvement de récupération progressive de soi, Dieu disparaît. Je ne me souviens plus de Dieu. Cette récupération, au sens péjoratif du terme, quartier de corps par quartier de corps, provoque une mutation de mémoire ; toute la biographie d'avant la réanimation est récapitulée sans concession et rejetée au profit d'une nouvelle vie sans but où le Destin s'impose en maître absolu. Il n'y a pas amnésie, mais le sujet survit comme en un état de suspension du Temps et de l'Espace que renforce la position allongée.

» Paradoxalement, le mot médical « réanimer » apparaît plus métaphysique que le mot religieux « résurrection ». Dans « réanimer », il y a *animo* : l'âme, le souffle de vie. Toute récupération de soi annule Dieu. La mienne était extrêmement sanglante. Je ressentais mon œil droit comme m'ayant été arraché, volé, qu'il faudrait que je délègue quelqu'un pour aller chercher ce qui manquait à mon corps d'origine. J'ai vécu de nombreuses heures sous la sensation de ce vide orbital ensanglanté. Tout cela était extrêmement réel. L'état comateux-subcomateux installe dans chacune des parties du corps qui reviennent à la vie comme dans celles qui résistent à cet artificiel retour à la vie une angoisse dont on ressent que les forces brûlées à y résister, transposées dans la vie courante, permettraient d'y accomplir des merveilles. Ma crainte était que l'articulation entre pensée et corps soit brisée à jamais.

» Pour moi, ces deux termes sont indissociables. De la pensée sans corps, c'est aussi impensable que du vivant – fût-il animal – sans esprit. Je redoutais de ne plus pouvoir penser debout et entier, parce que, en entrant dans le coma et tombant en position d'ange foudroyé sur le carrelage de ma chambre, j'y avais laissé le tiers de ma tête qui s'était comme fossilisé dans le sol. L'état comateux-sub-comateux dans lequel on vit, somme toute, malgré l'horreur, l'immunité de l'ange déclenche de grands cycles mi-oniriques mi-réels – rythmés par cette grandiose marée des relèves du personnel soignant, – véritables expéditions où l'on est à l'intérieur de la voyance, mais d'une voyance très grossière, la plus efficace possible pour aboutir.

» Alors on part à la recherche d'un œil surtout vers l'Est ou d'une jambe ou d'une narine, comme si l'on devait racheter en des lieux interdits au négoce telle ou telle partie de son corps atteinte par la médecine. Or, pour s'élancer à la recherche du point de mémoire Dieu, il faut avoir récupéré sa totalité ; pour se souvenir de lui, il faut se sentir regardé, entier, par lui. Mais, dans ce coma-sub-coma, il disparaît, et maintenant il n'est pas près de réapparaître avec ses Saints. C'est un état insoutenable mais féerique de voyance où la mémoire de l'emballement luciférien des tout derniers écrits inédits agit en force d'orientation dans les enfers.

» La renutrition ne sert qu'à nourrir le pesant penser visionnaire-émetteur mais pas le corps, que l'on récupère petit à petit par d'autres moyens.

» C'est enfin une mise en spectacle du corps qui, dans mon cas sans doute, est liée à la mise en scène de *Tombeau pour cinq cent mille soldats* à Chaillot et qui fait de soi un personnage mythique qu'on jouerait en acteur de soi-même et en spectateur de cet acteur, personnage donc immunisé, intouchable parce qu'assumé par la collectivité nationale. Je vivais par moments au bord de la scène de Chaillot, au bord de *Faust*, mais alité dans une galerie à l'italienne. C'est l'emprisonnement médical en urgence qui a favorisé cette évasion dans la voyance. Surtout il y a dans ces ateliers de soins intensifs une théâtralisation nécessaire de la cruauté : voix, sons, gesticulations, lumières, remugles, palpations, piqûres, perfusions, ponctions, etc. C'est un espace-temps sacré ; faute de pouvoir travailler, œuvrer l'inspiration, le restant de corps, « corps glorieux » dans lequel n'existe plus ni sensualité ni surtout sexualité, ce semblant de corps, un peu comme au cinéma le double fantomatique d'un corps d'origine alité dans la mort ou le rêve, est aspiré au cœur même de la question-inspiration ; emporté par voie de terre, d'air et de mer vers les lieux de l'inspiration, puits d'expectoration, cavernes oraculaires et autres impasses monumentales.

» Mais dès que, dans ce périple, le corps onirique en cavale se met ou est mis en posture allongée, aussitôt tout le système de réanimation, sangles, sondes..., se projette sur lui au moment même où la réponse à la question-inspiration qui le libérerait d'avoir à créer encore commence à se faire entendre en rumeurs et à se faire voir en signes lumineux. L'inspiration, c'est la vérité ; hors d'elle, pas de vie possible. L'énergie dépensée pour, dans l'état subcomateux, faire sauter sangles et sondes fantomatisées – ou alors transformées en mors, anneaux, liens de bêtes à travail, capture, mise à mort – est telle que le but à atteindre ne peut être que la vérité. Alors toute intervention autre que celle des voix, des mains réanimatrices, est ressentie comme sacrilège et iconoclaste. Il n'y a pas maladie, mais état de mort, accouchement d'une destinée. Dans tout ce remue-ménage de la mort – ballet international chinoises de nuit preneuses de tension – qui maintient l'inspiré à l'intérieur de sa voyance, il n'y a plus de place pour Dieu.

» Et je ne me renourris pas pour l'adorer ! J'ai tenté de le séduire, de l'inciter non plus à chiffrer mon montant prostitutionnel, mais à me reconnaître comme chiffre-matricule de sa création ; pour cela, il m'a fallu d'emblée, par le rêve puis dans l'écrit, faire proliférer et proférer ma scène prostitutionnelle-esclavagiste de plus en plus désespérément propulsée par cette langue-serpent, satanique, encore et toujours inédite – et pour combien de temps ? Ma réanimation m'a révélé l'échec de cette parade incestueuse pour obtenir de Dieu un chiffre. En vain : ou bien « ça » ne veut pas répondre, ou bien « ça » n'existe pas. Au travail ! » ■

DOSSIER

La population de la France

...CONDITÉ :
...s comportements
...mogènes

DOSSIER

La population de la France

La France est depuis trois ans en tête des pays d'Europe occidentale pour le nombre des naissances. Pourtant la reprise de la natalité ne s'est pas confirmée en 1981. Et le vieillissement démographique commence à se manifester : la proportion des moins de vingt ans dans la population est désormais inférieure à 30 %... comme en 1936.

JEAN-MARIE DUPONT

FÉCONDITÉ : des comportements homogènes

Pour la deuxième année consécutive, la France a enregistré en 1981 plus de 800 000 naissances (803 000 selon les premières estimations de l'INSEE). Ce chiffre est supérieur à ceux de l'Allemagne fédérale, de l'Italie et du Royaume-Uni, pays pourtant plus peuplés. Dans l'Europe des Dix, la France, qui, avec 54 millions d'habitants, représente un peu moins de 20 % de la population totale, a assuré 23,5 % des naissances.

Ceux qu'inquiète le déclin démographique ne sont pas rassurés pour autant. La reprise de la natalité qui s'était amorcée vers le milieu de l'année 1978 – après une baisse brutale de 100 000 naissances entre 1973 et 1975 – ne s'est pas confirmée en 1981, malgré les apparences. Si la hausse constatée à la fin du dernier trimestre de 1980 s'était poursuivie au même rythme l'an dernier, on aurait enregistré 820 000 naissances (1). En fait, la tendance s'est à nouveau inversée.

En outre, et bien que le chiffre des naissances soit le plus élevé enregistré en France depuis huit ans, il demeure insuffisant pour assurer à terme le simple remplacement des générations. L'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,96 enfant par femme comme en 1980. Ce qui signifie que 100 femmes âgées de quinze à quarante-quatre ans ont donné naissance à 196 enfants : 100 garçons et 96 filles (de façon constante, il naît, en effet, un peu plus de garçons que de filles). Compte tenu de la mortalité infantile et juvénile, on peut estimer que 94 filles atteindront l'âge d'avoir elles-mêmes des enfants ; si la fécondité aux différents âges constatée en 1981 ne se modifie pas, la génération actuelle ne sera donc remplacée qu'à 94 %. Il aurait fallu 60 000 naissances de plus l'an dernier pour atteindre le taux conjoncturel de fécondité (2,10) estimé nécessaire pour assurer ce simple remplacement des générations. Entre 1975 – année où pour la première fois depuis la libération l'indicateur conjoncturel de fécondité est passé sous le seuil de 2,10 – et 1981, le « déficit » des naissances est de l'ordre de 600 000.

La chute de la fécondité, qui a commencé avec une étonnante simultanéité dans tous les pays d'Europe occidentale en 1964, a longtemps été « cachée » en France par une pyramide des âges très jeune : l'augmentation du nombre des femmes en âge d'avoir des enfants, issues du « baby-boom » d'après-guerre, a, en grande partie, compensé jusqu'en 1973 la diminution du nombre de naissances par femme.

Cette chute n'est pas le résultat d'un refus de l'enfant par une société victime d'une urbanisation folle et gagnée par le prurit de la consommation, comme on l'a affirmé parfois, pas plus qu'elle n'est la conséquence du développement des moyens modernes de contraception ou de la libéralisation de l'avortement qui lui sont postérieurs. Elle traduit une homogénéisation des comportements autour du modèle familial à deux ou trois enfants.

Phénomène culturel

Jamais dans l'histoire démographique contemporaine de la France le nombre de familles sans enfants et le nombre de familles très nombreuses n'ont été aussi faibles. Au début du siècle, un couple sur quatre n'avait pas d'enfants ; au cours de la dernière décennie, on ne trouvait plus qu'un couple sur dix dans cette situation. Mais, simultanément, le nombre des couples ayant quatre enfants s'est effondré et celui des familles de trois enfants a fortement baissé. Ainsi, en 1960 comme en 1910, 23 % des couples avaient quatre enfants ou plus ; en 1970, avant même que la baisse de la natalité ne devienne sensible, ils n'étaient plus que 14 %. En 1965, une naissance sur trois s'est produite dans des familles ayant déjà deux enfants ou plus ; en 1976, année où le nombre des naissances a été le plus faible (720 000), une sur six. Autre exemple encore, le nombre d'enfants de rang 3 (c'est-à-dire la troisième naissance dans une famille) et au-delà a diminué de moitié entre 1969 et 1976 : de 246 900 à 123 100, ce qui correspond exactement à la baisse de la natalité entre ces deux dates.

Cette évolution est-elle irréversible ? Tout porte à le croire ; les écarts de fécondité entre régions et milieux sociaux tendent à se réduire, la baisse étant d'autant plus forte que le niveau de départ était plus élevé (2). Le phénomène semble d'ordre culturel. Une comparaison de l'évolution de la fécondité selon le niveau de formation est, à cet égard, éclairante. Pour les générations nées entre 1915 et 1919, la courbe du nombre moyen d'enfants représentait un « U » presque parfait : les femmes sans diplôme ont eu 2,8 enfants, celles qui avaient le certificat d'étude, 2,4 ; le point bas était atteint par les femmes ayant un niveau voisin du B.E.P.C. (2,2) ; la courbe remontait ensuite avec les bachelières et retrouvait son point haut avec les diplômées d'études supérieures, qui avaient exactement la même descendance moyenne que les sans-diplômes (2,8 enfants).

Au fil des générations, cette courbe s'est déformée pour prendre d'abord la forme d'un « J » inversé et maintenant celle d'un « L », la baisse de la fécondité ayant été beaucoup plus forte chez les femmes possédant un diplôme d'études supérieures que chez celles qui n'ont aucune formation. Tout se passe comme si la baisse de la fécondité se propageait par imitation en commençant dans les milieux où le niveau culturel est le plus élevé.

Le développement de l'enseignement a accéléré cette évolution : près de 30 % d'une classe d'âge de filles obtiennent aujourd'hui le baccalauréat, au lieu de 4 % en 1950. Disposant d'un niveau de formation plus élevé, les femmes sont entrées massivement dans la vie professionnelle et tendent à y rester même lorsqu'elles deviennent mères de famille. En 1968, la moitié des femmes âgées de vingt-cinq à vingt-neuf ans et élevant un enfant de moins de deux ans occupaient un emploi ; en 1975, c'étaient les deux tiers de cette catégorie. Désormais, la moitié des mères de deux enfants restent actives entre trente et trente-quatre ans. Ce désir de concilier maternité et vie professionnelle, que la montée du chômage n'a pas découragé, s'il demeure réalisable avec deux enfants, devient plus difficile avec trois et quasiment impossible au-delà.

Autre phénomène marquant depuis le début des années 70 : ce que les démographes appellent le « ralentissement du rythme de constitution des familles ». Les jeunes cohabitent une ou plusieurs années. Une fois mariés, ils ont tendance à retarder l'arrivée du premier enfant, surtout s'ils sont d'un milieu socio-culturel élevé. La femme ayant un bon niveau de formation cherche à commencer une carrière intéressante et le couple à vivre des relations sociales diverses, à « profiter de la vie » sans être entravé par un enfant. Ainsi la fécondité des moins de vingt-quatre ans n'a cessé de baisser au cours des années 70 pour se concentrer dans la période vingt-cinq - trente-quatre ans. Elle a également diminué au-delà de trente-cinq ans, et rien ne permet de penser que la génération actuelle des jeunes cherchera à compenser demain le retard pris aujourd'hui dans la constitution de sa descendance.

Les procédés modernes de contraception utilisés par plus de la moitié des femmes en situation d'avoir des enfants (au lieu de 10 % en 1970) permettent aux couples de mieux mettre en accord leurs souhaits avec la réalité. Et toutes les enquêtes concordent pour montrer que le souhait dominant est aujourd'hui *« celui d'une famille restreinte à deux ou trois enfants, deux plutôt que trois, surtout parmi les jeunes générations en âge précisément de constituer leur descendance »* (3).

Certes, la reprise de la natalité entre 1978 et 1980 a été marquée par une très légère hausse des naissances de rang 4 et plus : 47 000 contre 45 000, deux ans plus tôt. Mais 37 % de ces naissances sont intervenues dans des familles d'immigrés alors qu'au total celles-ci assurent 11 % de la natalité française. En outre, ce chiffre demeure très éloigné de celui de 1960, année durant laquelle on a enregistré 170 000 naissances dans des familles ayant déjà trois enfants.

Un nombre idéal

En revanche, la remontée des naissances de rang 3 est plus sensible : de 76 300 en 1978 à 103 400 en 1980 (au lieu de 130 000 au début des années 60). On est tenté de la rapprocher des résultats des enquêtes par sondage menées régulièrement par l'INED (Institut national d'études démographiques) sur la dimension idéale de la famille. Pour la première fois depuis longtemps, en 1978, une majorité de personnes interrogées (51 % exactement) estimaient que le nombre idéal d'enfants pour un couple était de trois, 36 % se prononçant pour deux enfants et 2 % pour un ou zéro. En outre, la proportion des partisans des familles de trois enfants ou plus (62 %) était du même ordre que celle des personnes interrogées en 1947, c'est-à-dire à l'aube du « baby-boom » (63 %). Au total, l'idéal exprimé correspondait à 2,7 enfants par femme.

Faut-il voir dans ces données la confirmation de la thèse souvent soutenue par les natalistes, selon laquelle les Français désirent plus d'enfants qu'ils n'en ont en réalité et que ce sont des obstacles matériels (argent, logement, crèches, etc.) qui les empêchent de réaliser leurs aspirations ? Les résultats de la même enquête faite en 1979 invitent d'abord à la circonspection : ceux qui fixent à trois enfants et plus la dimension idéale de la famille ne sont plus que 50 % (au lieu de 62 % l'année précédente) et les partisans de zéro ou un enfant trois fois plus nombreux. Mais surtout MM. Alain Girard et Louis Roussel, qui ont réalisé pour l'INED de nombreuses enquêtes sur le nombre idéal d'enfants, estiment que *« rien n'autorise à assimiler, comme on le fait à tort, dimension idéale de la famille et nombre d'enfants désirés »*.

Vieillissement

« La dimension idéale, écrivent-ils, *est une image collective correspondant à un modèle précis du souhaitable à un moment donné, dans un contexte donné. Les comportements, quant à eux, tout en se rapprochant du modèle collectif, reflètent les préférences individuelles ou tiennent aux circonstances particulières où se trouvent placés les ménages »* (3). Ainsi les préférences exprimées, dans les enquêtes, pour une famille à enfant unique ou sans enfants sont presque inexistantes, contrairement à ce qui se passe dans la réalité. Il y a donc tout lieu de s'attendre que le nombre moyen idéal d'enfants soit supérieur au nombre moyen effectif.

La baisse de la natalité est encore peu ressentie dans l'opinion publique. D'une part, le nombre des naissances reste très supérieur à celui des décès (de 250 000 environ au cours de chacune des deux dernières années) ; la population française continue donc de s'accroître, malgré un solde migratoire nul, alors qu'elle diminue depuis plusieurs années dans des pays comme la République fédérale d'Allemagne ou l'Autriche. D'autre part, la proportion des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans (13,5 %) diminue du fait de l'arrivée progressive à cet âge des générations creuses 1915-1919. Au total, donc, la charge des enfants et des personnes âgées qui pèsent sur les adultes diminue et continuera à diminuer en toute hypothèse jusqu'en 2005. Comme l'écrit M. Jacques Desabie, inspecteur général de l'INSEE, *« du point de vue étroit, statique et strictement hédoniste, ne se dégage aucun appel en faveur de la croissance. Bien au contraire, provisoirement mais pendant fort longtemps, une faible natalité apparaît payante »* (4).

Pourtant, le vieillissement se manifeste déjà dans la structure par âge de la population : les moins de vingt ans représentent désormais 29,9 % de la population totale (au lieu de 33,8 % en 1968) ; on retrouve ainsi pour la première fois depuis la libération le niveau de 1936. Quelle que soit l'évolution de la fécondité dans les prochaines années, on assistera, à partir de 2006, à une très forte montée des plus de soixante ans et à une diminution corrélative du nombre des vingt-cinquante-neuf ans. Comme l'ont écrit les auteurs du rapport sur l'état de la France : *« On peut sans risques prévoir qu'à cette date (2006) se produira une nouvelle discontinuité démographique au moins aussi importante que celle de 1964 : ce sont en effet les générations peu nombreuses de la présente décennie qui devront supporter les retraites des classes très pleines du « baby-boom » de l'après-guerre »* (5).

Une façon de rappeler l'extraordinaire inertie des phénomènes démographiques : la baisse actuelle de la fécondité laissera des marques indélébiles sur la pyramide des âges jusqu'au milieu du siècle prochain. ■

(1) Bulletin mensuel de statistique, INSEE, janvier 1982.

(2) Voir notamment *l'Enjeu démographique* et les études de démographie régionale faite par M. Jean Legrand. Association pour la recherche et l'information démographiques (A.P.R.D.), 12, rue Beccaria, 75012 Paris.

(3) « Dimension idéale de la famille, fécondité et politique démographique », par Alain Girard et Louis Roussel, dans *Population*, novembre-décembre 1981. Institut national d'études démographiques (INED), 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14.

(4) « Réflexions sur le vieillissement de la France » dans *Population et avenir*, janvier-février 1982, édité par l'Alliance nationale contre la dépopulation, 35, rue Marbeuf, 75008 Paris.

(5) Rapport de la commission Bloch-Lainé sur « La France en mai 1981 - Forces et faiblesses », chap. XIV, Documentation française.

NUPTIALITÉ : une double remise en cause

Baisse accélérée du nombre des mariages, augmentation de celui des divorces, accroissement sensible des naissances dites illégitimes : ces trois éléments, qui marquent la décennie 1970-1980, traduisent à l'évidence un changement de comportement des jeunes générations.

Jusqu'au début des années 70, l'âge moyen au premier mariage diminuait régulièrement, et la fréquence finale des unions correspondait à moins de 10 % de célibataires à cinquante ans chez les femmes et à 14 % chez les hommes. Depuis une dizaine d'années, la tendance s'est radicalement inversée : l'âge moyen au premier mariage s'est élevé (il est actuellement supérieur à vingt-cinq ans chez les hommes et à vingt-trois ans chez les femmes), et, surtout, le nombre annuel des mariages n'a cessé de baisser pour atteindre 315 000 en 1981, c'est-à-dire 20 000 de moins que l'année précédente et 100 000 de moins qu'en 1972.

Les démographes ont d'abord analysé cette évolution comme un « retard de l'âge au mariage » dû au développement de la cohabitation juvénile. Une enquête menée auprès de deux mille cinq cents jeunes de dix-huit à vingt-neuf ans qui se sont mariés en 1976-1977 révélait que 40 % d'entre eux avaient vécu ensemble avant de passer à la mairie.

Mais la poursuite de la baisse de la nuptialité pendant près de dix ans montre, à l'évidence, qu'il ne s'agit plus seulement de ce que les démographes appellent un « phénomène de calendrier ». C'est l'institution même du mariage qui paraît mise en cause. D'ailleurs, on assiste ces dernières années à une augmentation sensible des naissances dites illégitimes, c'est-à-dire intervenant hors mariage : 91 000 en 1980, soit 22 000 de plus qu'en 1978 ; elles représentent désormais plus de 11 % des naissances contre moins de 6 % dans les années 60.

Le maintien des taux actuels de nuptialité signifierait qu'un tiers des Français ne se marieraient pas. Cette proportion ne sera certainement pas atteinte, car un certain nombre de couples finiront, pour une raison ou une autre, par légitimer leur union. N'a-t-on pas déjà constaté, ces dernières années, une augmentation du taux de nuptialité à vingt-huit-trente ans ? (1). Néanmoins, la baisse de la fréquence finale des mariages dans les générations nées après 1950 est quasi certaine.

L'accroissement simultané du nombre des divorces n'est d'ailleurs pas de nature à revaloriser chez les jeunes l'image du mariage. Les ruptures d'union ont doublé en dix ans, pour atteindre 90 000 en 1979. Elles ont tendance à intervenir de plus en plus tôt dans le mariage. Et le phénomène ne paraît pas encore avoir atteint toute son ampleur : très répandu dans certains départements de la région parisienne et de la Provence-Côte d'Azur, où les taux sont une fois et demie plus élevés que la moyenne nationale, le divorce l'est beaucoup moins dans les cantons ruraux du Massif Central et de l'ouest de la France. Or il est fort probable que dans ce domaine, comme dans la plupart des changements de comportement, on assistera au cours des prochaines années à un processus d'uniformisation. Va-t-on, comme la Suède et les Etats-Unis, vers des proportions de divorces représentant jusqu'à 25 % des mariages, voire plus ? *« Cela n'est pas entièrement exclu »*, écrit Mme Brigitte Munoz Perez dans une récente étude sur *le Divorce en France* (2), bien qu'elle croie plus probable des proportions de l'ordre de 18 % (au lieu de 12 % chez les couples formés après la guerre).

La double remise en cause du mariage, par la cohabitation libre et par le divorce, paraît irréversible. ■

(1) *Dixième rapport sur la situation démographique de la France*, 1981. Préparé et diffusé par l'INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14.

(2) *Le Divorce en France*, collection de l'INSEE (volumes D85 et D86). Cité dans *Population et Sociétés*, bulletin mensuel de l'INED, nº 155, février 1982. Voir aussi l'enquête de Christiane Chombeau : « La montée du divorce », dans *le Monde* des 6, 7, 8 et 9 janvier 1982.

MORTALITÉ : des inégalités sensibles

La mortalité reste relativement stable en France, le nombre annuel de décès oscillant depuis quinze ans entre 542 000 et 560 000. Le chiffre enregistré en 1981 (558 000) est sensiblement plus élevé que les années précédentes, en raison d'une épidémie de grippe survenue au premier trimestre.

Pourtant, plusieurs éléments originaux sont à mettre en valeur.

● **La baisse de la mortalité infantile est considérable.** Pour la première fois elle a atteint un taux inférieur à 10 pour 1 000 : 6,3 décès à moins d'un mois pour 1 000 naissances vivantes et 3,5 décès entre un mois et un an. Ce taux était de 71 pour 1 000 avant la guerre, et de 30 pour 1 000 au début des années 60. La France approche désormais les taux les plus bas du monde, qui sont ceux des pays nordiques (environ 7 pour 1 000 en Suède, 8,5 pour 1 000 au Danemark et aux Pays-Bas). Elle devance largement le Royaume-Uni (11,9 pour 1 000) et l'Allemagne fédérale (12,6 pour 1 000).

● **L'espérance de vie à la naissance a fortement progressé** en un demi-siècle du fait, notamment, de la baisse de la mortalité infantile. Elle était en 1930 de 54 ans pour les hommes et de 59 ans pour les femmes ; elle est aujourd'hui respectivement de 70,2 et de 78,5. L'espérance de vie pour les femmes en France est parmi les plus élevées du monde.

● **La surmortalité des hommes continue de croître.** L'écart d'espérance de vie à un an (après avoir éliminé les effets de la mortalité infantile) entre les hommes et les femmes était de 6,6 ans en 1962, de 7,3 ans en 1968 et de 8,1 ans en 1980. Il s'est donc accru alors même que le rapprochement des modes de vie entre les sexes pouvait laisser espérer une évolution inverse. Les accidents de la circulation causent trois fois plus de décès entre 15 et 24 ans chez les hommes que chez les femmes, et deux fois plus entre 25 et 64 ans. L'alcoolisme et le tabagisme jouent vraisemblablement un rôle important dans la surmortalité masculine, très forte aussi entre 55 et 70 ans.

● **L'inégalité sociale devant la mort reste très forte.** Les trois grandes causes de la mortalité sont les maladies de l'appareil circulatoire (37 % des décès), nettement prépondérantes à partir de 65 ans, les tumeurs (23 %) et les accidents et morts violentes (8,8 %). Mais l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) note de grandes variations selon les catégories socioprofessionnelles (1). Ainsi, la mortalité par cancer entre 35 et 44 ans est quatre fois plus forte chez les ouvriers et les employés que chez les industriels et les gros commerçants.

De façon plus générale, le risque de décès chez les manœuvres, pour quelque cause que ce soit, est à 35 ans quatre fois plus élevé que chez les instituteurs, catégorie la mieux placée. A 35 ans, le manœuvre a devant lui une espérance de vie de 32,9 ans, l'ouvrier qualifié de 36,5 ans, le cadre supérieur de 40,5 ans et l'instituteur de 40,9 ans (2).

● **Les disparités régionales** sont plus fortes chez les hommes que chez les femmes. Pour les premiers, l'écart d'espérance de vie est de 6,2 ans selon qu'ils habitent le Gers (71,4 ans) ou le Morbihan (65,2 ans). Pour les secondes, il n'est que de 4,1 ans entre l'Indre-et-Loire et les Alpes-Maritimes (78,1 ans) et le Nord (74 ans). La mortalité est dans l'ensemble plus forte dans le Nord, le Nord-Est et la Bretagne, et plus faible en Midi-Pyrénées et Provence-Côte d'Azur. Des différences apparaissent aussi selon la résidence urbaine ou rurale : l'urbanisation est favorable aux catégories globalement privilégiées (l'instituteur urbain a une mortalité encore plus faible que son collègue rural) et défavorable aux catégories défavorisées (le manœuvre de la région parisienne a une mortalité plus forte que celui travaillant en milieu rural). ■

(1) *La Santé publique et l'épidémiologie*. 1982, INSERM, 101, rue de Tolbiac, 75654 Paris, cedex 13.

(2) Roland Pressat, Colloque national de la démographie française, juin 1980. *Diffusé par l'INED.*

Le « boom » économique français vu d'Amérique

Comment l'économie française, si léthargique avant guerre, a-t-elle décollé de façon aussi spectaculaire après 1945 ? C'est la question que pose un universitaire américain, Richard Kuisel, dans un livre important paru aux États-Unis.

JEAN-NOËL JEANNENEY

AU départ, une question forte et simple, à l'arrivée des réponses claires et subtiles : c'est assez pour faire un livre important. Nous le devons à Richard F. Kuisel, professeur à l'université Stony Brook de New-York. N'ayant pas été encore traduit, Kuisel ne jouit pas chez nous de la notoriété des autres universitaires américains (Stanley Hoffmann, Robert Paxton, Nicholas Wahl, Ezra Suleiman...) dans le regard desquels les intellectuels français ne détestent pas se mirer. Mais depuis quelque temps les historiens de notre contemporain ont appris à apprécier les travaux que Kuisel a consacrés au domaine de l'économie politique de notre pays : cette expression devenue désuète correspond bien à une curiosité spécifique, qui braque son attention à la charnière de l'action sociologique de l'État et des comportements privés des firmes et des individus (1).

Son interrogation initiale est celle-ci : quel ressort peut-on trouver à l'expansion économique spectaculaire de la France après 1945, en contraste frappant avec beaucoup de léthargies d'avant 1939 ? Et sa réflexion s'ordonne autour de deux axes : premièrement, la mutation progressive des buts que la collectivité s'assigne à elle-même (ou que ses dirigeants lui assignent...) – autrement dit, la façon dont l'idéologie du progrès économique s'est installée dans les esprits et dans les cœurs. Deuxièmement, les modalités de cette emprise croissante de l'État sur l'économie, qui domine notre siècle considéré dans sa durée, avec bien des sinusoïdes dans le rythme certes, mais selon un mouvement dont la continuité apparaît, avec le recul, éclatante.

« L'autre front »

Avant 1914, l'enseignement général de l'économie, à l'École libre des sciences politiques ou dans les facultés de droit, est dominé par une conviction : les vertus régulatrices du marché libre, le péril que comporte toute intervention de l'État (au-delà de quelques missions traditionnelles, surtout douanières) dans la vie sociale, industrielle, commerciale du pays. Assurément, par le seul fait de l'argent public qu'il brasse, pompe et refoule, l'État est en pratique un agent essentiel de la vie économique. Mais ses maîtres (ou ses gérants), les ministres des finances et leur administration, et aussi la Banque de France, conçoivent leur devoir d'une façon qui semble extrêmement étroite à nos yeux d'aujourd'hui. Le budget, les impôts doivent permettre de faire marcher la machine étatique – justice, armée, police, politique étrangère..., – mais jamais ils ne doivent avoir pour fin de peser sur les grands équilibres nationaux.

A supposer que l'État ait la volonté d'intervenir en profondeur, il n'aurait à sa disposition aucun des instruments qui le lui permettrait : ni les leviers administratifs ni les connaissances statistiques. La progression lente de la prospérité collective, en ces premières années du siècle, portée par une phrase interdécennale de hausse des prix, donne des armes efficaces aux défenseurs d'un système qui peut paraître, en termes économiques (sinon sociaux), assez paisiblement équilibré.

Brutalement, la première guerre mondiale vient changer les données du jeu. Dès qu'il fut patent que la guerre allait durer – ce que personne n'avait prévu – « l'autre front » (2) (celui de l'économie) devint du coup essentiel. Il fallut considérer les questions de l'armement (et de toutes les matières premières à portée militaire, directe ou indirecte) non plus en termes de « stocks » mais en termes de « flux », comme disent les économistes. Il fallut mettre sur pied, entre l'État et l'industrie, un puissant effort de collaboration, par lequel se tissa une intimité que l'on n'avait jamais connue auparavant.

Le ministère de l'armement fut une création de la guerre, celui du commerce y gagna une importance toute neuve. Les interventions de l'État se multiplièrent, tandis que les syndicats patronaux (spécialement le Comité des forges, emmené par son secrétaire général Robert Pinot, un actif vibrionnant), étaient investis de missions de service public : notamment l'achat de biens étrangers au nom de l'État, et une coordination commerciale avec les gouvernements alliés. Dans le désordre de l'improvisation, les solutions techniques varièrent – faisant appel à divers mécanismes corporatistes, syndicalistes ou même de « nationalisation » avant la lettre. Et parmi beaucoup de maladresses, des gaspillages multiples et bien des enrichissements indus, la machine de cette collaboration inédite rendit en définitive les services immenses que la situation exigeait et permit que le pays tînt bon et fût finalement victorieux.

Les années 20 furent celles du reflux. Non que certains esprits libres n'aient estimé alors qu'il fallait maintenir un système qui avait fait ses preuves. Mais la plupart des élites en jugèrent autrement, et estimèrent que le retour au *statu quo ante* s'imposait : à quoi il fut en gros procédé, au temps de la Chambre de centre droit « bleu horizon » (1919-1924), tandis que la presse patronale regrettait qu'on n'allât pas plus loin – jusqu'à aliéner les arsenaux de l'État... Dans notre domaine comme dans d'autres, le gouvernement du Cartel des gauches (1924-1926) ne parvint pas à marquer son temps, nulle initiative importante ne pouvant être datée de son règne.

Combats à retardement

Et pourtant l'histoire ne ramène jamais complètement en arrière. A preuve ces compagnies dites d'« économie mixte », qui naquirent de la nécessité de gérer le butin de guerre conquis sur l'Allemagne vaincue : le pétrole du Moyen-Orient, avec la Compagnie française des pétroles (C.F.P.) et la Compagnie française de raffinage, offre peut-être le meilleur exemple de cette préhistoire balbutiante de l'*économie dirigée* (c'est le titre prémonitoire d'un essai de Bertrand de Jouvenel publié en 1928).

Sur quoi survint la crise mondiale qui, en France comme ailleurs, bouscula vivement les belles certitudes du libéralisme économique régnant. Certains de ses prophètes purent bien (selon une musique que les monétarismes américains d'aujourd'hui rendent familière à nos oreilles) se cramponner à la thèse que la crise naissait des entorses faites au dogme sacré de l'Etat transparent. Ecoutez Claude-Joseph Gignoux, le futur « patron des patrons » d'après 1936 : « *Ce qu'on appelle le chaos capitaliste n'est rien d'autre que le produit détestable d'un système déformé depuis vingt ans par d'incohérentes interventions de l'Etat...* » Vain combat de retardement : les désarrois économiques des années 30 eurent tôt fait de balayer ces obstinations désespérées.

Et voici ce bouillonnement des idées et des projets qui marque ces années-là. Aux marges des organisations politiques et syndicales portées par nature à courir sur leur erre, cercles de pensée, revues nouvelles et colloques variés expriment, sur divers bords politiques, une prise de conscience neuve devant les inconvénients de la répartition antérieure des tâches entre l'Etat et le privé. Emerge alors, sous divers habillages, ce que l'époque appelle le « planisme ». Patrons modernistes, syndicalistes imaginatifs, jeunes fonctionnaires irrités par le conformisme de leurs prédécesseurs installés au cœur des grands corps cooptés – tous y préparent fiévreusement les temps nouveaux (3).

A Vichy comme dans la Résistance

A court terme, les résultats concrets sont maigres, y compris au temps du Front populaire (c'est Marcel Déat, au parti socialiste S.F.I.O., qui a été « planiste » et point Léon Blum). Mais le futur s'y esquisse. L'un des apports de Kuisel consiste à montrer que, sous l'éclairage qui est le sien, les coupures chronologiques ne sont pas celles de l'histoire politique et militaire. Il traite de Vichy et de la Résistance comme de forces antagonistes mais parallèles. A Vichy coexistent la *réaction* au sens propre, attachée à un corporatisme désuet et rêvant d'un retour à une économie pré-industrielle, et cette aspiration à une économie organisée que nourrit la cohorte de « jeunes cyclistes » entourant Darlan : Bichelonne, Barnaud, Pucheu, Bouthillier, Gabriel Le Roy Ladurie étant parmi les plus représentatifs et les plus connus. Cette fraction dynamique de l'administration de guerre ne sait pas voir qu'aucune réforme essentielle ne pourra être valide si elle est instaurée sous la botte de l'ennemi – avec la coloration que donnera à leurs efforts le voisinage des hideuses persécutions raciales, la revanche des battus du suffrage universel, des égoïsmes de clans et des intolérances religieuses. Mais ils n'ont pas tort de croire qu'après la guerre on ne revivra plus ce « retour à la normale » qui, après le traité de Versailles, fut si fort désiré et en somme convenablement réalisé.

Aussi bien de nombreux écrits de la Résistance clandestine rejoignent-ils la condamnation vychyssoise – voici quelques mots-clés du temps – des « *trusts* » et du « *malthusianisme* » démographique et industriel d'avant-guerre (ce dernier étant d'ailleurs exagéré par la polémique). A Londres, Keynes et Beveridge prennent figure de références tutélaires. En France occupée, les réflexions de la Commission générale d'études (quelles que soient les prudences du rapport rédigé par René Courtin) et surtout celles d'André Philip pour le parti socialiste clandestin, donnent une vigueur renouvelée au thème des nationalisations nécessaires, thème que les gauches d'avant guerre n'avaient jamais installé vraiment au cœur de leur programme. Tel est le creuset où se forgea, parmi beaucoup de confusion et de tensions, mais selon une ligne claire, la dynamique intellectuelle de l'après-guerre qui emporta les réticences des tenants obstinés du libéralisme antérieur. Désormais le paysage est dominé par la planification qu'engage Jean Monnet, et par les nationalisations.

Insistons sur celles-ci : actualité oblige. Dans leur cas, l'ambiguïté des motivations apparaît après coup comme épaisse, et les contradictions sont violentes entre les intentions des divers responsables. Certes, l'on peut dire que le secteur public devient la « *vitrine de la politique sociale du gouvernement* » (4). Mais enfin, la ferveur socialiste et syndicale à préoccupation égalitaire et morale dominante cède bientôt au souci de la reconstruction, d'une gestion efficace et de l'indépendance nationale. Et c'est ainsi, rappelle Kuisel, que « *les grands espoirs des moralistes en l'avènement d'un ordre économique plus juste et plus humain furent relégués au second plan par les réussites de la modernisation* ».

C'est en ce temps aussi que le ministère des finances s'installe solidement dans son statut et dans son rôle de forteresse au centre de la gestion de l'économie tout entière – et non plus seulement des deniers de l'Etat – ses deux directions du budget et du Trésor (l'ancien mouvement général des fonds) élargissant leur emprise à la vie entière du pays : l'essor de la « technocratie » (ce mot date d'après 1945) peut bien susciter la méfiance de toute une littérature humaniste et la colère des petits patrons, des artisans, des commerçants réticents à suivre le rythme et angoissés à la perspective d'en être les victimes. Mais le mouvement semble désormais irrésistible. Tandis que les grandes entreprises privées renforcent leur efficacité et leur influence politique, un nouvel équilibre s'installe au service d'un essor inouï qui va se poursuivre durant un quart de siècle. Les injustices qui s'en trouvent induites et les poches de pauvreté cruelle qui demeurent longtemps apparaissent alors à la plupart des nouveaux « entrepreneurs » (ceux du public et ceux du privé étant désormais beaucoup plus mêlés les uns aux autres) comme le prix désagréable et inévitable d'un tel progrès de l'ensemble... La suite, après 1974, et la fin du miracle français sont notre présent, et une autre histoire.

Les grands acteurs

Le schéma que nous propose l'historien américain suscite autant de questions qu'il en résout. En voici deux seulement. Celle d'abord du rôle des grands hommes – disons plutôt, avec moins de pompe, des acteurs majeurs, ceux dont on se demande constamment s'ils ont vraiment accéléré ou même détourné le cours des choses, ou bien si leur chance les a simplement placés en position heureuse pour incarner une évolution qui les dépasse et qui aurait eu lieu sans eux. L'hommage rendu à Jean Monnet ou à François Bloch-Lainé pour l'après-libération n'étonnera pas. Mais on sait gré à l'auteur de contribuer à exhumer, plus loin en arrière, les figures d'hommes comme Albert Thomas : ce ministre socialiste de l'armement entre 1915 et 1917, dont le rôle fut si grand sur « l'autre front », et les ambitions plus encore. D'autres, comme Louis Loucheur, lui-même industriel et successeur flamboyant d'Albert Thomas à l'armement, ou encore Étienne Clémentel, ministre du commerce pendant la guerre, méritaient aussi d'être restitués, à côté des vedettes plus célèbres de l'avant-scène.

Reste cette autre grande interrogation à quoi notre auteur d'Amérique, libre de notre gallocentrisme ordinaire, est plus que

SERGE BIHANNIC.

CONTE FROID

L'espace

Richissime, il habitait un appartement tellement spacieux que, chaque été, il partait en vacances dans la chambre à coucher de sa femme.

JACQUES STERNBERG.

d'autres prêt à répondre : de quoi donc fut tissée, parmi l'essor général des économies occidentales, la spécificité des succès français ? Chez aous, comme partout ailleurs, l'essor collectif naquit d'un mélange de trois aspiratians conjuguées : l'équilibre des ensembles économiques – minimisant les conséquences des soubresauts conjancturels et conjurant la peur de manquer, – la croissance du bien-être et la justice sociale. Ce sont, nous dit Kuisel, les proportions respectives de ces ambitions qui donnent au cas français ses couleurs particulières : les deux premières aspirations comptent moins, en France, que la prise de conscience da « *retard par rapport aux autres* », – iaquiétade rampante à partir des années 30 et lancinante à la libération.

Le choc de la crise fit que les Français, alors, commencèrent de mettre en doute les principes de l'ordre économique libéral, parce que ce ne fut qu'à l'extrême fia de la décennie, en 1938-1939, que le vieux système en place parut trouver en lui-même les ressources d'un redresaement. Puis l'effaadremeat de 1940 apparut comme celui de cet ordre même, tandis qae le comportemeat de heaucaap d'hommes d'affaires valut à l'ensemble de leur communaaté un discrédit qui fit d'eux, en 1944-1945, non sans injustices individuelles, les boucs émissaires da retard collectif. Le contraste est violent avec le précédent français de 1914-1918, et surtout avec les alliés anglo-saxons, chez qui les capitalistes prireat devant l'opinion une bonne part au mérite de la victoire.

Ainsi sommes-nous conduits heureusement, dans ce champ même de l'économie, à rejeter une vision trop étroitement économique de l'histoire et à marquer la complexité des causalités, le poids de la « politique pure » et des guerres, l'influence riche et mystérieuse des mentalités collectives sur le plus matériel de nos vies. Sain rappel, en vérité, pour ces temps-ci...

---

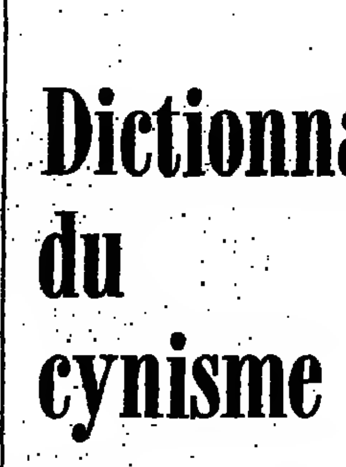
(1) Richard F. Kuisel, *Capitalism and the State in Modern France, Renovation and Economic Management in the Twentieth Century*, Cambridge University Press, 1981, 346 pages. On doit d'autre part à Kuisel une des rares biographies d'un grand homme d'affaires français : Ernest Mercier, qui fut, entre les deux guerres, le principal patron du pétrole et de l'électricité. Nous avons déjà utilisé ici même son remarquable article sur la synarchie (cf. *le Monde Dimanche*, 13 janvier 1980).

(2) C'est le titre d'un utile recueil d'articles variés publié récemment sous la responsabilité de Patrick Fridenson, *l'Autre Front, 1914-1918*, Cahier du Mouvement social n° 2, les Éditions ouvrières, 1977.

(3) Rappelons l'importance d'X-crise, centre polytechnicien d'études économiques, animé notamment par Gérard Bardet, Jean Coutrot et John Nicoletis. Ce dernier vient de susciter, à l'occasion du cinquantenaire de la fondation d'X-crise, un livre mémorial intitulé *De la récurrence des crises économiques*, (Economica, 1982), qui contient notamment une intéressante étude historique de Gérard Brun.

(4) Selon l'expression de Jean-Pierre Rioux dans son livre *la France de la IV[e] République*, tome 1, *la Peur et la Nécessité*, 1944-1952, « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 15, Seuil, 1980, qui complète fort bien Kuisel pour cette période.

Dictionnaire du cynisme



TUDOR BANUS.

Ces citations sont extraites du *Dictionnaire du parfait cynique*, établi par Roland Jaccard, illustré par Topor, à paraître chez Hachette.

AMITIÉ : « *L'amitié est un contrat par lequel nous nous engageons à rendre de petits services afin qu'on nous en rende de grands.* »
Montesquieu.

AMOUR : « *Il est évidemment bien dur de ne plus être aimé quand on aime, mais cela n'est pas comparable à l'être encore quand on n'aime plus.* »
Courteline.

ARGENT : « *Il faut prendre l'argent là où il est : chez les pauvres.* »
A. Allais.

ARRIVISTE : « *Un homme qui, par ambition, passerait sur son propre cadavre.* »
M. Thevoz.

AVORTEMENT : « *Je suis contre. Tuer un être humain avant qu'il soit devenu un bébé est inadmissible. C'est une preuve d'impatience.* »
R. Tapor.

BIOLOGISTE : « *Le biologiste passe, la grenouille reste.* »
J. Rostand.

BONHEUR : « *Le bonheur n'existe pas. En conséquence, il ne nous reste qu'à essayer d'être heureux sans.* »
J. Lewis.

CIMETIÈRE : « *Devant cet entassement de tombes, on dirait que les gens n'ont d'autres soucis que de mourir.* »
E. Cioran.

CITATION : « *Je me cite souvent ; cela apporte du piment à ma conversation.* »
B. Shaw.

COMPLIMENT : « *Quelque bien qu'an dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau.* »
La Rochefoucauld.

CONTREDIRE : « *Rares sont ceux qui méritent qu'on les contredise.* »
E. Junger.

CRITIQUES D'ART : « *Sayez humains : si vous avez un fils qui ne sait pas distinguer les couleurs, faites-en plutôt un critique d'art qu'un mécanicien de chemin de fer.* »
R. de Gourmont.

DÉFAUT : « *Nous vivons avec nos défauts comme avec les odeurs que nous portons : nous ne les sentons plus, elles n'incommodent que les autres.*
Marquise de Lambert.

DÉMOCRATIE : « *L'oppression du peuple par le peuple pour le peuple.* »
O. Wilde.

DIABLE : « *Naus avons beaucoup d'écrits au style mordant au l'on se refuse à convenir qu'il existe un dieu. Mais nul athée, autant que je sache, n'a réfuté de façon probante l'existence du diable.* »
H. von Kleist.

DIEU : « *Dieu aime les pauvres et donne aux riches.* »
Proverbe juif.

ÉCOLE : « Ouvrir une école, c'est fermer une prison », *disait Victor Hugo. Et si c'était en ouvrir une autre ?* »
D. de Rougemont.

ÉCRIRE : « *Cambien de personnes écriraient encore si la règle était de n'être publié qu'à titre posthume ?* »
D.-T. Analis.

EMPLOI : « *Quand on a le physique d'un emploi, on en a l'âme.* »
Guy de Maupassant.

ENFER : « *Quand l'homme essaie d'imaginer le paradis sur Terre, ça fait taut de suite un enfer très convenable.* »
P. Claudel.

ENNEMI : « *Se faire des amis est une occupation de paysans, se faire des ennemis est une occupation d'aristocrates.* »
Proverbe russe.

EXPÉRIENCE : « *Quand j'étais jeune, an me disait : « Vous verrez, quand vous aurez cinquante ans ». J'ai cinquante ans et je n'ai rien vu.* »
E. Satie.

EXPLICATION : « *Ne pas ajouter à la démence du réel la niaiserie d'une explication.* »
J. Rostand.

FAMILLE : « *Je préfère l'incinération à l'enterrement, et les deux à un week-end avec ma famille.* »
W. Allen.

FOLIE : « *La folie est héréditaire puisqu'il est établi que les parents l'attrapent de leurs enfants.* »
R. Jaccard.

FRANÇAIS : « *L'Afrique a ses singes ; l'Europe a ses Français.* »
A. Schopenhauer.

GOUT : « *Ne faites pas aux autres ce que vous voudriez qu'ils vous fissent. Leurs goûts peuvent différer des vôtres.* »
B. Shaw.

GRANDS HOMMES : « *Les grands hommes meurent deux fois : une fois comme homme, et une fais comme grand.* »
P. Valéry.

GRÈCE : « *La plus belle ruine de Grèce, c'est encore le peuple grec.* »
E. About.

HAINE : « *Si vous haïssez quelqu'un, laissez-le vivre.* »
Proverbe japonais.

HOMME : « *Il faut être indulgent pour l'homme si l'on songe à l'époque à laquelle il a été créé.* »
A. Allais.

IDÉE : « *Rien n'est plus dangereux qu'une idée quand on n'a qu'une idée.* »
Alain.

JÉSUS : « *Depuis deux mille ans, Jésus se venge de ne pas être mort sur un canapé.* »
E. Corian.

JEUNESSE : « *Il vaut mieux gâcher sa jeunesse que de n'en rien faire du taut.* »
G. Courteline.

JOURNAL : « *Taut se trouve dans le journal, il suffit de le lire avec assez de haine.* »
E. Canetti.

JUIF : « *Le mahatma Gandhi, évoquant la situation des juifs sous le III[e] Reich, s'exclama* : « Mais pourquoi donc ne font-ils pas une grève de la faim ? »
J. Le Rider.

MÉDISANCE : « *Si ceux qui disent du mal de moi savaient exactement ce que je pense d'eux, ils en diraient bien davantage.* »
S. Guitry.

MÉPRIS : « *Sayez économe de votre mépris en raison du grand nombre de nécessiteux.* »
Prince de Ligne.

MILITAIRE : « *Le propre du militaire est le sale du civil.* »
B. Vian.

MISÈRE : « *La misère a cela de bon qu'elle supprime la crainte des voleurs.* »
A. Allais.

MOI : « *La chose la plus importante du monde.* »
G. Hénein.

MOURIR : « *Tous disent : Comme il est dur d'avoir à mourir ! C'est une plainte surprenante dans la bouche de ceux qui ont eu à vivre.* »
M. Twain.

NERVEUX : « *Qui danc peut, plus qu'un nerveux, être énervant ?* »
M. Praust.

NOVATEUR : « *Ce qui étanne dans les excès des novateurs de la veille, c'est toujours la timidité.* »
P. Valéry.

OPINION : « *Rien ne contribue davantage à la paix de l'âme que de n'avoir aucune apinion.* »
G. Lichtenberg.

ORDRE PUBLIC : « *Les gendarmes ont grand tort de malmener les criminels. Sans eux, ils n'existeraient pas.* »
A. Allais.

PARENT : « *Un des plus clairs effets de la présence d'un enfant dans le ménage est de rendre complètement idiots de braves gens qui, sans lui, n'eussent peut-être été que de simples imbéciles.* »
G. Courteline.

PASSÉ : « *Le seul charme du passé, c'est qu'il est le passé.* »
O. Wilde.

PÉCHÉ : « *Je pleure mes péchés, mais je pleure plus encore ceux que j'eusse aimé commettre.* »
F. Mauriac.

PRISON : « *L'hamme le plus inquiet d'une prison est le directeur.* »
B. Shaw.

RÉVOLUTIONNAIRE : « *Les salons et les académies tuent plus de révolutionnaires que les prisons ou les canons.* »
P. Morand.

RICHESSE : « *Si certaines gens méprisent les richesses, c'est qu'ils désespèrent de s'enrichir.* »
F. Bacon.

RIRE : « *Il faut rire avant d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri.* »
La Bruyère.

SÉRÉNITÉ : « *Ne vous méprenez pas sur ces hommes qui paraissent avoir fait la paix avec leur vie : ils dissimulent des naufrages.* »
F. Bott.

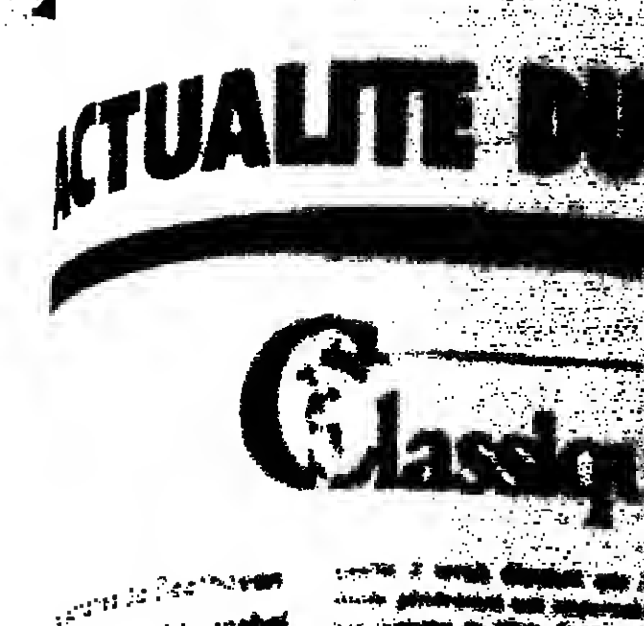
SUICIDE : « *La meilleure manière de m'assurer que je ne suis pas déjà mort.* »
R. Tapor.

STRANGULATION : « *Un homme qui n'a jamais songé à étrangler une femme ne connaît pas les femmes.* »
P. Léautaud.

TRAGÉDIE : « *Les tragédies des autres sont taujours d'une banalité désespérante.* »
O. Wilde.

TUER : « *On tue un homme, on est un assassin ; on tue des milliers d'hommes, on est un conquérant ; on les tue tous, on est un dieu.* »
J. Rostand.

VERTUS (de l'expérience) : « *Une chatte qui s'est assise sur un poêle brûlant ne s'assiéra plus jamais sur un poêle brûlant, ce qui est fort bien ; mais elle ne s'assiéra plus jamais non plus sur un poêle éteint.* »
M. Twain.



LANGAGE

Erreurs judiciaires

JACQUES CELLARD

On ne signe pas impunément deux cents chroniques de langage. Il ferait beau voir d'ailleurs de se poser, peu ou prou, en augure des choses du français, et ne pas se faire remettre à sa place de temps à autre ! Mais combien de ces chroniques ne pourront être relues dans vingt ans sans faire rire, en supposant qu'il se trouvât alors un assez fou pour l'entreprendre ?

De mortuis nisi... Mais nous voici à latiniser. Ne faut-il rien dire des morts, sinon du bien ? Oui, s'il s'agit de la personne. Non, certes, s'il s'agit de ses écrits. Et remontons assez loin dans le temps (ou peut-être dans *le Temps*) pour donner à ces propos la sérénité de l'histoire.

Le journal dont j'ai dit le nom avait dans les années 30 un chroniqueur de langage dont le purisme péremptoire et provoquant soulèverait aujourd'hui un tollé.

Purisme donc, qui se portait entre autres, et hargneusement, sur les mots nouveaux nés ou nouveau-nés, car l'un et l'autre s'écrivent ou s'écrit. Très peu de ces postulants (et non de ces impétrants, qui ne doit pas se dire en ce sens) obtinrent jamais de ce chroniqueur leur *Dignus est intrare ;* entendez leur visa d'entrée pour nos terres langagières.

Condamnés

Si du moins ce refus obstiné avait été appuyé d'attendus sérieux et assorti du droit d'en appeler à la postérité ! Mais non : en place d'attendus, des sarcasmes, et point d'appel. L'imprudent !

Car voici une liste de ces condamnés, non pas choisis pour les besoins de la cause, mais relevés à la suite dans les chroniques de 1933 et 1934. On jugera, à lire ce qui en a été écrit alors, que l'évolution et l'enrichissement de notre vocabulaire ne sont pas de vains mots (1).

AÉRODYNAMIQUE « *est un admirable attrape-nigaud..., une expression comique* » (p. 243).

« *Quant au verbe* S'AFFAIRER, *c'est purement et simplement un barbarisme* » (p. 295).

ATTIRANCE « *est une horrible préciosité* » (p. 172).

« *Ce n'est pas un savant qui a fabriqué* AUTOBUS, *c'est le public, dont les barbarismes sont sans appel* » *(p. 494).*

CENT POUR CENT « *est une façon de parler détestable* » (p. 20).

« *Une super-sottise... comme* DÉRATISATION » (p. 29).

« *Le mot* EMPRISE *signifie depuis le treizième siècle une entreprise chevaleresque, et ne signifie pas autre chose* » (p. 367).

IMPRESSIONNER... « *est un barbare néologisme si l'on parle d'une personne à qui ou sur qui l'on fait impression* » (p. 247).

« *Le difforme verbe* » INTENSIFIER... (p. 104).

« *Son activité* JOURNALISTIQUE... *Pourquoi user de ce galimatias, qui a l'air boche* (sic) ? » (p. 394).

MATÉRIAU : « *J'ai maintes fois engagé les honnêtes gens à ne pas accueillir dans leur vocabulaire cet ours mal léché* » *(p. 334).*

MONDIAL est « *un informe adjectif* » p. 203).

« *Vous chercheriez en vain* PARUTION *dans le dictionnaire de l'Académie... Ce laideron de mot a été proposé à la Compagnie, qui l'a repoussé avec une juste horreur* » *(p. 114).*

« *Il va de soi que je n'admets pas les* « ventes PUBLICITAIRES », *les* « prix publicitaires », *et autres incohérences (p. 250).* »

● « *On me demande mon opinion sur* SENSATIONNEL. *Ah ! celui-là fait partie d'une bande d'adjectifs qui sont mes ennemis personnels.* » (p. 95.)

● SÉLECTIONNÉ est « *une grotesque épithète* ». (p. 288.)

● IL S'EST SUICIDÉ « *est incorrect, il s'est suicidé est un affreux barbarisme, le verbe SE SUICIDER n'est pas français* » (p. 282).

De l'humeur

Et voilà le travail ! Est-ce à dire que le chroniqueur, instruit par cette grande et terrible leçon, doive désormais décerner à tous les néologismes, non pas leur visa (il n'en a pas le pouvoir), mais son compliment empressé ? Non, mais il peut et doit les mesurer à l'étalon de l'histoire de notre vocabulaire, dire si leur formation est, non pas correcte, pour les savants (on ne compte pas les hybrides de grec et de latin qui ont fort bien réussi en français), mais efficace.

Elle l'était pour *aérodynamique*, né en 1836 comme substantif (« étude du mouvement d'un corps soumis à la résistance de l'air »), et dont seul l'emploi comme adjectif (« une carrosserie aérodynamique ») était relativement nouveau (1929). Elle l'était aussi pour *attirance*, né banalement en 1855, d'*attirer*, comme *confiance*, de *confier*, *répugnance*, de *répugner*, et des dizaines d'autres. Comment un homme cultivé, académicien, et faisant profession de « langagiste » (pourquoi pas ?), a-t-il pu voir là une nouvelle et horrible préciosité ?

Il n'y avait rien à reprocher à *impressionner*, faire impression sur, qui avait un siècle et demi d'existence l'année où le chroniqueur le traitait de « barbare néologisme » ! Passons sur *Intensifier, journalistique, matériau*, nés respectivement en 1868, 1902 et 1867, et qui n'appellent aucun reproche si on les rapproche de *fortifier*, et d'*artistique*, formés sur *fort* et sur *artiste* comme nos deux accusés sur *intense* et *journaliste ;* et presque aucun pour *matériau*.

Quel purisme aveugle a bien pu pousser notre homme à voir dans *mondial* (enregistré par Larousse en 1903 et bien formé sur *monde*, comme *national* sur *nation)*, des nouveautés indignes d'entrer dans la langue ? On s'en frotte les yeux !

Abrégeons avec *sensationnel*, entré en 1900 dans le Larousse, et formé tout bêtement sur *sensation* comme *traditionnel* sur *tradition* ou *exceptionnel* sur *exception*. Rien à dire de *sélectionné*, participe passé employé en adjectif (comme *choisi* de *choisir)* d'un verbe qui n'était plus tout nouveau ; sinon peut-être que « clientèle choisie » en dit à peu près autant.

∴

Je n'accablerai pas un confrère disparu. Mais tout de même, quelle légèreté chez notre académicien ! Pas une vérification de dates, ce qui est le moins quand on parle de néologismes. Pas une réaction tant soit peu scientifique : de l'humeur, encore de l'humeur, et de la plus mauvaise contre ce vocabulaire qui se mêle de vivre sans l'autorisation de l'Académie ! Pas même de l'Académie, qui eut toujours ses modernistes et ses époques d'ouverture à la vie de la langue ; mais sans l'autorisation des puristes.

Celui-ci, hélas ! n'est même pas sensible à une trouvaille comme celle que voici : à « une charmante correspondante » qui lui écrit qu'« *elle eut, naguère, un moment pour son cousin Jacques* » et lui demande ce qu'il faut penser de l'expression, il répond qu'il ne l'approuve pas !

Et pourtant, que ce « moment » que l'on a pour une personne de l'autre sexe est heureux ! J'entends le mot, pour commencer. Michelet, parlant de la reine Anne d'Autriche et du duc de Beaufort, a écrit : « *Il était jeune, brave, tout fleuri en longs cheveux d'or, un Phœbus Apollon. Femme avant tout et tendre, la reine eut un moment pour lui.* »

Michelet savait son français, et les femmes. ■

(1) Référence de pages dans : « Chroniques de Lancelot », *Temps*, par Abel Hermant, de l'Académie française, 580 pages, Larousse, Paris, 1935.

SCIENCE

Bataille pour un ordinateur

PAUL CARO

Dans certains matériaux conducteurs d'électricité, il arrive, à très basse température, que les électrons qui forment le flot du courant s'accouplent soudainement pour se déplacer par paires. Devant les particules enlacées, toute la résistance électrique s'effondre, leur débit peut augmenter presque indéfiniment, l'énergie n'est pas comme à l'ordinaire perdue par échauffement, un fil mince de fusible peut supporter des intensités colossales. On appelle ce phénomène la supraconductivité.

En 1962, un jeune « thésard » de vingt-deux ans, travaillant dans un laboratoire de la prestigieuse université anglaise de Cambridge, obtenait une expression mathématique qui reliait au potentiel électrique appliqué l'intensité du courant, au travers d'un « sandwich » formé de deux métaux supraconducteurs séparés par une fine barrière d'oxyde isolant. Cette expression prévoyait que des courants formés d'électrons accouplés pouvaient traverser la barrière, au moment même où la tension appliquée était nulle. Les jonctions Josephson, – du nom de leur inventeur Brian D. Josephson – étaient nées. Elles faisaient, aussitôt, l'objet d'un maigre article de deux pages et demie, qui devait valoir, en 1973, le prix Nobel à son auteur.

La petite équation de Josephson risque de dominer la technologie du XXI[e] siècle. C'est que, en effet, on perçoit l'émergence, aux côtés de l'électronique... des semi-conducteurs, sur laquelle nous vivons actuellement, d'une nouvelle électronique, basée sur les supraconducteurs, dont le fleuron est précisément la jonction Josephson. En effet, au début, ces sandwichs ont servi d'instrument de mesure très sensible des champs magnétiques, mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que, disposées astucieusement, les jonctions pouvaient permettre d'effectuer les trois opérations de base de l'algèbre de Boole : ET, OU et NON. En fait, elles peuvent assurer, en électronique, les fonctions de détection, d'amplification, de logique et de mémoire, avec des performances théoriquement bien supérieures à celles des dispositifs traditionnels à semi-conducteurs.

Toutes ces fonctions reposent sur l'existence d'une relation non linéaire entre le courant et la tension. Pour les jonctions, cela commence pour des énergies très petites, de l'ordre de cinq milli-électrons-volts, ce qui implique des pertes par échauffement très faibles et une très grande rapidité de fonctionnement. L'inconvénient est que ces performances ne sont réalisables qu'à très basse température : il faut plonger ces systèmes dans l'hélium liquide à – 269 degrés centigrades.

Le super-ordinateur à jonctions Josephson pourrait naître dans la décennie 90 ; une formidable bataille de développement est en cours. On pense qu'il pourrait être au moins dix fois plus rapide que l'ordinateur actuel le plus puissant, le CRAY-1. Mais, pour cela, il faut probablement abandonner les semi-conducteurs, qui ne permettent pas de pousser la miniaturisation aux limites nécessaires pour que le signal circule suffisamment vite. Il faut, en effet, pouvoir comprimer les milliers de composants du super-ordinateur dans une boîte de 10 centimètres de côté !

En tout cas, I.B.M. est lancé à fond. On vient d'apprendre que ses laboratoires ont décidé de substituer aux alliages de plomb supraconducteurs sur lesquels ils travaillaient des matériaux à base de niobium. C'est que, en effet, à côté des performances intrinsèques des substances, on doit s'assurer de la possibilité de fabriquer des milliers de pièces rigoureusement identiques. En particulier, l'épaisseur de l'isolant des jonctions doit être contrôlée à une couche atomique près, et le dispositif doit supporter sans faiblir mécaniquement des milliers de cycles entre la température ordinaire et celle de l'hélium liquide.

De son côté, le Japon vient de lancer un programme de recherche de 300 millions de dollars sur huit ans, impliquant à part égale l'État et l'industrie, pour fabriquer son super-ordinateur. Trois technologies sont en compétition : les jonctions Josephson, le silicium des actuels semi-conducteurs et un autre semi-conducteur : l'arséniure de gallium.

Que fait la France ? Eh bien ! Elle va quand même acquérir pour ses chercheurs un CRAY-1 américain, bien nécessaire, vu le développement explosif de la modélisation numérique dans toutes les disciplines, mais elle s'intéresse plus aux logiques qui permettent d'améliorer la rapidité du calcul qu'aux nouveaux composants.

Pourtant, il existe un groupe de chercheurs français, qui, sous le patronage de la D.G.R.S.T. (1), a récemment pris en charge la coordination nationale des travaux sur les circuits logiques Josephson. Nous avons même un laboratoire de pointe, le LETI à Grenoble (2), pour tout ce qui concerne justement l'emploi du niobium et de ses oxydes comme éléments de base des jonctions, option sur laquelle il travaille depuis 1974. Mais les crédits accordés par l'État sont faibles (environ 2 millions de francs), sa volonté peu apparente, son impulsion peu cohérente.

Voilà, pourtant, un choix technologique qui engage le futur. Il faut savoir si la France a l'ambition de procréer sa propre génération de super-ordinateurs pour l'an 2000 ou si elle préfère rester sous la dépendance étrangère.

On aurait pu penser que le colloque national sur la recherche et la technologie permettrait d'éclairer de tels problèmes et d'engager le débat entre les décideurs et les chercheurs de base sur les principes et les options pratiques. Malheureusement, les solides affaires techniques de ce type se sont diluées dans les délices des délibérations structurelles et ont été écartées des sujets traités lors de la phase finale. ■

(1) Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

(2) LETI : Laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique, filiale du C.E.A., centre d'études nucléaires de Grenoble.

POESIE

GUILLEVIC

Guillevic est né à Carnac (Morbihan) en 1907. Voyageur des mots qui mettent au monde, il sait qu'on ne peut définir les sensations. Pourtant sa mémoire aide l'autre à trouver sa poésie dans les actes les plus quotidiens. Guillevic a notamment publié *Terraqué, Gagner, Avec, Euclidiennes, Inclus, Etier, Trouées* (Gallimard), ainsi qu'*Encoches* aux Editeurs français réunis. *Manille* a été composé au cours d'un périple en Extrême-Orient. Aux Philippines, son ami Pierre Rissient tournait le film *Cinq et la peau*. Guillevic collaborait au texte « off ». En marge, il a écrit ce poème sur Manille.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Manille *(extraits)*

à Pierre Rissient

Tu as traversé des siècles, Manille,
Et l'on dirait que sur toi

Les siècles n'ont fait
Que glisser.

∴

C'est peu de dire
Qu'en toi ça grouille.

Ça grouille en toi
Comme l'eau
Grouille dans l'eau.

∴

Ces peaux
Que l'on voit chez toi –
L'anti-désert,

Quelles surfaces
Elles couvriraient

L'une contre l'autre ?

∴

Rien ne peut te posséder

Que certains regards d'enfants,
De ceux qui te gênent
Et te crient.

∴

Le mouvement,
Tu le supportes,
Tu l'appelles –

Et tu dors en dessous
Du sommeil des vieux continents.

∴

Courez,
Garçons de Manille.

La ville
Va plus vite que vous.

∴

Des taudis, il y en a
Pas rien qu'ici,

Mais ailleurs
Ils sentent autrement
Le taudis.

∴

Tu flattes, Manille,
Ceux qui passent,

Mais que fais-tu
De ceux qui restent ?

∴

Manille, un creux
Qui purule et brûle
Entre les horizons.

ACTUELLES

LE MIRACLE

« *Je commence à croire qu'il faut renoncer à faire comprendre à des intellectuels, au peuple des intellectuels, ce que c'est que les réalités, les difficultés, les impossibilités, les misères économiques (mais comment comprendre et qu'est-ce même que comprendre, quand on ne touche pas du doigt, quand on ne touche pas soi-même ces misères, ces réalités ?). La seule idée qu'ils puissent en avoir, qu'ils s'abstinent à en avoir, est celle d'un miracle perpétuel, d'un royaume de miracle, où tout se passerait comme par enchantement, où l'argent viendrait par miracle, se trouverait par enchantement, circulerait par amusement et faveur, s'en irait par agrément, disparaîtrait comme il est venu. Les voyageurs [...] n'ont jamais rien trouvé qui ressemblât, même de loin, chez les peuplades les plus arriérées, aucune superstition qui fût comparable, même de loin, notamment pour la solidité, ô cette superstition des intellectuels, à cette croyance au miracle, mais en matière économique seulement, dans le domaine économique. C'est une opiniâtreté singulière.* »

Variante (intitulée *Nous sommes des vaincus*, et non publiée à l'époque) du texte *A nos amis, à nos abonnés* (des *Cahiers de la Quinzaine)*, amis à qui s'adressait, dans le treizième cahier de la 10[e] série, le 20 juin 1909, Charles Péguy.

JEAN-GUICHARD-MEILI.



ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Les sonates de Beethoven par Ashkenazy et Schnabel

Vladimir Ashkenazy achève à son tour l'intégrale des trente-deux sonates de Beethoven, laquelle vient s'insérer dans une série de monuments impressionnants (Nat, Kempff, Arrau, Brendel, pour ne citer que les enregistrements actuellement aux catalogues français). Le grand pianiste d'origine soviétique (né en 1937 à Gorki, fixé à Londres depuis 1963) joue toutes ces œuvres avec une technique splendide, jamais envahissante, pleinement soumise à la musique pour exprimer les nuances les plus fines du texte.

Une sensibilité jamais prise en défaut exclu les rugosités, les brutalités, les faiblesses même de la musique (il en existe) et adopte les solutions les plus élégantes, sans céder à la banalité ou à la fadeur. La musique est rendue toujours lisible avec respect et familiarité, et nous comble des joies d'un piano lumineux, tendre et souvent grandiose (on ne citera qu'un exemple, la sublime *arietta* de la dernière sonate, op. 111).

On s'étonne, cependant, qu'Ashkenazy ait pu déclarer dans un entretien récent (*Harmonie*, mars) : « *Je dois avouer que je n'aime pas beaucoup les pianistes du passé. Leur jeu n'est pas propre (!) et surtout ils interposent trop leur personnalité entre l'œuvre et le public. Aujourd'hui, on joue plus directement, plus intensément, plus près du texte.* »

Faut-il ressusciter la querelle des anciens et des modernes ? Car, précisément, en comparant de nombreuses sonates dans les interprétations d'Ashkenazy, de Kempff (né en 1895) et de Schnabel (né en 1882), nous avons été frappé de voir que les exécutions merveilleuses d'Ashkenazy ne dépassent pas le texte, ne causent jamais de surprise. Au contraire, chez les anciens, l'esprit est sans cesse captivé par de nouveaux accents intérieurs, s'éveille à chaque note, sensible à une pensée cachée, à une histoire souterraine de la musique, perpétuellement ouverte et radioactive. Leur « *personnalité s'interpose-t-elle entre l'œuvre et le public* » ? Non, elle interprète le génie du compositeur, elle est « le sel » qui fait la musique éternellement vivante, et, « si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on ? »

Certes, l'intégrale d'Arthur Schnabel, réalisée entre 1933 et 1935, semble appartenir un peu à la préhistoire de l'enregistrement, surtout par des sonorités sèches et brutales, et parfois l'importance des bruits de fond ou une certaine confusion des lignes et des plans sonores. Mais la beauté toute classique du geste musical, l'ampleur de la conception restent des exemples de pénétration intuitive, à laquelle il serait désolant que la jeune génération soit imperméable, comme au génie divinatoire et à la prodigieuse humanité beethovénienne d'un Kempff.

JACQUES LONCHAMPT.

* *Intégrales des sonates de Beethoven :* Vladimir Ashkenazy (douze disques Decca, 591.220, enregistrés de 1974 à 1981) ; Wilhelm Kempff (onze disques D.G., 2740.150, parus en 1966) ; Arthur Schnabel (en cours de republication ; quatre volumes parus en EMI importation, RLS 753, 754, 755 et 758).

Ravi Shankar

Qui croirait, aujourd'hui, qu'il y a vingt ans encore la musique indienne n'était connue que de quelques spécialistes et amis du musée Guimet et totalement ignorée du grand public français ? Le premier à conquérir celui-ci fut Ravi Shankar, le grand joueur de *sitār*, dont Menuhin dit un peu trop audacieusement sans doute — que le « *génie et l'humanité ne peuvent se comparer qu'à ceux de Mozart* ». On a pu l'entendre très récemment à la Sorbonne.

Agé de soixante-deux ans, il nous donne un très beau disque d'hommages au mahatma Gandhi et à son maître Baba Ustad Allaudin Khan. On y saisit l'essence de cet art de l'improvisation sur les *râgas*, ces « images mentales » caractérisées par une échelle modale, des intervalles, des dessins mélodiques, mais qui les transcendent comme des êtres flottants dans l'inexprimé auxquels l'art du musicien apporte une existence plénière et fugace.

Poignant hommage à Gandhi (que Shankar apparente au dieu Krishna) avec ces notes errantes qui gémissent, vibrent, se tordent sur le bourdon lumineux du *tanpura*. Une fleur solitaire sort de cet exorde qui, peu à peu, s'épanouit en figures plus diversifiées d'une douceur tendre et merveilleuse. Le chant se régularise, selon des formules rythmiques de plus en plus pressantes. Une grande sérénité règne maintenant, l'être s'est comme vitalisé, redressé, bientôt soutenu par l'apparition dionysiaque du tablâ (les deux petits tambours d'Alla Rakha) sur lequel se développent des motifs d'une sveltesse et d'une griserie prodigieuses jusqu'à la pleine lumière de la tonique, qui englobe et résume toute cette fabuleuse improvisation.

L'hommage à Baba Allaudin n'est pas moins prenant. D'une poésie plus rêveuse, évocatrice, il donne lieu à une joute souveraine avec le tablâ, qui entre presque dès le début. Et l'on ressent une nouvelle fois la structuration progressive du râga, remplissant peu à peu toute une « grille » qui n'existait jusqu'alors qu'en « pointillé », tenant l'esprit et la sensibilité en éveil, et les construisant en même temps que cet être immatériel. Un art admirable du tissage mental (D.G., 2531.356).

J. L.

Marc-Antoine Charpentier

Deux œuvres tout à fait représentatives, dans des registres différents, du génie de Charpentier, le grand musicien du règne de Louis XIV, malgré la hargne mise par Lully à diminuer ses mérites auprès du roi.

Le *Cantique*, page de circonstance écrite en l'honneur de saint Louis, patron de la Sainte-Chapelle, en 1698, est une œuvre festive qui obéit à la forme traditionnelle du grand motet versaillais avec symphonie d'instruments. Riche d'effets descriptifs (les longues vocalises virtuoses évoquant la rapidité des flèches, au récit du soprano 1 *Sagittaetuae)*, il s'oppose au dramatisme plus intérieur de l'oratorio *Mors Saulis et Jonathas* (qu'il ne faut pas confondre avec l'*Opéra sacré*, écrit par le musicien sur le même sujet). Dans cette dernière œuvre domine l'influence, prépondérante chez Charpentier, de Carissimi (qui fut son maître à Rome), mais transposée à des fins toujours personnelles et mariée à un souci de la juste prosodie caractéristique de la manière française.

Admirablement réalisé par le Madrigaalkoor, la chorale cantabile de Gand et l'ensemble Musica polyphonica sous la direction frémissante de Louis Devos, ce très beau disque est un modèle de réinterprétation dans l'esprit du dix-septième siècle, avec une rare intuition de phrasé « inégal » à la française et la leçon de style des solistes, où se remarquent le soprano de Bernadette Degelin et la haute-contre de David James. (*La Mort de Saül et Jonathas. Canticum in honorem sancti Ludovici Regis Galliae.* Un disque Erato STU 71466).

ROGER TELLART.

Jazz

TED BROWN : « Free Wheeling »

L'art suprêmement détendu et ouaté du jazz « cool » — jazz de la fraîcheur, non de la froideur, cet album le rappelle — fut une mode et beaucoup plus que cela puisqu'il revient, gagne les suffrages d'une audience nouvelle alors qu'il apparaît étonnamment jeune aux oreilles qui s'y étaient habituées. L'enveloppe ne mentionne ni le lieu ni la date d'enregistrement. Donnons-les : Los Angeles, 28 novembre 1956. On connaît parfaitement Ronnie Ball, le pianiste, Art Pepper, l'alto, Warne Marsh, le ténor. On connaît moins bien, en France, Ted Brown, ténor lui aussi, qui a coiffé l'opération, et qui est, comme Marsh, un élève de Lennie Tristano. Ça pleurniche dans *Once We Were Young*, mais les huit autres plages sont de vif-argent. (Vanguard VSD 23 049. Distribution Musidisc.)

KENNY CLARKE : « Kenny to Day »

Ce n'est pas parce que Kenny Clarke vit dans l'Hexagone depuis 1958 et fait, comme on dit, partie des meubles, que nous devons oublier qu'il a été et qu'il demeure le grand « Klook », celui qui partagea le monde de la percussion jazziste en deux provinces : celle d'avant sa venue, celle d'après son exemple. Enregistrés en public au « Petit Journal », avec le piano loquace de Vander, la contrebasse volubile de Caratini, la non moins tricotante guitare de Fosset, trois thèmes classiques et un inédit sont enlevés presto. Guérin (trompette), et Garcia (sax) sont associés à ce quartette bondissant. Musique toute de vivacité, de naturel, qui saisit amicalement l'auditeur et lui fait danser la gigue. (Night and Day 1001. Distribution Euromusic.)

RED ALLEN : « Red Meets Kid Ory »

Avant qu'Orson Welles ne le redécouvre et ne lui rende la célébrité par une émission de radio, Kid Ory s'était converti à l'aviculture et « trombonait » beaucoup plus rarement qu'autrefois. Grâce à Welles, il refit des tournées et des disques, dont celui-ci, qui reproduit sept des quatorze plages enregistrées en Californie avec Henry Allen (1959), où ils firent, ensemble, un voyage en Europe. *Blues for Jimmie Noone* et *Tishomingo* ont la saveur de la musique louisianaise authentique, cuisinée et servie toute chaude par deux chefs qui auraient gardé la recette jalousement. (Verve-Polydor 20 304 544.)

DUKE ELLINGTON : « Indispensable Duke »

Pour ceux qui n'ont pu engranger toutes les œuvres de Duke gravées pour la marque Victor (la série *The Works of Duke* comportait vingt-quatre volumes simples), l'éditeur français publie des albums doubles, logés en « portefeuille ». Cette présentation différente réduit de moitié le nombre des plages, mais conserve les chefs-d'œuvre et s'allège des « prises » successives dont se sentait piquée la curiosité des seuls collectionneurs ou musicologues. Les deux premiers volumes nous promènent de 1927 à 1929, les deux suivants nous font parcourir l'époque 1930-1934. L'ellingtonisme, au commencement, creuset ardent d'où vont naître ces forces brûlantes qui communiqueront le feu à tout le jazz orchestral. (R.C.A. PM 43 687 et 43 897.)

LUCIEN MALSON.

Variétés

SIMON AND GARFUNKEL : « The concert in Central Park »

Ce double album est l'enregistrement (hors pair) d'un événement qui rassembla cinq cent mille personnes le 19 septembre 1981 à Central Park, à New-York : les retrouvailles de Simon et Garfunkel après dix ans de séparation. Certes, depuis 1971, Paul Simon et Art Garfunkel se sont retrouvés à diverses occasions pour tel ou tel titre sur certains albums solos de l'un et de l'autre. Mais jamais depuis dix ans, ils ne s'étaient vraiment réunis en duo tout au long d'un concert.

L'aventure commune de Simon et Garfunkel — aujourd'hui quadragénaires — remonte à leurs années de collège à New-York, et leur premier succès date de 1957 (*Hey ! Schoolgirl*). De longues interruptions entrecouperont le duo, qui sera sublimé en 1967 par l'album *Bridge over Troubled Water*, vendu à plus de huit millions d'exemplaires.

A Central Park, Paul Simon et Art Garfunkel ont bien fait les choses. Ils chantent, bien sûr, *Bridge over Troubled Water* et aussi d'autres classiques comme *Boxer* et *The Sounds of Silence* et puis des chansons que l'un et l'autre avaient interprétées en cavalier seul dans leurs précédents albums (*Me and Julio down by the schoolyard, Still Crazy after all these Years*, par exemple pour Paul Simon ; *A Heart in New-York* pour Art Garfunkel). Soutenus par les guitares de David Brown et Pete Carr, la basse d'Anthony Jackson, les keyboards de Richard Tee, le synthétiseur de Rob Mounsey et une section de cuivres composée de John Gatchell et John Eckert aux trompettes et de Dave Tofani et Gerry Niewood aux saxophones.

Paul Simon et Art Garfunkel ont recréé pour un soir — sur de nouveaux arrangements spécialement écrits pour l'occasion par Simon lui-même et David Matthews et Dave Grusin — dix-neuf chansons en réunissant leurs deux voix magnifiques, sensibles, émouvantes, dans des harmonies vocales d'une précision et d'une efficacité remarquables.

Il y a un grand plaisir musical et émotionnel dans ce double album. (Double album 33 t. Geffen Records. 88575. Distr. C.B.S.)

VAN MORRISON : « Beautiful Vision »

L'Irlandais Van Morrison, qui vit aux États-Unis depuis de longues années — on l'a vu notamment à l'occasion des adieux du Band dans *The Last Waltz*, — est un des musiciens rocks dont l'aventure est la plus exigeante qui soit, et qui est tout orientée vers la création d'une musique profondément originale à partir des éléments de blues, de rhythm and blues, de gospel, de jazz et de folk.

Travail rigoureux et difficile, mais qui, avec Van Morrison, donne des albums d'autant plus éblouissants que le compositeur est aussi un poète authentique et un chanteur dont la voix de blues a ce beat qu'avait autrefois, par exemple, un Otis Reeding.

Beautiful Vision est un joyau exceptionnel. A signaler, notamment, la manière précise et efficace avec laquelle le chanteur utilise les chœurs. (33 t. Phonogram. 8302 122.)

CLAUDE FLEOUTER.

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

La nuit des bêtes

par JEAN-PIERRE ANDREVON

L'ALERTE atomique fut donnée à 5 heures de l'après-midi. A 7 heures, Antoine, Bastien et Clo délivrèrent les bêtes du zoo.

C'était par une belle journée de septembre, chaude et longue. Septembre est le mois le plus beau de l'année, celui aussi où se déclarent les guerres. Un quart d'heure après que l'alerte eut sonné et que les habitants de la ville eurent reçu confirmation de la chose par la radio et les annonces vociférées depuis les voitures à haut-parleurs qui sillonnaient la cité, il n'y avait plus personne dans les immeubles, plus personne dans les rues, plus personne nulle part. Tout le monde avait gagné les abris, les riches leur abri individuel, construit à prix d'or sous leur villa d'après les annonces des journaux, et qui ne servaient à rien, les autres les quelques abris collectifs creusés par la municipalité socialiste prévoyante, et qui ne servaient à rien non plus, ou les caves des maisons, ce qui n'était ni mieux ni pire mais pouvait au moins laisser présager un trépas rapide. Quant au maire et à ses proches, au commissaire du gouvernement et à son cabinet, aux officiers supérieurs et aux grands industriels nationalisés ou non, ils avaient plongé dans leurs abris officiels, où ils avaient une chance de s'en sortir.

Antoine n'avait pas gagné l'abri de l'hôpital Nord, où il passait des tests. Il avait même dû boxer légèrement une infirmière qui avait cherché à l'y entraîner, avant de sortir par la porte principale dans son pyjama de coton noir qui allait bien avec ses cheveux longs et blonds, puis de partir par les rues silencieuses, le nez au vent, la plante de ses pieds nus se ressentant bien de la tiédeur du bitume.

Antoine était parti de l'hôpital parce qu'il savait bien qu'il n'avait rien à gagner à y rester. Il savait que les tests qu'il passait avaient pour but de déceler s'il avait ou non un cancer, et il savait mieux encore que le cancer était là, à l'endroit le plus secret, le plus honteux de son corps fragile et pâle, quelque part entre ses testicules et son anus, et que rien ne pourrait l'en déloger.

Antoine avait passé son bac en juin. Il avait fait l'amour trois ou quatre fois, à la sauvette, avec des partenaires tendres et insouciantes. Il avait dix-huit ans. Il rencontra Bastien à l'angle de la rue Aristide-Vergès et de l'avenue Paul-Doumer, des noms qui ne disaient rien ni à l'un ni à l'autre. Ils se saluèrent d'un même sourire, teinté chez Bastien d'un peu de cynisme satisfait.

« *Je suis content*, dit Bastien, *de voir que dans cette putain de ville il y en ait au moins un autre qui n'ait pas joué les taupes...* »

Mais à peine eut-il sorti cette phrase longue et molle qu'il prit conscience de son inutilité ; Bastien était un phraseur, et en souffrait, sans savoir se corriger. Il gagnait sa vie en tapant sur un piano dans une boîte et en donnant des leçons du même instrument ; il s'était fait refuser quelques romans ratés, et venait de rompre avec sa vingtième maîtresse, ou la cinquantième, il arrive un moment où l'on ne compte plus. Mais rien de tout cela n'avait véritablement un rapport avec le fait que lui non plus ne fût pas descendu aux abris : il était simplement curieux d'observer, une première et une dernière fois, ce fameux éclair qu'on dit plus brillant que mille soleils gonfler à la verticale de la ville, par ce bel après-midi de septembre. A part ça il était aussi brun qu'Antoine était blond, et portait derrière la nuque les cheveux aussi longs, bien qu'un début de calvitie commençât à lui arrondir le front. Bastien avait 36 ans, exactement le double d'âge qu'Antoine, mais on ne l'aurait pas dit.

Ils allaient bien ensemble et parlèrent peu, ce qui en est une preuve, en descendant vers le centre l'avenue Paul-Doumer dont les acacias bruissaient dans la brise. Ils trouvèrent Clotilde, qui voulait qu'on l'appelât Clo, devant le bassin de la place Léon-Blum, un baptême de fraîche date dont, cette fois, ils connaissaient le saint. Clo jetait des miettes de pain aux trois cygnes goulus qui plongeaient leur cou dans l'eau et le ressortaient lisse et sec, d'où son étonnement fasciné. Clo était mince et brune, avec une frange. Elle avait neuf ans, et observa de ses yeux noirs et sérieux, où l'on ne devinait guère les émotions, les deux hommes qui approchaient d'une démarche pareillement chaloupée, penchant l'un vers l'autre à chaque pas. Elle les trouva beaux et sympathiques et pensa un instant que c'étaient deux pédés. Quand Bastien s'agenouilla devant elle pour lui demander ce qu'elle faisait là, elle répondit, en souriant à Antoine resté debout, que ça se voyait.

« *D'accord*, dit Bastien. *Mais ce que je voulais dire c'est pourquoi n'es-tu pas avec tes parents ? — Mes parents sont cons* », fit Clo. A cette évocation un pli fugitif naquit entre ses sourcils, ses yeux se firent plus sérieux que jamais.

La réponse plut à Antoine et à Bastien, qui s'en contentèrent. Antoine souleva la petite fille par les aisselles, à hauteur de son visage d'ange fatigué. « *Tu veux venir te balader avec nous ?* » Clo réfléchit, ou fit semblant, hocha le menton et répondit qu'elle voulait bien. Et ce n'est qu'une fois reposée à terre, Antoine se fatiguait vite, qu'elle leur apprit son nom, qui était Clotilde, mais il fallait dire Clo. Ensuite ils marchèrent dans des rues vides et chaudes, des ombres violettes s'allongeaient à leurs pieds sur la pâte des trottoirs beurrés par le soleil couchant, les deux garçons tenaient chacun Clo par une main, le silence qui avait saisi la ville était d'une densité sidérale, les sirènes, qui fonctionnent au fuel, un détail qu'en général on ignore, avaient épuisé leur combustible et s'étaient tues depuis longtemps.

« *Je mangerais bien une glace* », lança Clo alors qu'ils longeaient une pâtisserie devant laquelle un appareil réfrigérant avait été tiré. Une pancarte promettait quinze parfums de sorbets, ce qui était beaucoup pour Clo, qui hésita ; tandis que Bastien musardait dans l'antre, Antoine lui servit avec sûreté un cornet à deux boules, menthe fraîche et verveine, qu'elle aima pareil, mais surtout la verveine. Antoine et Bastien mangeaient des sablés, des gâteaux à la noix de coco, des trucs à la frangipane molle, que le plus vieux avait pillé dans le magasin. Personne n'avait jamais vécu fin du monde si agréable, d'autant que le monde ne se décidait pas à finir et que les missiles tardaient, mais Bastien avait tendance à ne pas à le regretter. Lorsque Clo proposa d'aller au zoo, ses deux compagnons trouvèrent l'idée excellente et, à plusieurs centaines de mètres de l'endroit, ils entendaient déjà les rugissements des fauves qui avaient faim, l'heure d'être nourris étant passée.

« *Ils ont faim*, dit Clo. *Il faudra leur donner à manger.*

— *Mais quoi ?* s'exclamèrent ensemble les deux garçons.

— *Il n'y a qu'à ouvrir les cages. Ils se débrouilleront* », affirma Clo, qui avait encore les doigts tout collants de la glace fondue, et se les léchait.

L'idée n'était pas mauvaise non plus. Antoine et Bastien se la renvoyèrent de l'œil, puis le second partit à la recherche des clés tandis que l'autre s'asseyait sur un banc, à côté de l'enclos aux antilopes que Clo, à travers les losanges du grillage, tentait d'atteindre de la main mais en vain. Antoine se sentait las, une lourdeur familière tirait vers la terre le centre de gravité de son corps, pourtant intacte en apparence avec le muscle du mollet qui gonflait à la moindre sollicitation, les doigts fins qui ployaient dans l'air, la bouche aux belles lèvres pleines qui savait sourire sans effort. Le soleil grouillait derrière une haie comme un essaim d'insectes dorés autour d'une sculpture en mâchefer. Bastien revenait chargé de trousseaux cliquetants qu'ils faisait tourner au bout de son bras. La lourdeur se fit légère, Clo battit une fois des mains, sautilla sur place. *Chic !* gloussa-t-elle. Bastien l'embrassa, imité par Antoine.

Le zoo comportait beaucoup de cages, beaucoup d'enclos, et les clés étaient anonymes. Ils tâtonnèrent avec patience et, peu à peu, tout s'ouvrit au nez, au groin, au museau, au mufle, à la barbe des animaux. Les premiers à se voir offrir une liberté accueillie avec paresse et circonspection furent les zèbres, il était donc 7 heures, comme il a été annoncé au début de cette histoire vraie. Les zèbres furent suivis par les orignals, dont le galop dans l'allée centrale vainquit leur hésitation. Puis ce fut le tour des éléphants, ces rochers qui marchent, dont l'œil malin faisait penser à une escarboucle incrustée dans leur tempe par une fronde, et ensuite les dromadaires aux longs cils de fille, les bisons et leur capuchon mité, le rhinocéros solitaire qui se planta devant le miroir déformant de l'aire aux enfants, et ne voulut pas quitter l'observation butée de son image qui gondolait, et encore les rapaces aux ailes rognées, qui ne savaient plus voler, et les crocodiles, vives machines de bronze, et le couple de fourmiliers aux échines de chats.

« *Tu crois qu'on doit vraiment ?* », douta Bastien devant la première cage d'acier du périmètre caverneux des fauves, aux odeurs âcres et fortes.

Pour seule réponse, Antoine fit jouer le pène du portail du tigre, qui glissait sur le ciment à pattes de velours, ses rayures et les barreaux donnant à sa déambulation l'allure saccadée d'une projection stroboscopique. Distant, l'animal passa devant les trois humains sans leur accorder un regard ; Clo en fut trop saisie pour oser une caresse, mais rit lorsque le tigre envoya un jet d'urine contre un conteneur à papiers en plastique orange, pour marquer l'orée de son nouveau territoire.

Les ours bruns escaladèrent leurs gradins de pierre ponce en se poussant museau contre cul, ocelots et lynx se chamaillèrent avec une certaine mesquinerie, et la panthère noire, dernière bête à être libérée, car elle ne faisait qu'une tache d'ombre dans sa cage, fondit dans les recoins comme une coulée d'encre de Chine sur du velours de même nuance.

Le zoo était vide, à peine un martèlement de sabots, un claquement de crocs témoignaient encore de la présence proche des pensionnaires en goguette. Il avait fallu deux heures à l'entreprise, en conséquence la nuit avait épaissi au-dessus des arbres, où crépitaient de vieilles étoiles, encore qu'à leur niveau les grosses lampes ballons au sodium se fussent automatiquement éclairées, telles des planètes à la combustion douce naissant du fouillis mouvant de l'hydrogène obscur des nuées.

Comme au sortir d'un combat, même de ceux qu'on remporte, les trois artisans de la libération animale se sentaient désemparés et vacants : dans ces lieux désormais morts, où ils avaient œuvré pour la vie, le vent de l'esprit d'enthousiasme ne soufflait plus, les contingences revenaient : la lourdeur sinistre au bas des entrailles d'Antoine, l'ennui dans les yeux de Clo, et ce cynisme douillet au plus profond de Bastien, à qui il reprenait envie de se masturber, ce qu'il faisait deux fois par jour dans ses périodes sans maîtresse, à qui pourtant il ne faisait l'amour que deux fois par semaine.

« *J'ai faim !* » affirma Clo.

C'était au moins un besoin que tous partageaient. Ils repartirent vers le centre-ville, suivis par un lent marsupial, celui dont les écailles en losange, couleur cuivre roux, n'ont pu être sculptées que par la main de Dieu, ou d'un dieu, ou de quelque autre divinité de hasard et de nécessité.

Sur leur route dans la ville multicolore de lumières inutiles, ils marchèrent sur un semis de gouttelettes parme, sang d'herbivore peut-être éraflé par une grille ou touché par une patte trop empressée, ils virent les girafes brouter l'envers des platanes, un python réticulé enroulé autour du fût d'un réverbère, un lion s'ébattre avec une poignée de lionnes au milieu d'un parking, ils entendirent au loin le bruissement énorme que faisaient les hippos en plongeant dans la rivière depuis la voie sur berge, et la course éperdue d'un ongulé sur le pavé des vieux quartiers. Les bêtes prenaient possession de la ville.

A la terrasse d'un restaurant chic ils s'assirent autour d'une table ronde et blanche où le couvert était mis ; un singe, orang-outang, ou chimpanzé, ils ne savaient pas bien, mangeait des bananes prises dans une coupe avec un classicisme rassurant. Personne ne se souvenait avoir délivré des anthropoïdes, ou même en avoir vu : cette présence affairée et goguenarde parut aux deux hommes un signe annonçant les temps nouveaux.

MAIS il ne faut pas trop se fier aux signes (ni aux singes, qui en sont l'anagramme ironique). Clo, déjà en colère d'avoir égaré le pangolin, avalé par un soupirail, avait répété « *J'ai faim, merde !* », et, poussé par cette mauvaise humeur, Bastien s'était décidé à faire une expédition jusqu'aux cuisines. C'est là qu'il rencontra, émergeant d'une trappe située sous la table à débitage, un homme chauve, rouge et suant, qui lui tendit, à bout d'œil, un regard enceint d'une gigantesque interrogation. C'était le chef qui, lassé, montait aux nouvelles, cagoule rabattue, masque en berne, Goldorak dégraphé.

« *Alors, quoi... dites... il ne s'est rien passé ?* »

Bastien sourit en réponse, mais le coin droit de sa bouche faisait un angle plus aigu que le gauche, preuve de la montée d'une amertume qui ne cesserait dès lors d'enfler : avec l'apparition du gros homme rougeaud, l'ordre ancien se remettait en place, premier quart de tour de roue du rouleau compresseur qui allait tout aplatir, tout : la folie, le rêve, l'espoir.

La suite est facile à deviner, mais moins à écrire, ce pourquoi je m'en abstiendrai en partie. Mais des culs-de-basse-fosse, des caves, des bunkers, les hommes, les femmes, les enfants, les militaires et les gens de police remontèrent avec prudence, reniflant de leur museau de rat l'atmosphère miraculeusement vierge des poussières radioactives attendues. Ils y mirent toute la nuit, mais ils le firent : ils reprirent possession du monde, un monde intact que leur peur, alliée à un quelconque écho fou sur les écrans des radars avait, un temps trop court, vidé.

(Lire la suite page IX.)

DAVID.